

—
Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DE LA

BELGIQUE EN 1932

SOMMAIRE

	Page		Page
<i>Première partie : L'INDUSTRIE.</i>		<i>Troisième partie : LES TRANSPORTS ET LE TOURISME.</i>	
I. La houille et le coke.....	261	I. Les transports terrestres.....	361
II. L'électricité.....	269	II. Les transports maritimes et fluviaux.....	364
III. Les métaux et la construction métallique.....	272	III. Le tourisme et l'industrie hôtelière..	368
IV. Les produits chimiques.....	288	<i>Quatrième partie : LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX.</i>	
V. Les carrières, la céramique et le bâtiment.....	295	I. Les compensations et les chèques postaux.....	369
VI. Les verres et les glaces.....	305	II. Le commerce de détail.....	370
VII. Le bois et l'ameublement.....	310	III. Les prix.....	371
VIII. Les textiles et le vêtement.....	313	IV. Le commerce extérieur.....	373
IX. Les peaux et les cuirs.....	327	V. Etat de nos accords commerciaux...	377
X. Le papier et le livre.....	332	<i>Cinquième partie : LES FINANCES.</i>	
XI. Les industries d'art, de précision et de luxe.....	337	I. La monnaie, les changes et le marché de l'argent.....	383
XII. Le tabac.....	339	II. Les banques.....	384
<i>Deuxième partie : L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.</i>		III. Le marché des capitaux.....	386
I. Les cultures.....	343	IV. Les finances publiques.....	395
II. Les produits de l'élevage.....	349	<i>APERÇU D'ENSEMBLE.....</i>	
III. Les industries alimentaires, la pêche et le commerce des denrées coloniales.....	354	<i>STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES.....</i>	
			399
			405

L'INDUSTRIE

I. — LA HOUILLE ET LE COKE

La crise économique généralisée doit affecter fortement une industrie de base fournissant le combustible à toutes les autres. L'étendue de la dépression, en atteignant la généralité des branches de la production, et spécialement les plus fortes consommatrices de houille et de coke — les métallurgies du fer, du zinc et du cuivre, les cimenteries, les chemins de fer, etc. — n'a pas permis à l'industrie du charbon de trouver des compensations adéquates.

L'année 1932 a donc été fort pénible pour les charbonnages belges. Les traits caractéristiques de la situation de l'industrie houillère en 1932 ont été les suivants :

- chute des prix de vente au niveau, ou en dessous du niveau, du prix de revient moyen;
- accumulation de stocks considérables;
- réduction de la production et naissance du chômage ouvrier;
- influence des baisses de salaires et du chômage sur l'état d'esprit des ouvriers, entraînant une grève violente et prolongée;
- maintien et mise au point d'une politique de contingentement des importations de houille;
- réformes tendant à l'abandon de certains sièges, à la concentration et à la mécanisation;
- rentabilité faible de l'industrie charbonnière.

Le tableau I donne le mouvement des prix des combustibles au cours des cinq dernières années.

Comme on peut le voir, la baisse commencée en février 1930, s'est prolongée, lentement et par paliers, jusqu'en septembre 1932, passant de 1.022 à 645. Par après, on a pu constater un faible relèvement de 6 points, conséquence de la grève, du contingentement et d'une légère reprise dans les industries consommatrices et notamment dans la métallurgie lourde.

TABLEAU I.

Indices des prix de gros des combustibles.

Source : *Revue du Travail*.

Base : avril 1914 = 100

	1928	1929	1930	1931	1932
I	814	861	1.029	806	752
II	817	876	1.022	864	752
III	811	888	971	810	752
IV	811	889	953	810	705
V	827	940	946	804	683
VI	827	972	934	775	661
VII	822	999	927	775	652
VIII	822	1.003	927	769	645
IX	827	1.007	889	762	645
X	835	1.022	875	752	651
XI	835	1.029	870	752	651
XII	848	1.029	870	752	651
I - XII	825	960	934	790	683

Cette baisse des prix a réagi défavorablement sur l'exploitation (voir tableau II), qui, en 1931, clôture en perte comme en 1930.

TABLEAU II. Dépenses et résultats d'exploitation pour l'ensemble des charbonnages belges.
Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	DÉPENSES D'EXPLOITATION										DÉPENSES DE 1 ^{er} ÉTABLISSEMENT (2)		RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION							
	Montants (millions de francs)							Par tonne produite (francs)							Montants en millions de francs	En francs par tonne	Montants en millions de francs	En francs par tonne		
	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations			Achat de matériel, terrains, etc.	Divers	TOTAL	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre	Consommations			Achat de matériel, terrains, etc.					Divers	TOTAL
1927.....	2.196	264	393	322	329	202	312	4.018	79,72	9,57	14,27	11,70	11,94	7,32	11,32	145,84	258	9,36	+ 116	+ 4,23
1928.....	2.071	234	394	262	298	218	271	3.748	75,10	8,49	14,29	9,51	10,82	7,91	9,80	135,92	276	10,01	- 152	- 5,51
1929.....	2.280	270	384	324	345	257	292	4.152	84,63	10,03	14,25	12,04	12,80	9,54	10,86	154,14	330	12,24	+ 154	+ 5,73
1930.....	2.472	300	403	333	368	282	293	4.450	90,19	10,93	14,69	12,14	13,41	10,29	10,69	162,33	382	13,95	- 190	- 6,94
1931.....	2.013	289	354	265	297	243	272	3.733	74,45	10,69	13,08	9,80	10,99	9,—	10,05	138,06	322	11,91	- 383	- 14,17

(1) Non compris les salaires.

(2) Comprises dans le total des dépenses d'exploitation.

La perte par tonne pour l'ensemble du pays passe de 6,94 francs en 1930 à 14,17 francs en 1931, dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles. Celles-ci, telles qu'elles sont établies par l'Administration des Mines, font entrer dans le prix de revient les dépenses de premier établissement, pour les travaux nouveaux, les extensions, etc., qui peuvent être financés par des capitaux frais mais aussi par réinvestissements.

En fait, les calculs de l'Administration des Mines donnent une situation comptable, non point une situation économique, car il est bien évident que les frais de premier établissement pour des extensions ne sont engagés que si l'exploitation en cours est au moins rentable. De 1927 à 1931, les dépenses de premier établissement se sont ainsi élevées à 1.568 millions: des capitaux aussi importants n'auraient certes pas été engagés, ni trouvés sur le marché, si les charbonnages n'avaient pas été à même de payer des dividendes. De 1927 à 1932, la perte d'exploitation des charbonnages, calculée suivant les méthodes de l'Administration des Mines et de M. Demeure (1), apparaît comme s'élevant à 355 millions. Aucune industrie ne pourrait résister à une pareille saignée, si cette der-

(1) CHARLES DEMEURE : L'évolution de la crise charbonnière belge pendant l'année 1932. *Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques*. Louvain, février 1933.

nière n'était surtout comptable; aucune entreprise, à ce régime, ne pourrait payer de dividende, ne pourrait souscrire des sommes élevées, prélevées sur sa trésorerie, dans des industries auxiliaires — comme l'ont fait de nombreux charbonnages belges. Tout au plus, les données des *Annales des Mines* permettent-elles de conclure à la faible longévité des capitaux investis dans l'industrie du charbon et à la nécessité de leur renouvellement fréquent.

D'ailleurs, la perte de 14,17 francs par tonne constatée en 1931, se transforme en une perte de 2,26 francs si l'on fait abstraction des frais de premier établissement (fr. 11.91), qui concernent l'extraction à venir et non l'extraction effective.

Cette perte marque bien la situation difficile de l'industrie du charbon en Belgique, situation qui est sérieuse. Mais il serait erroné de prendre comme bases exclusives de notre jugement les données des *Annales des Mines*, sans tenir compte d'autres éléments d'appréciation. Nous le montrerons tout à l'heure.

* * *

Les tableaux III et IV donnent la situation générale de l'industrie belge du charbon et le développement du nouveau bassin houiller de la Campine, qui, on le sait, est encore dans la phase de la mise en valeur.

TABEAU III.

La situation annuelle des mines de houille belges.

(Bassins houillers du Sud et du Nord.)

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail*.

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION				STOCKS A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. c. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	
						ouvriers à veine	ouvriers (intérieur et surface réunis) (tonnes)		
1921.....	112	267	14	15	21.750	3,252	0,453	—	347
1922.....	108	260	19	9	21.208	3,344	0,455	—	265
1923.....	109	258	25	10	22.922	3,499	0,469	—	507
1924.....	108	260	22	12	23.362	3,481	0,454	53,9	1.129
1925.....	105	251	19	7	23.133	3,555	0,472	62,5	1.558
1926.....	101	248	19	9	25.319	3,879	0,512	71,2	169
1927.....	98	245	19	9	27.574	3,905	0,513	81,0	1.847
1928.....	92	243	12	11	27.543	4,192	0,554	85,8	1.088
1929.....	89	228	16	4	26.931	4,446	0,576	88,9	322
1930.....	80	233	13	5	27.406	4,520	0,588	91,4	2.485
1931.....	77	227	11	6	27.035	4,572	0,591	92,6	3.543
1932.....					21.414	4,989	0,595		2.045

TABLEAU IV.

Le bassin houiller de la Campine.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION				NOMBRE D'OUVRIERS		STOCKS A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. c. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	à veine	intérieur et surface réunis	
						Ouvriers à veine	Ouvriers intérieur et surface réunis				
						(tonnes)					
1921	8	1	—	5	322	6,206	0,248	—	172	4.177	16
1922	8	3	—	3	428	5,997	0,259	—	240	5.376	7
1923	8	3	—	3	807	5,192	0,318	59,0	515	8.141	13
1924	9	4	—	2	1.107	5,376	0,343	73,1	689	10.505	129
1925	9	5	—	1	1.104	5,290	0,365	68,5	700	9.851	94
1926	9	5	—	1	1.848	5,579	0,465	83,8	1.046	12.280	9
1927	9	5	—	1	2.462	5,013	0,453	87,8	1.692	17.165	148
1928	9	10 (1)	—	3	2.890	5,777	0,530	89,0	1.644	17.542	71
1929	7	5	—	2	3.240	6,207	0,563	94,8	1.726	18.638	57
1930	7	6	—	—	3.813	6,410	0,609	96,4	1.691	20.579	387
1931	7	6	—	1	4.177	6,559	0,665	97,3	2.112	20.520	598
1932	—	—	—	—	3.926	7,071	0,771	—	2.115	18.658	133

(1) Chiffre extrait des *Annales des Mines*, mais suspect.

Pour ne plus y revenir, signalons de suite que le bassin de la Campine, dit bassin du Nord, était en plein développement lorsque la crise a éclaté et que, de 1921 à 1931, sa production était passée de 322.000 T. à 4.177.000 tonnes, et le nombre d'ouvriers à veine, c'est-à-dire occupés à l'exploitation effective, de 172 à 2.112. Que le bassin soit encore loin d'avoir atteint son état normal de productivité, on en trouve la preuve dans les indications suivantes: les frais de premier établissement par tonne s'y élevaient encore, en 1931, à 26,06 francs contre 10,72 francs pour les vieux bassins et le nombre des ouvriers est passé de 4.177 en 1921 à 20.520 en 1931, alors que la progression

des ouvriers à veine était celle dite plus haut.

Le bassin du Nord n'a guère été affecté par la crise: ses stocks sont réduits et se sont fortement contractés en 1932, tombant de 598.000 tonnes pour 1931 à 133.000 tonnes pour l'an dernier. La grande grève de l'été, dont nous parlerons plus loin, ne l'a guère touché et l'arrêt de la production dans les bassins du Sud lui a permis de se débarrasser de ses excédents.

Considérons maintenant la situation globale de l'industrie. Le tableau V fournit les principales données relatives au commerce du charbon et à la production depuis dix ans.

TABLEAU V.

L'industrie charbonnière depuis 10 ans.

ANNÉES	Production (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes) (2)	Exportations (milliers de tonnes) (2)	Consommation (milliers de tonnes) (2)	Stocks à fin décembre (milliers de tonnes)	OUVRIERS (milliers)		
						nombre total	du fond (y compris ceux à veine)	à veine
1913	22.841	10.763	7.009	26.046	955	146	105	25
1922 (1)	21.208	8.297	4.533	25.639	265	152	107	21
1923	22.917	9.318	3.717	28.276	507	159	109	23
1924	23.360	12.672	3.864	31.545	1.129	171	118	24
1925	23.097	12.012	4.208	30.492	1.558	160	108	22
1926	25.260	11.194	5.508	32.315	169	159	109	22
1927	27.551	13.379	4.755	34.484	1.847	174	112	24
1928	27.578	12.557	5.827	34.989	1.088	163	114	22
1929	26.928	16.207	5.476	38.425	322	153	106	20
1930	27.406	14.496	5.644	34.094	2.485	155	109	20
1931	27.035	12.544	7.436	31.085	3.543	152	107	20
1932	21.414	9.445	5.274	25.585	2.045	130	90	18

(1) A partir de mai 1922, y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Houille, coke et agglomérés, ces deux derniers étant comptés pour leur équivalent en houille crue.

Ainsi qu'on peut le voir, la consommation de houille fléchit de 38.425.000 tonnes en 1929 à 25.585.000 tonnes en 1932, soit de 34 p. c. environ, fléchissement correspondant approximativement au ralentissement général de l'industrie. La production, elle, avait atteint son maximum en 1928 : 27.578.000 tonnes; elle s'est maintenue jusqu'en 1931, pour fléchir sensiblement en 1932, tombant, en un an, de 27.035.000 tonnes à 21.414.000 tonnes. Le fléchissement de 1931 à 1932 atteint ainsi 20,8 p. c., et par rapport au maximum accusé en 1928, la production de 1932 est en diminution de 22,8 p. c. Les exportations se sont fort bien maintenues, par rapport à la moyenne des années 1926-1930, mais, comparées au total élevé atteint en 1931 (7.436.000 tonnes), elles marquent en 1932 (5.274.000 tonnes) une chute de 29,1 p. c.

Mais ce n'est pas tant la chute de l'exportation qui préoccupe les charbonniers que le mouvement des importations. Leur thèse est que l'exploitation dans les charbonnages belges est particulièrement difficile, par suite de conditions géologiques spéciales. La production belge est normalement inférieure à la consommation: par conséquent, l'industrie indigène du charbon doit être à même de travailler constamment à plein rendement, les fluctuations de la consommation déterminant le volume des importations destinées à servir de volant. Le faible écart entre le coût de revient des charbonnages du pays et le prix de vente de la houille sur le marché international, rend le prix des charbons belges assez inélastique, et la résistance à la concurrence étrangère en est d'autant plus difficile. Enfin, l'épuisement relatif du bassin du Sud affaiblit la capacité de résistance de l'industrie et une concurrence étrangère se prolongeant mettrait certainement hors de combat des compagnies dont les réserves de combustible ne sont cependant pas entièrement consommées. Employant l'effectif ouvrier le plus élevé de toutes les industries du pays, devant rémunérer des capitaux très importants, les charbonnages doivent être préservés d'une concurrence qui, amenant leur destruction, mettrait le pays à la merci des producteurs étrangers. Telle est la thèse, à la fois, des patrons et des syndicats ouvriers.

Comme on le voit, c'est, appliquée à une situation qui se trouve être réellement difficile, une argumentation protectionniste classique.

Ce raisonnement pourrait être employé par toutes les industries, car, en Belgique, aucune d'entre elles, sauf celles qui ont un monopole pour le marché intérieur (gaz, électricité, tramways), ne produits dans des conditions favorables, et en fait, si la thèse de l'industrie charbonnière était adoptée, on aboutirait à maintenir en vie des exploitations ayant perdu toute rentabilité normale. Or, précisément, quelles que soient les difficultés de la période de transition, c'est dans la concentration de la production dans les exploitations rentables qu'il faut chercher une solution à la crise charbonnière, bien antérieure à la dépression mondiale.

D'ailleurs, c'est là un résultat déjà en partie acquis,

comme on le montrera tout à l'heure. Mais l'industrie charbonnière a, cependant été protégée en 1932, comme elle l'avait été en 1931 et comme elle l'est encore aujourd'hui.

Du point de vue immédiat, l'industrie du charbon avait certains arguments à faire valoir, du fait que la France a contingenté les importations de charbons belges et que l'Allemagne a organisé son industrie houillère sur la base d'un marché intérieur protégé et fournissant une ristourne importante aux exportateurs.

L'accord commercial existant entre la Belgique et l'Allemagne place le premier pays dans l'impossibilité d'imposer, sans le consentement du second, la moindre restriction à l'entrée des charbons, tandis que l'Allemagne conserve le droit de fermer ses frontières aux combustibles belges (1).

En 1931, lorsque les charbonnages belges eurent décidé le gouvernement à entraver l'importation des charbons étrangers — et particulièrement allemands — des négociations durent être entreprises avec l'Allemagne, qui fixa comme condition à la restriction de ses ventes en Belgique, une réduction correspondante de la production indigène. Forte des stipulations de l'accord commercial, l'industrie allemande, très cartellisée, n'entendait pas accepter une réduction de ses ventes sans que les charbonnages belges ne fussent, eux aussi, atteints par la crise. En août 1931, fut signé un accord qui fixait les tonnages à importer et à produire.

« L'Allemagne, et par suite les autres nations, pouvaient introduire chez nous 72 p. c. des quantités de charbons et agglomérés qu'elles y avaient importées pendant l'année 1930. Un supplément de tonnage leur était en outre accordé pour la partie de leurs importations s'effectuant par eau, à la condition que celles-ci s'opéreraient pour plus de 70 p. c. au moyen de bateaux belges. Aucune restriction n'était mise à l'importation des coques et des autres combustibles, qui restait libre.

» L'accord imposait d'autre part aux charbonnages belges de réduire de 2.500.000 tonnes par an leur production normale, estimée à 27.400.000 tonnes. »

Les charbonnages belges se déclarant non satisfaits par cet accord, qui d'ailleurs rencontra au début des difficultés de mise au point, une seconde convention fut établie le 21 janvier 1932. Elle ramenait les importations à 70 p. c. de celles du premier semestre de 1931, qui fut désormais pris comme période de référence. Ce taux s'élevait à 73 p. c. avec le supplément de batellerie. Aucune restriction nouvelle ne fut apportée à la production indigène.

Le 20 avril, un troisième accord fut signé: il ramena à 55,7 p. c. de celles du premier semestre de 1931 (60,7 p. c. avec le supplément de batellerie), les importations autorisées. Les industriels durent s'engager à réduire leur production annuelle d'un nouveau tonnage de 1.440.000 tonnes. Entretemps, survint la grève dont nous devons encore entretenir nos lecteurs et qui

(1) CHARLES DEMPURE : *Op. cit.*

influença les négociations belgo-allemandes; le taux de réduction des importations fut fixé à 50,5 p. c. pour les mois d'octobre et de novembre. Mais, par la suite, il fut rétabli à 55,7 p. c. avec effet rétrospectif au 1^{er} octobre. Pour les mois de décembre et de janvier, le taux, y compris le supplément de batellerie, fut fixé à 69,6 p. c.

Comme on peut le voir, la protection dont a joui l'industrie charbonnière belge a été faible: elle n'a guère agi sur les prix, ni sur les stocks; elle ne semble pas avoir sérieusement entravé la rationalisation de l'industrie. Il était désirable qu'il en fût ainsi, car si les circonstances amènent un gouvernement à protéger une industrie, si peu opportune soit au bout du compte cette protection, il serait inadmissible que cette protection permit à la production, aux salaires, aux prix et à la rentabilité de suivre des courbes ascendantes, de sens contraire aux courbes générales de la conjoncture.

Il en est d'autant plus ainsi, que le régime du contingentement est mauvais en lui-même; il doit être temporaire et disparaître dès que les mesures spéciales prévalant dans les pays voisins auront été supprimées, et même avant.

La réduction de production imposée par l'accord belgo-allemand avant de l'être par les faits, il importe de ne pas l'oublier, a créé pour la main-d'œuvre une situation difficile qui est à la base, à la fois, des tendances protectionnistes, des projets de nationalisation des syndicats et de la grève des mois de juillet-septembre.

Nous ne pouvons songer à retracer ici l'histoire de ce conflit qui, par moments, fut violent et paralysa plusieurs jours l'industrie du bassin du Centre tout entière. Mais l'exposé de la genèse de la grève trouvera ici sa place. Pour ceci encore, nous suivrons le clair exposé de M. Demeure: d'après le contrat collectif du 28 juillet 1920, modifié par celui du 27 octobre 1926, les salaires des ouvriers mineurs varient par tranche de 5 p. c. dans un sens ou dans l'autre, suivant les fluctuations — qui doivent être également de 5 p. c. au minimum d'un index constitué pour 75 p. c. par l'index du coût de la vie, et pour 25 p. c. par le prix du charbon type C (charbon livré aux chemins de fer).

Ce salaire contractuel est en outre majoré, en période de prospérité, d'augmentations extra-conventionnelles qui constituent ce qu'on nomme le « glissement », et qui, lors du dernier « boom » charbonnier, atteignirent un total de 15 p. c. environ à la fin de 1929.

Lorsque vint la crise, les charbonnages durent se borner, au début, à reprendre une partie de ce glissement. Le 6 juillet 1930, ils reprirent les 6 p. c. d'augmentation extra-conventionnelle qu'ils avaient accordés le 4 août 1929 et de même, le 5 octobre 1930, ils reprirent les 4 p. c. de glissement accordés le 20 octobre 1929. Mais ils ne révisèrent le salaire contractuel que le 1^{er} janvier 1931. Jusqu'au 11 juin 1931, les diminutions contractuelles, au nombre de cinq, atteignirent donc 25 p. c., à quoi il faut ajouter les 10 p. c. de glissement, pour se rendre compte des répercussions de ces baisses sur la population minière.

Celles-ci, suivant de très près les mouvements de l'index, n'auraient guère entravé le pouvoir d'achat réel si le chômage n'était venu le réduire considérablement. C'est ce que met en évidence la lettre du 6 août 1932 de l'Association houillère du Couchant de Mons. Reconnaisant « la gêne très réelle qui règne dans certains milieux ouvriers », elle établit « qu'elle est due au fait que l'ouvrier mineur ne peut travailler que cinq, quatre et même trois jours par semaine, et perd ainsi le sixième, le tiers ou même la moitié de son salaire ».

Après la dernière réduction conventionnelle de 5 p. c. en date du 19 juin 1932, les salaires journaliers moyens, dans l'ensemble des mines du royaume, s'établissaient à 43,34 francs par ouvrier à veine, 38,32 francs par ouvrier de fond (toutes catégories) et 35,37 francs par ouvrier des charbonnages.

Il restait, d'autre part, depuis fin 1930, 5 à 8 p. c. de glissement non-conventionnel qui n'avaient pu être repris dans le bassin du Borinage, où le chômage partiel était spécialement intense et où, on le sait, la situation de certains charbonnages était particulièrement précaire. Les charbonnages annoncèrent leur volonté de supprimer ce « glissement ». Le 30 mai 1932, des grèves partielles éclatèrent; le 6 juillet, la cessation du travail était complète dans le Borinage. Le Centre, le Pays de Charleroi, puis celui de Liège furent gagnés par le mouvement. Le travail ne fut repris que le 8 septembre. Les patrons s'engagèrent à réviser les salaires inférieurs, à stabiliser ceux de tous les ouvriers jusqu'au 31 janvier 1933. Les relations industrielles demeurent assez tendues et des grèves locales éclatent assez facilement; de 1931 à 1932, le nombre des ouvriers est tombé de 152.000 à 130.000. Le tableau VI indique quel est le mouvement du chômage dans cette industrie dont moins de la moitié des ouvriers sont assurés.

TABEAU VI.

Le chômage dans les industries minières.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	OUVRIERS OCCUPÉS (fond et surface)	NOMBRES D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
			Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
			Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.	162.840	109.853	1.822	15.570	16,4	142	
1922.	152.838	90.475	783	4.028	5,5	57	
1923.	160.003	84.167	5	358	0,4	4	
1924.	172.285	78.312	101	955	1,3	12	
1925.	160.383	70.703	111	4.086	5,8	88	
1926.	180.197	70.234	106	1.169	0,2	1,7	
1927.	176.544	74.879	46	2.543	0,1	3,5	
1928.	161.401	68.692	134	1.837	0,2	2,5	
1929.	151.263	65.086	26	155	—	0,2	
1930.	155.109	67.273	106	755	0,3	1,2	
1931.	152.054	63.363	898	5.313	1,4	8,5	
1932.	130.143	88.081	3.852	20.061	5,4	29,8	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	88	21	3	36	582
II.....	80	40	4	37	606
III.....	31	12	7	59	682
IV.....	23	11	17	44	827
V.....	21	2	18	61	800
VI.....	13	1	12	93	912
VII.....	8	1	5	249	562
VIII.....	7	1	30	206	469
IX.....	4	3	6	268	556
X.....	4	7	21	404	465
XI.....	5	2	56	340	411
XII.....	22	4	54	513	395
I - XII.....	25	9	19	193	606

La grève a permis l'écoulement d'une partie des stocks. D'un maximum de 4.062.640 tonnes en juin 1932, ils ont fléchi à 1.990.920 tonnes en novembre de la même année. Mais la stagnation nouvelle de la conjoncture au début de 1933 a arrêté ce mouvement et ils ont repris leur marche ascendante. Pendant la période où elle a pu réduire ses stocks, l'industrie a assaini sa situation financière, en allégeant ses dettes envers les banques. On sait que, dans nombre de houillères, les stocks étaient financés par les grandes banques et que celles-ci, selon des calculs dignes de foi, avaient dû avancer la majeure partie des 600 millions représentant le coût de production des stocks. La diminution de ces derniers a permis aux charbonnages de prolonger leur résistance.

* * *

Au cours de l'année 1932, la concentration s'est poursuivie, principalement dans le Borinage. Le nombre des sociétés exploitantes, des puits en activité et des tailles a diminué, des fusions ont eu lieu, des assainissements ont été effectués. Le tableau VII donne l'aspect financier de cette évolution.

TABEAU VII.

Rentabilité des charbonnages belges.

ANNÉES	Dividende distribué	Perte ou bénéfice total	Réductions de capital (1)	Liquidations	Fusions
1928.....	108.639	192.822	—	49.102	
1929.....	110.405	162.489	—	136.000	
1930.....	194.113	346.102	—	23.317	
1931.....	102.612	117.717	—	59.400	18.160
1932.....	58.619	6.120	900	8.137	23.100

(1) Relevées depuis 1931 seulement

Le nombre des sociétés exploitantes est tombé de 80 à 77 de 1930 à 1931; celui des sièges d'extraction en activité de 233 à 227.

Atteignant les charbonnages producteurs de houille grasse, la crise a été particulièrement dure au Borinage, nous l'avons dit : dans ce bassin, en effet, les installations sont très anciennes, les gisements sont

fortement entamés. Les charbonnages du Levant du Flénu et ceux de la Société des Produits du Flénu, appartenant au groupe de la Société Générale, ont fusionné. Ils constituent actuellement la société la plus importante du Borinage. On y envisage l'arrêt de certains sièges. On a suspendu complètement l'activité de la division des ateliers des Produits (matériel pour mines: compresseurs, ventilateurs, machine d'extraction, etc.) dont le matériel a été apporté aux Ateliers Detombay, à Marcinelle. Il y a deux ans, les deux sociétés aujourd'hui fusionnées avaient dix sièges en exploitation; elles en ont six aujourd'hui.

La société d'Hensies-Pommerœul a arrêté provisoirement les travaux d'un siège; la Société Civile des Mines de Houille du Grand Hornu n'a plus qu'un siège en activité au lieu de sept. Les Charbonnages Belges n'ont plus que cinq sièges qui travaillent au lieu de neuf, les « Chevalières et Grande Machine à Feu de Dour » n'exploitent plus que trois puits au lieu de cinq, celui de Bernissart n'a plus qu'un siège, où, en février dernier, on a atteint la production-record pour la Belgique par atelier d'abatage: 900 tonnes en huit heures, contre une moyenne de 50 à 60 tonnes pour le Borinage.

La société du Fief de Lambrechies a arrêté son exploitation. Dans le bassin de Liège, on signale la mise en liquidation des charbonnages de l'Arbre St-Michel, à Mons-lez-Liège. La concentration des entreprises et des sièges n'a pas eu, cette année, d'influence sur les statistiques de la production moyenne, l'extraction globale ayant dû être assez fortement réduite. Elle ne se fera sentir qu'en période normale.

Selon M. Demeure, qui a étudié cette question avec une compétence toute spéciale (1), la concentration des chantiers et des tailles a fait au contraire des progrès très sensibles et très visibles. La production des tailles a augmenté tout particulièrement dans le bassin de la Campine.

Avant d'abandonner la question de la concentration, disons quelques mots du cartel des charbons. On sait qu'en fait, en dehors de quelques dissidents, il existe deux organisations travaillant, théoriquement, en liaison: le Comptoir des Ventes des Charbons industriels et le Comptoir des Charbonnages liégeois.

Les avis sur l'efficacité du Comptoir des charbons industriels sont fort partagés, et certains charbonnages seraient décidés à ne pas renouveler l'entente, qui vient à échéance en 1934.

Le syndicat de vente des charbonnages liégeois serait plus souple et plus efficace. Les stocks des charbonnages dissidents seraient plus faibles que ceux des entreprises affiliées. Les négociants mettraient le comptoir en concurrence avec les charbonnages étrangers, avec ceux du bassin de Liège, avec les dissidents de Charleroi. Suivant les baisses et n'en prenant pas l'initiative, le comptoir en laisserait le bénéfice aux dissidents.

(1) CHARLES DEMEURS: *Op. cit.*, pp. 167 et 168.

Les périodes comme celles que nous traversons sont évidemment fort dangereuses pour les cartels, « ces enfants de la misère », comme dit un auteur allemand. Les critiques que nous avons reprises ci-dessus, sans les faire nôtres, sont probablement étayées par un fonds de vérité, mais elles ne donnent qu'un aspect de la question. Car si le comptoir suit la baisse, peut-il l'enrayer en supprimant toute concurrence entre ses membres ? Et en somme, le but du cartel n'est pas tant d'empêcher un *outsider* de profiter de la situation que de modérer la concurrence et, par conséquent, la baisse. Sans que nous nous prononcions ici en faveur des cartels, l'observation impartiale nous amène à considérer que les intéressés ne doivent pas comparer certaines inégalités actuelles de situation, mais ce que cette dernière eût été sans le cartel.

Avant de passer à un examen sommaire de la situation de l'industrie du coke, nous voudrions revenir quelque peu sur la situation financière des charbonnages belges.

TABLEAU VIII.

Les investissements dans l'industrie belge du charbon.
(En millions de francs.)

Source : *Annales des Mines et Statistiques Banque Nationale.*

ANNÉES	Frais de premier établissement	Capitaux frais investis (1)	Résultats de l'exploitation	Solde bénéficiaire	Dividende distribué
1927	258	104	+ 116	416	178
1928	276	156	- 152	193	108
1929	330	304	+ 154	162	110
1930	382	168	- 100	346	194
1931	322	323	- 383	118	103
1932	—	25	—	6	58

(1) Constitutions plus augmentations de capital plus émissions d'obligations moins les apports (montants nominaux).

Dans le tableau VIII, on peut comparer les frais de premier établissement (colonne 2) tels qu'ils sont établis par l'Administration des Mines, et les capitaux frais investis dans l'industrie. On voit que de 1927 à 1931, l'industrie a recouru pour une part à l'auto-financement, mais qu'en 1931, les investissements nou-

TABLEAU IX.

Les fours à coke et les fabriques d'agglomérés en Belgique.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	FOURS A COKE						FABRIQUES D'AGGLOMÉRÉS		
	NOMBRE D'USINES EN ACTIVITÉ	NOMBRE MOYEN DE FOURS EN ORDRE DE MARCHÉ	PRODUCTION PENDANT L'ANNÉE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE	PRODUCTION ANNUELLE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE PENDANT L'ANNÉE	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE
				Consommation totale (milliers de tonnes)	P. c. de la consommation de houille étrangère dans la consommation totale				
1927	46	3.128	5.697	7.843	52,9	6.081	1.687	1.538	1.462
1928	44	3.096	6.112	8.383	49,6	5.919	1.961	1.782	1.172
1929	44	3.057	5.952	8.232	52,5	6.319	2.018	1.832	1.157
1930	46	2.883	5.361	7.404	52,0	5.972	1.875	1.702	1.104
1931	40	2.770	4.931	6.810	44,6	4.943	1.850	1.682	1.078
1932			4.476	6.179	36,4	3.929	1.321	1.202	796

veaux et les frais de premier établissement sont identiques.

Si l'on compare les « résultats de l'exploitation » (colonne 4) dressés par l'Administration des Mines et les données extraites de nos statistiques sur les rendements (colonnes 5 et 6), on constate combien les premiers sont déroutants: appliquant à la production passée des capitaux destinés à la préparation de la production future, ils donnent de la situation financière des charbonnages un aspect trompeur. Lorsque les quelque quatre-vingts sociétés belges enregistrent, par exemple, un profit de 193 millions et distribuent un dividende de 108 millions, le résultat de l'exploitation laisse apparaître une perte de 152 millions. Cette façon de procéder est tout à fait déroutante.

La rentabilité du capital nominal investi dans les charbonnages belges a fortement diminué en 1932, comme l'attestent les chiffres ci-après.

Rendement du capital nominal investi dans les charbonnages belges.

1927	19,76 %
1928	11,33 %
1929	10,33 %
1930	14,61 %
1931	6,19 %
1932	3,19 %

Le capital actuellement investi dans les charbonnages s'élevait au 31 décembre 1932 à 2.514 millions, comprenant une dette obligataire de 692 millions, entraînant le paiement d'un intérêt annuel de 37 millions.

Si nous nous référons à notre index de la bourse, nous constatons que, de janvier 1932 à janvier 1933, l'indice de la rubrique « charbonnages » est passé de 69 à 67, avec un maximum de 69 en janvier et un minimum de 51 en juillet.

* * *

Liée en ordre principal à l'activité de la sidérurgie, l'industrie du coke a été plus affectée encore par la crise que celle du charbon, comme le prouvent les tableaux IX et X. Ici, le chômage ouvrier est prononcé.

TABLEAU X.

Importations et exportations de coke.

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES OU EXPORTÉES (milliers de tonnes)					VALEURS TOTALES (millions de francs)
	Alle- magne	Pays- Bas	France	Divers	Total	
<i>Importations :</i>						
1927	2.375	518	31	—	2.924	572
1928	2.423	334	21	—	2.778	524
1929	2.796	590	19	1	3.406	598
1930	2.303	612	—	32	2.947	520
1931	1.476	632	—	46	2.154	340
1932	1.329	602	—	12	1.943	254
<i>Exportations :</i>						
1927	11	7	828	32	878	158
1928	7	17	766	19	809	135
1929	—	12	673	53	738	132
1930	—	—	670	123	793	148
1931	—	—	475	(1) 388	863	130
1932	—	—	325	(2) 655	980	117

(1) Dont 209.000 tonnes vers la Suède.

(2) » 215.000 » » » » »

Une société belge qui avait installé en Zélande des batteries de fours à coke est entrée en liquidation.

Mais sous les manifestations de la crise, on retrouve celles de la réorganisation de l'industrie, entreprise en période d'essor par les charbonnages et les grandes banques en vue de concentrer la fabrication du coke et de fournir le gaz à longue distance.

Aussi, la plupart des batteries à coke du Borinage sont-elles arrêtées successivement à mesure que la production se développe aux usines de Tertre de la Carbonisation Centrale. La capacité de production de ces usines est de l'ordre de 3.000 tonnes de coke par jour. Mais, par suite de la crise, deux batteries seulement sont à feu sur les quatre qui sont installées. La compagnie jumelle de la Carbonisation Centrale, la société Carbo-chimique, a mis en activité, en mars 1932, une de ses trois unités destinées à la fabrication de l'azote synthétique. Les conventions avec le cartel européen de l'azote ont empêché la mise en activité des autres unités. Le gaz produit par la Carbonisation Centrale est débarrassé de son goudron, de ses huiles, de son ammoniac et de l'hydrogène. Il est ensuite livré à des usines à gaz des environs et à la société Distrigaz, qui le transmet, sous pression, à Bruxelles et à Anvers. Ainsi s'achève la coordination de la production houillère, de l'industrie chimique et de la vente du gaz.

Les importations et exportations de houille crue, coke et agglomérés de 1927 à 1932 sont recensées au tableau XI.

TABLEAU XI.

Importations et exportations de houille crue, coke et agglomérés.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)									VALEURS (millions de francs)			
	HOUILLE CRUE						Coke	Agglo- mérés de houille	Ensem- ble (1)	Houille crue	Coke	Agglo- mérés de houille	Total
	Alle- magne	Grande Bre- tagne	Pays- Bas	France	Divers	Total							
<i>Importations :</i>													
1927	4.675	1.773	1.752	1.001	85	9.286	2.924	71	13.379	1.479	572	13	2.064
1928	3.234	1.903	2.148	1.292	347	8.924	2.778	98	12.657	1.236	524	16	1.776
1929	4.233	3.033	2.113	1.734	272	11.385	3.406	184	16.207	1.688	598	31	2.317
1930	4.361	2.776	1.831	1.146	200	10.314	2.947	180	14.496	1.648	520	32	2.200
1931	4.406	1.859	1.990	889	384	9.528	2.154	244	12.644	1.300	340	38	1.678
1932	3.322	1.353	1.242	—	819	6.736	1.943	203	9.445	804	254	26	1.084
<i>Exportations :</i>													
1927	16	8	291	2.301	353	2.968	878	635	4.755	581	158	119	858
1928	9	12	340	3.354	498	4.213	809	846	5.827	706	135	137	978
1929	—	—	271	2.997	422	3.790	738	737	5.476	757	132	131	1.020
1930	—	—	289	3.120	553	3.962	793	712	5.644	801	148	129	1.078
1931	—	—	451	3.959	1.058	5.468	863	940	7.436	925	130	142	1.197
1932	—	—	—	2.732	759	3.491	980	566	5.274	605	117	81	803

(1) Le coke et les agglomérés de houille sont comptés pour leur équivalent en houille crue, sur les bases suivantes :

1 tonne de coke = 1,3 tonne de houille,

1 tonne d'agglomérés = 0,9 » » »

POSITIONS TARIFAIRES : Houille crue, y compris l'antracite : 185 a.
Coke : 185 b.
Agglomérés de houille : 185 c.

II. — L'ÉLECTRICITÉ

La production et la distribution du courant électrique sont parmi les industries pour lesquelles les données statistiques font encore trop souvent défaut en Belgique, bien qu'il s'agisse d'entreprises assez concentrées, groupées en unions puissantes et soumises à une législation minutieuse et uniforme.

Il en est aujourd'hui de l'industrie électrique comme de l'industrie charbonnière : productrices toutes deux de force motrice, leur situation statistique est un indice précieux de la situation générale des

diverses industries consommatrices. Comme on le verra plus loin, l'électrification de la Belgique est actuellement achevée dans ses grandes lignes : par conséquent, la production de courant est de plus en plus influencée par la situation des différentes industries et il serait de la plus haute utilité de posséder un indice de la consommation d'électricité, tel par exemple, celui qu'a publié « The Economist ». Le tableau I donne la situation de l'électrification de la Belgique en 1930 et 1932.

TABLEAU I.

Situation de l'électrification de la Belgique, en 1930 et en 1932.

Source: *Union des Exploitations électriques de Belgique.*

ANNÉES	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS PAR			NOMBRE DE COMMUNES DESSERVIES PAR		
	Distributeurs	Régies et centrales industrielles	Non desservis	Distributeurs	Régies et centrales industrielles	Non desservies
1930.....	5.686.212	1.963.976	345.370	1.693	593	390
1932.....	6.003.000	2.066.000	60.000	1.983	591	93

On constate que 93 communes seulement sur 2.667 ne sont pas électrifiées aujourd'hui, ce qui ne signifie évidemment pas que tous les chefs de famille des localités raccordées sont abonnés. Nombreuses sont encore les villes de provinces où l'usage de l'électricité mise à la disposition des habitants est encore restreint. Dans la capitale elle-même, l'éclairage public au gaz persiste à côté de l'éclairage électrique et d'importants faubourgs éclairent encore leurs rues au gaz exclusivement. Dans les artères secondaires, un nombre non négligeable de maisons particulières et de magasins recourent, eux aussi, au même mode d'éclairage.

Pour apprécier cette situation, il faut évidemment tenir compte de nombreuses contingences et notamment des contrats en cours, du coût de l'installation intérieure d'électricité à supporter par l'abonné, des capitaux élevés investis dans les installations du gaz, etc.

La puissance installée (voir tableau II) a atteint en 1931, 2.004.000 kw. avec une production annuelle de 4.370 millions de kwh. Le mouvement de la puissance installée, de 1929 à 1931, montre les efforts accomplis à la veille de la crise, alors que les capitaux étaient abondants.

TABLEAU II.

Puissance installée et production d'électricité en Belgique.

Source : *Union des Exploitations électriques en Belgique.*

ANNÉES	CENTRALES DISTRIBUTRICES		CENTRALES RÉGIES		CENTRALES INDUSTRIELLES		TOTAL	
	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)
1914.....	114	140	14	28	434	1.302	562	1.570
1923.....	250	466	45	82	462	1.112	757	1.651
1925.....	420	790	47	101	560	1.382	1.027	2.274
1927.....	600	1.140	74	128	645	1.975	1.319	3.243
1929.....	680	1.615	121	185	675	2.243	1.476	4.043
1931.....	1.093	1.888	161	202	750	2.280	2.004	4.370

On constate que, avec une puissance installée de 750,000 kw., la production annuelle des centrales industrielles a été de 2.280 millions de kwh. pour 1931, alors que les centrales distributrices, avec 1.093.000 kw. installés, fournissent 1.888 millions de kwh. pour la même année.

L'examen de ces statistiques, défectueuses puisque les chiffres n'en sont fournis que tous les deux ans, montre que les deux groupes principaux ont parallèlement augmenté leur puissance installée, mais que les centrales industrielles ont presque constamment gardé l'avantage en ce qui concerne l'utilisation effective de cette puissance.

Le coefficient d'utilisation en 1931 s'établit comme suit :

Centrales distributrices :	$\frac{1.888.000.000}{1.093.000} = 1.727,35$
Centrales des régies :	$\frac{202.000.000}{161.000} = 1.254,66$
Centrales industrielles :	$\frac{2.280.000.000}{750.000} = 3.040,-$
Total	$\frac{4.370.000.000}{2.004.000} = 2.180,64$

Comme nous l'avons dit plus haut, la connaissance exacte de la consommation d'électricité par les différentes industries serait fort utile. Répétons aussi que

nous sommes mal renseignés à cet égard : nous ne possédons à ce sujet que des statistiques incomplètes de l'administration des mines et de l'Union des exploitations électriques en Belgique, et les données si importantes des Centrales industrielles font défaut, alors que ces dernières entreprises sont étroitement groupées.

TABLEAU III.

La consommation d'énergie électrique dans les industries métallurgiques.
(Milliers de kwh.)

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Acéries	Laminoirs	Fonderies de zinc	Laminoirs à zinc
1927	83.230	309.220	6.330	1.270
1928	92.250	363.870	9.720	1.355
1929	100.470	368.570	6.990	1.460
1930	122.090	400.570	8.140	1.610
1931	78.650	336.260	7.070	1.650

Le tableau III nous renseigne sur la consommation d'électricité par les industries métallurgiques jusqu'en 1931 seulement.

L'influence de la crise s'y fait nettement sentir, particulièrement dans les aciéries, où la consommation tombe de 122 millions de kwh. à 78 millions de kwh. de 1930 à 1931.

TABLEAU IV.

Production et distribution de l'énergie électrique en Belgique.
(Sociétés affiliées à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique.)
A. — Production et répartition de l'énergie électrique.

ANNÉES	PUISSANCE INSTALLÉE (milliers de k. v. a.)	ENERGIE (millions de kwh.)			RÉPARTITION EN % DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE VENDUE					
		Livrée aux réseaux par les centrales	Achetée à des producteurs ne faisant pas partie de l'U.E.E.B.	Reçue par les réseaux	Force motrice haute tension	Force motrice basse tension	Traction	Distributions par des semi-régies ou associations de communes	Eclairage privé et usages domestiques	Eclairage public
1928.....	742	1.219	66	1.315	72,0	7,0	5,7	5,3	9,4	0,6
1929.....	850	1.517	57	1.574	70,0	7,6	6,7	5,8	9,0	0,9
1930.....	1.155	1.630	92	1.772	70,4	5,8	7,6	6,7	8,8	0,7
1931.....	1.285	1.714	90	1.804	68,2	5,8	7,8	7,7	9,8	0,7
1932.....	1.355	1.585	101	1.696	60,1	5,2	9,1	15,4	7,4	0,7

B. — Importance de la distribution de l'énergie électrique.

ANNÉES	COMMUNES EXPLOITÉES		NOMBRE D'ABONNÉS		LONGUEUR DES LIGNES (kilomètres)			
	Nombre	Population (en milliers)	d'éclairage	haute tension	haute tension		basse tension	
					aériennes	souterraines	aériennes	souterraines
1928	1.625	5.621	724.000	2.350	3.870	5.340	14.720	1.800
1929	1.745	5.729	900.000	2.650	4.100	6.200	17.000	1.830
1930	1.813	5.787	971.000	2.700	4.920	6.500	19.160	2.180
1931	1.910	5.930	1.100.000	2.830	5.490	7.000	21.600	2.310
1932	1.925	5.750 (1)	1.125.000	2.900	5.680	7.640	23.125	2.600

(1) La diminution provient du fait que depuis 1932, la ville d'Anvers exploite en régie.

Le tableau IV marque la diminution de consommation d'énergie électrique dans les réseaux de l'Union : elle tombe de 1.804 millions de kwh. à 1.696 millions de kwh., bien que la puissance installée ait augmenté. La part de la force motrice à haute tension tombe de 68,2 p. c. à 60,1 p. c. Elle avait atteint un maximum de 72 p. c. en 1928, portant évidemment sur un volume moindre de courant.

La deuxième partie du tableau IV montre le développement des lignes de distribution. Le réseau, aérien ou souterrain, à haute ou basse tension, a augmenté de 3.145 km. de 1931 à 1932, augmentation déjà considérable, moindre, cependant, que celle enregistrée entre les années 1928, 1929 et 1930. On constatera que, malgré la crise, le nombre d'abonnés du réseau à haute tension (entreprises industrielles) continue à augmenter lentement.

Le capital investi dans les entreprises d'électricité s'élevait à 2.881 millions à fin 1932 (78 entreprises); 69 avaient réalisé un bénéfice de 322 millions, 9 étaient en perte (11.050.000 francs). Le solde bénéficiaire est donc de 311 millions, permettant la distribution d'un dividende de 281 millions, soit 9,84 p. c. du capital versé. La dette obligataire s'élevait à 856 millions, entraînant un service de 47.582.000 francs. Le rapport entre le capital-actions et la dette obligataire paraît assez élevé, mais comme il s'agit d'entreprises soustraites à la concurrence directe et soumises seulement à la concurrence approximative, que la fourniture du courant est en fait l'objet de contrats de longue durée, les entreprises d'électricité peuvent faire face plus facilement que d'autres à des charges fixes.

III. — LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

A. — LA SIDÉRURGIE.

Pendant l'année 1932, la production des hauts fourneaux belges a marqué une diminution assez sensible et la main-d'œuvre utilisée a été moins nombreuse, l'effectif employé étant égal à la moyenne des années 1924 et 1925.

Le nombre des hauts fourneaux à feu est tombé de

44 à 37 de 1931 à 1932, sur 55 unités en ordre de marche (voir tableau I).

Mais la production totale n'est tombée, pour la même période, que de 3.198.000 tonnes à 2.783.000 tonnes (voir tableau II). En effet, on a éteint un certain nombre de hauts fourneaux ayant une moindre capacité journalière de production et on a maintenu à feu les grosses unités, continuant la politique de concentration du travail poursuivie en 1931.

TABLEAU I.

Les Hauts Fourneaux.

Nombre de hauts fourneaux et capacité de production en 24 heures.

(Chiffres au 31 décembre de chaque année).

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES (31 décembre)	Nombre de hauts fourneaux ayant une capacité de production en 24 heures de :						Nombre total de hauts fourneaux	
	moins de 100 tonnes	100 à 149 tonnes	150 à 199 tonnes	200 à 249 tonnes	250 à 299 tonnes	300 tonnes et plus	en ordre de marche	en activité
1927.....	4	3	22	17	8	2	56	55
1928.....	4	3	22	17	8	2	56	56
1929.....	4	2	24	17	9	3	59	58
1930.....	4	2	21	17	9	2	55	44
1931.....	4	1	18	15	11	6	55	44
1932.....								37

TABLEAU II.

Production annuelle de fonte, et consommations diverses des hauts fourneaux.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail*.

ANNÉES	PRODUCTION DE FONTE (milliers de tonnes)					CONSOMMATIONS (milliers de tonnes)			Nombre moyen d'ouvriers occupés
	de moulage	pour acier Thomas	spéciale	d'affinage	Total de la production	Coke		Minerais de fer	
						belge	étranger		
1921.....	175	677	9	11	872	760	84	1.893	3.577
1922.....	194	1.372	45	2	1.613	1.252	376	3.638	4.479
1923.....	140	1.996	12	—	2.148	2.094	189	5.184	4.935
1924.....	149	2.671	21	3	2.844	2.361	653	7.212	5.322
1925.....	169	1.963	—	410	2.542	2.080	497	6.393	5.930
1926.....	181	3.150	38	—	3.369	3.055	435	8.664	6.152
1927.....	163	3.509	37	—	3.709	3.396	421	9.651	7.065
1928.....	158	3.681	38	—	3.857	3.839	184	10.162	7.104
1929.....	148	3.837	14	41	4.040	3.731	478	10.301	7.703
1930.....	184	3.064	24	93	3.365	2.946	420	9.019	7.144
1931.....	133	3.045	20	—	3.198	2.840	269	7.730	5.694
1932.....					2.783				

Le tableau III donne la répartition des hauts fourneaux par bassins et leur production journalière d'acier.

TABLEAU III.

Production, par 24 heures et par région, de fonte pour acier.
(Moyennes mensuelles.)

ANNÉES	HAINAUT ET BRABANT		LIÈGE		TOTAL	
	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes
1927 ...	26	5.683	25	4.458	51	10.141
1928 ...	27	6.025	25	4.272	52	10.373
1929 ...	28	6.270	25	4.688	53	10.958
1930 ...	23	5.639	21	4.055	44	9.694
1931 ...	23	5.312	23	3.871	46	9.183
1932 ...	16	4.883	20	3.502	36	8.385

Ces chiffres permettent de constater l'importance du bassin Hainaut-Brabant.

Ils font apparaître aussi que la production individuelle des ouvriers a augmenté et que l'effort fourni en 1932 a été plus grand que pendant les périodes de prospérité. Partout, il a été fait un grand pas dans la voie de la réduction des prix de revient, ce qui a permis de suivre les cours en baisse des marchés, non sans toutefois que, dans de nombreux cas, le prix de vente n'ait été inférieur au prix de revient.

Nous donnons l'indice des prix de gros des produits des industries métallurgiques. Techniquement, le mode d'établissement en est peu satisfaisant. Il est beaucoup trop général, confond les produits de l'industrie des métaux non ferreux et ceux de la sidérurgie. Or, on le sait, si les influences générales s'exercent dans le même sens sur les deux industries, il s'en faut cependant de beaucoup qu'elles aient une existence comparable. Nous devons faire la même critique aux indices du chômage dans les industries métallurgiques. Il serait désirable que ces deux statistiques fussent améliorées, en tenant davantage compte des faits économiques.

Mais le tableau IIIbis donnera une impression du mouvement des prix dans la sidérurgie.

TABLEAU IIIbis.

Mouvement des prix des demi-produits.
(1 £ = 175 francs.)

	Début janvier 1932	Fin juillet 1932	Fin décembre 1932	Fin février 1933
Blooms.....	2. 7.0	1.17.0	1.16.6	2. 1.0
Billetes.....	2.14.0	2. 3.0	2. 7.6	2. 2.0
Barres.....	2.14.0	2. 3.0	2. 7.6	2. 8.6
Poutrelles.....	2.13.0	2. 0.6	2. 2.6	2. 4.0
Tôles fortes.....	3. 6.0	2.12.0	2.17.0	3. 5.0

Si l'on tient compte qu'en 1929, les barres, par exemple, cotaient £ 6.4 et en 1914 £ 4.0.0, on conçoit aisément quelles sont les difficultés actuelles de la métallurgie lourde.

Certes, la comparaison avec les prix de 1914 est plus anecdotique que relevante: en effet, nul n'ignore que les conditions techniques et économiques de la production ont été profondément modifiées et qu'un prix qui eût été bas en 1914 peut être rémunérateur en 1932.

Pendant les sept premiers mois de 1932, les prix se sont abaissés, par suite du faible volume des commandes, par suite aussi de la perte de marchés virtuellement fermés par des mesures douanières. La concurrence très vive des producteurs libérés du contrôle du cartel de l'acier et cherchant à augmenter leur production en vue d'une participation plus grande dans l'entente en voie de reconstitution a également exercé une action déprimante.

Les mois de septembre, octobre et novembre, au contraire, ont marqué un revirement: la demande s'est réveillée et les prix des principaux produits se sont redressés. La fin de l'année a de nouveau marqué un fléchissement, mais le premier trimestre 1933 marque une amélioration certaine des prix et plusieurs usines ont vu se regarnir leurs carnets de commandes, dans une mesure modérée.

Pendant toute l'année, les difficultés d'exportation ont été considérables: troubles monétaires et, particulièrement, chute de la livre sterling; relèvement général des droits, surtout du droit anglais, porté de 10 à 33 p. c.; appauvrissement des marchés d'Amérique latine et d'Extrême-Orient. Le phénomène est tellement généralisé, affecte de façon si uniforme l'industrie belge, qu'il est superflu de rappeler des difficultés que chacun subit. Les fabrications spéciales et la qualité de la production permettent de se défendre mieux; c'est ainsi que, malgré la chute de la livre sterling et le droit de 33 p. c., les usines anglaises de transformation continuent à travailler certains produits belges. De même, le niveau très bas des frets océaniques autorise la livraison des aciers aux ports des Etats-Unis, même sur le Pacifique. Le contingentement français a diminué de 50 p. c. les livraisons des laminoirs belges, par rapport au second semestre 1931. Par contre, sur le marché belge, c'est la concurrence anglaise qui a été la plus vive, surtout en fontes de moulage, en tôles minces et galvanisées et en aciers spéciaux; l'Allemagne s'est, au contraire, désintéressée des marchés européens et a travaillé surtout pour les pouvoirs publics et pour l'U. R. S. S.

La France, qui, au début de 1932, s'était désintéressée du marché belge, y est graduellement revenue et a enlevé de fortes commandes de poutrelles.

Les indications qui précèdent laissent entrevoir qu'en 1932 la situation faite aux entreprises sidérurgiques a été difficile.

La plupart des sociétés ont passé leur dividende. Le nombre des sociétés sidérurgiques qui clôturent en perte est plus élevé que celui de celles qui peuvent faire apparaître un bénéfice, fortement réduit d'ailleurs.

En même temps on constate, dans plusieurs cas, une sérieuse diminution des réserves.

Nous prendrons, par exemple, les quatre grandes sociétés sidérurgiques du Hainaut. L'une d'entre elles, dont le bilan pour 1932, comme d'ailleurs l'exercice 1931, accuse une perte de plus de 8,5 millions, doit faire appel à ses réserves pour amortir la moins-value du stock, et le fonds de prévision de 8 millions disparaît. Depuis lors, la société a arrêté ses hauts fourneaux et n'a maintenu en activité que des divisions accessoires. Une deuxième a subi une perte industrielle de 16 millions. Elle épuise la presque totalité de ses fonds de prévision, s'élevant à 21 millions. Sa production a diminué de 55 p. c. Une troisième a réduit sa production de 50 p. c. Elle a fermé une division et a concentré la fabrication dans la seconde. La dépréciation du stock oblige la société à porter 25 millions d'amortissements à son compte de profits et pertes. Elle a absorbé les comptes de prévision et la réserve légale. Le bilan solde par une perte de 28 millions, qui, en réalité, s'élève à 75.400.000, si l'on tient compte de la disparition des réserves. La quatrième société s'en tire beaucoup mieux, grâce à son activité à cheval sur la frontière franco-belge: elle accuse un bénéfice de 9 millions, contre 19 millions l'année précédente. On pourrait multiplier les exemples, constater que telle société amortit son portefeuille de 13 millions, telle autre, de 10 millions.

On peut espérer que la reconstitution du cartel de l'acier va permettre à la sidérurgie belge de récupérer les forces perdues pendant deux années de concurrence très ardente.

La concentration des entreprises sidérurgiques par voie de fusion a été des plus restreinte en 1932. La situation des entreprises, les conditions générales du marché des capitaux, se prêtaient mal à des fusions. Cependant, on a continué à envisager la possibilité de fusionner les usines sidérurgiques déjà sous le contrôle d'une banque et de rationaliser la production.

La société d'Ougrée-Marihaye a incorporé dans son organisme de vente deux producteurs belges de feuillards: les Laminiers de Nimy et les Laminiers de Jemappes. La Clouterie et Tréfilerie des Flandres a absorbé la S. A. des Clouteries A. Otlet, à Fontaine-l'Évêque et la S. A. Tréfilerie Gantoise.

Le groupement des fabricants belges de bandages et d'essieux — ayant comme participants les sociétés John Cockerill, Ougrée-Marihaye, Angleur-Athus, Usines G. Boël, la Brugeoise et Nicaise et Delcuve — s'est transformé en société en nom collectif.

TABLEAU VI.

Laminiers belges, joints ou non à une aciérie.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Nombre d'établissements actifs	Nombre de trains de laminiers	Consommation de lingots d'acier (milliers de tonnes)	PRODUCTION			Nombre moyen d'ouvriers occupés
				Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	
1922.....	46	120	1.430	308	1.347	174	20.194
1923.....	47	135	1.956	395	1.770	183	20.694
1924.....	48	149	2.619	598	2.125	199	22.767
1925.....	45	154	2.309	529	1.815	101	23.955
1926.....	45	161	2.931	757	2.492	170	23.876
1927.....	45	172	3.428	860	2.670	172	24.314
1928.....	46	172	3.505	761	3.001	175	27.349
1929.....	44	179	3.770	787	3.115	153	26.101
1930.....	37	174	3.235	538	2.601	123	23.723
1931.....	42	170	3.066	717	2.349	111	22.527

La fabrication du fer est peu importante en Belgique depuis le développement énorme de l'usage de l'acier. A fin 1931, on comptait deux usines actives, occupant 113 ouvriers contre 237 en 1927, année où le maximum de production fut atteint dans l'espace du dernier lustre. Cette année-là (voir tableau IV), 22.000 tonnes de fer furent travaillées, contre 4.500 tonnes en 1931.

TABLEAU IV.

Les fabrications de fer puddlé.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Nombre d'usines actives	Nombre de fours à puddler	Production de fer ébauché (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers
1927.....	3	15	22	237
1928.....	3	14	15	202
1929.....	3	12	12	185
1930.....	3	12	10	159
1931.....	2	8	4,5	113

Les fabrications de fer sont intégrées dans des ensembles de production plus ou moins étendus et notamment dans des tôleries et laminiers. On compte en Belgique 42 laminiers, dont 18 joints à des aciéries et 24 autonomes (voir tableau V). Ils occupent de 20.000 à 26.000 ouvriers, selon les phases de la conjoncture.

TABLEAU V.

Les laminiers belges (1931)	Laminiers des aciéries	Laminiers autonomes
Nombre d'usines actives....	18	24
Ouvriers.....	14.508	8.229
Trains pour blooms et brames	12	8
Trains à profilés.....	47	21
Trains pour verges de tréfilerie	5	1
Trains à tôles.....	20	65

Les données statistiques relatives à 1932 font défaut, mais les indications recueillies d'autres sources indiquent que l'activité a été réduite par rapport à celle de 1931, qui marquait déjà une régression sur celle de 1930. Cependant, les statistiques indiquent que ce sont les laminiers qui, des diverses sections de la métallurgie, présentent la situation la moins défavorable (voir tableaux VI et VII), du point de vue du tonnage produit et du nombre d'ouvriers occupés.

TABLEAU VII.

Production des laminoirs belges.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Aciers demi- finis	Aciers finis	Fers finis	Ensem- ble	Aciers demi- finis	Aciers finis	Fers finis	Ensem- ble
	1927	860	2.670	172	3.702	646	2.621	160
1928	761	3.001	175	3.937	591	3.087	175	3.853
1929	787	3.115	153	4.055	650	3.363	166	4.188
1930	538	2.601	123	3.262	406	2.608	110	3.124
1931	747	2.224	61	3.032	415	1.792	44	2.251

Cependant, la concurrence est très vive et la chute des prix, aggravée par la situation de la monnaie anglaise, a occasionné des pertes. Une usine du bassin de Charleroi a arrêté le travail.

Les laminoirs à tôle ont eu à résister à la concurrence anglaise pour les tôles minces et galvanisées et à celle des usines allemandes pour les tôles fortes. On a pu constater un léger relèvement des prix en septembre; la fin de l'année a été moins bonne avec une nouvelle pointe légère dans les derniers jours de décembre.

On ne possède encore que des données statistiques incomplètes (voir tableau VIII) sur l'activité des aciéries en 1932.

TABLEAU VIII.

Les aciéries belges.

Production d'acier, consommation et nombre d'ouvriers occupés.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail*.

ANNÉES	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS	PRODUCTION		CONSOMMATION DE FONTE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS
		d'acier brut	Pièces moulées en première fusion	totale (milliers de tonnes)	% de consommation de fonte étrangère dans la consom- mation totale	
		(milliers de tonnes)				
1921	31	721	43	715	11,0	16.823
1922	32	1.531	34	1.525	10,0	7.464
1923	35	2.239	58	2.243	10,8	9.686
1924	33	2.804	71	2.732	8,3	10.434
1925	33	2.344	67	2.480	7,8	10.703
1926	34	3.289	85	3.316	5,3	10.679
1927	33	3.605	100	3.650	5,5	16.922
1928	33	3.821	114	3.858	6,0	11.759
1929	31	4.011	121	4.113	7,4	12.287
1930	34	3.269	85	3.400	7,7	11.458
1931	34	3.056	66	3.078	2,9	8.672
1932		2.758	51			

Mais ces données suffisent cependant à constater un ralentissement nouveau de l'activité, comme ce fut le cas depuis 1929, date à laquelle la production atteignit son maximum. La production d'acier brut en 1932 peut se comparer à celle de 1924, ce qui nous marque l'étendue de la régression.

Les fabriques de moulage d'acier ont donc perdu une partie notable de leur activité. Les affaires étant rares, la concurrence a joué dans le sens d'un abaissement sensible des prix de vente et les usines ont souvent clôturé en perte. Les commandes de matériel de chemin de fer pour le réseau belge ont, indirectement, amené du travail (voir rubrique *Construction métallique*). A la fin de l'année, les usines ont reçu des demandes de prix, ce qui a fait espérer une activité plus grande pour 1933.

Les tréfileries et clouteries ont maintenu pendant l'année 1932 une activité assez uniforme: la production effective a oscillé autour de 50 p. c. de la capacité.

On sait que cette industrie est fortement cartellisée, sous l'égide de l'Union des Tréfileries et Clouteries belges, affiliée elle-même à l'entente internationale (I.W.E.C.O.) qui a pour but la répartition des commandes reçues et la fixation des prix. L'organisme

international a été négocié et mis sur pied en 1931.

L'année 1932 constitue la première du fonctionnement du cartel international. Ce dernier a tout d'abord établi un niveau des prix rendant la fabrication bénéficiaire. Puis, sous l'influence de la concurrence américaine et japonaise, le cartel a dû consentir des baisses de prix entraînant des pertes. D'autre part, le marché anglais a subi, ici encore, l'influence de la dépréciation du sterling et d'un droit protecteur de 20 p. c.

Le marché intérieur belge n'absorbe que 17 p. c. de la production nationale.

L'entente internationale du fil-machine, organisme de réglementation des prix et de la production, contrôle la fabrication de la matière première alimentant les tréfileries.

L'entente du fil-machine a porté de 240.000 à 300.000 tonnes le tonnage-programme du premier trimestre de 1933, ce qui indique évidemment un relèvement d'activité. Au cours de l'année, les salaires ont été abaissés de 17 p. c.; le chômage a été variable et peu considérable. Une usine occupait en décembre 80 p. c. de son personnel, à raison de douze jours par quinzaine.

Pendant les premiers mois de 1932, les boulonneries belges ont travaillé à environ 70 p. c. de leur activité, maintenue par des commandes des chemins de fer. La fin de l'exercice a été plus active, grâce à des commandes de l'intérieur, et il a été possible de reprendre une partie du personnel précédemment licencié.

Dans les fonderies d'articles de chauffage et de tuyaux, l'activité a été inégale. Les articles employés dans le bâtiment et notamment dans les installations de chauffage central ont été l'objet d'une demande relativement satisfaisante. La reprise saisonnière a cependant été inférieure, en importance, à celle de 1931. La vente des tuyaux de faible épaisseur a été fort difficile et l'accumulation des stocks a déterminé l'arrêt de leur fabrication.

Dans l'ensemble, on peut considérer que l'activité de cette catégorie d'entreprises représente en 1932 60 p. c. du niveau de 1931.

L'émaillerie est une vieille industrie belge qui fut introduite d'Allemagne dans le pays il y a environ un siècle. C'est une branche de la métallurgie — et notamment de la fonderie et de la tôlerie, par la matière première mise en œuvre.

Les émailleries belges, peu nombreuses, travaillent beaucoup pour l'exportation.

Cependant, fournissant des objets de consommation et dont le renouvellement est nécessaire, cette industrie a pu maintenir depuis la crise une activité assez régulière et clôturer l'exercice 1932 avec des profits modérés. La société des Emailleries et Tôleries Réunies a pu conserver toute l'année son personnel au complet. Quelques entreprises moins importantes ont chômé un jour par semaine.

La chute du sterling et des droits prohibitifs ont très sensiblement diminué l'importance du marché anglais.

On sait que l'Entente internationale de l'Acier fut conclue en 1926, sous les auspices de feu M. Mayrisch, de l'Arbed. Elle a fonctionné fort régulièrement jusqu'en 1930 et si on considère son activité pendant cette période, il semble qu'elle ait été bienfaisante. Il est vrai qu'elle s'exerçait pendant une période de haute conjoncture et que l'importance des commandes aplissait bien des difficultés.

Lorsque la crise mondiale détermina un resserrement général de la production métallurgique, de graves difficultés entravèrent le bon fonctionnement de l'E.I.A. Suivant une évolution qui est commune à la plupart de ces grands organismes, le cartel ne fut ni rompu, ni dénoncé, il subsista, mais son existence fut purement nominale et les tonnages-programmes qu'il édictait pour les différents pays n'étaient pas respectés, pour l'excellente raison que la crise des affaires réduisait les ordres effectifs à des volumes inférieurs aux données théoriques.

Les divers pays adhérents étaient tous frappés par la diminution des commandes, l'effondrement des prix, la paralysie de l'outillage; mais ils ne l'étaient pas tous au même degré et, par exemple, la Belgique et le

Luxembourg continuaient à produire avec un déficit moindre par rapport au tonnage-programme, que la France et surtout l'Allemagne.

A l'intérieur des pays, les diverses entreprises connaissaient ainsi un sort différent. Tel fut particulièrement le cas pour la Belgique, où l'entente nationale fut rompue et ne fut reconstituée qu'après de longues négociations.

Celles-ci purent alors se poursuivre sur le plan international, où elles se heurtèrent également à de nombreux obstacles. La Belgique s'était toujours considérée comme lésée par le choix de la période de base de 1926, parce qu'il portait sur une époque où sa production avait été très réduite à la suite d'une grève prolongée. D'autre part, la crise lui avait permis de manifester sa capacité de résistance relative et elle souhaitait que la période de 1932, qui lui était assez favorable, fût choisie comme base. Mais cette fois, les Allemands proposaient la période 1928-1929. Finalement, on a pris comme base l'année 1932, mais les producteurs belges et luxembourgeois ont cédé une partie de la quote de cette année à l'Allemagne, à la Sarre et à la France. Ces cessions seront restituées au moment où la situation économique aura atteint le niveau de 1928-1929.

L'entente de 1933, qui ne groupe jusqu'ici que les pays ayant fait partie de l'ancienne entente internationale de l'acier, est nettement différente de l'accord de 1926, en ce qu'elle fait une démarcation bien tranchée entre les ventes à l'intérieur et les ventes à l'exportation. Le cartel ancien était basé sur l'attribution à chacun des pays contractants d'une quote-part de production proportionnelle à la moyenne de production de 1925; aujourd'hui, ce sont les tonnages d'exportation seuls qui sont contingentés, un pourcentage étant attribué à chaque pays d'après le tonnage total des exportations des divers pays adhérents; en outre, cette proportion est variable pour autant que le tonnage total des exportations fluctue entre 6,8 millions de tonnes et 11,5 millions de tonnes, représentant: le premier chiffre, le tonnage de la période de référence du premier semestre de 1932, et le second, le tonnage de la période de prospérité. En ce qui concerne les quotes-parts, la Belgique et le Luxembourg ont obtenu des coefficients intéressants de 50 p. c. au total, pour autant que les exportations totales ne dépassent pas le niveau de 6,8 millions de tonnes; au delà de ce montant, le pourcentage qui leur échoit décroîtra progressivement, pour tomber à environ 43 p. c. lorsque les exportations dépasseront 11,50 millions de tonnes. Pour l'autre groupe, la situation est renversée, c'est-à-dire que le coefficient total de 50 p. c. qu'il obtient sera progressivement porté à 57 p. c. dans la proportion où les exportations totales monteront de 6,8 à 11,5 millions de tonnes. Au delà de 11,5 millions, comme au-dessus de 6,8 millions, les quotes-parts sont invariables pour les deux groupes. Il va de soi que le montant total des exportations qui doit servir de référence comprend toute la gamme des divers produits de la fabrication ramenés à une base commune en tonnage d'acier brut,

suivant des coefficients adoptés de commun accord. On estime que deux ou trois producteurs belges devront diminuer leur production actuelle de 10 à 15 p. c. environ. L'entente aura une durée de cinq ans, mais pourra être résiliée au cas où le tonnage total exporté serait inférieur de plus de 10 p. c. au tonnage de 6,8 millions de tonnes admis comme minimum. La production intérieure de chaque pays adhérent n'est donc nullement soumise à la réglementation de l'entente nouvelle; ce sera là affaire de chaque groupement national.

L'E. I. A. se complète par la création de « comptoirs de vente » qui, en réalité, constituent plutôt des bureaux de contrôle des quantités exportées et des prix. On sait que dans le cartel de 1926, on n'était pas parvenu à réaliser l'accord sur leur fonctionnement.

Disons maintenant quelques mots des autres cartels de la métallurgie (1).

Le *Cartel international des Rails* a été renouvelé pour cinq ans, jusqu'en 1936. Fortement combattu par quelques outsiders, le cartel a abaissé sensiblement ses prix à l'exportation.

Le *Cartel international des Tubes* a été renouvelé jusqu'en 1935 sans changement important dans la composition de l'entente et dans le régime des quotes-parts.

Le *Syndicat international du Fil-machine* a été prorogé pour cinq années, le 1^{er} décembre 1931. On sait que le groupement belge y a une participation de 75 p. c.

Pendant l'année 1932, le fonctionnement du cartel a été régulier. Voici quels furent les tonnages-programmes imposés:

1932, 1 ^{er} trimestre	360.000 tonnes
» 2 ^e »	275.000 »
» 3 ^e »	300.000 »
» 4 ^e »	240.000 »
1933, 1 ^{er} »	300.000 »

L'*Entente internationale de la Tréfilerie* a également été renouvelée; elle a réduit son quantum de production de 23,6 p. c. au début de l'année.

L'*Entente internationale des Wagons* qui venait à expiration le 31 janvier 1933 a été renouvelée pour une période d'un an. Il ne faut cependant pas se méprendre sur la portée de cet accord qui fait suite à un cartel plus étroit, rompu au 31 décembre 1931, par suite du retrait du groupe allemand. L'entente actuelle est plutôt un organisme centralisateur d'informations pour les constructeurs des différents pays adhérents. Les entreprises informent le bureau central des affaires qui leur sont proposées et les traitent librement. L'accord n'est ferme que sur le respect des marchés intérieurs. Les Polonais et beaucoup de firmes anglaises en font partie.

L'*Entente des Producteurs de Tôles* s'est rompue, par le fait que des entreprises belges et françaises ont vendu en 1932 en dessous du prix fixé pour les grosses tôles.

Un *Gentlemen's agreement* s'y est substitué pour les

tôles fines et moyennes, rien n'ayant été prévu pour les grosses tôles.

Le *Comptoir international des Feuillards* est, lui aussi, rompu, par suite cette fois de la désorganisation du cartel intérieur français.

Enfin, c'est encore de désaccords entre les producteurs français qu'émane la rupture virtuelle du *Cartel des Fontes phosphoreuses*.

Comme on peut le voir, la crise actuelle est peu propice au fonctionnement normal des grands cartels de la métallurgie du fer. Rares sont ceux dont leurs adhérents se déclarent satisfaits. Mais il est symptomatique que, si vifs soient les désaccords, si indiscutables les infractions aux règles de l'entente, on se déclare unanime sur la nécessité de celles-ci.

Il serait d'ailleurs vain de trop attendre des cartels, qui sont des compromis destinés à établir un équilibre entre la production effective et le marché, alors que la capacité globale des usines est très nettement supérieure aux besoins. Il est parfaitement compréhensible que les usines ayant la plus forte capacité de résistance, grâce à des réserves financières, à un prix de revient peu élevé, à la vente rémunératrice de sous-produits, cherchent à échapper aux exigences d'une entente qui les affaiblit tout en protégeant leurs concurrents plus faibles. Il ne manque donc pas de bons esprits pour considérer que l'action constructive des cartels est limitée et qu'on se trompe en comptant sur eux pour réorganiser l'économie mondiale. Les cartels ne préviennent pas le mal de la surcapitalisation: ils l'endorment. Tout au plus peuvent-ils faciliter les transitions, rendre moins dures des éliminations imposées par les circonstances et permettre de passer une période de crise intense.

En tous cas, une longue expérience démontre que les cartels n'ont de chances sérieuses de se maintenir longtemps que s'ils pratiquent avec persévérance une politique de prix modérés. En agissant ainsi ils rendent service aux autres producteurs en stabilisant les prix et ils écartent pour eux-mêmes le danger de voir surgir de nouveaux concurrents qu'une politique différente attirerait par la perspective de grands bénéfices.

Cette politique a, en outre, l'avantage de pousser les membres du cartel à continuer à accorder toute leur attention au perfectionnement de leur outillage et de leur organisation.

B. — CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

On sait combien, en Belgique, l'industrie de la construction métallique est, à la fois, importante et diversifiée. On sait aussi à quel point elle dépend de l'exportation et, par conséquent, du fonctionnement normal des échanges.

Dès lors, les désordres commerciaux et monétaires, si nombreux chez les clients de la Belgique, l'ont profondément atteinte.

En effet, toutes les branches de l'industrie de la construction métallique ont été fortement affectées par la crise, et les tableaux IX, X et XI indiquent quel a été, en 1932, le recul de ses exportations.

(1) AIMÉ WIRAIL: La sidérurgie belge en 1932. *Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques de Louvain*, février 1933.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de produits métallurgiques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Métaux et ouvrages en métaux	Constructions mécaniques et métalliques	Matériel électrique	Automobiles, vélos, motos	Aérostats, navires et bateaux	Armes	Totaux
Importations :							
1927	1.045.845	878.215	281.939	228.846	5.778	5.211	3.045.834
1928	2.481.403	1.101.604	413.644	459.313	10.453	9.773	4.476.190
1929	3.305.233	1.550.101	592.914	597.976	17.579	13.063	6.076.866
1930	2.647.469	1.591.364	760.646	497.765	66.339	13.306	5.576.889
1931	1.970.858	1.037.338	560.139	426.573	66.307	10.943	4.072.168
1932	1.003.078	547.312	416.328	297.525	44.401	8.409	2.317.053
Exportations :							
1927	6.663.692	762.160	292.171	200.269	19.857	145.611	8.083.760
1928	7.047.335	922.760	344.338	264.668	32.823	147.589	8.759.613
1929	7.590.253	1.019.347	361.586	269.401	67.912	173.083	9.471.582
1930	6.737.169	866.811	395.245	164.950	49.235	122.700	8.336.110
1931	5.339.796	627.176	328.082	95.519	25.409	76.160	6.492.142
1932	3.917.287	339.542	215.962	34.692	11.774	41.378	4.560.635

TABLEAU X. Importations et exportations de machines, engins mécaniques, matériel de chemin de fer et électrique.

(Section XVI du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)				QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932		1930	1931	1932	1930	1931	1932
Importations :							Exportations :						
I	13	7	4	229	136	91	I	13	10	6	119	90	60
II	13	8	4	221	138	96	II	13	10	5	90	89	52
III	15	8	5	250	166	98	III	14	11	6	119	93	50
IV	14	10	4	240	173	75	IV	15	10	5	128	92	51
V	15	7	4	228	136	80	V	13	9	6	115	81	44
VI	12	8	4	203	135	82	VI	10	11	6	87	100	51
VII	12	7	4	191	123	69	VII	16	10	6	132	89	53
VIII	10	7	4	179	125	69	VIII	15	10	6	120	88	56
IX	10	7	4	180	136	72	IX	13	10	6	113	80	52
X	11	6	5	190	127	95	X	16	10	6	128	87	49
XI	8	6	4	153	136	86	XI	13	8	5	112	70	55
XII	10	6	4	183	136	100	XII	12	8	6	117	68	48
I à XII (*)	145	88	60	2.455	1.657	1.010	I à XII (*)	164	118	69	1.390	1.028	622

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XI.

Construction mécanique et métallique. Commerce extérieur.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe)	Machines à vapeur	Machines-outils	Appareils de levage, de pesage et de manutention	Métiers à filer et à tisser	Machines pour l'industrie textile	Machines pour l'agriculture	Machines à coudre, à écrire et à calculer	Machines et mécaniques diverses	Parties de machines et mécaniques	Totaux généraux
Importations :											
1927	4.394	102.438	44.581	24.349	145.580	64.828	38.825	96.207	168.252	188.755	878.215
1928	6.241	127.920	95.696	28.941	146.252	63.271	34.528	120.950	246.463	231.342	1.101.604
1929	21.091	210.015	131.033	44.178	152.069	73.658	42.547	142.671	412.225	320.614	1.550.101
1930	44.281	281.518	85.221	60.985	92.528	53.553	41.860	106.656	454.598	370.164	1.591.364
1931	22.218	154.961	38.481	46.044	60.827	34.717	36.225	80.488	337.377	236.000	1.037.338
1932	10.173	63.106	20.266	19.690	31.043	25.132	19.318	52.693	167.948	137.943	547.312
Exportations :											
1927	283.464	46.747	31.378	16.061	3.159	21.775	39.279	3.370	112.268	204.639	762.160
1928	295.152	71.961	49.320	40.593	3.349	28.299	41.372	2.942	148.466	241.300	922.760
1929	325.105	75.136	53.076	41.488	4.969	32.408	44.762	3.680	181.217	256.816	1.019.347
1930	222.748	74.570	41.593	45.500	2.925	26.925	39.702	4.248	162.524	246.076	866.811
1931	171.635	49.016	26.308	35.162	2.679	15.436	22.921	3.039	128.364	172.606	627.176
1932	78.141	44.431	10.118	18.574	3.504	13.316	11.801	2.725	71.100	85.832	339.542

POSITIONS TARIFAIRES : Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe) nos 1030 à 1033, 1061 à 1063; machines à vapeur nos 1020 à 1023; machines-outils nos 1039, 1040; appareils de levage, de pesage et de manutention nos 1029, 1035, 1036; métiers à filer et à tisser, nos 1064 à 1052; machines pour l'industrie textile, nos 1038, 1041 à 1045, 1053 et 1054; machines pour l'agriculture, nos 1057; machines à coudre, à écrire et à calculer, nos 1055 et 1056; machines et mécaniques diverses, nos 1037, 1065, 1059, 1060, 1064; parties de machines et mécaniques, nos 1034, 1065 à 1074.

Il convient de ne pas oublier que l'industrie de la construction métallique ne connaît une prospérité véritable qu'en période d'expansion des affaires et de développement des marchés nouveaux, lorsque les investissements d'argent frais sont actifs et importants.

En outre, cette industrie est toujours parmi les dernières à se ressentir de la reprise et du retour des capitaux dans les affaires. Aussi, n'est-il pas surprenant qu'en 1932, les diverses sections de l'industrie de la construction métallique aient connu une dépression accentuée : ce n'est pas en période d'inutilisation de l'outillage, de stérilisation par l'action des cartels, que l'on passe de nouvelles commandes. Les déficits budgétaires généralisés entravent également le développement des chemins de fer, des constructions de ponts, ouvrages d'art, etc.

Les ateliers de construction de wagons auraient été dépourvus de commandes si les ordres des chemins de fer belges n'étaient venus assurer aux principaux ateliers un courant modéré d'affaires.

L'effectif ouvrier des ateliers de construction, qui s'élevait en 1931 à 40 p. c. de l'effectif de 1929, ne doit pas avoir dépassé 30 p. c. de cette même base, en 1932.

Il faut tenir compte du suroutillage des ateliers depuis dix ans, de la création de nouveaux ateliers et du fait que, depuis 1928, les entreprises de cette catégorie n'ont jamais travaillé simultanément à l'optimum de leurs possibilités, comme ce fut le cas pour bien d'autres industries. Recevant les deux tiers de ses commandes de l'extérieur, l'industrie a été souvent obligée de refuser des ordres, soit par suite de la solvabilité insuffisante de l'acheteur, soit à cause des restrictions édictées à l'égard des opérations de change et des mouvements de capitaux.

De nombreuses fournitures de matériel roulant ont échappé à l'industrie belge, dans l'ensemble de l'Empire britannique — aux Indes anglaises, en Afrique du Sud — par suite de la préférence impériale, augmentée à la suite des accords d'Ottawa. En outre, les ateliers de Bloemfontein sont désormais en état de fournir la plupart du matériel roulant des chemins de fer de l'Afrique du Sud.

Le marché de la colonie du Congo, si largement ouvert, pendant la période de « boom » colonial, aux différents fabricats de l'industrie de la construction, s'est resserré en 1921 et s'est presque complètement fermé en 1932, à la suite de la contraction sensible du trafic fluvial et ferroviaire, conséquence, elle-même, des difficultés financières ressenties par le gouvernement colonial et par les entreprises privées. Le chômage étendu de l'outillage colonial plaide évidemment contre son extension.

On conçoit dès lors quelle fut l'importance pour nos ateliers construisant des wagons, des commandes de la Société Nationale des Chemins de fer belges. Seize ateliers se sont partagé, en trois adjudications, 410 voitures, 51 fourgons et 57 voitures-fourgons, pour un total de 240 millions de francs. Les seize ateliers adjudicataires comptent 90 p. c. du personnel normalement occupé dans les établissements qui fabriquent

ce genre de matériel roulant. Les seize usines en cause jouissent ainsi d'un courant d'affaires assuré pour plusieurs mois. Par voie de conséquence, des ateliers d'importance secondaire ont pu embaucher du personnel pour effectuer la fabrication de nombreux accessoires de série : boulons, serrures, poignées, sièges, etc.

Dans la région de Malines, où des raisons historiques avaient placé l'arsenal des chemins de fer, les ateliers de construction qui s'étaient groupés autour de ce dernier sont, en général, dans une situation difficile : deux travaillent, deux autres sont arrêtés et à vendre, et un cinquième présente un bilan très peu satisfaisant.

La fabrication des locomotives occasionne également de nombreux déboires et les exportations sont réduites au minimum.

La continuation de la politique des grands travaux assure des commandes aux fabriques de ponts et charpentes. Dans les ateliers de grosse et petite chaudronnerie, la situation a été très défavorable, par continuation. Un atelier a fermé ses portes, faute de commandes. Cette fermeture a été mise à profit pour y concentrer l'outillage de deux autres entreprises : la division « ateliers de matériel de charbonnages » des Charbonnages du Flénu et les installations des Ateliers Fetu-Defize, S. A. Les ateliers Detombay (S.A.), qui concentrent ainsi ces outillages, deviendront une manière d'atelier central de réparation des charbonnages du groupe de la Société Générale.

L'Association internationale des constructeurs de matériel roulant, qui groupait les principaux producteurs européens, à l'exception des Anglais, a été dénoncée au 31 décembre 1931, par suite de la défection du groupe allemand. Jusqu'à présent, ce cartel n'a pu être reconstitué mais a été remplacé par un *gentlemen's Agreement*, beaucoup plus lâche, en ce qui concerne, notamment, la répartition des commandes. Toutefois, les participants pratiquent le respect mutuel des marchés intérieurs, s'abstiennent d'y créer de nouvelles usines ou de prendre dans des entreprises existantes des intérêts tels qu'ils leur en assureraient le contrôle.

Des livraisons importantes de matériel de sucrerie ont été effectuées aux Indes anglaises. La société belge spécialisée dans ce genre de constructions et qui est appuyée par l'industrie sucrière belge, par les grandes banques et par une puissante société métallurgique, a réalisé un bénéfice modéré mais a pu continuer à étendre ses réserves.

Quelques commandes de machines à étirer le verre, ainsi qu'à couler les bouteilles ont été exécutées en 1932, tant pour l'étranger que pour compléter l'outillage des usines belges.

Le marché de la construction de machines textiles a été très défavorable en 1932, les ordres reçus atteignant de 15 à 50 p. c. de la capacité de production des ateliers. Les clients ont pu se procurer facilement, et à des prix très bas, du matériel d'occasion. Pour des machines neuves, les délais de paiement exigés sont fort longs.

La commande d'une malle-poste à moteur Diesel pour

le service Ostende-Douvres, échue au chantier de Hoboken, de la Société Cockerill, lui a permis de faire progresser son effectif ouvrier de 220 à 450.

Mais la situation générale des chantiers navals et de réparation (voir tableau XII) reste néanmoins très mauvaise, vu la surproduction générale des chantiers et le nombre élevés de navires désarmés. Le nombre des cales sèches et ateliers de réparation s'est trop accru dans ces dernières années. La crise générale des frets et la crise coloniale exercent une influence défavorable sur la flotte belge, qui vend ses unités les plus faibles et ne les remplace pas (voir rubrique Transports). La moitié de la flotte belge est désarmée. L'« Antwerp Engineering Company » a fermé ses installations d'Hoboken. La réparation des navires a également souffert de l'état général : les réparations et visites périodiques sont différées autant que possible et les navires étrangers vont caréner dans leur port d'origine, où on les désarme. Les armateurs sont souvent poussés, par nationalisme économique, à faire réparer les navires dans leur propre pays.

Il faut ajouter également que la chute de la livre sterling a diminué de 30 p. c. le prix des réparations dans les ports anglais, ce qui a exercé une action défavorable sur le chiffre d'affaires des chantiers belges, habitués à réparer des navires britanniques et scandinaves. Tous les chantiers de réparation ont été durement atteints, le chiffre d'affaires en 1932 étant tombé

au tiers et même au quart de ce qu'il était avant la crise. Une société, propriétaire de ses cales sèches, ce qui diminue ses frais, a pu maintenir un chiffre d'affaires égal à la moitié de ce qu'il était avant la crise.

L'industrie de la construction automobile belge est représentée par deux firmes nationales prépondérantes (voir, au sujet de la situation générale de l'industrie automobile, les chiffres du tableau XII). En outre, Anvers concentre plusieurs ateliers importants de montage de compagnies étrangères travaillant pour un hinterland assez vaste.

La crise a fortement diminué les achats, tant à l'intérieur qu'à l'exportation. L'importation des automobiles et pièces détachées a décréu de 40 p. c. environ en 1932, par rapport à 1931 (voir tableau XIII). Les deux usines belges se sont repliées sur le marché intérieur. Elles y ont été encouragées par la protection douanière mais elles ont mis celle-ci à profit pour modifier leurs types et ramener le prix de leurs véhicules de tourisme à un niveau les rendant accessibles à des classes sociales plus étendues. Les réductions de prix de certains types de voitures ont été considérables. C'est ainsi qu'une conduite intérieure 4 places, 12 chevaux, a vu son prix passer de 59.500 francs à 33.900 francs en quatre ans.

La Société Minerva Motors a créé un camion pourvu d'un moteur à huile lourde; le premier de ce genre en Belgique.

TABLEAU XII.

Construction d'automobiles et de navires.

ANNÉES	CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES			CONSTRUCTION DE NAVIRES (navires lancés) (de plus de 100 tonnes brut)					
	Voitures pour voyageurs	Camions et camionnettes	Production totale	Navires à vapeur		Navires à moteur		Totaux	
				Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut
1927.....	—	—	6.500	—	—	—	—	7	4.564
1928.....	6.500	1.200	7.700	3	16.243	—	—	3	16.243
1929.....	6.000	1.000	7.000	3	8.088	1	273	4	8.361
1930.....	3.800	900	4.700	5	12.265	—	—	5	12.265
1931.....	2.900	300	3.200	—	—	7	897	7	897
1932.....	—	—	—	—	—	7	1.537	7	1.537

TABLEAU XIII.

Importations et exportations de véhicules autres que pour voies ferrées.

(Section XVII du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)				QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932		1930	1931	1932	1930	1931	1932
I	4,7	4	2	77	65	35	I	3	3	2	37	42	23
II	3,0	4	4	64	55	56	II	3	3	2	59	37	24
III	4,0	5	3	78	74	54	III	3	3	3	60	49	24
IV	6,0	7	2	101	99	35	IV	5	5	2	79	76	25
V	6,5	12	2	100	84	39	V	4	4	1	74	70	22
VI	5,9	5	5	80	79	52	VI	3	4	2	58	71	25
VII	3,8	5	7	62	82	36	VII	3	3	2	54	48	24
VIII	5,0	5	3	76	64	42	VIII	3	2	2	49	35	23
IX	3,0	2	2	54	44	34	IX	3	2	1	53	32	24
X	3,0	4	2	56	43	36	X	3	2	1	50	24	16
XI	4,0	2	2	62	30	26	XI	3	1	1	49	19	14
XII	4,0	3	5	60	41	39	XII	3	2	1	50	21	12
I à XII (*)	59,2	60	39	876	762	486	I à XII (*)	40	33	19	671	523	256

Les câbleries et les corderies, que nous rattacherons aux ateliers de construction, ont eu, en 1932, une marche ralentie. La fabrication des câbles téléphoniques était en régression à la fin de l'année par suite des difficultés budgétaires. La crise générale a influencé défavorablement la fabrication des câbles armés pour le transport des forces, de même que celle des fils isolés sous caoutchouc.

L'importance relative de la fabrication des câbles d'acier décroît chaque année, en rapport avec la réduction du nombre des sièges d'extraction des charbonnages (voir *Industrie de la houille*, p. 261). Cette situation a avivé la concurrence entre les fabricants, qui ont travaillé à perte jusqu'au moment où les effets de

cette compétition les ont incités à renouer leur accord.

Dans la construction électrique, l'activité de 1932 a été comparable à celle de 1927 (Cf. les chiffres du commerce extérieur relevés dans le tableau XIV). La fabrication des petits moteurs a été assez bien alimentée en commandes. Mais dans une entreprise très importante, la compression des dépenses a obligé la société à prévoir le licenciement d'une notable partie du haut personnel technique. Le chômage ouvrier a été étendu au personnel employé, dont le travail est réduit et est rémunéré en fonction des prestations fournies. Le personnel ouvrier chôme un jour par semaine dans certaines divisions et une semaine sur deux dans d'autres.

TABLEAU XIV.

Commerce extérieur du matériel électrique

(En millions de francs.)

ANNÉES	Machines, dynamos électriques, pilos, accumulateurs électriques, aimants	Câbles et fils électriques	Appareils téléphoniques et télégraphiques	Appareils électriques divers	Lampes électriques	Accessoires pour l'électricité	Totaux
Importations :							
1927.....	74.318	18.726	20.716	96.706	30.904	40.569	281.939
1928.....	107.704	21.696	30.821	146.312	55.657	51.454	413.644
1929.....	155.642	33.039	68.065	202.656	61.045	72.467	592.914
1930.....	194.915	73.456	84.579	276.779	53.452	77.465	760.646
1931.....	119.284	23.694	119.014	181.516	58.643	57.988	560.139
1932.....	67.288	8.877	128.243	118.623	54.218	39.079	416.328
Exportations :							
1927.....	47.174	84.302	117.510	17.730	6.374	19.081	292.171
1928.....	53.293	108.820	127.382	24.076	7.753	23.014	344.338
1929.....	53.158	111.073	136.511	26.857	12.540	21.447	361.586
1930.....	74.067	92.511	154.615	44.868	18.185	10.999	395.245
1931.....	59.473	77.085	121.889	42.435	21.729	5.471	328.082
1932.....	37.663	47.958	79.126	29.447	14.150	7.618	215.962

POSITIONS TARIFAIRES : Machines, dynamo-électriques, etc., nos 1075 à 1078; câbles et fils électriques, nos 1079 et 1080; appareils téléphoniques et télégraphiques, n° 1088; appareils électriques divers, n° 1089; lampes électriques, nos 1085 et 1086; accessoires pour l'électricité, nos 1081 à 1084 et 1087.

Les besoins d'appareils de manutention, levage, matériel de port, etc., ont été extrêmement réduits en 1932. Aussi, les prix et le chiffre d'affaires dans cette spécialité s'en sont-ils fortement ressentis.

Au sujet de cette séculaire spécialité liégeoise que constitue l'industrie armurière, nous possédons des

statistiques précises, grâce à l'obligation de l'épreuve des armes imposée aux fabricants; on remarquera, dans le tableau XV, la crise intense subie par cette industrie à partir de 1930 et qui a atteint en 1932 un profondeur extraordinaire.

TABLEAU XV.

L'industrie armurière belge.

Nombre d'armes éprouvées.

Source : *Rapports annuels du banc d'épreuve des armes à feu, à Liège.*

ANNÉES	FUSILS DE CHASSE		FUSILS ET CARABINES RAYÉS		Carabines rayées à canon double	Fusils de guerre à calibre inférieur à 8 m/m.	Carabines de salon	Pistolets d'anciens modèles	Revolvers	Pistolets automatiques	Totaux (1)
	à 1 coup	à 2 coups	Non automatiques	Automatiques							
1927.....	109.232	158.288	5.871	7.045	275	68.807	62.449	26.041	79.866	110.463	618.337
1928.....	135.792	167.546	12.313	9.846	300	1.764	48.261	39.770	82.980	118.037	616.409
1929.....	163.880	169.939	18.807	14.087	217	22.737	44.335	23.411	66.684	137.321	651.418
1930.....	73.248	82.622	4.117	2.549	213	23.458	15.593	6.847	29.572	54.513	292.632
1931.....	26.583	51.633	746	3.044	107	54.777	10.028	7.104	19.649	43.781	217.452
1932.....	8.636	19.779	415	1.036	69	24.927	7.091	745	16.051	61.179	139.928

(1) Non compris un petit nombre d'armes spéciales.

C. — MÉTAUX NON FERREUX.

Dans cette statistique, ne sont pas comprises certaines fabrications de matériel de guerre: obus, pièces d'artillerie, etc., dont l'industrie privée belge a exécuté quelques commandes en 1932. Mais comme on le voit, la fabrication de fusils de guerre a été, en 1932, de l'importance de celle de 1929 et 1930 et bien en dessous des livraisons de 1927 et 1931, qui ont représenté une activité exceptionnelle.

La fabrication du matériel de guerre est d'ailleurs peu importante en Belgique par rapport à l'ampleur de la sidérurgie et de la construction métallique. La Belgique ayant toujours comprimé ses armements au minimum, n'ayant mené en un siècle qu'une campagne coloniale n'appelant pas l'emploi d'un matériel compliqué, n'a pas constitué un terrain favorable au développement d'une industrie de ce genre, qui doit être épaulée, comme l'a remarqué si justement M. le Professeur J. Bonn, par un marché intérieur puissant et protégé. L'armurerie liégeoise, qui a peu à voir avec les fabrications militaires, a toujours étayé son activité sur la confection des armes de chasse.

Grâce à une réputation acquise au dix-neuvième siècle, au moment où ses mines étaient encore riches, grâce depuis une vingtaine d'années, à la mise en valeur des gisements de sa colonie du Congo, la Belgique est un important producteur de métaux non ferreux.

L'extraction de minerais belges est insignifiante: les quelques centaines de tonnes de zinc qu'extrait encore la Vieille-Montagne rappellent son origine: elles ne justifient certes plus ni son rôle dans l'industrie, ni sa réputation. Il en est de même du cuivre et du plomb.

Mais l'industrie des métaux non ferreux a évolué en Belgique selon la destinée historique de l'économie nationale, importatrice de matières premières et exportatrice de produits semi-finis ou ouvragés.

Le tableau XVI nous renseigne sur ces importations considérables de minerais comparées à celles de fer.

TABLEAU XVI. Importations nettes de minerais en Belgique. Quantités (tonnes).

ANNÉES	MINÉRAIS DE									
	Fer	Cuivre	Zinc	Plomb	Etain	Aluminium	Manganèse	Antimoine	Arsenic	Argent
1927.....	11.775.100	48.826	560.596	73.563	1.483	2.209	268.569	2.235	6.118	115
1928.....	12.826.977	55.799	519.483	48.151	1.426	1.724	266.754	3.354	4.791	—
1929.....	13.306.787	49.860	554.597	39.632	1.249	2.494	328.239	997	9.777	6
1930.....	12.351.473	44.640	373.489	39.841	950	2.493	259.625	6.166	3.765	—
1931.....	10.339.357	44.920	348.404	55.988	244	2.574	239.228	2.808	4.473	—
1932.....	9.121.471	53.832	230.069	41.699	1.112	1.611	135.920	2.210	3.278	—

POSITIONS TARIFAIRES: Fer: 182g. Cuivre: 162e. Zinc: 182l. Plomb: 182j. Etain: 162f. Aluminium: 182a. Manganèse: 182h. Antimoine: 182b. Arsenic: 182d. Argent: 182c.

Considérons le mouvement du commerce extérieur des principaux métaux non ferreux (voir tableau XVIIbis).

TABLEAU XVIIbis. Commerce des métaux et ouvrages en métaux. — Tableau récapitulatif. Quantités (tonnes).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations:</i>										
1927.....	732.551	41.771	4.565	12.409	2.455	1.175	2.277	11	1.498	798.712
1928.....	1.023.167	81.088	7.658	21.300	2.296	1.246	2.369	12	2.185	1.141.321
1929.....	1.136.600	102.715	7.164	32.564	3.656	1.374	4.145	55	3.132	1.291.411
1930.....	769.638	101.177	8.143	35.841	4.011	1.552	2.714	9	2.935	924.499
1931.....	675.493	94.658	36.424	52.910	7.973	3.584	3.235	18	2.447	876.742
1932.....	433.011	40.663	28.631	32.306	6.906	3.824	1.296	18	2.107	548.702
<i>Exportations:</i>										
1927.....	4.876.843	18.200	151.303	52.137	1.862	1.006	766	101	8.227	5.110.445
1928.....	4.795.261	41.622	155.243	40.090	1.861	943	1.113	100	9.218	5.045.451
1929.....	4.899.718	48.098	134.573	37.424	2.198	1.079	1.463	148	9.957	5.135.558
1930.....	4.293.549	87.491	116.850	40.593	2.044	1.076	727	46	8.284	4.550.660
1931.....	3.893.616	79.176	104.614	58.930	2.333	3.080	623	124	4.758	4.147.252
1932.....	3.471.727	67.715	104.438	49.381	2.073	3.846	905	165	4.317	3.704.587

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1927.....	897.635	416.845	23.014	51.140	25.355	41.470	46.188	86.524	57.876	1.645.845
1928.....	1.209.079	859.059	33.894	75.113	27.705	36.746	45.439	117.465	76.903	2.481.403
1929.....	1.446.141	1.329.005	31.362	122.232	34.935	40.688	75.151	128.667	99.062	3.305.233
1930.....	1.152.388	988.611	25.977	119.840	37.480	37.803	53.514	146.396	96.210	2.647.469
1931.....	747.515	601.960	68.617	98.178	28.740	56.573	41.743	246.643	80.889	1.970.858
1932.....	354.451	193.295	48.195	52.758	23.237	56.038	23.326	189.622	62.156	1.003.078
<i>Exportations :</i>										
1927.....	5.223.945	214.512	789.200	235.877	31.822	39.352	9.195	75.737	44.062	6.663.692
1928.....	5.394.948	487.432	773.555	177.829	35.815	28.789	11.573	85.881	51.513	7.047.335
1929.....	5.843.925	661.204	662.193	164.124	43.871	30.183	23.601	108.193	52.959	7.590.253
1930.....	4.919.527	975.544	496.743	155.047	34.104	21.205	13.017	71.009	50.973	6.737.196
1931.....	4.011.289	619.244	289.717	160.080	35.918	50.731	10.342	134.403	28.072	5.339.796
1932.....	2.769.480	366.692	227.587	96.726	33.039	54.889	10.222	335.057	23.595	3.917.287

POSITIONS TARIFAIRES : Fer, fonte et acier : 867 à 934. Cuivre : 935 à 958 et 959. Zinc : 963 à 974. Plomb : 975 à 981. Nickel : 980 à 984 et 987. Etain : 982 à 990. Aluminium : 991 à 1001. Métaux précieux : 865 et 866. Ouvrages divers en métaux communs : 1002 à 1019.

La redoutable crise du cuivre, qui entraîne la fermeture de mines nombreuses aux Etats-Unis, atteint profondément le Chili, et n'épargne pas les exploitations du Katanga, n'a pas empêché le développement de l'industrie belge de la transformation du cuivre. Jusqu'en 1928, les importations de minerai s'étaient constamment accrues et atteignaient 55.799 tonnes. De 1928 à 1931, elles se ralentirent et tombèrent de 10.000 tonnes environ. Mais, en 1932, on constate un redressement : les importations atteignent 53.832 tonnes.

Par contre, les importations de zinc vont en diminuant. De 560.596 tonnes en 1927, de 554.597 tonnes en 1929, elles fléchissent rapidement à 230.069 tonnes en 1932.

Bien que sensible, la diminution des importations de plomb est moins forte; elle est plus lente aussi. En

1931, on a constaté un relèvement notable qui a été presque complètement reperdu en 1932.

Après deux années où les importations de minerai d'étain s'étaient fortement contractées, tombant à moins du cinquième des tonnages relevés en 1929, on constate un relèvement brusque, quadruplant les entrées.

L'année 1932 a marqué une réduction considérable des importations d'aluminium, d'arsenic et de manganèse; ces dernières sont liées à la prospérité de l'industrie de l'acier.

De ce qui précède, on conclura que, dans les industries des métaux non ferreux, il faut distinguer entre celles du cuivre et de l'étain, récentes, concentrées, en voie de développement, et, celles du zinc, du plomb, vieilles industries fortement atteintes par la crise.

TABLEAU XVII: L'industrie du zinc en Belgique.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	FONDERIES DE ZINC					LAMINOIRS A ZINC						
	Nombre d'usines actives	Nombre d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc brut	Valeur du zinc brut à la tonne	Nombre d'usines actives	Nombre d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc laminé	Valeur du zinc laminé à la tonne
			Minerai de zinc	Charbon					Zinc brut	Charbon		
			(milliers de tonnes)			(francs)			(milliers de tonnes)			(francs)
1927 ...	13	7.408	445	709	199	4.857	9	1.247	74	21	72	5.482
1928 ...	13	6.704	432	778	205	4.279	9	1.247	72	19	68	4.800
1929 ...	13	6.515	417	417	198	4.232	9	1.205	72	20	69	4.392
1930 ...	12	5.897	349	585	176	2.895	9	1.307	78	22	75	3.608
1931 ...	11	4.534	260	394	135	1.995	9	1.270	67	19	65	2.699

Non seulement, la production de zinc brut se réduit (voir tableau XVII), entraînant un chômage ouvrier plus que proportionnel à cette diminution, mais la valeur de la tonne produite tombe de 4.857 francs en 1927 à 1.995 francs en 1931.

La situation des laminoirs à zinc est meilleure en ce qui concerne la production de laminé, qui se maintient approximativement aux niveaux de 1928 et 1929, et en ce qui concerne aussi la main-d'œuvre employée. Mais la valeur de la tonne produite tombe de 5.482 fr. en 1927 à 2.699 francs en 1931.

La rationalisation dans les fonderies de zinc.

ANNÉES	Nombre d'ouvriers occupés		Production de zinc brut	
		%	(Tonnes)	%
1927	7.508	100	199.000	100
1931	4.434	60	135.000	70

TABLEAU XVIII.

Usines à plomb, argent, cuivre et autres métaux.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	NOMBRE D'USINES ACTIVES	CONSOMMATIONS			PRODUCTIONS					NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS
		Minerais	Autres matières premières	Houille et coke	Plomb	Cuivre noir et raffiné	Argent	Or fin, platine, palladium	Nickel, étain, antimoine, bismuth	
		(milliers de tonnes)			(milliers de tonnes)		(tonnes)	(kilos)	(milliers de tonnes)	
1927.....	10	93	180	140	92	9	123	2.138	6	3.582
1928.....	10	76	210	163	86	51	113	4.890	5	3.665
1929.....	11	83	209	170	82	68	111	5.170	3	3.777
1930.....	11	90	235	187	85	96	105	6.370	3	4.117
1931.....	11	78	243	178	71	133	157	7.910	4	3.489

Le tableau XVIII nous renseigne fort bien sur le développement de la nouvelle industrie des métaux non ferreux en Belgique. N'insistons pas sur la production de plomb, fort ancienne et qui, en ce qui concerne les tonnages, est modérément atteinte par la crise.

Mais, considérons la production du cuivre, de l'argent, de l'or, du nickel, etc.

De 9.000 tonnes en 1927, la production du cuivre passe par bonds rapides à 133.000 tonnes en 1931. L'importation des minerais d'argent a complètement cessé, vu les bas prix de ce métal; l'argent produit en Belgique l'est uniquement comme sous-produit, mais les quantités ainsi obtenues augmentent fortement. En 1931, la production est de 157 tonnes, contre 105 en 1930. L'exploitation des mines d'or au Congo et le renforcement de l'encaisse métallique de la Banque Nationale de Belgique, l'exploitation des minerais de platine, etc. ont également constitué le point de départ d'une industrie intéressante. De 2.138 kg. en 1927, le traitement des métaux précieux passe à 7.190 kg. en 1931.

La main-d'œuvre se maintient dans l'ensemble mais par période, avec des fluctuations sensibles, ce qui semble indiquer une industrie jeune, employant une nombreuse main-d'œuvre à des travaux préparatoires.

* * *

L'industrie des métaux non ferreux constitue avec celles des produits chimiques, du papier et de l'électricité, un groupe sur lequel les données économiques sont insuffisantes. A peine pouvons-nous citer le rapport de la Société Générale Métallurgique d'Hoboken,

dont les développements nous sont fort précieux. Nous en extrayons ce qui suit: l'alimentation des usines en minerai a été difficile en 1932, parce que de nombreuses mines ont suspendu l'exploitation. Mais grâce à ses intégrations, la métallurgie belge des métaux non ferreux a pu se procurer les minerais dont elle avait besoin.

La fonderie d'étain, arrêtée en juin 1931, a été remise en marche en août 1932.

La raffinerie électrolytique du cuivre, dont la capacité annuelle de production est d'environ 110.000 tonnes, a traité les cuivres bruts de l'Union Minière du Katanga, le cuivre produit par la division de Hoboken et des cuivres étrangers. Les ventes de radium ont été affectées par la crise, les livraisons de cobalt sont en diminution, mais atteignent encore un tonnage très satisfaisant.

* * *

En 1932, les producteurs de zinc ont connu une année un peu moins défavorable mais toujours profondément marquée par la crise. Les usines transformatrices ont bénéficié du prix réduit de la matière première.

Les stocks du cartel sont passés, du début à la fin de l'année, de 186.000 tonnes à 146.000 tonnes, ceux des Etats-Unis, de 129.842 tonnes à 124.705 tonnes. Les stocks des usines consommatrices sont très réduits. Les demandes de zinc laminé sont restées relativement actives, mais celles de zinc galvanisé sont en régression.

D. — RENSEIGNEMENTS COMMUNS
AUX DIVERSES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES.

Signalons une fois de plus combien il est regrettable que la statistique officielle confonde dans les relevés concernant les prix de gros et le chômage des industries aussi différentes que l'industrie lourde de l'acier, l'industrie de la construction et celle des métaux non ferreux. Sous cette réserve, analysons ces statistiques.

TABLEAU XIX.

Le chômage dans les industries métallurgiques.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	172.236	11.931	15.510	17,6	498	
1922.....	145.642	6.056	2.738	5,9	275	
1923.....	138.896	1.123	1.094	1,6	48	
1924.....	133.829	858	1.097	1,4	39	
1925.....	134.998	1.606	1.728	2,4	75	
1926.....	129.305	2.205	2.275	1,7	104	
1927.....	128.296	2.181	3.911	1,7	121	
1928.....	132.994	869	1.649	0,7	42	
1929.....	135.324	1.062	2.310	0,7	55	
1930.....	154.692	4.073	9.625	2,9	225	
1931.....	168.983	18.140	33.989	11,1	897	
1932.....	210.245	38.333	43.268	20,0	1.512	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	101	173	84	683	1.523
II ...	79	146	104	850	1.524
III ...	52	41	93	890	1.487
IV ...	36	19	109	790	1.365
V ...	26	21	130	707	1.436
VI ...	29	20	158	814	1.580
VII ...	31	30	208	106	1.630
VIII ...	29	31	201	814	1.500
IX ...	37	34	250	967	1.603
X ...	29	31	336	1.070	1.424
XI ...	23	33	505	984	1.487
XII ...	36	80	524	1.290	1.580
I - XII ..	42	55	225	897	1.512

Au cours de l'année 1932, le chômage (voir tableau XIX), et particulièrement le chômage total, s'est fortement développé. De 1928 à 1932, on passe de 42 journées perdues (sur 6.000 = 1.000 assurés par semaine) à 1.512.

La progression est surtout impressionnante en 1931; à partir de septembre 1932, on constate un redressement léger et peu soutenu.

TABLEAU XX.

Indices des prix de gros
des produits des industries métallurgiques.

Basé : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	771	819	771	605	466
II ...	780	830	755	603	458
III ...	773	865	740	595	436
IV ...	772	846	727	580	421
V ...	783	846	722	572	411
VI ...	786	839	714	567	388
VII ...	783	832	701	568	395
VIII ...	793	827	691	557	392
IX ...	803	817	670	547	406
X ...	804	799	640	519	409
XI ...	813	786	639	503	414
XII ...	825	771	627	488	407
I - XII ..	790	823	700	559	417

L'industrie métallurgique est une de celles où les prix de gros (voir tableau XX) ont le plus fortement fléchi, baissant de près de 50 p. c. par rapport au maximum de 1929. Comme le cas est si fréquent, c'est en 1931 et en 1932 que la baisse s'accroît. Le minimum est atteint en juin 1932, date à partir de laquelle se produit un relèvement lent et précaire, interrompu par des rechutes en août et en décembre. Dans l'ensemble cependant, la légère avance se consolide.

(Voir tableau XXI page suivante.)

Le tableau XXI montre quelle est l'importance de la métallurgie pour l'économie belge et marque bien aussi le fléchissement de la valeur des exportations: elles avaient atteint 7.590 millions en 1929; elles sont réduites à 3.917 millions en 1932. Toutes les rubriques sont atteintes à l'exception du nickel, de l'étain, de l'aluminium et des métaux précieux.

TABLEAU XXI.

Cuivre, Zinc, Plomb et Nickel.

	QUANTITÉS (tonnes)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<i>Importations :</i>									
1927.....	36.787	41.771	4.296	153	4.565	12.041	12.409	2.177	2.455
1928.....	74.856	81.088	7.428	40	7.658	20.924	21.300	1.955	2.296
1929.....	95.675	102.715	6.931	41	7.164	31.851	32.564	3.433	3.656
1930.....	95.371	101.177	7.554	583	8.143	34.790	35.841	4.277	4.611
1931.....	91.867	94.658	35.391	839	36.424	52.267	52.910	7.830	7.973
1932.....	38.517	40.603	27.207	1.313	28.631	32.045	32.306	6.789	6.906
<i>Exportations :</i>									
1927.....	12.147	18.200	91.083	59.139	151.303	32.025	52.137	583	1.802
1928.....	32.658	41.622	98.782	55.983	155.243	23.868	40.090	573	1.861
1929.....	30.082	48.998	71.532	62.685	134.573	21.052	37.424	255	2.198
1930.....	71.852	87.491	60.294	55.416	116.850	20.949	40.593	270	2.044
1931.....	70.231	79.176	56.614	47.433	104.614	39.369	58.930	323	2.333
1932.....	60.414	67.715	64.071	40.217	104.438	40.400	49.381	31	2.073

	VALEURS (milliers de francs)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<i>Importations :</i>									
1927.....	325.348	416.845	19.770	988	23.014	48.180	51.140	17.007	25.355
1928.....	737.978	859.059	30.570	246	33.894	72.478	75.113	16.595	27.705
1929.....	1.176.042	1.329.005	27.844	279	31.362	117.942	122.232	24.619	34.935
1930.....	862.307	998.611	21.759	2.342	25.977	112.484	119.840	24.119	37.480
1931.....	537.922	601.960	62.966	2.660	68.617	94.848	98.178	22.825	28.740
1932.....	165.291	193.295	43.114	3.100	48.195	51.236	52.758	18.900	23.237
<i>Exportations :</i>									
1927.....	126.810	214.612	439.339	340.716	789.200	142.575	235.877	9.449	31.822
1928.....	360.374	487.432	458.949	308.083	773.555	91.574	177.829	13.255	35.815
1929.....	461.666	661.204	316.143	342.245	662.193	80.102	164.124	3.984	43.871
1930.....	757.285	97.554	212.096	276.363	496.743	69.974	165.047	2.278	34.104
1931.....	513.373	619.244	124.682	161.028	289.717	91.380	160.080	1.606	35.918
1932.....	308.752	366.692	118.150	108.301	227.587	72.027	96.726	339	33.039

POSITIONS TARIFAIRES : Cuivre brut : 935. Zinc brut : 988. Tôles : 969a. Plomb brut : 975. Nickel brut : 960.

TABLEAU XXII

Commerce des métaux et ouvrages en métaux.

Fer, fonte et acier.

	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (en milliers de francs)				
	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)
Importations :										
1927.....	381.148	159.374	43.538	83.117	732.551	315.518	105.956	74.319	31.557	897.635
1928.....	550.974	220.582	46.882	121.856	1.023.167	427.129	162.249	80.782	61.700	1.209.079
1929.....	673.791	161.177	55.453	145.312	1.136.606	515.201	132.733	105.777	78.809	1.446.141
1930.....	398.879	122.824	45.646	76.105	769.638	314.970	84.879	85.520	34.844	1.152.386
1931.....	301.494	75.348	30.935	196.442	675.493	189.581	45.958	51.031	58.813	747.515
1932.....	211.742	19.914	19.174	133.071	433.011	96.551	11.497	28.199	28.060	354.451
Exportations :										
1927.....	135.010	936.494	3.184.752	194.200	4.876.843	90.590	764.315	3.308.271	93.453	5.223.945
1928.....	99.119	631.038	3.297.099	234.642	4.795.261	60.154	556.371	3.463.224	112.804	5.394.948
1929.....	121.010	481.433	3.584.496	310.037	4.899.718	78.595	461.820	4.114.874	176.703	5.843.925
1930.....	115.413	394.747	3.045.530	382.996	4.293.549	71.829	350.700	3.445.505	157.266	4.919.527
1931.....	70.139	497.873	2.828.387	192.920	3.893.616	42.629	384.088	2.806.769	57.950	4.011.289
1932.....	36.270	517.859	2.584.976	121.493	3.471.727	14.757	295.501	2.036.630	23.629	2.769.480

(1) Y compris les chiffres des 4 colonnes précédentes.

Positions tarifaires: Fonte brute, 867 Acier brut, 873 et 874. Laminés, 876, 877, 878, 880, 883a, 883c, 884, 894a, 894b. Vieux fer, 934

TABLEAU XXIII.

Importations et exportations de métaux et ouvrages en métaux.

(Section XV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)				QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932		1930	1931	1932	1930	1931	1932
Importations :													
I	103	75	50	266	181	103	Exportations :						
II	88	79	51	245	210	110	I	435	318	286	629	445	308
III	92	67	46	245	194	108	II	332	359	346	503	485	466
IV	87	64	36	290	174	86	III	449	365	284	682	509	317
V	87	76	37	263	166	85	IV	481	368	342	683	498	374
VI	70	79	44	200	156	99	V	400	314	303	584	422	307
VII	73	79	41	210	154	73	VI	363	343	322	526	453	318
VIII	60	65	39	154	161	89	VII	360	369	294	574	459	277
IX	78	82	38	238	152	79	VIII	323	328	296	515	412	340
X	81	78	57	245	146	95	IX	397	357	285	579	451	270
XI	77	60	58	198	190	83	X	383	352	353	552	442	330
XII	86	76	70	201	149	93	XI	350	352	297	575	411	300
I & XII ..	986	910	566	2.768	2.033	1.105	XII	347	359	324	482	406	355
							I & XII ..	4.619	4.185	3.731	6.888	5.393	3.961

Remarque: Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Les tableaux XXII et XXIII relèvent également les chiffres du commerce extérieur pour les métaux et ouvrages en métaux.

IV. — LES PRODUITS CHIMIQUES

Les données statistiques relatives aux industries chimiques sont assez abondantes et tout particulièrement celles qui concernent le commerce extérieur. Il s'en faut cependant de beaucoup que l'on soit renseigné de façon satisfaisante sur la vie des entreprises. On peut d'ailleurs expliquer ces lacunes de la documentation. La fabrication de certains produits chimiques est intégrée dans la métallurgie (fabrication du coke, fabrication du zinc, de l'acier Thomas), dans la fabrication du gaz: elle appartient alors à des entreprises qui touchent à plusieurs industries. Pour d'autres fabrications, la production est dispersée entre de nombreuses usines qui, parfois, ne s'occupent que du finissage (mouture, emballage): certaines de ces entreprises sont fort peu importantes, d'autres constituent un véritable trust, mais dont l'évolution constante ne permet pas de fixer la position à un moment donné. Considérons d'abord les données générales relatives à l'industrie chimique.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries chimiques.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	5.699	705	52	25,8	1.331	
1922.....	4.464	285	308	11,7	496	
1923.....	4.282	73	412	11,5	264	
1924.....	5.142	32	311	8,1	172	
1925.....	4.979	62	228	5,7	141	
1926.....	5.732	29	160	0,6	3,2	83
1927.....	4.603	140	834	2,9	17,7	489
1928.....	4.290	74	614	1,6	13,7	327
1929.....	4.079	26	262	0,7	5,1	92
1930.....	4.420	49	449	1,3	10,9	161
1931.....	4.659	405	693	9,3	15,5	617
1932.....	5.114	801	1.066	16,7	22,4	1.314

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

Mois	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	566	87	270	264	933
II ...	595	148	92	382	1.108
III ...	460	25	59	330	1.250
IV ...	674	41	174	672	1.580
V ...	570	38	194	740	1.376
VI ...	160	53	172	674	1.750
VII ...	178	24	115	862	1.379
VIII ...	243	232	119	686	1.476
IX ...	100	30	59	1.143	1.292
X ...	160	128	122	696	1.115
XI ...	63	30	252	497	1.178
XII ...	157	268	309	454	1.232
I - XII	327	92	161	617	1.314

C'est pendant l'année 1931 que le chômage (voir tableau I) s'est le plus rapidement propagé: de 1930 à 1931, le nombre des journées perdues a triplé; de 1931 à 1932, il a doublé. Mais comme ce doublement portait sur un total plus considérable, il apparaît bien qu'en 1932 la situation de l'industrie chimique a été plus grave qu'en 1931. En 1932, le nombre des journées perdues s'est élevé à 1.314, contre 617 en 1931. Le nombre des chômeurs complets est particulièrement élevé.

TABLEAU II. Indices des prix de gros.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Produits chimiques.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	691	752	784	697	562
II ...	690	752	778	683	560
III ...	701	749	778	679	548
IV ...	703	752	778	668	546
V ...	703	755	772	652	539
VI ...	704	763	750	649	537
VII ...	704	771	748	641	531
VIII ...	703	771	739	639	531
IX ...	711	777	734	619	531
X ...	716	767	721	619	530
XI ...	724	774	712	609	530
XII ...	746	776	706	599	530
I - XII	708	763	750	646	539

B. — Goudrons et dérivés.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	1.123	828	830	694	755
II ...	1.046	801	832	671	771
III ...	1.080	779	789	652	865
IV ...	1.083	787	783	671	844
V ...	1.101	805	783	681	819
VI ...	1.090	795	779	689	833
VII ...	1.040	829	773	694	872
VIII ...	1.028	821	773	747	881
IX ...	970	843	773	696	872
X ...	903	856	751	716	843
XI ...	902	856	728	716	858
XII ...	849	864	728	707	858
I - XII	1.018	822	777	694	839

C. — Engrais chimiques.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	614	671	685	624	416
II ...	630	678	686	622	409
III ...	613	695	664	620	405
IV ...	605	695	660	588	393
V ...	585	674	654	564	381
VI ...	591	657	597	545	388
VII ...	585	670	622	542	394
VIII ...	592	667	626	463	409
IX ...	596	670	629	434	421
X ...	613	676	631	429	437
XI ...	643	671	616	420	442
XII ...	650	686	616	418	452
I - XII	610	676	640	522	412

Le mouvement des prix de gros (v. tableau II a été variable suivant les groupes de marchandises : produits chimiques proprement dits, goudrons et dérivés et engrais chimiques.

L'indice des goudrons et dérivés (moyenne pour 1932) est à 839, alors que l'indice de stabilisation était à 700 et que l'indice général des prix de gros se chiffrait à 532 (moyenne annuelle). L'indice moyen des produits chimiques a atteint 539 et celui des engrais chimiques 412.

On se trouve donc en présence de trois indices marquant des orientations propres qui réagissent différemment à la tendance générale des affaires.

Les goudrons et dérivés sont de 300 points environ au-dessus de la moyenne générale des prix de gros ; les produits chimiques sont au niveau de cette moyenne, et les engrais chimiques sont considérablement en dessous. Les goudrons et dérivés sont les sous-produits d'autres fabrications et les quantités produites se sont évidemment raréfiées avec la réduction des fabrications principales.

L'indice des prix des produits chimiques a baissé assez lentement, en se stabilisant par périodes ; depuis juin 1932, il se maintient à 530. Les prix de gros des goudrons et dérivés ont haussé, au contraire. Voici les moyennes des indices des quatre dernières années pour cette branche d'industrie : 1929, 822 ; 1930, 777 ; 1931, 694 ; 1932, 839 ; baisse lente et relèvement rapide des prix, tel a été le mouvement des prix dont l'indice passé à 858 en novembre et décembre 1932.

Quant aux engrais chimiques, ils suivent une évolution très différente. Dès 1927, leur niveau fait contraste avec celui, plus élevé, des autres prix de gros (847) ; en 1928, on enregistre une baisse (juillet : 585), alors que l'indice général des prix de gros est, ce mois-là, à 841. En 1929, l'indice des engrais se relève et atteint, comme moyenne annuelle 676, avec un maximum de 695 en mars et avril. Mais à partir de juin, la baisse reprend ; elle est lente jusqu'en mars 1931 (620), puis elle s'accroît et on arrive au minimum de 381, en mai 1932. Ce minimum est extrêmement faible. Il est, en partie, la conséquence de la « grève des engrais » : les agriculteurs, serrés dans leur trésorerie et cherchant à abaisser leurs prix de revient, ont consommé cette année-là beaucoup moins de produits chimiques. Mais à partir de ce moment, les prix se relèvent et terminent l'année au niveau 452, marquant une sérieuse amélioration.

Le mouvement de l'indice des engrais chimiques appelle quelques réflexions. Aucun prix de gros, sauf ceux du caoutchouc, n'a été plus atteint que celui de ces produits. Il faut en trouver la raison en partie dans cette « grève » qui n'a été qu'une abstention sporadique, mais il faut chercher plus loin : il est nécessaire de considérer d'abord l'important suroutillage qui, après avoir avivé la concurrence, a amené la transformation de certaines usines en entreprises rentières. Un excédent notable de capacité de production pèse sur les prix, tout comme un excédent effectif de production. Mais là ne doit pas s'arrê-

ter notre analyse. On peut admettre que l'industrie des engrais chimiques a vendu souvent sans bénéfice et même, parfois, à perte. Mais la vente à perte a des limites, surtout dans une industrie protégée par des contingentements (en Belgique, existe celui des importations d'engrais azotés). On peut donc déduire de ce qui précède que si l'industrie des engrais chimiques a vu fléchir ses prix si considérablement, ce n'est pas seulement à cause de la surproduction, mais aussi par suite d'un abaissement sensible du prix de revient, provoqué dans ce domaine, par la révolution technique d'après-guerre.

La place nous fait défaut pour retracer les origines de cette dernière et l'importance des recherches - et des inventions qui l'ont amenée.

Mais cet abaissement des prix de revient n'a pu être effectué que grâce à des immobilisations considérables qui, actuellement, sont très mal rémunérées, comme conséquence de la surcapitalisation. De 1918 à 1932, plus de trois milliards de capital nominal (actions et obligations) ont été investis dans les industries chimiques et tout spécialement dans les fabriques d'engrais. Notre tableau des rendements accuse, à fin 1932, un investissement total de 3.123 millions de francs (actions et obligations). L'industrie chimique belge existait évidemment avant la guerre en Belgique, et elle y était active. Mais la majorité des entreprises n'y étaient pas constituées sous forme de compagnies par actions, modalité juridique que la plupart d'entre elles ont adoptée par la suite. Cette considération explique, avec les liquidations et réductions de capital, jusqu'à présent assez faibles d'ailleurs, que l'écrasante majorité des investissements paraissent avoir été faits après 1919 : dans bien des cas, il en est ainsi, mais dans d'autres, non négligeables, il s'agit d'une transformation juridique.

La somme des investissements dans l'industrie chimique est donc considérable. Elle atteint 2.658 millions pour les actions et 465 millions pour les obligations. Ces capitaux sont investis dans 226 sociétés. En 1932, 143 ont réalisé un bénéfice de 84 millions, 82 une perte de 64 millions. Le bénéfice net sur 2.658 millions est donc de 20 millions, moins de 1 p. c. Le dividende distribué aux actionnaires par les sociétés en bénéfice est de 2,11 p. c. Il avait été de 3,27 p. c. en 1931, de 8,31 p. c. en 1930, alors que le capital investi était de 1.425 millions en actions et de 129 millions en obligations.

En 1927, le capital actions était de 437 millions en actions et de 13 millions en obligations ; le dividende était de 14,55 p. c. On comptait à cette époque 115 sociétés par actions. En 1928, le capital investi se décomposait en : 511 millions pour les actions et 59 millions pour les obligations ; le dividende s'élevait à 12,52 p. c. On voit donc que la grande majorité des investissements a été faite après 1927, ce qui confirme ce que nous écrivions plus haut ; le rendement élevé a contribué à déterminer des investissements dépassant deux milliards, de 1927 à 1932, dans une industrie servie par de profonds changements techniques et par

une véritable mode. Il en est résulté une surcapitalisation considérable que, du point de vue des actionnaires, les perfectionnements techniques ne peuvent pas compenser, puisque le profit global tombe de 14,55 à 1 p. c., pourcentage qui ne permet certainement pas de pratiquer les amortissements nécessaires. L'industrie chimique devra donc, très vraisemblablement, subir une réadaptation des investissements, en rapport avec

l'utilisation normale de l'outillage. Son rendement est excessivement faible; on peut même dire qu'il est nul parce qu'une industrie qui ne réalise annuellement que 1 p. c. sur ses capitaux est à la merci de la moindre concurrence, d'une grève, d'un renchérissement des transports, etc. C'est peut-être dans cette industries que les exagérations ont été les plus visibles.

TABLEAU III. Industrie chimique, productions diverses.

Sources : *Annales des Mines, Ministère des Finances (Douanes et Accises) et divers.*

ANNÉES	Sulfate de cuivre (1) (tonnes)	Anhydride arsénieux, oxydes et sels d'antimoine, sulfate de thorium (1) (tonnes)	Acide sulfurique (milliers de tonnes)	Super-phosphates (milliers de tonnes)	Azote pur (milliers de tonnes)	INDUSTRIE ALLUMETTIÈRE		
						Fabrication	Consommation	Exportations avec décharge de l'accise
						(millions de tiges)		
1925.....	6.470	—	740	—	14	74.968	20.208	54.212
1926.....	7.743	—	—	380	—	90.907	22.710	68.927
1927.....	10.310	—	—	370	—	69.733	20.685	44.853
1928.....	11.430	—	—	435	—	62.100	21.322	39.526
1929.....	9.920	1.870	800	—	—	73.694	17.511	54.912
1930.....	4.670	1.570	—	—	—	70.011	21.711	50.521
1931.....	13.010	1.710	—	—	—	59.974	20.811	38.275
1932.....	—	—	—	—	—	50.562	23.666	27.515

(1) Produits dans les usines à cuivre, plomb, argent et autres métaux.

TABLEAU IV. La production de sous-produits de la fabrication du coke.

Source : *Annales des Mines.*

Quantités.

ANNÉES	Sulfate d'ammoniaque (tonnes)	Goudron (tonnes)	Benzol brut (tonnes)	Benzol rectifié (tonnes)	Gas non utilisé à la fabrication du coke (milliers m3)	Petit coke (tonnes)	Grésil (tonnes)	Cendrées (tonnes)
1927.....	81.790	179.940	39.650	—	512.930	182.990	176.750	—
1928.....	86.230	196.280	44.770	—	641.622	211.280	207.860	—
1929.....	85.340	194.430	42.100	—	593.024	241.200	43.890	204.990
1930.....	72.550	179.150	29.540	19.480	644.762	265.950	29.260	205.200
1931.....	69.200	166.930	27.930	21.570	662.314	253.110	179.710	53.370

Valeurs.

(milliers de francs.)

ANNÉES	Sulfate d'ammoniaque	Goudron	Benzol brut	Benzol rectifié	Gas non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées	Valeur totale
1927.....	134.765	138.490	78.973	—	93.462	33.244	13.752	—	492.686
1928.....	125.595	112.086	85.950	—	96.562	34.033	12.962	—	487.188
1929.....	117.065	75.938	90.927	—	116.827	44.585	6.710	12.958	465.010
1930.....	82.652	68.649	48.350	50.104	99.333	46.613	4.182	13.364	413.247
1931.....	62.919	57.968	31.829	38.684	81.621	40.255	11.222	2.788	327.286

Les tableaux III et IV nous renseignent sur la production de quelques industries chimiques. Malheureusement, nous ne possédons de données à jour

que pour l'industrie des allumettes. La production y a fléchi, de même que l'exportation; par contre, la consommation intérieure s'est accrue.

Nous ne dirons rien de la production de sulfate de cuivre, de sulfate d'ammoniaque, etc., car il ne convient pas de commenter des données relatives à 1931 dans un exposé sur l'année 1932.

TABLEAU V.

Importations et exportations de produits chimiques, combustibles liquides et caoutchouc.

A. — Industries chimiques proprement dites.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques, et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques, et pharmaceutiques divers.	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total
	naturels	préparés						naturels	préparés					
Importations :														
1927	572	245	78	116	45	173	1.229	235	225	51	107	157	266	1.041
1928	612	297	94	138	42	173	1.356	351	225	55	120	184	293	1.228
1929	753	317	90	175	54	173	1.562	403	251	44	148	242	267	1.355
1930	627	266	66	147	10	133	1.249	324	218	31	127	133	224	1.057
1931	728	481	45	129	42	215	1.640	350	365	20	123	185	255	1.298
1932	463	251	40	105	36	201	1.096	108	149	14	107	141	205	724
Exportations :														
1927	251	1.351	62	21	70	153	1.908	57	463	90	38	269	250	1.167
1928	116	1.545	296	29	64	165	2.215	21	519	165	51	309	275	1.340
1929	137	1.576	301	36	79	146	2.274	47	642	194	61	402	241	1.587
1930	104	1.366	295	34	8	44	1.851	37	568	183	54	178	84	1.104
1931	313	1.434	285	29	86	165	2.312	126	774	174	37	292	189	1.592
1932	160	1.486	269	28	83	171	2.197	59	542	140	39	217	159	1.156

Positions tarifaires. — Engrais chimiques naturels: nos 167 à 169. Engrais chimiques préparés: nos 385 à 395. Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers: nos 279, 303, 307c, d, m, 315d, g, 321c, d, h, 332, 338. Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse: nos 231, 308 à 314, 315e, h, 316c, 317, 319, 320, 321e, f, g, t, j, 328 à 330, 334, 335 344. Autres produits de nature minérale: nos 280 à 282, 284 à 290, 292 à 294, 296 à 299, 301, 302, 304 à 306, 307b, e, h, j, o, 315a, b, c, f, h, i, k, l, m, p, 316a, 321a, 322, 324 à 327, 331, 333, 335, 337, 339 à 343, 384, 402 à 427, 429, 431 à 436. Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques: nos 189 à 194, 283, 295, 307a, d, f, i, k, 321b, 323, 345 à 353, 357, 358, 360 à 369, 372 à 381, 396 à 401, 637.

B. — Industries spéciales.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (millions de francs)							
	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie	Explosifs	Total	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie	Explosifs	Total
Importations :														
1927	580.459	41.864	4.546	29	167	616	627.681	1.169	105	56	0,1	14	14	1.358
1928	626.521	46.829	5.113	23	201	666	679.353	1.209	123	70	0,2	16	14	1.432
1929	680.944	49.080	5.875	511	220	621	737.251	1.418	126	78	3,1	19	16	1.660
1930	799.333	66.761	7.023	500	249	790	874.656	1.435	157	82	2,7	23	16	1.716
1931	1.009.237	49.006	8.872	2	238	901	1.068.256	1.082	112	82	—	26	21	1.323
1932	865.557	36.429	9.634	—	231	606	912.457	774	56	73	—	25	18	946
Exportations :														
1927	79.658	11.929	4.621	13.782	2.585	2.512	115.087	258	80	34	66,1	111	36	585
1928	83.673	12.035	5.173	9.377	2.930	2.627	115.815	282	93	40	53,6	134	44	647
1929	8.507	11.615	4.532	12.023	3.163	3.459	123.299	304	102	36	77,4	129	57	705
1930	72.313	9.509	4.534	7.323	3.022	3.396	100.097	246	87	31	49,8	111	54	579
1931	248.301	9.619	4.677	8.025	2.640	2.778	275.940	426	95	24	53,8	102	39	740
1932	201.160	6.132	2.926	6.046	2.343	2.250	220.857	254	51	15	40,6	87	40	488

Positions tarifaires. — Huiles et corps gras: nos 115 à 117, 195 à 201, 273, 307f, 354. Colles et gélatines: nos 38, 39, 47, 440 à 447. Bougies, savons, essences, etc.: nos 448 à 459. Allumettes: no 1206. Produits pour la photographie: nos 741, 839, 1173c, d. Explosifs: nos 1198 à 1204.

Le tableau V nous renseigne sur le commerce extérieur des engrais chimiques. Force nous est de conclure qu'il se maintient fort bien. En 1929, les exportations s'élevaient à 1.587 millions de francs, elles fléchissent à 1.104 millions en 1930, atteignent en 1931 le maximum de 1.592 millions malgré la baisse des prix et retombent à 1.156 millions en 1932. Les industries spéciales se comportent moins bien.

Considérons en premier lieu le mouvement des tonnages exportés. On constate de suite que les expéditions d'engrais chimiques préparés ont à peine fléchi de 1929 à 1932, 1929 représentant le maximum des exportations: la chute, de 1.576.000 T. à 1.486.000 T., 90.000 T., ou 6 p. c. environ, est insignifiante; d'ailleurs, après avoir accusé une réduction en 1930, les exportations marquent un progrès constant. Même résistance, mais moins accusée, pour les exportations d'acide sulfurique, chlorhydrique, etc., qui tombent d'un maximum de 301.000 tonnes en 1929 à 269.000 tonnes en 1932, soit une réduction de 10 p. c. environ; les exportations de soude sont un peu plus atteintes, mais celles des produits extraits de la houille et du bois accusent leur maximum en 1932: 171.000 tonnes; elles s'élevaient à 146.000 tonnes en 1929.

En ce qui concerne les valeurs, la situation est un peu différente: les engrais chimiques préparés voient leur valeur baisser plus que proportionnellement à la réduction des tonnages. Mais dans l'ensemble, l'exportation des engrais et produits chimiques est parmi les moins atteintes.

Les importations suivent le courant général des affaires. Faisons remarquer qu'en 1931, les importations d'engrais chimiques, naturels et préparés, ont fortement augmenté: on y voit la cause déterminante des contingentements, qui ont ramené les tonnages, en 1932, à un niveau dit « normal ». Les exportations de produits chimiques des industries spéciales — huiles et corps gras, colles, gélatines, bougies, savons, allumettes, produits photographiques, explosifs — se maintiennent assez bien en ce qui concerne les tonnages; mais la chute des valeurs est plus considérable. Par rapport à la période 1927-1930, les exportations d'huiles et corps gras ont, en 1932, plus que doublé, celles de produits photographiques et d'explosifs n'ont fléchi qu'assez modérément, vu l'intensité de la crise générale; celles de colles, gélatines, bougies et allumettes sont plus atteintes.

En ce qui concerne les importations de produits chimiques des industries spéciales, il faut distinguer celles d'huiles et corps gras, dont la Belgique fait une consommation très considérable, et les autres, qui sont moins importantes.

Les importations d'huiles et corps gras (865.000 tonnes) ont été fort supérieures en 1932 à la moyenne des importations de 1927 à 1930; sous ce rapport, 1931 avait été une année exceptionnelle.

De cet examen nécessairement sommaire de notre commerce extérieur en produits chimiques, et tout particulièrement en engrais, se dégage une conclusion qui confirme ce que nous avons observé plus haut: les

exportations se maintiennent; elles sont certainement plus stables que celles de la plupart des autres industries. Dès lors, si les exportations se soutiennent, ou même augmentent, si les effectifs ouvriers progressent très rapidement de 1910 à 1926 (l'enquête industrielle de 1926 (1) montre que l'effectif employé dans les entreprises chimiques occupant plus de 10 ouvriers est passé de 31.744 ouvriers en 1910 à 55.496 ouvriers en 1926, soit une augmentation de 75 p. c. environ) puis sont fortement atteints par le chômage; si la consommation intérieure se soutient; si les prix sont extraordinairement bas et si la rémunération d'investissements récents et considérables est nulle, ne sommes-nous pas fondés à considérer que les effets de la crise mondiale sur l'industrie chimique belge sont moins violents que ceux résultant de sa crise propre, née d'un suroutillage qui, pour les engrais azotés, porte la capacité de production au quintuple d'une consommation intérieure qui paraît avoir atteint son apogée pour une période assez longue. Une réaction se dessine en effet dans les laboratoires de chimie agricole et chez les fermiers eux-mêmes, à l'égard des engrais artificiels qui paraissent atteints par la loi du rendement décroissant; celle-ci, on le sait, fait très rapidement sentir ses effets en agriculture.

Nous arrivons donc, par des comparaisons statistiques portant sur des éléments fort divers, à vérifier théoriquement les constatations empiriques relatives aux fermetures d'entreprises neuves dans une industrie dont les transformations techniques sont comparables, en importance, à celles observées dans l'industrie textile lors de la révolution industrielle.

TABLEAU VI.

Industries du caoutchouc.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	Caoutchouc brut et gutta-percha	Divers	Total	Caoutchouc brut et gutta-percha	Divers	Total
<i>Importations :</i>						
1927	7.665	4.143	11.808	171	155	326
1928	9.999	4.720	14.719	147	159	306
1929	11.586	5.927	17.513	166	186	352
1930	12.608	5.880	18.488	136	181	317
1931	13.611	5.354	18.965	86	138	224
1932	11.977	5.174	17.151	49	105	154
<i>Exportations :</i>						
1927	946	5.230	6.176	4	200	204
1928	1.300	7.978	9.368	10	287	297
1929	1.755	9.477	11.232	7	356	363
1930	1.471	9.507	10.978	5	350	355
1931	2.202	10.367	12.669	9	329	338
1932	2.188	8.507	10.695	5	191	196

Positions tarifaires. — Caoutchouc brut et gutta-percha : nos 120a, b. Industries diverses: nos 699 à 721, 1155.

(1) MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE. Enquête sur la situation des industries au 31 octobre 1926, Bruxelles, 1927.

Le tableau VI, concernant le commerce extérieur du caoutchouc, traduit le mouvement d'une industrie importatrice de toute sa matière première.

Il en ressort que l'industrie du caoutchouc, encore assez récente, se trouve dans une période de développement que la crise mondiale a ralenti, mais dans une plus faible mesure que pour la moyenne de l'activité industrielle nationale. La baisse considérable des prix du caoutchouc brut doit, d'autre part, avantager les producteurs. En effet, en 1929, 11.586 tonnes de caoutchouc brut importé valent 166 millions; en 1932, 11.977 tonnes valent 49 millions, soit moins d'un tiers. On s'explique dès lors la concurrence du caoutchouc dans diverses fabrications où il remplace d'autres matières premières: tissu, cuir, verre, etc.

TABLEAU VII.

Importations et exportations
de produits chimiques et pharmaceutiques.
(Section V du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	57	46	40	84	69	49
II	62	55	62	88	71	71
III	71	79	57	98	107	70
IV	72	61	30	120	91	51
V	53	56	28	92	85	46
VI	33	56	46	63	84	64
VII	31	61	24	65	85	40
VIII	45	88	29	73	104	47
IX	44	49	38	75	70	52
X	32	71	39	69	90	60
XI	29	52	37	62	72	53
XII	42	61	35	72	73	53
I à XII..*	573	736	465	963	1.001	654
<i>Exportations :</i>						
I	169	194	171	116	120	104
II	143	232	222	95	140	123
III	229	248	205	159	156	106
IV	121	137	152	111	113	96
V	114	114	118	93	109	88
VI	152	154	142	102	120	74
VII	133	142	123	94	119	70
VIII	157	140	142	92	104	74
IX	185	222	166	116	156	79
X	141	170	164	106	131	106
XI	110	144	121	83	100	71
XII	129	188	172	98	133	88
I à XII..*	1.805	2.084	1.896	1.269	1.503	1.079

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Les chiffres du commerce extérieur des produits chimiques et pharmaceutiques sont recensés dans le tableau VII.

On trouvera ci-après quelques indications complémentaires relatives à l'industrie chimique.

D'après une étude de la « Compagnie Belge pour l'Industrie » publiée en 1932, la consommation de nitrate de soude du Chili s'est bien maintenue de 1928 à 1930 et a augmenté en 1931; d'autre part, le sulfate

d'ammoniaque est devenu notre principal produit d'exportation depuis trois ans, alors que précédemment nous en importions; les exportations nettes passent de 4.100 tonnes en 1929 à 8.800 tonnes en 1930 et à 21.100 tonnes en 1931. En 1931, la production belge était: 237.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, contre 256.000 tonnes en 1930 et 131.000 tonnes en 1929; 9.000 tonnes de cyanamide, contre 12.500 tonnes en 1930 et 2.500 tonnes en 1929; 12.500 tonnes de nitrate d'ammoniaque; 10.000 tonnes de nitro-chaux. La consommation apparente de l'agriculture belge est, pour le sulfate d'ammoniaque, de 170.800 tonnes de matières épanchables en 1929; de 212.200 tonnes en 1930; de 131.900 tonnes en 1931; pour la cyanamide, de 44.300 tonnes en 1929; de 43.700 tonnes en 1930; de 27.400 tonnes en 1931.

Cependant, comme on l'a vu plus haut, la consommation des engrais chimiques subit une crise. C'est ce qu'explique le rapport de l'Union chimique:

« La diminution du pouvoir d'achat de l'agriculture l'a forcée à se passer dans une grande mesure de l'emploi des engrais chimiques. La réduction sensible de la fabrication du sulfate d'ammoniaque et du superphosphate de chaux qui s'en est suivie a provoqué, à son tour, une forte contraction des besoins d'acide sulfurique.

» La fabrication du coke a subi les restrictions réduites nécessaires par l'aggravation de la crise dans la sidérurgie; où les sous-produits de la distillation de la houille ont suivi un sort parallèle.

» Toutefois, la crise se manifesta d'une façon moins sensible dans certains domaines. Divers produits provenant de la récupération aux batteries de fours à coke et plusieurs dérivés des acides minéraux ont vu leur consommation se maintenir à un niveau à peu près normal, tandis que leurs prix subissaient une moindre régression.

» Le même problème s'est marqué avec plus de netteté encore dans le domaine des produits pharmaceutiques, tandis que le marché des produits photographiques restait également satisfaisant.

» Les produits résultant d'une plus grande incorporation de travail de transformation aux matières premières initiales, ont donc offert une résistance supérieure aux conséquences de la dépression. En effet, en deux ans seulement, certains produits de base destinés à l'agriculture, ont vu tomber leur prix de vente de 40 p. c. et plus. Si la société ne fabriquait pas de nombreux produits dérivés à côté d'importants produits de base, ses résultats auraient été affectés dans une mesure plus forte que les événements. »

Sous la raison sociale « Fédération Belge des Producteurs d'Azote », s'est constituée, à Bruxelles, une société coopérative dans laquelle sont représentées les principales entreprises belges ou exploitant en Belgique, dont l'objet se rattache directement à l'industrie de l'azote.

Les sociétés constituantes sont: Belge de l'Azote, Carbo-Chimique, Produits Chimiques de la Meuse, Ammoniaque Synthétique, Kuhlmann, Engrais Azotés, Produits Chimiques du Marly, Union Chimique Belge,

Centrale du Centre pour la Fabrication de l'Ammoniaque Synthétique et Comptoir Belge des Engrais Azotés. L'objet du nouvel organisme consiste à effectuer toutes études et recherches pouvant déterminer une plus grande unité technique dans les fabrications des différentes usines de produits azotés en Belgique. La société pourra prendre, directement ou indirectement, des participations dans des entreprises ayant pour objet l'industrie de l'azote. Les questions commerciales resteront en dehors de son activité.

Le capital initial, fixé à 100.000 francs et pouvant être augmenté indéfiniment, a été souscrit par parts égales entre les sociétés constituantes.

Cette société s'ajoute à l'organisation commerciale qui existe en Belgique depuis plusieurs années déjà.

La Compagnie Continentale du Pégamoïd et les Etablissements G. Moreau ont fusionné par l'absorption de la deuxième entreprise par la première, qui portera son capital de 9 à 12 1/5 millions de francs.

* * *

SOIE ARTIFICIELLE.

Le contingentement des soieries a stimulé une amélioration de la demande en soies artificielles; il s'agit d'une évolution qui se dessinait déjà, les tissages belges ayant fait des progrès considérables dans la vente sur le marché intérieur. D'autre part, la soie artificielle est facile à tisser et diverses entreprises s'y sont adonnées lorsque leurs débouchés normaux venaient à se fermer aux autres tissus. Le fait le plus

important survenu en 1932 a été l'aboutissement des négociations en vue de la cartellisation, nationale et internationale, de cette industrie manifestement surcapitalisée.

L'« Union des Fabriques Belges de Textiles artificiels » (Fabelta) a été constituée au capital de 130 millions de francs. Les coefficients suivant lesquels sont réglées les participations des sociétés fondatrices dans le capital de la Fabelta ont été fixés aux pourcentages suivants: Viscose (Alost), 33,5 p. c.; Tubize, 30 p. c.; Obourg, 23,25 p. c.; la Seta (Ecaussinnes), 7,12 1/2 p. c.; Sadsa (Schooten), 6,12 1/2 p. c. Le total des créances que ces sociétés auront sur la Fabelta représentera 70 millions. Le conseil d'administration se compose de onze membres: cinq désignés par le groupe Viscose, Seta et Sadsa, trois représentants de Tubize et deux représentants d'Obourg, la présidence devant être confiée à une personne choisie d'un commun accord.

Les cinq sociétés ont fait apport de tous leurs moyens de production et de vente, de leurs brevets et accords techniques relatifs à la soie Viscose, ainsi que de leurs stocks et approvisionnements.

A la suite de cette constitution, un accord a été conclu avec le syndicat berlinois de la Viscose, sur les mêmes bases que celles établies pour les participants actuels du syndicat. L'industrie belge aurait reçu l'attribution de 3 à 4 p. c. de la production, tandis que les Français, négociant en même temps, recevraient de 5 à 6 p. c.

V. — LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT

A. — CIMENTERIES ET CARRIÈRES

Pendant l'année 1931, l'industrie cimentière, bien que peu prospère et souffrant d'une position financière très chargée ainsi que d'amortissements insuffisants, ne s'était pas mal défendue : l'entente internationale relative au marché néerlandais lui avait assuré un volume d'exportations assez considérable, qui venait s'ajouter à une demande intérieure soutenue. Mais l'année 1932 semble avoir été beaucoup plus défavorable.

L'industrie a une capacité totale de production s'élevant à 4 millions de tonnes (voir dans le tableau 1 les chiffres de la production). La consommation intérieure oscille entre 1.200.000 tonnes et 1 million 300.000 tonnes. Pendant les années prospères, l'exportation se place autour de 2.000.000 de tonnes. En supposant que les marchés se maintiennent à ces niveaux, la surcapitalisation de l'industrie cimentière n'apparaîtrait pas comme particulièrement excessive, les usines pouvant travailler à 75 p. c. de leur capacité.

TABLEAU I.

La production de ciment en Belgique.

(milliers de tonnes.)

PRODUCTION	1927	1928	1929	1930	1931
Ciment naturel (1)	499	947	951	897	770
Ciment artificiel.....	2.630	3.046	3.248	3.050	2.000
TOTAL....	3.129	3.993	4.199	3.947	2.770

(1) Y compris une certaine quantité de ciment artificiel.

Encore faudrait-il considérer le niveau des prix, qui, de l'avis de nombreux observateurs compétents et désintéressés, ne permet pas de procéder aux amortissements nécessaires et de faire face aux charges financières. Que vienne une période de dépression prolongée, et l'utilisation de la capacité de production tombe à 50 et même à 40 p. c., comme ce fut le cas en 1932. Ceci représente une réduction de 10 à 15 p. c. par rapport à 1931. A ce taux et avec les prix actuels, qui oscillent de 100 à 90 francs à la tonne, la situation devient difficile : les amortissements sont suspendus et le service financier devient laborieux pour celles des usines qui ont assumé de lourdes charges pour mécaniser la production sans avoir pu les amortir encore. Aux prix actuels, certaines entreprises sont assurément en perte.

Aussi envisage-t-on, dès à présent, une réorganisation de certaines entreprises et des fusions de crise comportant de fortes réductions de capital ainsi que des ententes avec les bailleurs.

Naturellement, la description qui précède n'est exacte qu'en tant qu'elle s'applique à l'industrie cimentière conçue comme un tout, car les différences sont considérables d'une entreprise à l'autre, du bassin du Nord au bassin du Sud.

Les cimenteries du Nord comptent parmi les plus puissantes; elles sont situées à proximité d'Anvers et, par conséquent, elles sont favorisées en ce qui concerne l'exportation, grâce aussi à leur organisation commerciale. Elles ont souvent des participations à l'étranger

et se sont intéressées à des usines utilisant le ciment à la confection d'objets manufacturés : tuyaux, gouttières, plaques de toiture, de revêtement, dalles, etc. En général, elles ont largement amorti leurs usines.

Dans le bassin du Sud, mêmes différences individuelles : certaines entreprises sont fermées, d'autres résistent bien. Les usines fabriquant du ciment de laitier ou ferro-ciment, en collaboration avec les hauts fourneaux, sont dans une situation assez favorable.

* * *

Pendant l'année écoulée, les salaires ont été diminués de 15 à 20 p. c. dans l'industrie cimentière. Mais l'application de cette réduction a été assez inégale, suivant les régions, les catégories d'ouvriers, etc. D'autre part, le chômage partiel a été organisé par roulement, afin de maintenir au travail un plus grand nombre d'ouvriers.

Comme nous l'avons signalé plus haut, le marché intérieur demeure satisfaisant quant aux quantités qu'il absorbe, mais les prix sont tombés de 120 à 90 fr. Il est vrai que le prix de revient a pu être abaissé, lui aussi, grâce à la réduction des salaires, du prix du charbon et grâce également à certaines améliorations techniques. Mais l'aggravation des conditions générales au cours du second semestre de 1932 a rendu ces avantages peu opérants.

La baisse des prix de vente en dessous des prix de revient est la conséquence de la concurrence acharnée que se font des producteurs, dont le marché intérieur,

si soutenu soit-il, ne peut consommer que 25 à 30 p. c. de la capacité de production et 45 à 50 p. c. de la production effective. En effet, s'il existe trois organismes de vente plus ou moins solides et groupant 65 à 70 p. c. des producteurs belges (Union des Cimenteries, Cimenteries et Briqueteries Réunies, Exportation et Comptoir des Chaux et Ciments du Tournaisis), ces comptoirs, dont l'activité est d'ailleurs fort inégale, se font la concurrence et rencontrent celle des outsiders.

Sur les marchés extérieurs (voir tableau II), la situation est encore plus difficile. (Cfr. également les chiffres des tableaux XV et XVI.) Les prix ont fléchi de 105 et 110 francs à 70 et 80 francs la tonne, en dessous du prix intérieur, qui, lui-même, n'est pas rémunérateur. L'accord pour le marché hollandais a été dénoncé en janvier dernier, à la suite du dumping des cimentiers anglais et des dissidents belges. L'industrie cimentière belge ne garde sa place que par des sacrifices constants.

TABLEAU II. Tableau, par pays de destination, des exportations belges de ciment.
Quantités (milliers de tonnes).

ANNÉES	Pays-Bas	Grande-Bretagne	Etats-Unis	Argentine	France	Maroc	Bésil	Divers	Total
1927.....	392	323	247	152	106	12	55	368	1.655
1928.....	466	222	267	198	49	23	88	503	1.816
1929.....	329	194	197	173	80	72	98	765	1.908
1930.....	338	240	61	165	149	119	42	530	1.644
1931.....	373	189	14	45	119	167	11	376	1.294
1932.....	232	102	—	—	65	136	—	351	886

Positions tarifaires : Ciment, no 163.

Le gouvernement hollandais a prescrit l'emploi de ciment indigène pour les travaux publics effectués sous son patronage. En outre, l'industrie hollandaise du ciment se développe elle aussi : la « Eerste Nederlandsche Cement Industrie » de Maastricht, créée en partie grâce à des capitaux belges, a mis en marche en 1931 une fabrique de ferro-ciment, en collaboration avec les « Koninklijke Nederlandsche Hoogovens » de IJmuiden.

Les autres marchés se défendent par des barrières douanières toujours plus élevées, et la concurrence japonaise gagne toujours davantage vers l'Occident, comme elle l'a fait pour les textiles, le fer, les verres, etc.

L'Angleterre a établi en 1932 un droit de 10 p. c. « ad valorem » ; l'Union sud-africaine a doublé ses droits, passés de £ 1/3 à 2/6 par 400 lbs. En Tunisie, les ciments non français paient 30 francs français au lieu de 5 francs français à la tonne ; en Syrie, le montant du droit est passé de 23,5 francs à 75 francs. Au Brésil seulement, une réduction des droits, de 50 p. c., appliquée pendant trois mois, a permis d'intensifier quelque peu les exportations belges, mais les difficultés de paiement et de change entravent les affaires.

On s'explique ainsi que les exportations belges de ciment soient tombées de 1.249.000 tonnes en 1931 à 886.000 tonnes en 1932, contre 1.816.000 tonnes en 1928 et 1.908.000 tonnes en 1929. La chute est particulièrement importante pour les exportations vers les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Quant aux ventes en Argentine, qui avaient atteint près de 200.000 tonnes en 1928, elles ont complètement cessé. De même, les exportations vers les Etats-Unis (267.000 tonnes en 1928) ont fléchi à 61.000 tonnes en 1930, 14.000 tonnes en 1931, pour cesser complètement en 1932. On peut espérer que les interruptions d'exportation vers les deux marchés prépondérants ne sont que temporaires.

En attendant, on suivra avec intérêts les fluctuations des exportations vers les pays « divers », qui traduisent les chances inégales qui accueillent des tentatives incessantes de trouver de nouveaux débouchés. Dans l'ensemble, ces marchés marginaux représentent une fraction notable du commerce extérieur belge du ciment : de 35 à 45 p. c. au cours des dernières années. Par exemple, en 1932, ces exportations ont atteint 351.000 tonnes pour une exportation totale de 886.000 tonnes, soit environ 40 p. c.

On éprouverait quelques difficultés à dire combien de tentatives de cartellisation et de rationalisation de l'industrie du ciment ont déjà été ébauchées. Au cours de 1932, de pareilles négociations ont été entreprises, une fois de plus. Deux tendances s'opposent en ce moment, en dehors des rivalités personnelles et de l'intransigeance de certaines entreprises qui estiment que le maintien de la concurrence aura comme résultat de faire disparaître du marché des cimenteries marginales et de permettre ainsi une organisation plus solide.

Certains producteurs demandent que chaque usine dispose, sur chaque marché, d'une part proportionnelle à sa capacité de production. Les autres, au contraire, proposent que chaque producteur ait sur les marchés une part correspondant à la place qu'il y occupait précédemment, sans tenir compte de la capacité de production.

La première formule est celle des entreprises ayant fortement développé leur capacité de production ; elle rallie et la majorité et, surtout, les cimenteries ayant les plus lourdes charges financières. La seconde est défendue par quelques producteurs ayant une situation financière saine et une position assez forte sur certains marchés extérieurs.

La production des carrières belges est si diversifiée, correspond à des besoins si divers, qu'il est assez difficile de donner une vue d'ensemble exacte sur une industrie qui, en même temps, compte un grand nombre d'entreprises, d'importance fort variable, allant de la carrière sans outillage et à extraction intermittente aux grandes exploitations capitalistes, concentrées, groupant sous une direction unique un

nombre élevé de chantiers, utilisant un matériel puissant comportant des investissements élevés. Entre toutes ces exploitations, existent vraiment les différences qui séparent l'artisanat de l'industrie mécanisée.

C'est sous ces réserves que nous dirons quelques mots de l'ensemble des carrières; nous pourrions ensuite considérer les diverses catégories d'entreprises.

TABLEAU III.

Les principales productions des carrières belges.

Source : *Annales des Mines.*

PRODUITS		QUANTITÉS					VALEURS DES PRODUCTIONS (milliers de francs)				
		1927	1928	1929	1930	1931	1927	1928	1929	1930	1931
Chaux	tonnes	2.373.850	2.771.080	2.785.990	2.409.490	1.964.980	158.026	176.844	208.699	186.585	127.434
Ciment naturel	"	499.070	947.370	950.560	896.720	770.130	79.399	137.149	153.924	146.617	99.934
Moellons, pierrailles, balast	Dm3	3.462	3.686	4.155	4.592	3.786	75.111	93.927	120.569	146.726	118.937
Pierre de taille bleue	"	100	115	100	100	80	70.461	88.363	116.293	134.009	101.269
Pavés en porphyre	mille pièces	51.660	52.206	54.890	57.620	59.900	60.697	72.092	80.047	97.606	100.389
Pavés en grès	"	29.360	28.650	37.780	42.350	30.610	24.369	23.115	36.004	43.512	30.423
Dolomie	tonnes	109.090	153.100	188.720	212.660	146.570	22.444	24.349	30.947	32.656	18.644
Terre plastique	"	374.880	405.840	424.150	360.360	231.450	17.802	20.872	25.199	22.602	11.975
Craies, marnes pour fabriques de ciment	"	2.385.410	3.100.750	3.140.400	2.413.540	1.484.130	10.424	23.626	24.133	14.796	8.302
Marbre	m3	19.090	20.330	18.270	21.420	18.990	20.728	20.908	19.905	28.823	18.267
Ardoises	mille pièces	36.570	36.410	32.590	27.470	22.570	13.263	13.054	13.693	10.769	8.655
Sable pour constructions	Dm3	629	675	734	1.209	828	8.476	10.367	11.457	17.097	10.734
Craie blanche	tonnes	93.530	88.120	110.570	458.630	795.850	7.583	8.084	11.154	6.766	3.755
Sable pour verreries	Dm3	543	525	638	236	298	8.997	6.956	9.092	4.965	5.487
Pierres taillées	m3	13.370	45.460	33.090	44.000	18.460	3.544	5.925	7.835	12.233	11.765
Dalles et carreaux en calcaire	m2	18.430	44.590	49.270	53.380	47.910	1.522	3.662	6.214	7.093	4.841
Castine, calcaire, etc.	Dm3	303	157	275	220	225	4.775	4.098	7.868	6.240	5.209
TOTAL DES RUBRIQUES RECENSÉES							587.521	733.391	883.033	918.095	686.020
VALEUR DE TOUTES LES PRODUCTIONS DES CARRIÈRES							603.977	743.274	895.387	931.060	694.717

TABLEAU IV.

Les carrières belges.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	NOMBRE DE SIÈGES EN ACTIVITÉ			NOMBRE D'OUVRIERS			VALEURS DES PRODUITS EXTRAITS (milliers de francs)
	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	
1927.....	209	677	886	2.810	27.408	30.218	603.977
1928.....	230	667	897	2.622	27.456	30.078	743.274
1929.....	229	696	925	2.527	28.575	31.102	895.387
1930.....	208	710	918	2.216	28.911	31.127	931.060
1931.....	146	672	818	1.824	26.364	28.188	694.717

Les tableaux III et IV ne nous donnent de renseignements que pour l'année 1931, qui marque un recul sensible de la production par rapport à 1930. L'année 1932, d'après les divers renseignements que l'on possède — chômage, exportations — marque un nouveau (voir tableau V) est monté de 9,4 p. c. à 20,2 p. c. de 1931 à 1932, et celui des chômeurs partiels, de 17 à 35,5 p. c. Le nombre des journées perdues

par mille ouvriers assurés et par semaine est monté de 113 en 1929 à 156 en 1930, 335 en 1931 et 1.715 en 1932 (sur un total théorique et jamais atteint de 6.000 journées). Le chômage frappe donc un peu plus de 30 p. c. de la main-d'œuvre.

C'est là un chiffre élevé et qui fait contraste avec la situation favorable de l'industrie jusqu'en 1931.

TABLEAU V.

Le chômage dans les industries de carrières.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des jours perdus par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1921.....	27.475	805	1.347	8,1	169	
1922.....	26.876	1.030	489	5,5	260	
1923.....	26.052	96	383	1,8	37	
1924.....	26.112	301	339	2,5	62	
1925.....	25.428	347	1.356	6,6	151	
1926.....	25.431	254	556	1,0	2,1	116
1927.....	25.444	372	931	1,5	3,6	139
1928.....	24.376	213	391	0,8	1,5	79
1929.....	23.957	289	417	1,2	1,7	113
1930.....	25.048	357	1.383	1,5	5,8	156
1931.....	25.411	2.379	4.308	9,4	17,0	835
1932.....	28.292	5.525	9.657	20,2	35,5	1.715

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	239	290	26	1.191	2.253
II.....	198	902	55	1.131	2.200
III.....	85	75	31	670	1.945
IV.....	49	9	37	480	1.637
V.....	21	3	68	458	1.245
VI.....	87	2	33	418	1.500
VII.....	52	3	68	711	1.620
VIII.....	23	4	100	853	1.470
IX.....	40	2	150	820	1.585
X.....	31	33	235	844	1.505
XI.....	58	11	352	932	1.775
XII.....	63	19	718	1.515	1.846
I - XII..	79	113	156	835	1.715

Le chômage se réalise, pour partie, par la fermeture des sièges (98 en 1931), pour partie, par une réduction de la main-d'œuvre sur les chantiers conservés en activité.

TABLEAU VI.

Importations et exportations diverses de produits de carrières.

ANNÉES	Phosphate de chaux naturel et craie phosphatée		Marbres bruts		Marne, argile, gravier, sable	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
<i>Importations :</i>						
1927.....	318	52	34	26	1.299	54
1928.....	318	61	35	30	1.692	69
1929.....	356	72	35	33	2.090	88
1930.....	364	76	31	30	2.446	94
1931.....	242	41	23	19	2.488	68
1932.....	251	32	19	14	1.802	44
<i>Exportations :</i>						
1927.....	175	15	45	45	1.249	30
1928.....	112	18	44	42	1.317	32
1929.....	109	30	42	41	1.469	42
1930.....	70	20	54	50	1.328	44
1931.....	78	14	37	29	1.244	43
1932.....	50	8	25	13	866	26

Positions tarifaires: Phosphate de chaux naturel et craie phosphatée, no 167; marbres bruts, no 176; marne, argile, gravier, sable, nos 144 à 148.

TABLEAU VII.

Exportations des principaux produits du pays.

ANNÉES	Ciments		Plaques et carreaux en fibro-ciment		Chaux ordinaire et hydraulique		Pierres concassées		Ouvrages en marbres ou autres pierres taillées	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)						
1927.....	1.655	347	110	99	989	67	1.656	42	95	49
1928.....	1.816	411	110	102	1.088	76	1.798	50	102	67
1929.....	1.908	470	136	127	1.064	83	1.781	51	87	71
1930.....	1.644	383	106	102	970	83	1.653	51	90	88
1931.....	1.294	247	81	76	706	55	1.554	52	74	70
1932.....	886	149	37	32	479	34	1.178	35	58	46

Positions tarifaires: Ciments, no 163; plaques et carreaux en fibro-ciment, no 799; chaux ordinaire et hydraulique, no 159; pierres concassées, no 179; ouvrages en marbres ou autres pierres taillées, no 795.

Les tableaux VI et VII nous indiquent quel a été le ralentissement des exportations en 1932. Nous avons déjà vu la chute des exportations de ciment. Celles des plaques et carreaux en fibro-ciment sont tombées de 81.000 en 1931 à 37.000 tonnes en 1932; celles de la chaux, de 706.000 à 479.000 tonnes; celles des pierres concassées, par contre, se maintiennent: en 1932 1.178.000 tonnes contre 1.554.000 tonnes en 1931. Celles des marbres ont fléchi de 74.000 à 58.000 tonnes; celles des marnes, argiles, graviers, sables, sont passées de 1.244.000 à 866.000 tonnes.

Examinons maintenant quelle a été la situation des diverses catégories de carrières.

Celles qui sont groupées dans le comptoir de vente commun du porphyre (Lessines-Bierges-Quenast) n'ont expédié en 1932 que les 2/3 des exportations de 1931 en concassés et la moitié des pavés. La grève des carrières de Lessines a duré près de quatre mois, au cours desquels les carrières de Quenast ont exécuté des ordres reçus par le Comptoir. Les difficultés du marché, le maintien des salaires jusqu'au 1^{er} novembre, ont déterminé un chômage de deux jours par semaine à partir du 1^{er} juin. Une des sociétés du Comptoir a abandonné un de ses quatre sièges et le livre à l'inondation.

Au début de l'année 1932, les salaires atteignaient 82 p. c. du taux de 1929; à la reprise du travail, après la grève, ils furent fixés à 72 p. c.; à fin d'année, en novembre, ils furent ramenés à 68 p. c.

Un « rompeur » gagne 6 à 7 francs à l'heure; un « épinceur », 4,50 francs et 6 francs. Les manœuvres gagnent de 3 à 4 francs par heure, avec une moyenne de fr. 3,5 à fr. 3,6.

Les producteurs de pavés de porphyre ont eu à souffrir des dispositions nationalistes contenues dans la loi française du 28 décembre 1931 sur le plan d'outillage national qui fait écarter les produits étrangers.

En Angleterre, le même nationalisme économique amène les entrepreneurs et les administrations à renoncer aux produits étrangers: aussi, les exportations de pavés belges en porphyre sont-elles tombées de 97,5 p. c. Les exportations vers la Hollande, qui représentaient 1/10 des ventes, sont en diminution de 20 p. c. En Belgique, on se plaint de la concurrence des pavés suédois en granit, qui sont produits par des cultivateurs carriers sur leurs propres exploitations, où la roche affleure en mamelons. Cette espèce d'industrie à domicile, liée à la culture, permet un abaissement considérable du prix de revient. Les profondes entailles des fjords dans les terres permettent le chargement direct des payés sur le navire. Enfin, il faut tenir compte de la dépréciation de la couronne suédoise.

Les concassés se heurtent à la concurrence du laitier, employé comme macadam ou ballast. L'activité des carrières de pierre bleue (bassin de Soignies) a été fort inégale. Elles ont chômé deux jours par semaine jusqu'au 1^{er} mai, puis elles ont travaillé à plein quelques semaines; ensuite, le chômage de deux jours a été appliqué jusqu'en août, date à laquelle il a cessé pour recommencer en novembre: à cette époque, les

2/3 des tailleurs de pierre étaient en chômage; les salaires ont été diminués de 10 p. c. environ. Une grève a éclaté dans le bassin au cours de l'année.

Les exploitations de la vallée de la Meuse ont également connu une activité très variable, mais, dans l'ensemble, peu satisfaisante. Les carrières de petit granit de la vallée du Hoyoux ont été peu actives pendant le premier trimestre; puis, des commandes de l'intérieur vinrent animer la production. La Hollande, d'ordinaire excellente cliente, a très peu acheté.

Les carrières de grès furent plus éprouvées encore et les stocks constitués sont assez importants: les travaux d'aménagement et de réfection des routes n'emploient plus que des quantités décroissantes de grès. Les prix des pierrailles de grès réalisés en adjudications publiques des chemins de fer belges sont tombés de 32 à 25 francs du mois de janvier à celui de juin.

La situation des marbrières a été assez inégale, en relation avec la demande des diverses qualités. Dans la vallée de la Meuse et du Bocq ainsi que dans celles des petites rivières de l'Entre-Sambre-et-Meuse, la production a, dans l'ensemble, dépassé les ventes.

D'une façon générale, les employeurs ont fait effort pour conserver leur main-d'œuvre; et principalement les ouvriers indigènes. Les étrangers, comptant notamment certains effectifs italiens, ont été congédiés les premiers. Les ouvriers ont été fréquemment occupés à des travaux d'aménagement et de réparation.

Les prix ont été peu rémunérateurs. L'entente sur les salaires et les prix de vente, conclue entre les producteurs, est peu efficace vu le grand nombre de catégories et de qualités qui permettent d'éluder les clauses de la convention.

D'une façon générale, on peut considérer que deux causes importantes réagissent défavorablement sur l'industrie des carrières: 1^o la concurrence des produits de substitution, laitier, ciment artificiel et dérivés, concurrence qui est destinée à s'accroître à mesure que la fabrication de ces produits se perfectionne; 2^o le nationalisme économique qui ferme des marchés importants, lesquels recourent à des produits indigènes peut-être moins appropriés à leur destination, mais dont l'usage se répand cependant. C'est ainsi que les marbres doivent faire face à la concurrence de nombreux produits de remplacement, dérivés du verre, du ciment, du fibro-ciment, et même des métaux, qui sont de plus en plus employés pour les façades des maisons de commerce. Des revêtements en acier chromé ou nickelé, en feuilles de cuivre, sont de plus en plus fréquents et s'accroissent fort bien des styles architecturaux contemporains. Ce sont là des transformations inévitables, auxquelles l'industrie atteinte doit s'efforcer de faire face à force d'ingéniosité.

Les fours à chaux ont été, comme précédemment, affectés par la crise agricole et par celle de la métallurgie. Les difficultés de trésorerie que connaissent les fermiers les incitent à diminuer les chaulages.

Pendant l'année 1932, le prix des ardoises a baissé de 15 à 20 p. c. Les débouchés extérieurs se sont fortement contractés et le marché intérieur reste le plus intéressant. Une carrière du district d'Arlon est fermée depuis le 1^{er} avril 1932 et écoule son stock. Une autre, qui était arrêtée depuis longtemps faute de capitaux, en a obtenu, et on a commencé le pompage des eaux. A Martelange, une ardoisière chôme complètement. A Herbeumont, il n'y a pas de chômage, mais le travail se fait au ralenti. A Warmifontaine, on travaille dix-huit jours par mois au lieu de vingt-deux en 1931. La production a fléchi, de 300.000 à 350.000 ardoises par mois, à 250-280.000.

Les ardoises souffrent de la concurrence de la tuile, de l'éternit, etc., ainsi que du ralentissement de la construction d'édifices publics. Le remplacement des

toits par des plates-formes en béton et en asphalte fait également du tort à l'emploi des ardoises.

B. — CÉRAMIQUES, FAIENCES ET PRODUITS RÉFRACTAIRES.

Les usines fabriquant des faiences, des produits réfractaires ou céramiques, ont connu en 1932 une année difficile, marquée par du chômage ouvrier et une réduction impressionnante des exportations (voir tableau VIII), dont la valeur totale, de 296 millions en 1928, est réduite à 94.789.000 francs en 1932, passant par 194.899.000 francs en 1931. (Cfr. à ce sujet les chiffres généraux recensés aux tableaux XV et XVI. La réduction de valeur, de 1931 à 1932, est la plus forte que l'on ait enregistrée depuis le ralentissement d'activité de ces industries. De 1931 à 1932, le tonnage exporté a fléchi de 1.148.000 tonnes à 508.000 tonnes. Il avait atteint 1.653.000 tonnes en 1928.

TABLEAU VIII. Importations et exportations de produits céramiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							Totaux
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	
<i>Importations :</i>								
1927.....	49.070	69.107	1.187	2.993	7.964	367	8.107	137.723
1928.....	109.666	75.154	1.290	4.376	10.118	483	9.947	211.034
1929.....	146.706	97.876	1.356	5.416	12.545	487	9.089	273.475
1930.....	83.610	100.282	2.196	4.033	12.179	548	11.383	214.231
1931.....	46.613	60.037	2.028	4.291	10.026	441	5.431	128.867
1932.....	58.536	34.594	1.863	2.981	8.041	359	3.432	109.806
<i>Exportations :</i>								
1927.....	1.456.693	68.224	27.909	24.201	4.633	450	5.987	1.587.252
1928.....	1.535.261	52.538	30.133	23.095	5.989	283	6.591	1.653.890
1929.....	900.185	54.547	30.509	20.165	5.963	326	11.493	1.023.188
1930.....	1.010.714	43.144	22.247	25.933	4.521	274	10.540	1.107.373
1931.....	1.066.319	31.226	18.193	22.466	2.632	213	7.703	1.148.762
1932.....	464.051	16.607	8.312	12.427	2.366	181	4.355	508.296

ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)							Valeurs totales
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	
<i>Importations :</i>								
1927.....	5.735	40.601	2.073	5.397	51.421	8.371	550	107.970
1928.....	9.633	48.477	2.013	7.161	69.761	11.657	1.006	149.708
1929.....	16.718	76.854	2.939	8.656	92.585	13.182	812	211.746
1930.....	13.073	81.306	5.264	6.310	83.939	13.814	1.232	204.938
1931.....	7.271	45.295	4.626	7.653	69.642	9.827	487	144.801
1932.....	7.976	22.735	3.869	4.552	51.428	6.415	259	97.234
<i>Exportations :</i>								
1927.....	143.838	21.928	54.448	20.554	29.704	4.952	385	264.627
1928.....	137.834	23.154	63.957	22.431	44.728	3.972	445	296.521
1929.....	93.606	27.594	67.437	23.503	44.836	4.734	831	232.541
1930.....	101.180	26.560	52.734	25.701	32.745	4.001	832	243.753
1931.....	94.007	16.780	42.683	19.498	18.166	3.090	675	194.899
1932.....	40.485	8.449	15.674	11.162	16.516	2.119	384	94.789

Positions tarifaires : matériaux en terre cuite ordinaire : nos 808, 810, 811, 815; matériaux réfractaires : nos 805, 806 et 809; matériaux en grès : nos 816 et 817; poteries : nos 812, 813, 814, 819 et 820; faïence et porcelaine : nos 818, 821 à 825; 1082; bustes et statuettes : nos 827; débris et tessons : no 828.

On constate cependant avec quelque surprise que, de 1930 et 1931 à 1932, le fléchissement des prix de gros des produits des industries céramiques (voir tableau IX) a été insignifiant (de 1.142 à 1.073) et que l'indice pour cette catégorie dépasse de 373 points l'indice de stabilisation monétaire, alors que la très grande majorité des prix de gros est en dessous de 700.

TABIEAU IX. Indices des prix de gros des produits des industries céramiques.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	820	1.025	1.105	1.138	1.128
II	821	1.029	1.097	1.154	1.116
III	821	1.050	1.088	1.121	1.094
IV	821	1.039	1.088	1.121	1.094
V	821	1.039	1.200	1.121	1.094
VI	821	1.050	1.189	1.135	1.058
VII	834	1.092	1.182	1.135	1.037
VIII	834	1.115	1.182	1.135	1.051
IX	849	1.115	1.162	1.135	1.058
X	870	1.115	1.138	1.135	1.058
XI	874	1.115	1.138	1.126	1.058
XII	898	1.112	1.138	1.130	1.051
I - XII	840	1.075	1.142	1.132	1.073

Les industries céramiques chôment (voir tableau X) deux ou trois jours par semaine, avec une activité de morte-saison relativement satisfaisante. La situation des faïenceries est affectée par la fermeture successive des marchés importateurs, tant à la suite des troubles généraux, des contingentements, etc., que comme conséquence de la situation prédominante acquise par le Japon dans tous les marchés d'Extrême-Orient. Les usines de produits réfractaires sont affectées par le ralentissement des industries employant des dalles, plaques de hauts fourneaux, pièces spéciales de gazogènes, etc.

TABIEAU X.

Le chômage dans les industries de la céramique.

Source : *Revue du Travail*.

A. Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus.		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921	13.835	912	798	17,7	668	
1922	11.270	406	318	5,7	255	
1923	13.923	73	152	1,7	46	
1924	10.857	235	134	2,9	140	
1925	11.568	284	329	5,7	189	
1926	10.710	244	170	2,2	143	
1927	10.324	382	299	3,7	225	
1928	10.876	144	151	1,4	105	
1929	11.346	545	140	4,9	278	
1930	12.749	907	678	7,9	472	
1931	14.684	2.497	1.989	19,5	1.322	
1932	14.658	4.253	2.377	29,0	1.920	

B. Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine

	1928	1929	1930	1931	1932
I	667	875	218	1.809	2.100
II	125	1.647	482	1.886	2.350
III	67	505	291	1.780	2.270
IV	55	41	154	1.418	1.988
V	21	12	177	1.082	1.998
VI	12	5	162	1.144	1.587
VII	7	4	221	972	1.333
VIII	13	11	241	841	1.374
IX	13	7	342	852	1.755
X	43	38	872	1.188	1.950
XI	61	39	1.140	1.364	2.108
XII	181	158	1.364	1.550	2.227
I - XII	105	278	472	1.322	1.920

La briqueterie appartient à cette catégorie d'industries qui, grâce à l'abondance des gisements de matières premières, sont dispersées dans tout le pays. De nombreuses exploitations relèvent de l'industrie artisanale, n'ont qu'une activité saisonnière ou contingente à la construction de quelques immeubles. Il ne nous est pas possible de suivre l'activité de ces multiples et petits chantiers où le capital et la main-d'œuvre sont réduits. Mais le bassin du Ruppel concentre, grâce à ses bancs épais d'argile, de puissantes exploitations mécaniques, groupées en un cartel et travaillant en partie pour l'exportation. La crise États-Unis leur a fait grand tort. En outre, leur résistance à la crise est affaiblie par les charges financières qu'a entraînée leur réorganisation technique — qui est assez récente. Cependant, le fonctionnement du cartel des briqueteries mécaniques a permis d'éviter la constitution de stocks excessifs et, partant, l'avilissement des prix, qui aurait exercé une influence fâcheuse sur leur trésorerie. Devant la faible demande des marchés anglais et hollandais et l'arrêt des exportations vers les États-Unis, le cartel des briquetiers a décidé d'arrêter la fabrication au 1^{er} septembre.

L'arrêt de la fabrication, se produisant simultanément avec une demande soutenue de l'intérieur a permis un relèvement sensible des prix : à fin 1931, celui du type « Klampsteen » était de 60 francs le mille. A fin 1932, il était de 75 francs.

C. — INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.

Toutes les statistiques concourent à montrer que l'activité de l'industrie du bâtiment a été satisfaisante en 1932, à l'exception des données relatives au chômage, qui indiquent qu'en cette année, on comptait 26,3 p. c. de chômeurs complets et 6 p. c. de chômeurs partiels, soit, par mille assurés et par semaine, 1.417 journées perdues sur un maximum théorique de 6.000.

Si on considère le tableau XI, on constate que de 1930 à 1932, le nombre total des constructions nouvelles est passé de 9.114 en 1930 à 12.341 en 1932. Le maximum (13.475) avait été atteint en 1928. Par contre, le nombre des reconstructions a assez fortement diminué, ce qui semble surtout indiquer une crise du commerce, qui ralentit les transformations de magasins.

TABLEAU I.

Autorisations de bâtir délivrées de 1927 à 1932.

Chiffres annuels récapitulatifs par province et pour les quatre grandes agglomérations.

	Brabant		Province d'Anvers		Province de Liège		Flandre Orientale		Flandre Occidentale	Hainaut	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Limbourg	Le royaume
	La prov.	Aggl. brux.	La prov.	Aggl. anvers.	La prov.	Aggl. liég.	La prov.	Aggl. gant.						
I. — Constructions :														
1927	2.494	2.163	2.275	1.821	1.531	1.060	1.439	592	871	608	116	24	183	9.541
1928	3.364	2.918	3.606	3.034	1.919	1.240	2.383	1.132	1.288	775	109	39	262	13.745
1929	2.525	2.029	3.126	2.376	1.839	1.371	1.932	851	1.577	958	108	71	340	12.376
1930	2.115	1.637	1.620	1.202	1.452	1.123	1.564	864	1.130	782	72	71	308	9.114
1931	2.792	2.326	2.182	1.521	1.465	1.160	1.428	740	1.341	787	93	48	337	10.473
1932	3.065	2.407	2.514	1.813	1.518	1.171	2.058	970	1.816	804	162	48	356	12.341
II. — Reconstructions et transformations :														
1927	5.680	5.238	5.860	4.987	2.311	2.133	821	395	1.094	809	40	23	50	16.688
1928	5.979	5.521	6.357	5.317	2.490	2.240	851	438	1.728	997	47	22	33	18.504
1929	6.161	5.594	6.207	5.460	2.797	2.401	814	412	1.712	914	66	17	51	18.739
1930	5.510	5.040	5.739	4.882	2.643	2.205	944	513	1.903	844	65	22	36	17.706
1931	5.419	4.862	5.515	4.700	2.743	2.349	971	525	1.941	792	77	26	33	17.517
1932	4.670	4.090	4.655	4.091	2.390	2.109	1.169	534	1.542	692	77	44	25	15.264
III. — Ensemble :														
1927	8.174	7.401	8.135	6.808	3.842	3.193	2.260	987	1.965	1.417	156	47	233	26.229
1928	9.343	8.439	9.963	8.351	4.409	3.480	3.234	1.570	3.016	1.772	156	61	295	32.249
1929	8.686	7.623	9.333	7.836	4.636	3.772	2.846	1.263	3.289	1.872	174	88	391	31.115
1930	7.625	6.677	7.359	6.084	4.095	3.333	2.508	1.377	3.033	1.626	137	93	344	26.820
1931	8.211	7.188	7.697	6.221	4.208	3.509	2.399	1.265	3.282	1.579	170	74	370	27.990
1932	7.735	6.497	7.169	5.894	3.908	3.280	3.227	1.504	3.358	1.496	239	92	381	27.605

Mais dans l'ensemble, le nombre total des autorisations de bâtir s'est maintenu en 1932 au niveau de 1931. Comment s'expliquer dès lors que le chômage (voir tableau XII) ait si fortement augmenté, passant de 321 journées perdues (par 1.000 assurés et par semaine) en 1930, à 935 en 1931 et 1.417 en 1932 ?

TABLEAU XII.

Le chômage dans les industries de la construction.

Sources : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921	54.719	4.947	1.951		14,5	573
1922	55.066	2.512	1.003		5,9	299
1923	49.062	1.312	892		4,3	137
1924	50.326	1.476	1.159		5,2	172
1925	46.514	2.026	1.202		0,9	243
1926	39.689	1.511	896	3,6	2,1	197
1927	40.045	2.096	1.049	5,2	2,6	275
1928	40.730	1.087	594	2,6	1,4	130
1929	43.142	2.070	823	4,8	1,9	239
1930	52.182	2.847	823	6,2	1,8	321
1931	68.724	10.835	2.461	18,4	4,2	935
1932	92.275	21.384	4.874	26,3	6,0	1.417

B. — Chiffres mensuels, du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	730	1.205	314	1.352	1.779
II	151	1.561	635	1.538	1.693
III	61	296	174	1.285	1.652
IV	42	23	135	913	1.553
V	36	9	128	600	1.170
VI	22	7	124	525	1.270
VII	17	16	122	599	1.215
VIII	24	18	220	521	1.180
IX	25	28	250	650	1.352
X	32	30	365	846	1.200
XI	49	44	625	955	1.325
XII	377	228	764	1.440	1.611
I - XII	130	289	321	935	1.417

Plusieurs raisons concourent à expliquer ce chômage dans une industrie dont les statistiques et l'observation journalière démontrent l'activité : si le nombre des immeubles construits se maintient, leur importance relative a diminué. La construction des grands bâtiments industriels est en régression, tandis que celle de maisons d'habitations s'est développée, en partie par suite de l'inquiétude régnant sur le marché des capitaux mobiliers.

Il semble qu'il faut compter aussi avec la rationalisation de l'outillage de cette industrie, où l'emploi de machines doit certainement contribuer à éliminer la

main-d'œuvre. On connaît l'outillage complexe utilisé par les grandes entreprises de travaux publics. On a moins fait état, jusqu'ici, du matériel employé par les petits et moyens entrepreneurs : bétonneuses à moteur à explosion servant, en même temps, de monte-charges; camions automobiles de fort tonnage, remplaçant les anciens tombereaux d'un mètre cube, etc. Il faut compter aussi avec la standardisation des portes, des fenêtres, avec l'emploi de plaques de revêtement de grande surface, avec l'utilisation de blocs de béton remplaçant plusieurs briques, etc. Il ne serait donc pas impossible que l'industrie du bâtiment — qui, il y a quelques années encore, semblait celle où la main-d'œuvre jouerait le plus grand rôle — connaît à son tour du chômage technologique. Les grandes associations patronales et ouvrières pourraient fournir à ce sujet des précisions intéressantes. Il n'est pas impossible non plus qu'il y ait des abus, en matière de chômage; le contrôle dans les industries saisonnières et comportant nombre de petits travaux, est difficile et d'ailleurs insuffisamment organisé.

Comme en 1931, l'activité s'est maintenue, dans l'industrie du bâtiment, grâce, en partie, aux constructions d'habitations ouvrières. Au cours des dernières années, l'activité de la « Société Nationale des Habitations à Bon Marché », s'est traduite, dans ce domaine, par les interventions relevées dans le tableau XIII.

TABLEAU XIII.

Maisons ou logements construits ou en construction, édifiés par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

(Chiffres cumulatifs pour le Royaume, au 31 décembre.)

Source: Rapport de la Sté Nationale des Habitations.

ANNÉES	Maisons destinées au logement d'une famille	Maisons à logements multiples		Nombre total de logements	Nombre de maisons vendues (1)
		Nombre de maisons	Nombre de logements		
1925	23.409	1.210	6.703	30.112	2.306
1926	24.659	1.278	6.854	31.513	4.169
1927	26.040	1.462	7.538	33.578	5.703
1928	30.296	1.413	8.206	38.502	8.206
1929	34.115	1.582	9.017	43.132	11.268
1930	39.706		9.850	49.556	15.575
1931	42.536		10.539	53.075	17.505
1932	43.333		10.762	54.095	18.552

(1) Chiffres compris dans ceux des maisons destinées au logement d'une famille.

La baisse des prix de gros des matériaux de construction (voir tableau XIV) a été assez sensible en 1932. Du maximum de 891 atteint en 1930 (900 en avril), l'indice est tombé à 679 pour 1932 (minimum : 639 en novembre). Mais ce chiffre reste encore au-dessus de l'indice général des prix de gros.

TABLEAU XIV.

Indices des prix de gros des matériaux de construction (1).

Base : avril 1914 = 100

Source : Revue du Travail.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	707	783	897	866	744
II.....	715	786	897	848	731
III.....	715	810	899	823	710
IV.....	731	848	900	823	688
V.....	733	854	885	820	682
VI.....	733	863	899	813	677
VII.....	733	882	894	800	666
VIII.....	733	882	893	788	663
IX.....	741	883	892	782	663
X.....	740	889	886	780	651
XI.....	749	899	875	775	639
XII.....	782	898	871	759	641
I - XII ..	734	856	891	807	679

(1) Cet indice se rapporte aux cotations des produits des carrières, ainsi qu'à celles des bois de construction et du ciment artificiel.

Les salaires ont également supporté certaines réductions.

Nous croyons utile de reproduire ci-après quelques considérations relatives au recensement des logements effectué en 1930 et dont les résultats ont été publiés en septembre 1932.

Il y avait encore en 1920, en Belgique, 1.539.000 maisons ou bâtiments servant à l'habitation, non compris 17.000 habitations provisoires établies surtout dans les régions dévastées. En 1930, le nombre était passé à 1.835.000, c'est-à-dire que l'on a bâti quelque 300.000 maisons en dix ans, outre l'équivalent de ce qui a été démoli. On remarquera que, en 1930, 1931 et 1932, le nombre des autorisations de bâtir accusé par nos statistiques — qui ne concernent pas toutes les communes de Belgique — a été respectivement de 9.114, 10.473 et 12.341. C'est surtout dans les années 1920 à 1925 que la construction a été active pour faire face aux destructions et aux besoins non satisfaits pendant la guerre.

Quant au nombre des ménages, il est passé en dix ans de 1.984.000 à 2.235.000. L'augmentation a donc été de quelque 250.000; elle fut cependant inférieure à celle des maisons, ce qui explique la fin de la crise du logement. Au surplus, les ménages sont sensiblement plus restreints par suite de la diminution du nombre d'enfants; ils ont donc besoin de moins de place, et, d'ailleurs, la crise des domestiques, qui est une crise sociale, ainsi que des modifications dans le genre de vie, favorisent l'utilisation d'immeubles plus petits.

Diverses causes ont tendu à supprimer la crise dans cette branche. Les loyers se sont maintenus et se maintiennent relativement élevés : cette cherté, qui persiste malgré le nombre considérable de logements à louer, incite les locataires à devenir propriétaires et à échapper à des charges qu'ils jugent excessives.

Elle amène, d'autre part, les commerçants à entreprendre une campagne en faveur de la revision des baux commerciaux, tout particulièrement à Bruxelles.

Enfin, l'instabilité monétaire dans de nombreux pays

et les résultats décevants des placements en valeurs mobilières, détournent souvent les épargnants de ces opérations et les incitent à l'achat ou à la construction d'un immeuble.

D. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS AUX CARRIÈRES, A LA CÉRAMIQUE ET AU BATIMENT

TABLEAU XV.

Importations et exportations des produits minéraux.
(Section III du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
Importations :						
I	3.192	2.576	1.785	532	426	290
II	2.843	2.417	2.054	513	378	391
III	3.046	2.517	1.991	551	443	304
IV	2.683	2.219	1.934	508	397	250
V	2.856	2.339	1.967	551	396	229
VI	2.626	2.445	1.934	499	376	247
VII	2.658	2.395	1.826	517	384	233
VIII	2.553	2.451	1.848	459	361	232
IX	2.451	2.698	1.893	445	443	257
X	2.700	2.533	1.932	470	431	291
XI	2.363	2.109	1.841	419	370	237
XII	2.556	2.148	2.124	422	306	279
I à XII (*)	32.620	28.815	23.119	5.870	4.703	3.108
Exportations :						
I	1.137	1.064	791	229	187	152
II	736	1.172	829	153	205	140
III	1.389	1.363	785	224	225	135
IV	1.400	1.361	898	240	208	147
V	1.315	1.268	892	227	201	138
VI	1.169	1.491	986	198	225	158
VII	1.219	1.423	787	205	210	113
VIII	1.099	1.261	979	193	187	113
IX	1.243	1.221	1.020	199	208	140
X	1.128	1.232	1.013	197	214	162
XI	974	955	1.173	175	177	158
XII	1.039	865	1.028	167	148	155
I à XII (*)	13.853	14.669	11.280	2.408	2.469	1.744

(*) Remarque : les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XVI.

Importations et exportations d'ouvrages en pierres et autres matières minérales; poteries.
(Section XIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
Importations :						
I	24	20	9	22	17	9
II	30	16	12	25	15	11
III	49	25	14	26	20	23
IV	37	16	20	25	14	21
V	44	18	21	27	17	12
VI	32	15	23	22	17	12
VII	29	20	21	22	18	12
VIII	35	25	13	23	17	10
IX	20	20	17	20	15	10
X	30	19	14	22	16	12
XI	17	18	16	18	16	12
XII	30	18	20	21	15	13
I à XII (*)	378	240	200	205	197	181
Exportations :						
I	81	87	47	106	71	108
II	79	121	65	111	98	98
III	110	120	56	133	116	79
IV	135	146	53	126	95	86
V	123	137	60	179	113	30
VI	137	140	60	162	93	50
VII	165	137	56	136	107	36
VIII	133	122	55	87	118	36
IX	141	119	57	115	147	52
X	118	115	58	105	128	69
XI	114	77	42	99	128	48
XII	96	61	40	96	120	49
I à XII (*)	1.431	1.384	649	1.458	1.514	670

(*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

VI. — LES VERRES ET GLACES

Nous avons rendu compte l'an dernier de l'évolution de l'industrie des verres et glaces, aux points de vue de la concentration par fusion et par cartellisation, de la mécanisation et du chômage technologique. On se souviendra que les dernières verreries à main ont été fermées (sauf pour les verres de couleur), que les verreries sont groupées en deux sociétés, de même que les glaceries belges, que des accords ont été noués entre ces compagnies et que la rationalisation a entraîné la fermeture de certaines divisions. En bouteille et en gobeletterie, la mécanisation a fait également des progrès considérables.

Cette année, la concentration, déjà si accusée, n'a plus pu se développer; par contre, l'assainissement des entreprises, par décapitalisation, s'est accentué: c'est le point le plus important sur lequel nous aurons à insister en ce qui concerne 1932.

Le tableau I montre bien la profondeur de la crise de l'industrie du verre à vitres.

TABLEAU I.

Production des verreries à vitres.

(milliers de m².)

ANNÉES	Verreries à bouche	Verreries mécaniques	Total
1923	31.343	4.982	36.325
1924	30.071	10.915	40.986
1925	26.754	15.139	41.893
1926	23.984	25.467	49.451
1927	17.459	37.199	54.658
1928	11.055	42.070	53.125
1929	8.458	53.206	53.206
1930	3.500	31.107	34.607
1931	—	29.074	29.074
1932	—	24.013	24.013

D'un maximum de 54.658.000 m², atteint en 1927, la production tombe à 24.013.000 m² en 1932. Le fléchissement ne devient sensible qu'en 1930, mais cette année-là, il est considérable; par la suite, il s'atténue quelque peu, mais reste fort grave et l'accumulation des réductions successives pèse lourdement sur l'industrie. A partir de 1931, la production des verreries à bouche cesse complètement.

La réduction de la production a été beaucoup plus sensible que celle des prix. En fait, c'est la restriction de la fabrication qui a permis d'éviter des baisses aussi importantes que celles enregistrées dans d'autres industries.

TABLEAU II.

Indices des prix de gros des produits des industries verrières.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	484	679	770	701	669
II ...	484	679	770	671	669
III ...	484	744	764	671	669
IV ...	484	744	764	671	669
V ...	484	756	764	671	669
VI ...	484	756	744	671	669
VII ...	484	756	715	671	698
VIII ...	484	756	715	671	712
IX ...	484	756	715	671	712
X ...	484	756	715	671	712
XI ...	659	756	701	671	712
XII ...	679	756	701	671	712
I - XII ..	515	741	736	673	689

De 1929 à 1932, la chute de l'indice des prix de gros (voir tableau II) est de 52 points seulement et l'on constate un relèvement de 16 points de 1931 à 1932. Il apparaît bien que la politique des cartels, si elle n'a pu développer la production, ce à quoi elle ne vise d'ailleurs pas, a permis de maintenir les prix: L'examen des indices mensuels de 1932 est caractéristique à cet égard: le niveau des prix de gros se tient à 669 pendant le premier semestre; en juillet, il passe à 698 et pendant les cinq derniers mois de l'année, se fixe à 712.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries verrières.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921	20.509	2.625	910	21,3	901	
1922	11.688	1.510	512	11,6	562	
1923	13.158	241	95	3,0	90	
1924	14.515	105	49	1,1	75	
1925	14.269	162	193	2,5	97	
1926	14.371	167	102	1,2	69	
1927	14.344	426	157	3,0	149	
1928	14.303	373	427	2,6	131	
1929	12.864	427	93	3,2	59	
1930	12.703	1.059	661	8,7	439	
1931	15.888	1.465	3.773	10,2	1.119	
1932	20.286	3.116	6.139	16,8	1.747	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	136	65	105	909	1.605
II ...	158	72	372	1.020	1.720
III ...	176	42	233	1.186	1.700
IV ...	194	5	248	1.265	1.808
V ...	176	16	409	1.080	1.593
VI ...	105	60	330	1.130	2.025
VII ...	148	85	348	1.090	1.934
VIII ...	145	54	496	1.014	1.656
IX ...	127	67	520	1.109	1.965
X ...	119	31	806	1.220	1.450
XI ...	51	71	724	1.065	1.762
XII ...	39	136	683	1.335	1.750
I - XII ..	131	59	439	1.119	1.747

A la réduction de la production a correspondu une augmentation sensible, mais irrégulière du chômage (voir tableau III), qui atteint son maximum en juin, au moment du relèvement des prix. Le nombre des journées perdues en 1932 représente une augmentation de plus d'un tiers sur les données de 1931, qui, elles-mêmes, marquaient un accroissement de plus de 50 p. c. sur les chiffres de 1930.

On constatera l'importance du chômage intermittent par rapport au chômage complet : les puissants syndicats verriers ont organisé le roulement de la main-d'œuvre.

L'examen du mouvement commercial des verreries, glaceries, etc. (voir tableau IV) complétera les données commentées ci-dessus.

TABLEAU IV. Exportations des principaux produits des verreries, glaceries et cristalleries.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1927.....	267.614	62.213	27.562	10.168	592.723	360.028	153.225	14.483
1928.....	269.772	74.145	29.876	13.356	635.489	535.548	165.414	19.327
1929.....	285.057	75.205	26.746	13.862	667.910	632.016	147.024	18.240
1930.....	181.531	46.723	24.950	12.285	426.900	391.442	141.064	16.780
1931.....	150.886	37.785	21.887	15.874	355.604	302.471	119.320	20.027
1932.....	116.117	29.456	12.800	7.182	253.746	213.954	72.804	8.152

Positions tarifaires: verres à vitre: nos 834, 835; glaces polies, nos 832 a, b, c et 833; gobeletterie, nos 845, 846 et 862; bouteilles, fioles, bonbonnes, nos 842, 843, 844.

C'est l'industrie de la glace polie qui, en 1932, a enregistré le moindre recul de ses exportations. Mais cette résistance toute temporaire n'empêche pas la chute d'être considérable, par rapport aux résultats atteints en 1929.

1929 a marqué pour la verrerie et la glacerie l'année de grande prospérité. Dès 1930, la chute est brusque et rapide. Les exportations de verre à vitres fléchissent de plus d'un tiers, celles des glaces également (voir tableaux V et VI). Par la suite, le mouvement est moins rapide mais persiste et comme ces deux industries vivent d'exportation à concurrence de 90 à 95 p. c. de leur production, on saisit de suite le dommage qui leur est causé. Il n'est pas question pour elles de conquérir et de développer le marché intérieur : l'évolution sociale en Belgique est telle que toute habitation, si misérable soit-elle, est pour-

vue de vitres et que la consommation est liée au mouvement de l'industrie du bâtiment.

La chute des exportations de ces deux industries a fâcheusement rententi sur la balance des comptes du pays, et d'autant plus, que les matières premières sont tirées du sol national, sauf quelques exceptions peu importantes. En 1929, les exportations de verres et glaces ont rapporté 1.299 millions de francs. En 1932, les rentrées n'ont atteint que 466 millions. C'est en 1932 que les industries de la gobeletterie et de la bouteillerie ont subi les plus fortes réductions d'exportation : après une période de lente régression, considérée déjà comme fort pénible à supporter, il se produit en 1932 un fléchissement de près de 50 p. c. des tonnages exportés. La valeur des exportations de gobeletteries et de bouteilles fléchit dans une proportion analogue.

TABLEAU V. Détail, par pays de destination, des exportations de verres à vitres.

QUANTITÉS (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Pays-Bas	Etats-Unis d'Amérique	Canada	Chine	Argentine	Divers	Exportations totales
1927.....	52.067	37.689	31.189	24.481	36.000	10.480	75.708	267.614
1928.....	53.273	49.972	18.836	26.952	11.595	11.323	97.821	269.772
1929.....	52.243	49.241	15.819	30.882	17.132	14.095	105.645	285.057
1930.....	48.406	22.421	3.543	17.600	11.709	7.962	69.690	181.531
1931.....	41.694	26.716	—	2.527	8.653	4.931	66.365	150.886
1932.....	29.712	14.440	—	9.500	5.669	—	56.796	116.117

Position tarifaire: nos 834 et 835.

L'examen du détail des exportations par pays est instructif. Prenons d'abord le mouvement du commerce extérieur du verre à vitres, renseigné dans le tableau V.

Les Etats-Unis d'Amérique et l'Argentine, clients autrefois importants, cessent tous achats. Par rapport aux dernières importations à destination de ces pays, la perte est peu sensible. Mais il faut voir plus loin : il faut considérer le volume du courant normal, créé au bout d'années d'efforts ayant influencé le développement de l'outillage. On mesure mieux alors la perte subie par les exportateurs belges de verres à vitres. La crise du sterling retentit sur nos exportations en Grande-Bretagne, celle de l'horticulture affecte considérablement nos relations avec les Pays-Bas, dont les serres constituaient un gros débouché pour nos verreries. Le Canada n'est pas loin de quadrupler ses achats, et de 1931 à 1932, la Chine résiste mieux qu'on aurait pu le croire, étant donné le désordre profond de ce pays où le renouvellement d'élévation du standard de vie subit un échec sensible. Il est vrai que, de 1927 à 1932, la chute est si profonde — les importations belges étant réduites de plus des 5/6 — qu'il eût été difficile de tomber plus bas.

A l'inverse de ce que l'on constate pour les autres pays, où la perte du marché est graduelle, même si des mouvements assez brusques se produisent, les relations avec la Chine sont heurtées et spasmodiques : de 1927 à 1928, le commerce fléchit de plus des deux tiers ; en 1929, il remonte de 50 p. c., etc. Les rela-

tions avec la Chine sont donc bien celles que l'on peut attendre d'un pays non seulement troublé par de profondes dissensions sociales et politiques, mais dont la population ne dispose que de faibles moyens monétaires, affaiblis encore par le choix de l'argent comme étalon, alors qu'il a cessé de remplir ce rôle dans les grands pays capitalistes. La pénétration du marché chinois rappelle, par ses fluctuations brusques, les temps héroïques de l'expansion capitaliste en général.

La création d'une industrie verrière locale, par des intéressés belges, n'améliore pas les perspectives de nos exportations.

Bien qu'en recul, les exportations vers les pays désignés sous la rubrique « Divers » se maintient assez bien, au regard de la dureté des temps. Elle compte pour 50 p. c. exactement dans les exportations totales. C'est là, comme pour l'industrie du ciment (voir plus haut), le signe de la résistance des exportateurs à des conditions générales fort pénibles ; mais c'est aussi l'indication du marasme profond du commerce extérieur : les grands débouchés classiques, à marché large et assuré, à pouvoir de consommation élevé, perdent leur importance relative et les petits marchés, ceux qui paient mal, ceux où l'entretien d'un agent est onéreux, ceux que se disputent les concurrents, constituent l'élément principal de notre commerce extérieur. Il y a là un état de fait qui doit retenir l'attention.

TABLEAU VI. Destination, par pays de destination, des exportations de glaces polies.

QUANTITÉS (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Japon	Etats-Unis d'Amérique	Canada	Australie	Argentine	Divers	Exportations totales
1927.....	10.317	3.421	14.497	4.365	2.318	3.468	23.807	62.213
1928.....	11.082	6.626	15.568	5.752	2.134	4.298	28.685	74.145
1929.....	13.339	6.045	11.981	5.121	2.843	5.060	30.816	75.205
1930.....	9.846	2.215	5.915	1.693	661	3.240	23.153	46.723
1931.....	10.376	2.422	5.121	779	—	1.954	17.133	37.785
1932.....	10.109	1.339	1.412	—	—	1.432	15.164	29.456

Position tarifaire : nos 832a, b, c et 833.

Les indications que nous tirons des statistiques de l'exportation de la glace polie (voir tableau VI) sont à peu près les mêmes que celles concernant le verre à vitres.

Nous perdons deux marchés : le Canada et l'Australie ; le débouché des Etats-Unis est demeuré négligeable par rapport à son importance antérieure ; les « Divers » comptent pour 50 p. c. dans le volume des exportations, après en avoir représenté un tiers seulement.

Le marché anglais se maintient : seule l'année 1929 avait marqué un relèvement des exportations au-dessus de 10.500 tonnes, chiffre auquel elles atteignent habituellement. La construction de glaciers aux Etats-Unis, un protectionnisme effréné et la crise de l'automobile expliquent le fait que les exportations aux Etats Unis sont réduites au dixième de celles de 1928 et à moins du tiers de celles de 1931.

Les chiffres du commerce extérieur du verre et des ouvrages en verre sont relevés dans le tableau VII.

TABLEAU VII.

**Importations et exportations du verre
et ouvrages en verre.**
(Section XIV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	4,7	1,4	1,5	7	5	4
II	3,0	0,8	1,8	7	5	5
III	2,6	1,8	1,8	9	7	5
IV	2,0	1,4	2,1	7	7	5
V	2,6	1,8	1,0	7	6	4
VI	1,0	1,7	0,6	7	6	4
VII	1,5	1,4	1,0	7	6	4
VIII	1,0	1,5	0,7	6	6	4
IX	1,2	1,7	0,6	6	7	4
X	1,0	1,3	0,7	7	7	5
XI	1,0	2,0	0,8	7	6	5
XII	1,0	2,0	1,0	7	7	6
I à XII (*)	23,7	18,8	13,6	86	76	54
<i>Exportations :</i>						
I	27	19	13	99	70	45
II	20	17	16	70	60	52
III	29	20	17	110	74	52
IV	26	19	14	98	69	47
V	25	18	12	87	66	42
VI	21	20	14	76	76	49
VII	18	18	12	71	65	41
VIII	18	17	11	71	62	40
IX	22	20	14	82	70	45
X	24	23	19	86	77	57
XI	22	22	16	83	75	52
XII	21	20	16	86	67	52
I à XII (*)	274	235	172	1.020	834	574

(*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Reprenons maintenant l'examen sommaire des principaux événements survenus en 1932 dans les diverses catégories de l'industrie verrière.

Le premier semestre 1932 a été peu favorable aux verreries à vitres et l'exportation a été particulièrement faible. Mais à partir de l'automne on a enregistré un renouveau, en partie saisonnier.

En janvier 1932, 8 divisions sur les 21 que compte l'Union des Verreries Mécaniques étaient en activité; à la fin de l'année, malgré la reprise de l'exportation, qui, en fait, a simplement permis d'écouler les stocks, on ne comptait plus que 5 divisions en activité. L'Union participe pour les 2/3 dans le cartel belge du verre à vitre; elle utilise environ 1/3 des moyens de production dont le maintien est actuellement envisagé. La Glaver semble travailler à 50 p. c. de sa capacité.

L'Entente pour la vente du verre à vitres groupe les deux compagnies issues de nombreuses fusions: l'Union et la Glaver (qui compte aussi des glaceries). L'Union, à la suite d'une campagne lente et difficile, a fusionné 13 verreries. La « Glaver » en compte deux: une à Moll, une autre à Houdeng-Goegnies.

L'Union, on le sait, emploie en ordre principal le procédé Fourcault, la Glaver, le procédé Libbey-Owens. Les prix minima sont fixés de commun accord et la vente sur les marchés d'exportation fait l'objet d'un contingentement; les deux sociétés ont chacune un bureau commercial: l'Union, à Charleroi, la Glaver, à Bruxelles. Le bureau de la Glaver rassemble toutes les informations commerciales qui lui permettent d'assurer le fonctionnement de l'entente belge.

Celle-ci est devenue un élément important dans la constitution d'une entente internationale actuellement en cours de négociations avec la France et l'Allemagne. Dès à présent, l'entente belge a conclu un accord avec la société Vitrea, qui groupe tous les producteurs tchécoslovaques.

Le marché national de chaque groupe est réservé aux producteurs indigènes: pour l'industrie belge, il comprend la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et le Congo. Il ne représente que 5 p. c. environ du total des ventes. Le marché national est plus important pour l'industrie tchécoslovaque.

La nécessité d'une entente internationale est justifiée par le développement de l'industrie verrière dans le monde entier, notamment en Chine, en Mandchourie et en Grèce.

L'entente belge ne rencontre pas en ce moment la concurrence d'outsiders; cependant, une ancienne entreprise à main, la S. A. des Verreries des Piges, procède à la construction d'un bassin devant alimenter six machines Fourcault. La baisse générale des prix a permis de réduire considérablement le coût d'installation.

On mettra en regard de cette tentative d'accroître encore le suroutillage des verreries belges, un effort en sens contraire: les divisions de Jumet, Dampremy, Merxem, Lommel, de l'Union, seront désaffectées et les immeubles réalisés. Il s'agit d'installations effectuées depuis dix ans au plus et qui, par conséquent, ne sont pas normalement amorties. Il est possible que dix bassins seulement soient conservés sur 21, ce qui constituerait une décapitalisation de 50 p. c.

Des essais se poursuivent en vue de l'introduction de nouveaux procédés techniques: un procédé tchécoslovaque a été abandonné, on expérimente un nouveau brevet américain qui donne du verre d'un centimètre d'épaisseur.

Pendant l'année 1932, la verrerie à vitres n'a pas connu de troubles ouvriers; quelques divisions ont été arrêtées pendant le plus fort des grèves de juillet, mais sans que les ouvriers du verre y aient participé. Les salaires ont été réduits de 5 p. c.; pour éviter des renvois d'ouvriers, on a créé huit équipes et les ouvriers travaillent 8 heures sur 64.

* * *

La discipline créée dans l'industrie des glaces par un cartel dont le bon fonctionnement lui a acquis une large réputation n'a pas empêché qu'ici aussi une

réorganisation ait été nécessaire. Elle s'est effectuée par la concentration, la « Glaver » absorbant les Glaces de Charleroi, de Moustier et de Floreffe, ainsi que les verreries Libbey-Owens, qui fabriquent des glaces minces. La société des Glaceries Saint-Roch (née de la fusion de trois glaceries) et celle des Glaces d'Auvélais ont fusionné pour créer les Glaceries de la Sambre.

La Glaver a concentré à Moustier la fabrication des glaces polies. L'usine de Roux, appartenant aux Glaces de Charleroi, a été arrêtée complètement; elle va se spécialiser dans la production du verre armé, martelé, etc. La division de Floreffe a été mise en chômage complet. A Roux, 50 ouvriers sur 1.000 restent au travail.

La seconde société de glacerie, les Glaceries de la Sambre, a fermé l'usine d'Auvélais.

La production générale des glaceries, concentrée dans une seule division de chaque groupe, s'élève au tiers environ de la capacité totale.

L'Union des Glaceries continue à fixer le quantum de production, qui est respecté par la Société des Glaces de Courcelles, appartenant à des capitalistes étrangers, et qui n'a pas adhéré à l'Union. Le stock n'est pas encore entièrement écoulé.

Nous avons insisté l'an dernier sur le fait que deux industries — transformant une matière première de composition fort semblable, mais employant deux techniques différentes : le coulage et l'étirage (nous ne dirons rien du soufflage, actuellement abandonné) — se sont rejointes, sous l'influence de l'évolution technique elle-même, les verreries parvenant à fabriquer certaines qualités de glaces dites communément « glaces minces ». C'est ce qui a justifié les fusions entre la société Libbey-Owens et les glaceries.

D'autre part, les dites glaceries, prévoyant la concurrence du verre étiré, avaient participé à la constitution du groupe Fourcault, obtenant en échange de capitaux, une convention interdisant aux verreries Fourcault la fabrication des glaces pendant un certain nombre d'années. Actuellement, les verreries Fourcault sont autorisées à fabriquer du verre dépassant 4 mm d'épaisseur; toutefois, le douci-polissage leur est interdit, ce qui n'est pas le cas pour la verrerie Libbey-Owens, qui peut parachever les glaces produites par étirage.

Les miroiteries ont travaillé à 50 p. c. de leur capacité; certaines de ces entreprises dépendent de verreries; la diminution du prix de vente des glaces a permis de reprendre contact avec le marché anglais. Certains débouchés ont pu être conquis en Espagne, aux Indes britanniques et néerlandaises.

Nous avons signalé l'an dernier la mécanisation des bouteilleries et la constitution d'une entente entre les quatre sociétés productrices.

La constitution du cartel a entraîné la limitation de la production par la fermeture de deux des bouteilleries, ce qui a permis de réduire le stock.

La gobeletterie a été fortement atteinte par l'introduction d'un droit de 50 p. c. sur ses exportations en Angleterre, qui représentaient le tiers de ses exportations totales. Ce droit fut ramené à 20 p. c. en avril 1932. Les patrons avaient même songé à fermer complètement la plupart des usines. En fin de compte, le cartel s'est arrêté à une solution intermédiaire. Les gobeletteries ont été maintenues en activité pendant six mois, mais avec une production ramenée à 50 p. c. du niveau antérieur. Deux usines nouvelles, employant des procédés mécaniques, restèrent fermées. En mai-juin, l'activité des usines fléchit à 40 p. c., puis remonta à 60 p. c. en décembre 1932, sans justifier d'ailleurs le rallumage de nouveaux fours. Les usines possédant un four travaillent sept heures par jour, celles qui en possèdent deux travaillent huit heures avec un seul four. A la demande du syndicat ouvrier, les associations patronales ont conclu un accord de roulement original. Les ouvriers d'une gobeletterie peuvent être employés dans une autre, sous condition qu'après la crise, ils seront réembauchés par leur employeur habituel.

Pendant l'année 1932, le contingentement établi en France pour les importations de produits de gobeletterie est venu aggraver les difficultés nées de la politique douanière anglaise. La répartition des licences d'importation a provoqué des contestations entre les exportateurs belges implantés depuis de longues années sur le marché français et ceux qui y avaient commencé leurs ventes après 1929. Après de très laborieuses négociations, on a pu se mettre d'accord sur une formule qui respecte les divers intérêts.

VII. — LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT

Les indices des prix de gros des bois ressortissent du groupe « matériaux de construction » (voir cette rubrique).

Le chômage (voir tableau I), qui avait commencé à augmenter rapidement vers le milieu de l'année 1930, a marqué en 1931 une forte élévation : il a triplé au

cours de cette période, avec un ralentissement saisonnier d'avril à août.

En 1932, le chômage s'est encore accentué et le fléchissement saisonnier a été peu marqué, fort heurté, le nombre des journées perdues variant sensiblement d'un mois à l'autre.

Le chômage complet est le plus développé.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries du bois et de l'ameublement.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus.		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1921	31.084	2.067	939	14,3	575	
1922	32.673	893	327	3,6	197	
1923	31.415	383	186	1,5	54	
1924	31.687	560	305	2,7	113	
1925	27.886	875	534	4,6	191	
1926	30.799	635	354	2,1	135	
1927	29.777	983	383	3,3	178	
1928	32.468	337	304	1,1	70	
1929	31.155	372	151	1,2	72	
1930	32.005	1.659	897	5,3	300	
1931	38.759	6.014	2.511	16,8	984	
1932	16.366	10.703	4.180	25,3	1.571	

On sait que les forêts du pays — quoique relativement importantes, protégées par une législation spéciale, et dont une part croissante entre dans le patrimoine national — sont cependant hors d'état de fournir la

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	200	176	125	1.090	1.622
II ...	88	300	178	1.132	1.674
III ...	57	59	110	1.050	1.619
IV ...	66	23	117	919	1.643
V ...	46	21	96	715	1.376
VI ...	51	25	160	703	1.560
VII ...	57	30	235	762	1.338
VIII ...	60	35	273	780	1.533
IX ...	48	40	334	941	1.733
X ...	44	35	500	1.097	1.500
XI ...	36	34	625	1.084	1.576
XII ...	88	92	846	1.540	1.681
I-XII ...	70	72	300	984	1.571

matière première à une industrie diversifiée et active, occupant plus de 40.000 ouvriers.

Les importations annuelles de bois oscillent, bon an mal an, autour d'un milliard de francs, comme le montre le tableau II.

TABLEAU II.

Importations de bois.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage
1927	630.139	583.714	254.124	5.071	643.886	121.611	83.651	21.159
1928	795.607	549.061	298.747	7.084	844.314	130.958	102.544	31.879
1929	941.933	575.892	273.982	9.721	995.346	163.165	109.197	49.373
1930	802.239	564.851	264.717	10.280	818.856	164.752	106.033	45.685
1931	654.056	518.066	240.476	9.802	565.978	119.254	88.509	35.838
1932	617.670	434.559	177.457	12.090	426.282	65.950	47.087	37.403

Positions tarifaires : bois sciés, feuillards, en éclisses : nos 638 à 643; bois de mines : no 634; bois de construction et d'ébénisterie en grume : no 633; feuilles de placage : nos 648 et 649.

Les principales importations portent sur les bois sciés et les bois de mines, puis viennent les bois en grume et, enfin, les feuilles de placage.

L'importation des bois de mines est liée à l'activité des charbonnages. Aussi, l'année 1932 a-t-elle vu se ralentir les importations de ces matières. La grève de deux mois, en suspendant les travaux, a contribué à la chute des importations, de 518.000 à 434.000 tonnes. Le prix de ces bois a fortement baissé puisque la valeur de ces importations est tombée de 119 millions à 65 millions de francs. Cette baisse sensible du prix d'un produit de très large emploi dans les charbonnages a contribué à améliorer la position de ces derniers.

La chute des importations de bois sciés, de feuillards, etc. est très faible; elle est négligeable du point de vue absolu, ainsi que par rapport au fléchissement accentué constaté en 1931.

La chute des importations de bois de construction est plus forte; par contre, les importations de feuilles de placage, dont l'usage se répand de plus en plus dans le bâtiment, marquent un progrès considérable et atteignent un total inégalé jusqu'à présent. Toutes ces importations ont eu lieu à des prix en baisse.

TABLEAU III.

Exportations de meubles et brosses.

ANNÉES	EXPORTATIONS DE MEUBLES		EXPORTATIONS DE BROSSES	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
	(tonnes)	(milliers de francs)	(tonnes)	(milliers de francs)
1927	12.017	130.802	4.213	44.951
1928	15.043	161.557	5.487	49.302
1929	13.070	163.086	5.009	54.982
1930	9.578	121.126	4.633	55.764
1931	6.769	79.412	5.135	54.482
1932	3.216	32.892	2.095	18.842

Positions tarifaires : meubles : nos 673 à 679; brosses : no 1186.

Par contre, les exportations de meubles (voir tableau III) ont marqué, de 1931 à 1932, un fléchissement très sensible, en tonnage et en valeur.

Si l'on considère l'évolution des exportations de meubles de 1927 à 1932, on constate qu'après avoir atteint un maximum de 15.000 tonnes en 1928, les ventes extérieures déclinent chaque année de 3.000 tonnes environ pour tomber en 1932 au total de 3.216 tonnes. La chute en valeur est non moins importante : de 161 millions, nous tombons à 33 millions.

Il est inutile de revenir sur les influences d'ordre général qui affectent l'exportation belge des meubles comme celle de toute autre catégorie de marchandises. Insistons simplement sur les causes intrinsèques de cette décadence. La prospérité aux Etats-Unis avait développé le confort domestique et avait constitué un débouché sérieux pour les meubles belges. Ce facteur avait agi dans d'autres pays et la Belgique, où se trouvent des centres traditionnels de fabrication du meuble, avait profité de cette élévation du niveau général de vie. La crise a brisé cette évolution.

Il faut également considérer que, par nature, la fabrication du meuble est plus locale qu'exportatrice et qu'un pays qui a atteint un certain niveau de prospérité voit se développer chez lui les industries de biens de consommation, parmi lesquelles il faut citer la branche industrielle qui nous occupe. A ces industries naissantes, qui complètent la structure économique, mais aussi la structure sociale d'un pays en stabilisant sa classe moyenne, on n'accorde que trop souvent une protection exagérée, dont pâtissent les vieux pays producteurs bénéficiant cependant d'avantages considérables en ce qui concerne l'outillage, la main-d'œuvre qualifiée, etc.

Les exportations de brosses (voir tableau III), constantes en tonnage et en valeur jusqu'en 1931, ont fléchi de 60 p. c. environ en tonnage et en valeur à la suite des mesures protectionnistes prises par l'Angleterre, notre principale cliente.

Le tableau IV relève, en quantités et en valeur, les chiffres du commerce extérieur du bois, de 1930 à 1932.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de bois et ouvrages en bois, liège.

(Section X du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
	Importations :					
I	166	95	95	121	61	50
II	157	98	114	117	64	63
III	158	124	117	120	79	59
IV	142	119	94	109	77	45
V	162	125	95	121	80	51
VI	171	140	106	130	92	53
VII	178	159	97	126	102	49
VIII	157	157	102	114	79	53
IX	162	165	128	113	95	58
X	168	174	143	129	102	67
XI	122	126	130	86	71	58
XII	118	121	199	89	74	91
I à XII*.	1.865	1.586	1.420	1.375	978	698
Exportations :						
I	19	13	10	28	20	12
II	16	15	11	28	24	14
III	23	20	8	37	26	12
IV	22	15	10	35	23	13
V	22	14	8	32	21	10
VI	17	15	10	26	23	12
VII	16	14	9	29	23	11
VIII	19	13	8	29	19	10
IX	17	16	9	29	24	10
X	16	14	10	29	21	11
XI	14	11	10	27	18	11
XII	15	11	9	24	16	10
I à XII*.	217	170	112	355	258	137

(* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

L'industrie du meuble de Malines est fortement atteinte par une décadence qui dépasse la crise actuelle : en 1932, onze faillites ont atteint des fabri-

cants de meubles. La production malinoise est surtout artisanale et familiale, le nombre des ouvriers y est peu élevé, l'outillage réduit et les capitaux insuffisants. Elle souffre de la concurrence des ateliers mécaniques de fabrication de meubles à bon marché, vieille spécialité malinoise, ateliers qui se sont montés à Bruxelles, dans les deux Flandres, mais aussi en France, en Angleterre et en Hollande. Les chaisiers malinois ont vu se fermer, pour cette raison, leurs débouchés dans ce dernier pays.

Il faut encore tenir compte de la surproduction chronique de cette industrie.

La fabrication du siège en bois courbé, spécialité d'Ath, a été atteinte toute l'année par un chômage de un à deux jours par semaine. Les salaires ont été réduits de 6 p. c. en 1932, mais relevés de 2,5 p. c., à la suite d'une hausse de l'index, en décembre; la réduction totale est de 23 p. c. environ. Actuellement, un manoeuvre gagne fr. 3,50 et un ébéniste 4,75 à 5 francs l'heure.

La réduction de production varie de 30 à 50 p. c. selon les entreprises.

La fabrication des meubles dits « anciens » a été atteinte, elle aussi, par la fermeture des débouchés.

Les grands magasins d'ameublement développent de plus en plus leur propre fabrication pour atteindre un niveau déterminé de qualité, répondre aux goûts de la clientèle et ajouter le bénéfice industriel au bénéfice commercial.

Les saboteries, dont les affaires se développent généralement en période de crise, ont connu une fabrication assez active jusqu'au début de l'hiver; mais la consommation s'étant restreinte et des stocks s'accumulant, les ateliers ont commencé à chômer deux jours par semaine en moyenne.

Les prix de vente ont été faibles, l'entente conclue à leur sujet entre les producteurs n'ayant pu se maintenir.

Pendant l'année 1932, les propriétaires de bois et forêts ont tenté des efforts pour obtenir le contingentement des importations de bois exotiques.

Ces réclamations étaient appuyées par les démarches des bourgmestres des communes possédant elles-mêmes des exploitations forestières. 363 communes sont dans ce cas, dont 233 dans le Luxembourg. A la suite de ces réclamations, les tarifs de chemins de fer pour le transport des bois belges et luxembourgeois ont subi une réduction variant de 11 à 38 p. c., mais le contingentement n'a pas été appliqué, ce qui est rationnel.

Les pépiniéristes spécialisés dans la production de l'épicéa avaient trouvé en France des débouchés; ils ont dû se rabattre sur le marché restreint que leur offre l'Ardenne.

La situation de l'exploitation forestière s'est un peu améliorée en automne et les adjudications ont marqué une certaine hausse. Les visiteurs des coupes ont été plus nombreux.

VIII. — LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

A. — LES INDUSTRIES TEXTILES.

L'industrie textile reste une des plus importantes activités économiques du pays. Fin 1932, elle comptait 188.000 ouvriers assurés.

Le tableau I nous fournit des indications générales sur trois branches principales de cette industrie : le coton, la laine et la soie; faute de documentation

suffisante, celles du lin, du jute et de la bonneterie ont été laissées de côté.

Les indications statistiques que nous possédons ne sont pas toutes à jour. Ce que nous avons suffi cependant à montrer que l'année 1932, bien que mauvaise, l'a été moins qu'on aurait pu le craindre.

Voyons d'abord les prix de gros des textiles.

TABLEAU I. L'industrie du coton, de la laine et de la soie artificielle.

ANNÉES	Nombre de broches existant dans les filatures de coton	PRODUCTION DE FILÉS DE COTON (1)					Stocks de filés de coton à fin de période (balles)	LAINES		Production de soie artificielle (tonnes)
		(tonnes)						Conditionnements de Verviers et de Dison (laine conditionnée ou simplement pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages, à fin d'année (tonnes)	
		Cotons d'Amérique	Cotons des Indes	Cotons d'Égypte	Cotons divers	Total (tonnes)				
1927.....	(2) 1.891.854	44.500	16.500	950	3.100	65.050	—	40.770	—	7.500
1928.....	(2) 1.976.475	43.250	24.200	950	5.900	74.300	—	41.057	2.216	6.800
1929.....	(3) 2.111.837	37.450	24.350	1.600	5.400	68.800	104.497	39.525	2.685	7.300
1930.....	(3) 2.065.000	30.600	23.800	1.910	4.940	61.250	93.900	30.144	2.954	5.500
1931.....		28.000	18.400	2.000	3.300	51.700	105.778	28.557	1.682	4.500
1932.....		29.225	11.280	1.175	2.865	44.545	66.846	23.564	2.715	

(1) Pour la production de filés de coton, du 31 janvier d'une année au 31 janvier de l'année suivante.

(2) Au 31 janvier.

(3) Au 1^{er} janvier

TABLEAU II.

Indice général des prix de gros des produits des industries textiles.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	1.164	1.131	836	507	456
II.....	1.183	1.104	794	528	459
III.....	1.177	1.091	755	562	459
IV.....	1.175	1.056	767	549	438
V.....	1.147	1.010	751	522	428
VI.....	1.141	1.010	672	546	414
VII.....	1.139	1.001	651	559	414
VIII.....	1.080	980	632	516	472
IX.....	1.047	950	615	482	471
X.....	1.051	918	599	482	453
XI.....	1.091	911	586	475	441
XII.....	1.092	855	558	464	445
I - XII.....	1.124	1.001	685	516	446

Après avoir atteint en avril 1928 un maximum de 1.175, ils sont descendus en novembre 1932 à un minimum de 441. C'est de 1929 à 1930 que la baisse est la plus accentuée; par la suite, il se produit un ralentissement de ce mouvement, qui s'explique par les niveaux assez bas atteints antérieurement (voir

tableau II). Nous aurons plus loin l'occasion de revenir en détail sur le mouvement des prix dans les différentes branches de l'industrie textile.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries textiles.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	125.206	20.394	31.582		42,3	1.496
1922.....	117.458	2.739	5.395		6,7	230
1923.....	116.643	802	3.109		3,6	87
1924.....	117.802	1.012	6.710		6,6	149
1925.....	116.781	1.296	10.454		9,7	244
1926.....	125.859	799	4.430	0,7		3,7
1927.....	135.586	1.052	6.980	0,8		5,4
1928.....	145.511	931	10.267	0,6		7,2
1929.....	149.154	1.111	8.431	0,8		5,7
1930.....	152.065	3.955	23.599	2,7		16,0
1931.....	177.605	15.281	42.791	9,2		26,0
1932.....	188.261	35.236	53.266	19,1		28,9

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	183	210	246	1.010	1.698
II	136	322	285	1.150	1.778
III	120	138	267	982	1.837
IV	110	90	322	860	1.725
V	120	73	307	655	1.435
VI	160	70	286	589	1.600
VII	224	120	436	765	1.752
VIII	233	72	517	800	1.630
IX	195	105	530	807	1.526
X	146	113	442	870	1.260
XI	112	106	524	888	1.234
XII	170	174	768	1.394	1.257
I à XII	159	133	411	896	1.561

Le tableau III, comme le précédent, ne nous donne non plus qu'une vue générale sur l'industrie textile : il s'agit cette fois du chômage. Ce dernier est implanté depuis assez longtemps dans l'industrie textile belge : on en relève sans cesse depuis 1921 alors que l'industrie belge dans son ensemble a traversé, de la réforme monétaire à fin 1929, une période où le besoin de main-

d'œuvre faisait contraste avec le chômage des pays concurrents.

Nous constatons donc que le chômage s'est installé assez tôt dans l'industrie textile. De 1926 à 1929 toutefois, il reste peu important et ne semble pas constituer un danger grave pour l'ouvrier. Nous en trouvons la preuve dans la faible progression des effectifs assurés. De 1929 à 1930, le nombre des journées perdues triple; de 1930 à 1931, il double; puis, de 1931 à 1932, la progression, encore forte, se ralentit cependant, bien que les effectifs d'ouvriers assurés augmentent rapidement.

Pour l'année 1932, la moyenne des journées perdues s'établit au quart environ des prestations possibles. Mais cette moyenne ne donne pas la physionomie de l'année 1932 : en fait, les mois où le chômage est le plus intense vont de janvier à avril, puis la situation se maintient fort inégale jusqu'en octobre; dès lors, on constate une reprise de l'embauchage contrastant fortement avec le marasme du début de l'année.

De 1931 à 1932, le chômage total n'a guère augmenté : c'est le chômage partiel qui, passant de 9,2 p. c. à 19,1 p. c. provoque l'augmentation du nombre des journées perdues.

TABLEAU IV. — Importations de matières brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Coton brut et blanchi; déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Chanvre et jute bruts	Total	Coton brut et blanchi; déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Chanvre et jute bruts	Total
1927.....	114.542	(1) 64.491	166.604	34.343	379.980	1.005.600	(1) 1.335.141	192.773	154.240	2.687.754
1928.....	110.281	63.481	228.071	38.884	440.717	1.019.404	1.324.589	304.917	188.770	2.837.680
1929.....	111.191	75.084	185.360	35.666	407.301	1.023.926	1.416.410	249.438	175.418	2.865.192
1930.....	99.974	71.464	136.944	41.240	349.622	874.404	890.844	126.151	179.966	2.071.165
1931.....	100.216	60.338	94.090	46.242	300.886	474.197	556.122	59.614	95.043	1.184.976
1932.....	79.595	65.254	103.055	31.224	279.128	371.834	476.410	40.648	61.242	950.134

(1) Y compris les enlèvements et les réexportations (tableau no 3 du Bulletin annuel du commerce avec les pays étrangers) qui sont compris, à partir de 1928, dans les importations et les exportations (tableau no 2 du Bulletin annuel).

Positions tarifaires : Coton brut et blanchi; déchets de coton, nos 110. — Laines en suint: no 25a. — Lin brut: no 112a. — Chanvre et jute bruts: nos 109a et 111a.

L'énorme baisse des prix de gros des textiles est atténuée par une diminution non moins formidable de la matière première — baisse dont nous ne supportons pas directement le poids.

La Belgique, en effet, importe toutes les matières premières de ses industries textiles (voir tableau IV). La laine produite dans le pays par les rares troupeaux qui subsistent ou par les moutons des ménagers, tâcherons et journaliers, est utilisée dans les matelas et n'est point achetée par la filature. Notre tableau serait donc très représentatif de l'activité des ateliers textiles, si les importations de pâtes de bois utilisées par les fabriques de soie artificielle, pouvaient être distinguées de celles effectuées par les papeteries.

Les données statistiques dont nous disposons nous montrent que la consommation globale des matières premières en 1932 a fléchi de moins de 10 p. c. par rapport à 1931. C'est une des diminutions les plus faibles enregistrées dans l'industrie belge en 1932. Et si on considère le recul des quantités importées depuis l'année de « boom » — 1928, avec ses 440.000 tonnes, — on constate qu'elle s'élève à 30 p. c. environ, ce qui, pour être considérable, est certainement en dessous de la moyenne de toutes les industries.

Mais comparons les matières brutes traitées et le mouvement du chômage, ce qui nous permettra d'acquiescer quelques lumières sur l'existence éventuelle d'un chômage structurel ou technologique.

Chômage et consommation de matières premières.

ANNÉES	Importation de matières brutes		Nombre de journées perdues	
	(Tonnes)	%		%
1928	440.000	100	159	100
1929	407.000	92,5	133	83,6
1930	349.000	79,3	411	258,5
1931	300.000	68,2	896	563,5
1932	279.000	63,4	1.561	981,8

Les spécialistes verront de suite les réserves qu'il convient de faire à ces statistiques brutes : les importations de matières brutes ne relèvent rien en ce qui concerne la soie artificielle, alors que les données relatives au chômage comprennent les chômeurs de cette branche.

Il est frappant de constater que le nombre des chômeurs assurés ne cesse de croître. Cette augmentation du nombre des ouvriers assurés peut être considérée comme un indice d'une menace croissante de chômage, indépendante des fluctuations de la conjoncture. Quoi qu'il en soit, il reste acquis que le chômage a évolué plus rapidement que la consommation de matières premières diminuait : par conséquent, réserve faite pour les abus possibles, les statistiques

paraissent révéler l'existence d'un chômage attribuable à l'évolution technique. On verra plus loin que ces déductions sont confirmées par des observations rigoureuses.

Faut-il faire remarquer que les importations ne se contractent pas également dans les diverses industries : ce sont celles de coton, de chanvre et de jute qui sont les plus atteintes ; celles de laines en suint et de lin brut augmentent au contraire de 1931 à 1932. A comparer le mouvement des diverses matières premières, on retire l'impression que l'industrie de la laine est restée sur ses positions : les importations de 1932 sont supérieures en quantité à celles de 1927 et 1928, mais leur valeur est réduite des deux tiers ; l'industrie du coton est sujette à des fluctuations moins rassurantes de même que celle du lin ; l'industrie du jute et du chanvre n'est que faiblement atteinte par la crise. Toutes ces branches d'activité bénéficient d'une chute spectaculaire des prix de la matière première.

Dès à présent donc, un enseignement se dégage : l'industrie textile considérée dans son ensemble est moins atteinte par la réduction de la production que par la chute des prix, les charges financières et le suroutillage ; ce qui laisse entendre que deux crises se superposent : une crise cyclique et une crise organique.

TABLEAU V. Importations et exportations de matières textiles, simplement préparées.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre et jute teillé, peigné, étoupes, déchets	Total	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre et jute teillé, peigné, étoupes, déchets	Total
<i>Importations :</i>								
1927.....	29.644 (1)	23.658	25.039	83.341	(1) 903.847	234.996	149.676	1.288.519
1928.....	28.560	21.803	26.084	76.447	906.778	222.100	178.151	1.307.029
1929.....	28.313	23.057	17.573	68.943	816.313	248.408	90.042	1.154.763
1930.....	24.846	28.296	18.635	71.777	482.157	198.399	103.517	784.073
1931.....	19.142	31.436	17.137	67.715	297.182	119.445	53.351	469.978
1932.....	16.185	26.660	7.123	49.968	210.001	97.373	18.047	325.421
<i>Exportations :</i>								
1927.....	30.136 (1)	63.101	4.751	97.988	(1) 1.203.633	654.705	27.703	1.886.041
1928.....	30.778	56.512	13.665	100.955	1.191.046	700.778	109.275	2.001.099
1929.....	38.875	48.877	7.249	95.001	1.261.854	563.503	41.705	1.867.062
1930.....	32.398	42.768	5.058	80.224	802.245	389.947	21.312	1.213.504
1931.....	27.779	41.869	9.756	79.404	677.369	268.664	26.865	972.898
1932.....	24.767	39.682	4.132	68.481	470.104	201.837	10.017	681.958

(1) Y compris les enlèvements et les réexportations (tableau n° 3 du *Bulletin annuel du Commerce avec les pays étrangers*) qui sont compris, à partir de 1928, dans les importations et les exportations (tableau n° 2 du *Bulletin annuel*)

Positions tarifaires : Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine : n°s 25 b à f. — Lin teillé peigné, étoupes, déchets : n°s 112 b à e. — Chanvre et jute teillé, étoupes, déchets : n°s 109 b à e.

Le mouvement des matières textiles simplement préparées (voir tableau V) ne modifie pas substantiellement ces conclusions : il montre la situation de cer-

taines branches spéciales des industries textiles, dont la résistance demeure fort grande, sauf encore une fois, en ce qui concerne les prix.

TABLEAU VI.

Importations et exportations de produits textiles.

(Section VIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	5,8	3,9	2,7	212	124	90
II	5,0	3,5	2,9	201	124	91
III	4,9	4,0	3,1	185	140	83
IV	5,0	4,8	2,7	168	136	74
V	4,9	3,9	2,4	161	121	66
VI	4,0	3,0	2,4	136	110	63
VII	3,9	3,4	1,9	143	111	52
VIII	3,0	3,3	2,1	144	121	59
IX	4,0	3,4	2,7	147	124	71
X	4,5	3,5	2,9	149	114	80
XI	4,0	3,2	2,9	116	87	76
XII	4,2	3,5	3,2	117	95	82
I à XII. (*)	54,2	44,6	32,0	1.879	1.407	884
<i>Exportations :</i>						
I	10	9	7	276	220	137
II	8	10	10	232	259	153
III	14	11	7	397	274	129
IV	14	12	8	333	259	138
V	11	11	7	291	240	128
VI	10	12	8	231	256	137
VII	10	10	6	276	245	112
VIII	9	9	6	260	238	119
IX	11	10	7	289	259	125
X	11	10	8	298	244	149
XI	10	11	8	263	253	142
XII	11	9	8	279	198	137
I à XII. (*)	130	126	89	3.423	2.947	1.607

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

L'exportation de produits textiles (voir tableau VI) a subi en 1932 un coup fort rude : elle a fléchi de

126.000 à 89.000 tonnes, de 2.947 millions de francs à 1.607 millions de francs.

La baisse des prix à l'exportation est très caractéristique de la situation des industries textiles en général. Elle est le fait de différents facteurs : l'abandon de l'étalon-or par de nombreux pays, l'avalissement des méthodes commerciales et du crédit international, le renforcement des contingentements, l'industrialisation des pays autrefois importateurs, l'influence de stocks énormes de matières premières pesant sur les prix des produits manufacturés.

Mais de la comparaison des importations de matières premières et des exportations de produits finis se dégage un fait intéressant : le marché intérieur belge a résisté fort bien à la crise : les entreprises assurant son approvisionnement sont restées relativement prospères ; ce sont les entreprises exportatrices qui sont le plus durement atteintes. Il est aisé de conseiller aux producteurs de se replier sur le marché national, et même de recommander aux consommateurs « d'acheter belge ». Ces remèdes ne sont pas efficaces. Dans son ensemble, en effet, l'industrie belge trouve dans l'exportation une des plus fortes raisons de son existence et une partie des entreprises disparaîtraient si l'exportation devait fléchir définitivement.

Mais le repliement sur le marché national n'aura pas été stérile cependant : il aura appris à en mieux saisir l'importance et les besoins, surtout les besoins en qualités supérieures dont la satisfaction est encore le plus souvent demandée à l'étranger, particulièrement en ce qui concerne les tissus de laine, les toiles fines et les lingerie de coton de luxe. Là, il reste certes un effort à faire.

Le tableau VII nous renseigne sur l'activité générale des filatures en ce qui concerne le commerce extérieur.

TABLEAU VII.

Importations et exportations de fils.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)							
	Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de soie artificielle	Fils conditionnés pour la vente au détail		Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de soie artificielle	Fils conditionnés pour la vente au détail	
						coton	laine						coton	laine
<i>Importations :</i>														
1927.....	4.681	4.703	707	7.265	597	249	93	181.973	336.609	19.468	192.261	34.397	25.727	8.941
1928.....	3.740	4.536	675	6.726	393	206	118	165.931	332.739	19.780	183.164	24.152	22.513	12.561
1929.....	4.730	4.877	809	7.110	598	211	154	193.693	345.312	24.727	200.269	37.589	20.919	17.211
1930.....	3.307	4.545	979	5.084	773	198	206	121.377	287.123	27.292	121.624	47.887	19.361	19.384
1931.....	2.248	4.151	888	4.680	664	188	265	67.053	213.599	19.570	74.599	30.354	17.735	21.557
1932.....	1.752	3.523	516	3.761	550	170	389	41.259	148.858	8.978	46.840	18.650	13.279	27.742
<i>Exportations :</i>														
1927.....	7.238	6.821	3.434	14.207	3.712	502	47	169.671	506.022	147.108	327.104	275.090	16.674	2.676
1928.....	8.051	6.056	3.488	12.042	3.984	592	45	198.722	475.394	194.626	305.575	309.787	19.711	3.000
1929.....	6.194	4.478	3.402	12.587	3.188	666	26	157.935	367.511	189.200	353.611	224.525	26.405	1.476
1930.....	5.580	3.454	3.267	8.276	3.041	529	29	129.615	261.151	177.793	229.872	176.936	17.379	2.346
1931.....	6.732	3.381	2.918	8.150	2.766	643	20	113.406	203.849	139.348	186.166	136.055	20.716	1.225
1932.....	3.757	2.171	978	7.708	2.494	452	62	49.263	107.377	38.022	125.598	103.110	13.041	2.959

Positions tarifaires : Fils de coton : nos 534 à 538. — Fils de laine peignée : no 513. — Fils de laine cardée : no 512. — Fils de lin : no 559. — Fils de soie artificielle : no 496. — Fils de coton conditionnés pour la vente au détail : no 539. — Fils de laine conditionnés pour la vente au détail : no 514

Les importations ne sont pas beaucoup plus atteintes que celles de matières premières (voir *supra*) : on sait d'ailleurs que les filés constituent par eux-mêmes la matière première des tissages et bonneterie. Comme pour les matières brutes, c'est l'importation des fils de coton qui est la plus atteinte avec celles de fils de lin ; les importations de fils de laine fléchissent plus que celles de laines brutes, à l'exception des fils conditionnés pour la vente au détail, qui trouvent un marché élargi par suite de la vogue des vêtements tricotés. Comparées aux importations de 1927 à 1929, celles de fils de soie artificielle, en 1932, marquent une forte résistance. Les exportations résistent moins bien et,

pour ces dernières, l'année a vraiment été très défavorable, sauf pour les fils de laine servant au tricotage. La chute des exportations de fils de coton et de fils de laine est particulièrement considérable. Si, maintenant, nous considérons les valeurs, nous assistons à un véritable effondrement, et par rapport au maxima, et par rapport à la moyenne des trois années de « prospérité », et par rapport, enfin, à l'année 1931. Le tableau VII est si parlant à cet égard, qu'il n'appelle aucun commentaire. La baisse générale des filés et des matières premières est d'ailleurs bien marquée par le tableau VIII.

TABLEAU VIII. Cotations, à fin d'année, des filés de coton, de la laine et du lin.

ANNÉES	FILÉS DE COTON		LAINE		LINS BRUTS		FILÉS DE LIN	
	18a Amérique sur fuseaux	16a Oomrah sur canettes	Laine lavée à fond croisé Australie	Fils de laine peignée croisé Australie	Lins rouls sur terre	Lins jaunes moyens	40 lin chaîne	40 lin trame
	(en francs par kilos)							
1927.....	25,—	21,25	47,70	61,50	16,25/18,25	24,75/26,75	295	275
1928.....	24,75	20,75	49,95	60,—	15,—/18,50	21,—/24,—	275	265
1929.....	23,—	18,75	32,88	50,—	12,—/14,50	19,75/23,50	235	210
1930.....	15,75	12,25	22,53	34,—	7,50/9,—	15,25/20,—	170	155
1931.....	11,50	10,75	19,73	28,25	4,75/7,50	8,50/15,—	135	130
1932.....	10,25	9,25	16,60	25,50	7,25/10,—	11,25/17,75	145	137,50

Comme on peut le voir, le fléchissement des prix a commencé dans les industries textiles avant le mouvement général de baisse et avant la crise mondiale.

Qu'il suffise de rappeler ici le suréquipement de nombreux pays (1) tard venus à l'industrialisation et s'assurant en premier lieu d'une industrie textile. C'est une évolution historique remontant au Moyen âge qui fait que ce sont les industries textiles qui, les premières, subissent les effets de l'évolution économique.

C'est que l'industrie textile rencontre un marché relativement plus large et plus constant que toute autre. C'est la branche de production qui se dégage la première de l'économie-nature ; c'est aussi celle qui, dans la grande industrie, demande le moins de capitaux. Le mouvement du commerce extérieur en tissages (voir tableau IX) est caractérisé par une contraction générale des importations et exportations, en tonnages et en valeurs.

TABLEAU IX. Importations et exportations de tissus.

ANNÉES	QUANTITÉS (en tonnes)					VALEURS (en milliers de francs)				
	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie	Total	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie	Total
<i>Importat. :</i>										
1927	3.461	1.802	45	473	5.781	227.714	205.698	1.935	187.146	622.493
1928	2.995	2.220	69	542	5.826	229.871	205.531	2.791	201.516	699.509
1929	3.464	2.780	63	740	7.047	229.058	328.354	1.719	243.600	802.731
1930	2.139	2.389	57	991	5.855	251.401	291.012	1.916	264.663	813.244
1931	3.364	2.272	52	1.083	6.771	191.042	247.407	1.002	212.330	652.681
1932	2.306	1.688	45	702	4.741	107.111	150.129	1.865	98.536	347.641
<i>Exportat. :</i>										
1927	36.247	2.056	10.098	426	48.827	1.309.257	223.008	250.495	38.025	1.820.785
1928	42.191	2.285	11.571	604	56.651	1.613.516	242.487	222.259	55.026	2.133.288
1929	42.779	2.086	8.547	1.664	55.276	1.622.020	228.805	151.609	113.087	2.115.521
1930	32.166	1.797	6.165	1.178	41.316	1.318.575	188.494	114.343	69.180	1.691.199
1931	29.648	1.613	9.710	1.201	42.172	1.198.494	149.498	154.748	67.055	1.569.795
1932	19.497	742	7.176	1.050	28.465	672.100	60.715	93.797	47.834	874.446

Positions tarifaires : Tissus de coton : nos 540 à 543, 545 à 547, 550, 555 à 558, 594 à 595. — Tissus de laine : nos 516, 517, 519 à 521, 526 à 528. — Tissus de lin, chanvre et jute : nos 567, 569 à 571, 573, 574, 577. — Tissus de soie : nos 505, 507 à 511.

(1) E. de MORBAU, « La crise des industries du coton », *Bulletin B. N. D.*, 10 mai 1931. « La crise cotonnière en 1931-1932 », *Bulletin B. N. D.*, 25 novembre 1932.

Mais la crise atteint fort inégalement les diverses matières : c'est l'industrie du coton qui est la plus touchée : ses exportations de tissus fléchissent, en tonnage, de 42.779 tonnes en 1929 à 29.648 tonnes en 1931 et à 19.497 tonnes en 1932. La chute en valeur, suivant une régression analogue, est de près d'un milliard de francs.

Les exportations de tissus de laine sont également fort touchées, bien que dans une proportion moindre. Mais considérant l'intensité de la crise mondiale, on arrive à la conclusion que les exportations de tissus de

lin, chanvre, jute et soie se sont maintenus raisonnablement en 1932.

Il n'empêche que la diminution globale de valeur de toutes les exportations de tissus est considérable : elle explique les plaintes et l'inquiétude des exportateurs.

Le tableau X nous fournit des données sur le commerce extérieur d'industries textiles diverses, secondaires par rapport aux filatures et aux tissages, mais fort dignes d'intérêt puisque, bon an mal an, leurs exportations atteignent 300 millions de francs.

TABLEAU X. Importations et exportations de produits textiles divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)					
	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre, et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers
Importations :												
1927	387	375	83	7.949	9.630	2.821	28.184	79.815	1.620	28.374	25.310	66.926
1928	506	310	153	8.585	7.367	3.606	39.177	76.824	2.711	31.940	26.276	79.982
1929	554	402	167	8.141	9.471	4.996	38.704	93.949	3.006	31.715	36.212	105.442
1930	397	472	157	6.288	19.991	4.991	22.187	109.023	2.582	20.679	43.647	97.258
1931	280	515	99	4.546	14.966	4.187	12.175	99.696	1.508	10.739	22.141	77.693
1932	207	535	55	3.914	9.415	3.659	7.880	86.292	786	8.338	11.484	56.053
Exportations :												
1927	5.083	2.252	13.111	6.627	28.213	621	133.492	232.073	112.471	48.816	66.047	12.889
1928	5.739	2.455	13.632	7.571	29.357	783	157.477	275.309	124.259	58.718	58.169	15.318
1929	6.525	2.386	12.817	9.065	29.226	836	199.058	266.081	121.030	69.192	67.464	17.328
1930	7.037	2.665	12.856	10.140	31.232	638	222.991	266.888	113.420	69.889	80.915	16.031
1931	6.921	2.457	13.349	10.663	27.048	454	194.036	216.460	99.866	53.932	55.935	15.440
1932	3.787	892	8.402	8.742	23.154	474	86.817	71.235	50.472	31.553	37.492	14.094

Positions tarifaires : Tapis et tapisseries : nos 506, 523 à 525, 532, 552, 553, 568, 572, 576. — Bonneterie : nos 608 à 610. — Cordages en lin, chanvre et jute : no 601. — Sacs en tissus : no 630. — Drilles et chiffons : no 605. — Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers : nos 580 à 591, 596 à 598.

L'avènement du protectionnisme anglais a été, de l'avis général, la cause majeure de la chute des exportations de tapis, tapisseries et bonneteries : pour ces catégories, la réduction est impressionnante ; les autres se maintiennent beaucoup mieux, en tonnage, si pas en valeur.

Il ne faut point exagérer les maux qui résultent d'une baisse considérable des prix des exportations : il convient de faire la part des rajustements nécessaires et il est légitime que si les prix des matières premières et les salaires sont en baisse, le taux du profit diminue, lui aussi.

Mais ces considérations ne valent que dans certaines limites : il ne faut point que les frais généraux, le prix des transports et les taxes fiscales voient augmenter indûment leur part proportionnelle dans un prix de revient allégé par la chute des salaires et des matières premières.

Et si le resserrement de la marge des profits est un excitant puissant de l'esprit d'entreprise et d'économie et est, en fin de compte, un facteur moral de normalisation économique, d'élimination des entreprises spéculatives ou marginales, il est cependant de la plus haute importance que l'industrie, qu'il s'agisse des textiles ou de toute autre, puisse faire face aux

amortissements nécessaires, et parer ainsi à la mortalité rapide du capital productif.

Or, tel semble ne plus être le cas aujourd'hui.

COTON.

De 1928 à 1932, les prix de gros du coton (voir tableau XI) ont baissé de plus de 60 p. c. : en juin 1928, l'indice s'élevait à 1.232 ; en juin 1932, il était tombé à 440. Par après, une légère hausse s'est manifestée, mais elle ne s'est guère soutenue et les cours ont à nouveau fléchi.

TABLEAU XI.

Indices des prix de gros du coton.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	1.110	1.129	1.001	619	496
II	1.121	1.133	948	669	505
III	1.157	1.148	942	664	493
IV	1.172	1.114	920	630	481
V	1.192	1.080	873	590	459
VI	1.232	1.066	730	628	440
VII	1.169	1.073	722	619	440
VIII	1.088	1.070	705	550	555
IX	1.071	1.069	682	521	511
X	1.111	1.055	681	516	479
XI	1.153	1.046	677	500	470
XII	1.144	1.036	634	493	463
I - XII	1.143	1.085	793	583	483

Le fait principal qu'il convient de signaler dans l'industrie du coton, c'est l'introduction du métier automatique, qui est également employé pour les autres fibres.

Le métier automatique s'arrête de lui-même dès que le fil se casse, réduisant le travail de vérification et diminuant les défauts dans les pièces. Enfin et surtout, il permet à un ouvrier de conduire six à huit métiers (seize en théorie, mais dans la pratique, ce nombre n'est jamais atteint), tandis qu'avec l'ancien métier, il ne peut en conduire que deux. L'emploi du métier automatique ou de son substitut, le « casse-chaîne », est signalé dans toutes les régions textiles.

C'est ainsi qu'à Renaix, outre 100 à 200 métiers spéciaux pour la soie, il a été établi 300 à 400 métiers automatiques depuis cinq ans.

On a également introduit le « compte-duite » qui facilite la comptabilisation du travail à la pièce.

En filature de coton, on enregistre également une tendance à filer en double mèche, ce qui améliore la qualité du fil.

Le matériel de filature de coton est presque exclusivement anglais; dans les tissages, les métiers sont allemands, anglais et surtout suisses. Le métier léger à laine est principalement anglais; le lourd, français. Enfin le métier soie est essentiellement français.

Ce phénomène de mécanisation, que l'on observe pour l'industrie du jute (Roulers), du coton (Courtrai, Renaix, Gand), de la laine (Renaix), du lin (Courtrai, Roulers), de la soie (Renaix), est encore inégalement réparti, suivant les régions, et suivant la nature des fibres auxquelles les inventions nouvelles s'adaptent plus ou moins bien. Le métier automatique écarte l'ouvrier qualifié et tend à abaisser le niveau de la profession de tisserand.

Mais on constate qu'il s'agit d'un phénomène qui se généralise: ainsi se trouvent justifiées les déductions que nous avons faites plus haut au sujet de la naissance d'un certain chômage d'ordre structurel dans l'industrie textile.

Voyons maintenant un autre phénomène de structure: les relations entre la grande et la moyenne industrie et la petite entreprise de travail à domicile.

Ici aussi, les faits méritent une grande attention: les entreprises artisanales résistent avec acharnement à la crise, mais celle-ci les emporte l'une après l'autre, par l'impossibilité où sont les petits patrons de se procurer directement du travail sauf dans un cas très spécial, où l'évasion des taxes fiscales crée en faveur du tissage à domicile un avantage artificiel et temporaire.

Les tissages gantois ont souffert de la concurrence faite par les métiers artisanaux. La fermeture du marché anglais a obligé les tissages à se replier sur le marché intérieur. La concurrence qui y est née a entraîné une baisse profonde. Pour certains tissages bien gérés, elle a coïncidé avec une baisse des prix de revient. Mais d'autres, privés de disponibilités, affaiblis par le blocage de leurs créances à l'étranger, se sont jetés dans la bataille des prix, sans aucune

préoccupation d'adaptation raisonnée à la situation du marché. Les nombreux exploitants ruraux de métiers à domicile ont participé activement à cette guerre de prix, en s'aidant, selon les informations publiées par les groupements patronaux, de la fraude fiscale, pratiquée par l'évasion de la taxe de transmission. Ainsi s'est introduit un élément de concurrence déloyale qui émeut très sérieusement l'industrie belge du tissage.

La situation ne s'est pas présentée de même à Renaix.

Pendant la période de prospérité, on avait vu s'y multiplier, tout comme à Courtrai, de tout petits ateliers ne travaillant pas directement pour la clientèle mais exécutant des ordres pris par des donneurs d'ouvrage.

Tandis qu'à Renaix, région sur laquelle nous possédons des informations particulièrement compréhensives et systématiques, le nombre des fabricants passait de 46 à 81 (1914-1928), celui des façonniers s'élevait de 18 à 55. Ces façonniers possédaient ensemble près de 1.000 métiers, sur les 8.000 de la place, soit, en moyenne, 16 métiers par atelier. Certains ne détenaient que 4 ou 2 métiers. Ils réalisaient ainsi le type parfait de l'industrie à domicile et à organisation familiale du travail. A son heure de prospérité, cette expansion de la petite industrie à domicile a été louée comme une reprise définitive d'influence, comme un véritable progrès social, amené par le téléphone et l'électricité (le premier métier électrique date de 1923), l'abondance du crédit et le mouvement des prix. Ainsi se manifestait un émiettement de l'industrie vers le bas, alors que se poursuivait, — mais on y portait moins d'attention, — une concentration des capitaux dans les grandes entreprises, une intégration verticale, et même des fusions. Cependant, le retournement des affaires a éprouvé les façonniers plus que les autres entreprises et à l'heure actuelle, leur activité est excessivement réduite. Trois ou quatre façonniers, relativement importants, ont pu maintenir une activité satisfaisante, mais ils sont étroitement contrôlés par un donneur d'ouvrage qui ne fabrique pas personnellement et pour lequel ils travaillent presque exclusivement. Quant aux véritables façonniers qui constituaient en quelque sorte la soupape de sûreté des fabricants et travaillaient tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, ils chôment complètement à l'exclusion de trois ou quatre.

De quoi il résulte qu'aucune observation immédiate et contingente n'est jamais complètement exacte, qu'elle doit s'étendre sur un cycle d'évolution suffisamment prolongé. Il apparaît aussi que l'évolution économique et sociale n'est pas plus rectiligne que la conjoncture et les prix, que des formes d'entreprises que l'on peut juger périmées sont douées d'une capacité de résistance extraordinaire mais que cette résistance peut être moins efficace qu'on ne le croirait à l'examen d'une phase de prospérité qui permet aux entreprises marginales de vivre et même de prospérer. Il reste vrai que si la phase de prospérité persiste,

l'entreprise marginale, intelligemment conduite, peut passer à un stade supérieur et, par conséquent, ayant élargi son marché en même temps que son activité productrice, résister à la crise.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment une industrie aussi diversifiée et se prêtant aussi bien aux diverses formes d'entreprises s'est comportée en matière de concentration. Deux régions se prêtent particulièrement bien à ces investigations : celles de Gand et de Renaix. Nous ne nous occuperons pas de la première cette année, où cependant de nombreuses fusions ont eu lieu (Union Cotonnière, groupe de la Banque Belge du Travail, etc.); où cette année encore, la S. A. Lousbergs, filature et tissage de roton, à Gand, dont l'origine remonte à 1873, a fusionné avec la S. A. Florida, à Gand (filature et tissage) contrôlée par une autre branche de la famille intéressée dans la première.

La filature de coton Lousbergs, comportant 70.000 broches, sera démolie et l'emplacement sera loti en terrains à bâtir. Seul le tissage, situé à Waerschoot est apporté à « Florida ».

Mais nous considérerons plutôt la région de Renaix où les entreprises sont particulièrement nombreuses. Laissons de côté les artisans à domicile, dont nous avons déjà dit quelques mots et qui, entre eux, ne comptaient que 1.000 métiers à tisser.

Les 81 fabricants, utilisant 7.000 métiers, étaient en général de moyens industriels, possédant moins de 1.000 métiers chacun. Une demi-douzaine environ pouvaient en posséder 300 chacun; un groupe, aujourd'hui en liquidation, atteignait vraiment au niveau de la grande industrie avec un nombre considérable de métiers.

Rarement, on voyait se constituer de toutes pièces un tissage de quelque importance, mais les industriels renaisiens pratiquaient la vieille forme de l'expansion : le réinvestissement des bénéfices, consacré à ajouter annuellement un certain nombre de métiers à ceux existant déjà.

Il s'agissait donc d'affaires privées qui, dans les années de prospérité, se constituaient fréquemment en compagnies par actions, ces dernières restant aux mains de l'entrepreneur et des membres de sa famille. On comptait peu de tissages renaisiens (trois ou quatre) qui fussent de véritables sociétés anonymes.

Assez souvent aussi, lorsque le tissage avait atteint une certaine importance, il s'adjoignait une industrie-annexe ou acquérait une participation dans une filature. Rappelons la concentration, à la fois verticale et horizontale, effectuée au début de 1929 par le groupe Lagache, au capital de 110 millions, dont les « Usines Textiles Réunies de Belgique » ont pris la suite.

Voici encore quelques exemples :

Deux tissages prennent une participation prépondérante dans une filature;

Un groupe de tissages prend des intérêts dans une filature de laine et dans une filature de coton;

Un tissage s'adjoit un département de teinturerie et fonde une retorderie-bobinage de soie;

Un tissage de coton fonde une retorderie-bobinage de soie et un tissage de soie, et fusionne avec eux.

Enfin, beaucoup de tissages d'une certaine importance installent quelques broches de retorderie.

Ainsi donc, trois tendances se manifestent dans la région prise comme exemple : l'émiettement vers le bas, l'intégration, la constitution en compagnies par actions des entreprises ayant atteint un certain degré d'importance.

Il est difficile d'établir une corrélation entre l'importance des tissages et la manière dont ils résistent à la crise.

Voici à peu près comment se présentait la situation en octobre 1932 :

Travaillaient à plein :	42 fabricants, soit	
38 occupant en moyenne	24 métiers :	896 métiers
4 occupant en moyenne	100 métiers :	400 métiers
		<hr/>
		1.296 métiers

Travaillaient au ralenti :

43 fabricants occupant en moyenne	110 métiers :	4.800
55 fabricants occupant en moyenne	16 métiers :	1.000
		<hr/>
		5.800

Etaient arrêtés :

19 fabricants occupant en moyenne	50 métiers :	916
-----------------------------------	--------------	-----

On voit combien jouent ici les qualités personnelles, le goût, le sens commercial, la capacité de restreindre le bénéfice, etc.

La crise a arrêté le mouvement de constitution des entreprises en compagnies par actions. Dans la région de Renaix, en 1928, sur cinq sociétés constituées, quatre résultaient de la transformation d'une firme en nom personnel. Pour 1929, sur huit constitutions, nous en comptons cinq de ce genre et une firme absorbe deux entreprises privées. En 1930, on compte une constitution de société, en 1931, on en compte trois, dont deux résultant d'une transformation. En 1932, deux firmes en nom personnel se constituent en compagnies par actions; trois sociétés fusionnent en réduisant leur capital.

De cette énumération ont été exclus les affaires du groupe Lagache, qui ont subi de telles transformations qu'elles y rentrent difficilement.

Nous ne parlerons pas ici du marché américain du coton, malgré l'importance qu'il présente pour le mouvement des affaires : ce serait nous engager trop loin de notre sujet. Nous étudierons simplement la situation des industries.

En filature de coton, dès le début de l'année, les ordres ont été limités par la mauvaise situation du tissage, atteint par le protectionnisme anglais : c'est grâce à la restriction apportée à la production que les stocks de filés n'ont pas augmenté. La vente s'est effectuée à des prix fort bas et, partant, peu rémunérateurs. En août, la hausse du coton a stimulé les affaires et le volume des affaires s'est amplifié, permettant à la fois de réduire les stocks et le chômage.

Par la suite, le ralentissement saisonnier de décembre s'est marqué assez fortement.

L'apurement progressif des contrats chers, la sérieuse contraction des stocks et la réadaptation croissante du tissage aux possibilités des divers marchés sont les éléments qui ont placé la filature, à fin 1932, dans une bien meilleure situation que douze mois auparavant. Il faut encore tenir compte des fusions et assainissements financiers dont l'influence bienfaisante est indiscutable. Il est plus difficile de donner une vue d'ensemble des tissages de coton que des filatures : la gamme des tissus de coton et celle des tissus mixtes — laine et coton, lin et coton, soie et coton — sont infiniment variées et se modifient chaque année.

Cependant, on peut tenir compte de quelques tendances d'ordre général.

Les moratoires, les contingentements, les désordres monétaires, les mesures protectionnistes de l'empire britannique ont porté à tous les tissages un coup fort sensible, même à ceux travaillant pour le marché intérieur, car ces derniers ont eu à faire face à la concurrence des entreprises habituellement exportatrices et qui se sont repliées sur la consommation nationale.

Les facteurs financiers ont exercé une influence notable sur la marche des tissages, sur leur capacité à réduire les prix. D'une façon générale, les entreprises se sont montrées plus favorables à l'arrêt du travail qu'à l'augmentation du stock à l'usine.

Cependant, on avait pu remarquer que les stocks du commerce se réduisaient partout au minimum et qu'il aurait suffi d'une légère hausse des prix du coton brut pour donner aux transactions une impulsion efficace.

Le mouvement de hausse du coton brut au cours de l'été a, en effet, déterminé une demande importante des clients des tissages. Les grossistes ont recommencé à passer des commandes. Toutefois, ils étaient partagés entre la crainte de la hausse et la constatation que la clientèle se maintenait sur la réserve. D'autre part, la clientèle étrangère n'a pas répondu au mouvement de hausse.

Ce sont donc les tissages travaillant pour le marché intérieur qui ont bénéficié de cette reprise.

Par la suite, la baisse nouvelle du coton brut a retourné les dispositions des acheteurs et la reprise n'a pas pu être intégralement maintenue.

Le crédit accordé à la clientèle a ébranlé la situation de certains tissages : les conjonctures internationales ont forcé ceux-ci à proroger exagérément les délais de paiement. D'importants amortissements de créances momentanément ou même définitivement irrécouvrables s'imposent de plus en plus.

La situation de l'industrie du coton et le succès de la soie artificielle orientent les producteurs vers la spécialisation de la production et l'adoption de la nouvelle fibre et de la laine.

Prenons une fois de plus la région de Renaix comme exemple : on constate que si, avant la guerre, ce

centre travaillait presque exclusivement le coton, dès avant la crise actuelle, la soie et la laine gagnaient du terrain. Depuis cinq ans, cette tendance s'est accentuée et si le coton reste au premier rang, il n'en est pas moins la seule victime de la crise.

Suivant une évaluation pessimiste en ce qui concerne 1932, la consommation des différentes fibres serait la suivante :

	1928	1932
	(Kilos)	(Kilos)
Coton.....	9.000.000	3.000.000
Laine.....	1.000.000	1.000.000
Soie.....	500.000	600.000

Les doublures tissées précédemment sur chaîne de coton avec trame en soie se font maintenant exclusivement en soie. Les tissages non spécialisés ont fortement reculé, tandis que les autres ont augmenté dans une large mesure leur consommation de laine et de soie.

Les fils de coton utilisés en tissage sont en majeure partie d'origine belge (Renaix, Gand), mais les fils fins sont d'origine anglaise, française et allemande. La consommation de filés de soie d'origine belge a fait de très grands progrès depuis quelques années. Elle atteint actuellement 50 p. c. du total des filés utilisés par les tissages; les filés importés étant, principalement, italiens et hollandais.

Laine.

Après avoir connu, de 1927 à 1929, des cours fort élevés, supérieurs à la moyenne générale des prix de gros, les prix de la laine ont baissé fortement jusqu'en juin-juillet 1932 pour atteindre un minimum de 448 et profiter ensuite de la reprise d'automne, constatée dans toutes les industries textiles. Cependant, la fin de l'année a marqué à nouveau un affaiblissement des prix. Le tableau XII nous dispensera de plus amples commentaires.

TABLEAU XII.

Indices des prix de gros de la laine.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	1.217	1.169	789	562	518
II.....	1.293	1.123	779	591	518
III.....	1.312	1.122	730	655	479
IV.....	1.312	1.114	708	616	466
V.....	1.292	1.082	764	571	455
VI.....	1.271	1.035	704	568	448
VII.....	1.257	1.001	728	568	448
VIII.....	1.227	976	726	538	467
IX.....	1.154	943	708	519	495
X.....	1.148	893	603	529	468
XI.....	1.169	894	639	537	463
XII.....	1.169	871	610	519	460
I - XII.....	1.235	1.019	717	564	473

L'industrie de la laine, on le sait, possède depuis le XVIII^e siècle son centre principal dans la vallée de la Vesdre, à la frontière orientale. Des facteurs physiques et géographiques ont déterminé cette localisation : non point, comme on pourrait le croire, l'abondance et la qualité des laines, mais la vertu des eaux de la Vesdre, le régime agraire, permettant à de nombreux herbagers le travail à domicile de la laine.

Par la suite, après la révolution industrielle, les conditions naturelles n'ont plus constitué un avantage, mais les immobilisations de capitaux, la main-d'œuvre spécialisée, les courants commerciaux ont maintenu à la région sa supériorité industrielle.

Il s'en faut cependant qu'elle n'ait pas été entamée : les régions flamandes, spécialisées depuis des siècles dans le travail du lin, depuis un siècle et demi dans celui du coton, ont, au cours du dernier quart de siècle, pris une part importante dans les différents stades de fabrication de la laine.

Enfin, depuis une dizaine d'années, le succès croissant des lainages tricotés a provoqué un développement de l'industrie de la bonneterie, désormais fortement mécanisée. Les bonneteries, grâce au faible capital initial qu'elles exigent, à l'outillage tenant peu de place, à la matière première de faible poids, ont pu se répandre dans tout le pays, depuis les grands centres urbains jusqu'aux bourgs agricoles, comme les régions de Leuze, de la vallée de la Meuse, de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de l'Ardenne. Faut-il ajouter que les centres textiles traditionnels ont vu s'établir également de nombreuses bonneteries.

Certaines sont fort importantes, d'autres ne sont que des exploitations à domicile.

Ceci étant donné, il va sans dire qu'une description générale de l'industrie de la laine ne s'applique pas, telle quelle, aux situations locales particulières.

Nous parlerons en premier lieu du centre lainier verviétois qui est de loin le plus important et où se trouvent concentrées la plupart des grandes entreprises — lavages, décarbonisations, filatures, peignages — ainsi que de nombreux et importants tissages.

Les salaires de l'industrie textile se composent d'un élément de base fixe, d'une indemnité fixe, dite de vie chère, et d'une indemnité variable, haussant ou diminuant de 5 p. c. du salaire de base par mouvement de 25 points de l'index-number des prix de détail.

Du maximum atteint en 1929 jusqu'en mai 1932, les salaires ont été réduits de 30 p. c. sur l'élément de base fixe, soit de 18 à 20 p. c. sur le salaire réel. Deux baisses ont été appliquées en 1932; elles l'ont été par le jeu des conventions collectives et suivant l'index-number.

Les six ventes publiques de déchets de laine qui se sont tenues à Verviers, en 1932, ont permis d'enregistrer une absorption croissante des quantités offertes.

DATE DES VENTES	Quantités	% vendu
	offertes	
	(Tonnes)	
1932 Janvier	344	25
Mars	338	30
Avril	322	35
Juin	337	45
Septembre	284	85
Novembre	329	75

Cependant, dans l'ensemble, le pourcentage vendu a été plus faible en 1932 qu'en 1931. En ce qui concerne les prix pratiqués, les cours de fin 1931 se sont maintenus pour la plupart des catégories.

Pour autant que les renseignements recueillis pour Verviers soient utilisables — car les données qu'il est possible de recueillir sur cette puissante industrie ne sont pas en rapport avec son importance — pour autant donc que les renseignements soient acceptables, il apparaît que l'industrie drapière verviétoise a bien résisté à la crise : le travail à une seule équipe a remplacé le travail à deux équipes depuis bien longtemps, mais c'est une situation qui, par rapport à celles que l'on rencontre dans les autres branches de l'industrie textile, est relativement favorable. Quelques tissages ont également souffert des difficultés rencontrées par des négociants en tissus.

La reprise constatée en été 1932 s'est fait sentir dans l'industrie verviétoise de la laine : d'une part, la hausse des prix a entraîné une valorisation comptable des stocks, d'autre part, le nombre des commandes a augmenté. Dans certains tissages, cette reprise a déterminé l'organisation du travail à deux équipes.

Ecloo est devenu un centre important de l'industrie lainière. Sur cette place, la réduction du volume des affaires s'est aggravée progressivement pendant les sept premiers mois de 1932. Mais dès le mois d'août, la reprise a été sensible au point que, à la fin de l'année, les tissages travaillaient à effectif complet.

La région de Mouscron a connu en 1932 une activité assez satisfaisante, particulièrement dans les fabriques de couvertures.

L'industrie la plus caractéristique de la région, la préparation des laines pour la bonneterie, a souffert, ainsi qu'en 1931, de la crise générale. L'activité a été très irrégulière, sauf en fin d'année, où une reprise s'est manifestée.

Les petits industriels bobinant la laine en écheveaux, ont eu une année peu lucrative et pour certains la diminution du chiffre de vente atteint 40 p. c. par rapport à l'exercice 1931.

Pour les industries travaillant pour l'exportation — les velours et les tissus d'ameublement, — la reprise de fin d'année a été sensible.

Lin.

Considérons une des plus vieilles industries belges : celles du lin, qui fut longtemps la seule industrie du pays flamand.

Pour elle, la crise actuelle a présenté un caractère de gravité exceptionnelle qui a abouti, comme nous allons le voir, à rendre impossible la vente, forcée ou amiable, de certaines entreprises, même à des prix qui, en principe, eussent permis le retour d'une rentabilité normale (voir tableau XIII).

TABLEAU XIII.

Indices des prix de gros du lin.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	1.605	1.243	767	401	409
II	1.594	1.161	707	389	415
III	1.477	1.108	650	455	443
IV	1.403	1.050	708	463	427
V	1.267	970	670	453	427
VI	1.216	1.038	582	496	417
VII	1.282	1.042	578	562	410
VIII	1.150	970	560	515	451
IX	1.123	915	553	445	483
X	1.101	881	550	439	501
XI	1.199	885	538	439	482
XII	1.234	825	510	431	521
I - XII	1.304	1.007	614	457	449

En janvier 1928, le maximum des prix de gros du lin était atteint avec 1.605 points; le minimum se marquait en février 1931 avec 389 points, soit une chute de 75 p. c. Par la suite, l'intensité même de la baisse des prix a permis une reprise, mais elle a été fort heurtée : en juillet 1931, on enregistre un maximum de 562, puis on retombe à 409 en janvier 1932; pendant toute l'année 1932, les prix sont irréguliers, avec une tendance à la hausse qui s'accroît au cours du second semestre. On termine l'année au cours de 521, la moyenne annuelle étant de 449.

La situation des exploitations aux divers stades de la fabrication, allant du rouissage au tissage, subit une évolution qui varie avec chaque étape du finissage. Toutes, bien entendu, ressentent la crise linière et la crise mondiale, mais, indépendamment des réactions individuelles, dues à des facteurs humains, géographiques, etc., chaque phase de la fabrication a ses résistances et ses faiblesses propres.

Les rouissages et teillages résistent mal à la crise : les exploitants sont parfois amenés à cesser toute activité et les installations, mises en vente, ne trouvent pas acquéreur. Ce sont, en général, des entreprises que l'économiste range dans la petite et moyenne industrie.

Les filatures, qui, concentrées à Gand, appartiennent à la grande industrie, pratiquent, comme l'a signalé à diverses reprises le rapport annuel de leur groupement, un libéralisme économique à base de sélection. Des fusions ont assez fortement réduit le nombre des

entreprises; les dirigeants se rendent bien compte que la crise linière doit en éliminer plusieurs pour conserver la rentabilité des autres. Mais ils ne pratiquent pas de fusions de surcapitalisation et de suroutillage. Ou bien des entreprises viables fusionnent, de manière à réduire les frais généraux, ou bien l'une d'elles est absorbée afin d'en déclasser l'outillage.

Si elles travaillent sans gros bénéfices, les grandes filatures belges de lin ne sont pas en perte et elles utilisent leur outillage dans une proportion que ne connaît aucune industrie.

La sélection qui accompagne trop rarement la grande industrie, que l'importance de ses capitaux incite trop facilement aux compromis, a joué ici d'une manière qui semble en justifier pleinement la pratique.

On peut considérer que jusqu'en juin 1932, la moitié des filatures gantoises travaillaient à plein et les autres à 75 et 80 p. c. de leur capacité de production. Pendant la seconde partie de l'année, une seule filature a maintenu sa production à 100 p. c., une seconde à 80 p. c. et les autres ont ramené la leur à 50 p. c.

Toute autre est la situation des tissages, qui sont en surnombre, qui travaillent, pour la plupart, des qualités secondaires de fils, qui se divisent en petites, moyennes et grandes entreprises, allant jusqu'au travail à façon, qui manquent fréquemment de réserves.

Aussi le chômage et les pertes sont-ils généralisés. Un certain nombre de tissages, après une existence pénible, cessent l'exploitation : les installations mises en vente ne trouvent pas acquéreur ou n'en trouvent qu'à un prix qui indique bien l'intensité de la décapitalisation : un tissage de toile de 48 métiers, ayant coûté à l'état neuf 1.250.000 francs et dont l'équipement avait conservé presque toute sa valeur, a été racheté pour 125.000 francs. Devant la pléthore d'entreprises, leur faible résistance, les patrons, tisserands qui ne veulent pas disparaître sollicitent les pouvoirs publics de rendre obligatoire l'emploi du tissu de lin dans l'armée et les administrations, demandent avec les négociants en lin des crédits pour le soutien des stocks, etc.

Dans son ensemble, l'industrie du lin nous offre des enseignements utiles : il semble qu'il est erroné d'attribuer *a priori* un comportement donné à la grande ou à la petite entreprise : on est généralement d'accord pour revêtir le petit exploitant de vertus d'économie, d'initiative, d'individualisme, favorables à la sélection et à la survivance; par contre, on accuse volontiers la grande industrie de bureaucratie, de tendances à compromettre, transiger, parer de couleurs brillantes des résultats médiocres ou même des échecs. En fait, nous croyons que des « types » de psychologie industrielle aussi accentués sont artificiels et peuvent, dans une industrie donnée, ne correspondre nullement à la réalité. Ainsi, dans la fabrication de la toile, c'est la grande entreprise qui demeure la plus fidèle à l'individualisme et ce sont les autres qui recouraient le plus vite à l'interventionnisme et aux compromis. Car il importe de distinguer : l'échec des

négociants devant aboutir à une entente, sous quelque forme que ce soit, n'est pas, en lui-même, une preuve de vitalité, d'esprit d'entreprise des producteurs : il peut être un indice de leur incompétence, de vues courtes, d'une appréciation fautive de l'évolution. La psychologie des cartels est infiniment nuancée. L'opposant peut baser son refus d'aliéner son indépendance sur des considérations positives et techniques : facteur géographique, prix de revient, traitement des sous-produits, etc.; il peut être conduit, inconsciemment, à la même attitude négative, non point par des espoirs raisonnables de victoire, mais par des considérations sociales, des rivalités individuelles, etc. Ainsi, en Belgique, on retrouve les différentes causes d'opposition aux cartels et il serait téméraire d'en tirer des conclusions générales.

* * *

Pendant toute l'année, la fabrication de la toile a été influencée par la situation de l'industrie du coton.

Les grandes filatures belges ont été en pleine activité une partie de l'année et ont profité de l'arrêt des broches des usines belges de second plan et des filatures françaises. Cependant, dans le courant d'août, elles ont réduit leur production à 50 p. c., comportant un arrêt complet de 15 jours, ce qui leur a permis d'écouler les stocks et de raffermir les prix.

Le chômage concerté a été maintenu jusqu'à la fin de l'année.

En tissage, la concurrence irlandaise a été très sensible.

Le resserrement des crédits a été très sensible à de nombreuses entreprises.

Des difficultés entre des patrons et des syndicats ouvriers ont eu pour cause l'introduction d'un perfectionnement technique : le « casse-chaîne », qui provoque l'arrêt automatique du métier lorsque le fil se casse. Cet appareil permet de confier quatre métiers au lieu de deux à un seul ouvrier.

Groupements patronaux et syndicats se sont mis d'accord pour augmenter de 30 p. c. le salaire des ouvriers, dont la productivité individuelle s'est ainsi trouvée considérablement accrue.

L'activité des tissages a fortement varié suivant les régions et même les entreprises : certains ateliers n'ont certes pas arrêté le travail, d'autres ont chômé une semaine sur trois, d'autres chôment les deux tiers du temps. Enfin, d'autres sont arrêtés.

Dans l'ensemble, les ordres d'automne ont fait diminuer le chômage, principalement le chômage féminin, mais par la suite, les ordres de fin d'année sont rentrés assez mal.

Jute.

Les prix de gros du jute (voir tableau XIV) n'ont jamais monté aussi haut que l'ensemble des prix de gros : ils ont atteint un maximum de 851 en février 1929. A partir de ce moment, ils n'ont pas cessé de diminuer, la plus forte baisse ayant eu lieu en 1930. Le minimum a été atteint en décembre 1932 : 241 points. Seuls les prix de gros du caoutchouc ont subi une

baisse aussi considérable, aussi disparate dans le mouvement général des prix.

TABLEAU XIV.

Indices des prix de gros du jute.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	801	820	640	354	324
II	801	851	601	359	315
III	801	821	553	359	333
IV	824	779	605	391	290
V	816	743	563	385	290
VI	804	738	524	385	272
VII	831	707	457	374	272
VIII	846	748	414	372	306
IX	816	700	393	372	295
X	806	668	365	382	271
XI	806	632	365	355	251
XII	795	631	365	340	241
I - XII	812	737	487	369	288

Trois causes ont agi simultanément sur les prix du jute :

1° Le ralentissement des affaires et surtout des industries consommatrices de sacs : cimenteries, meuneries, fabriques d'engrais chimiques. De même, la surproduction agricole;

2° La concurrence des sacs en papier qui sont à présent utilisés par les cimenteries et par le commerce de détail du charbon;

3° Le développement de l'industrie asiatique du jute.

Dans cette industrie, ce sont les filatures qui ont subi les plus rudes assauts : le chômage y a été prolongé et caractérisé et la baisse des prix de la matière brute a constamment permis aux tissages de faire aux filatures des conditions de plus en plus dures. En juin-juillet, les filatures ne disposaient que d'une marge d'un franc par kilo entre le prix net d'achat de la matière première et le prix brut moyen de vente de fil. En août, les prix du produit brut et une certaine reprise de la demande ont entraîné une reprise de l'embauchage.

Les filatures de jute adoptent successivement de nouveaux procédés mécaniques.

Les tissages ont eu une activité plus soutenue, mais ils se plaignent d'avoir pâti quant aux prix.

A. — Apprêts et achevements.

Cette industrie, purement façonnrière, dépend étroitement du rythme de production des tissus.

Cependant, elle est parvenue à remédier dans une certaine mesure à l'affaiblissement des prix en recourant à une cartellisation étroite permettant une réorganisation technique. Au cours de l'année 1932, les Etablissements Alsberge et Van Oost, S. A., à Gand, ont porté leur capital de 7.750.000 francs à 23.250.000 francs et ont pris la gérance et la direction centrale de quatre autres entreprises similaires, dont trois à Gand et une à Renaix.

Les industriels apprêteurs et teinturiers de Renaix

avaient conclu, il y a quelques années, un cartel leur assurant des profits élevés jusqu'en 1931. Mais ce cartel a été rompu au cours de 1932, entraînant une baisse des prix, des pertes pour certains apprêteurs et pour les autres, des résultats médiocres. Par après, le cartel a été reconstitué mais, jusqu'à présent, il ne garde qu'une existence nominale.

Si l'on considère l'activité des teintureries, blanchisseries de Gand, etc., par rapport à leur capacité de production, on constate que jusqu'en août, la production a oscillé entre 35 et 60 p. c., suivant les mois et les usines. En septembre, elle s'est développée et

TABLEAU XV.

Le chômage dans les industries du vêtement.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1921	12.981	1.639	957	21,9	871	
1922	10.458	307	309	5,9	243	
1923	7.974	174	196	4,3	141	
1924	7.813	110	209	3,9	122	
1925	7.394	133	227	4,9	186	
1926	6.539	96	150	1,4	2,2	140
1927	6.631	114	156	1,7	2,4	148
1928	6.892	61	167	1,0	2,7	126
1929	6.966	77	192	1,1	2,9	114
1930	6.166	165	270	2,7	4,5	223
1931	6.490	477	571	7,6	9,2	561
1932	7.879	871	903	13,4	14,2	1.078

TABLEAU XVI.

Importations et exportations de produits de l'industrie du vêtement.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux
Importations :						
1927	64	23	149	3.421	5.577	30.565
1928	80	25	202	4.769	7.766	44.926
1929	180	34	227	7.066	11.927	51.144
1930	85	54	223	7.047	19.341	48.329
1931	141	67	144	8.841	20.828	29.483
1932	194	111	162	9.852	21.880	20.799
Exportations :						
1927	324	364	216	53.232	65.631	34.858
1928	1.250	379	239	89.724	63.527	35.292
1929	1.505	352	228	100.143	53.102	33.772
1930	1.046	285	223	84.459	48.802	37.529
1931	837	252	152	56.986	37.745	27.397
1932	542	85	87	31.335	10.662	14.867

Positions tarifaires : Vêtements pour hommes : n° 611. — Vêtements pour femmes : n° 612. — Chapeaux et formes de chapeaux : nos 614 à 616.

en novembre, elle se fixait autour de 70 p. c. Pour le dernier mois de l'année, elle a subi une régression sensible.

B. — INDUSTRIE DU VÊTEMENT.

Le nombre des travailleurs assurés a fortement augmenté en 1932 : il est passé de 6.490 à 7.879. On sait que d'après le recensement de 1926, on comptait, dans l'industrie du vêtement, 19.473 personnes dans des ateliers occupant au moins dix salariés (voir tableau XV). Mais il faut tenir compte de la dispersion de cette industrie entre de nombreux petits ateliers, des artisans et des travailleurs à domicile.

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	410	286	300	1.000	1.777
II	181	228	200	926	1.186
III	55	85	80	466	844
IV	40	48	72	250	758
V	54	54	57	109	652
VI	77	70	92	239	750
VII	76	80	140	448	1.209
VIII	101	104	283	506	1.345
IX	61	81	210	451	1.114
X	81	46	179	445	850
XI	174	94	364	650	1.107
XII	207	190	699	1.156	1.345
I - XII	126	114	223	561	1.078

En 1921, le chômage avait fortement atteint les travailleurs de l'industrie du vêtement, puis avait décliné assez rapidement en même temps qu'augmentaient les désaffiliations aux caisses d'assurances. Toutefois, le chômage s'est toujours maintenu dans cette industrie, quoique à un faible étiage. A partir de 1931, le nombre des sans-travail a augmenté brusquement et en 1932, le nombre des journées perdues, par 1.000 assurés et par semaine, atteignait 1.078. Le pourcentage des chômeurs partiels et celui des chômeurs complets s'équilibrent à peu près.

Les importations de vêtements pour hommes, pour femmes, et celles de chapeaux (voir tableau XVI) suivent une évolution qui mérite d'être indiquée. En 1932, nous avons importé 194 tonnes de vêtements, contre 141 en 1930 et 180 en 1929; la valeur de ces importations (9.852.000 francs) constitue un record. Les importations de vêtements pour femmes ont atteint 111 tonnes contre 67 en 1931. On constate pour cette catégorie d'articles un progrès constant des importations, qui s'élevaient à 23 tonnes seulement en 1927. La valeur de ces importations est beaucoup plus élevée que celle des vêtements d'hommes : 21.860.000 francs pour 111 tonnes contre 9.582.000 francs pour 194 tonnes.

L'importation des chapeaux est en reprise, mais leur valeur est sensiblement moindre.

Les exportations de produits de l'industrie du vêtement ont été fortement atteintes par la crise, tant en quantités qu'en valeurs.

Ce sont les exportations de vêtements féminins qui sont les plus atteintes : elles tombent de 379 tonnes en 1928 à 252 tonnes en 1931 et à 85 tonnes en 1932. La valeur fléchit beaucoup plus sensiblement mais la baisse des prix se manifeste beaucoup plus tôt : le maximum de valeur est atteint dès 1927, avec 65 millions. On fléchit ensuite régulièrement pour atteindre 10.662.000 francs en 1932.

Chapellerie.

Pendant l'année 1932, l'industrie du chapeau de feutre et de laine a travaillé à moins de 50 p. c. de sa production normale; à la suite de la dévaluation du sterling et des mesures protectionnistes prises en de nombreux pays. La Hollande est restée le meilleur client de cette industrie. L'Italie constitue une concurrente redoutable pour les chapelleries de laine : on n'est pas loin de croire que ses fabriques se livrent au « dumping ».

La Belgique est tributaire de l'étranger en ce qui concerne les chapeaux en feutre de poils, bien que le pays soit un centre très important de la préparation du poil de lapin et de lièvre. Les couperies belges de poils travaillent principalement pour l'exportation.

Cependant, une entreprise verviétoise s'est équipée pour produire également le chapeau de poils. La mise

au point est longue et coûteuse et les résultats acquis ne sont pas encore définitifs.

La dévalorisation de la livre, si elle a fermé certains marchés au feutre de laine d'origine belge, a, d'autre part, provoqué un mouvement de baisse sensible sur les feutres de poils, qu'ils soient de provenance anglaise ou italienne.

TABLEAU XVII.

Importations et exportations de vêtements, lingerie et confections. (Section IX du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	0,8	0,4	0,5	20	13	11
II	0,8	0,3	0,7	24	17	20
III	0,9	0,5	0,9	29	23	21
IV	0,9	0,4	0,4	26	22	15
V	0,6	0,6	0,3	25	21	16
VI	0,6	0,6	0,3	21	18	13
VII	0,6	0,6	0,3	21	16	12
VIII	0,4	0,4	0,4	21	17	15
IX	0,5	0,6	0,6	25	24	18
X	0,5	0,6	0,7	23	21	16
XI	0,5	0,4	0,4	16	16	15
XII	0,5	0,5	0,5	15	13	15
I à XII. (*)	7,9	6,0	5,8	266	221	187
<i>Exportations :</i>						
I	1,2	1,4	0,9	46	37	16
II	1,0	2,0	0,7	34	51	18
III	1,4	2,0	0,9	70	55	20
IV	1,4	1,6	0,8	60	49	18
V	1,0	1,3	0,5	45	39	14
VI	1,0	1,4	0,9	34	42	17
VII	1,0	1,3	0,8	50	42	17
VIII	1,0	1,4	1,1	58	48	20
IX	1,7	1,4	1,2	68	60	23
X	2,0	1,5	1,3	63	50	25
XI	2,0	1,6	1,3	54	45	20
XII	1,5	1,2	1,2	48	29	16
I à XII. (*)	17,3	18,0	11,7	632	548	225

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

IX. — LES PEAUX ET CUIRS

Cette industrie importante, qui occupait en 1926, 27.350 ouvriers dans les établissements comptant plus de dix salariés, a été parmi les premières touchées par la crise. Dès 1928, elle connaissait un chômage assez étendu. En 1930, 1931 et 1932, le chômage s'est élargi (voir tableau I).

L'industrie des peaux et cuirs compte plus de 50 p. c. d'ouvriers assurés. Parmi ceux-ci, le chômage total a atteint en 1932 15,5 p. c. et le chômage partiel, 29,9 p. c.; le nombre des journées perdues s'est élevé à 1.544 par mille assurés et par semaine.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries des peaux et cuirs.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	15.547	1.664	1.378	25,1	797	
1922.....	15.775	527	760	8,4	311	
1923.....	14.473	257	1.017	8,2	210	
1924.....	13.412	140	806	5,4	134	
1925.....	13.357	226	1.118	10,1	239	
1926.....	13.339	139	1.034	1,0	7,7	192
1927.....	13.620	260	963	1,9	6,9	188
1928.....	13.316	181	1.377	1,3	10,0	209
1929.....	13.584	156	1.139	1,2	8,5	169
1930.....	13.792	308	1.837	2,3	13,8	344
1931.....	15.713	1.074	4.245	7,3	29,3	954
1932.....	16.207	2.428	4.695	15,5	29,9	1.544

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	205	208	193	868	1.620
II.....	149	280	248	963	1.502
III.....	136	180	251	787	1.970
IV.....	109	80	255	814	1.692
V.....	104	95	184	586	1.449
VI.....	199	180	300	620	1.825
VII.....	362	292	482	1.176	1.822
VIII.....	399	273	512	862	1.610
IX.....	280	140	384	1.020	1.744
X.....	191	89	451	1.056	988
XI.....	175	58	381	1.243	1.175
XII.....	204	154	603	1.450	1.131
I - XII....	209	169	358	954	1.544

Mais, si nous faisons confiance aux données statistiques dont nous disposons, il semble que c'est principalement dans le domaine des prix (voir tableau II) que la crise se fait sentir. D'un maximum de 928 points, atteint par l'indice des prix de gros en 1928, les prix s'affaissent dès 1929, régulièrement, d'un chiffre sensiblement pareil d'une année à l'autre. En 1932, nous arrivons à l'indice 451 (indice général des prix de gros en 1932 : 532). Les prix des peaux et cuirs sont donc tombés de 50 p. c. en quatre ans. La baisse s'est précipitée pendant les premiers mois de 1932 : de 490 en janvier, on tombe à 419 en juin, puis il se produit un redressement sensible, qui en dépit de légères fluctuations, se maintient jusqu'à la fin de l'année.

TABLEAU II.

Indices des prix de gros des produits des industries des peaux et cuirs.

Base : 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928.	1929	1930	1931	1932
I.....	961	850	731	655	490
II.....	960	816	720	642	484
III.....	935	811	706	642	463
IV.....	938	799	699	635	455
V.....	914	782	701	608	440
VI.....	912	770	692	586	419
VII.....	930	772	688	584	419
VIII.....	930	759	667	575	432
IX.....	918	759	673	556	456
X.....	896	753	674	545	453
XI.....	885	743	659	546	448
XII.....	877	740	656	519	452
I - XII....	921	779	689	591	451

Le tableau III donne le mouvement du marché des cuirs à Anvers. On constate la réduction sensible d'activité en 1932 et la réduction du stock à fin de mois, correspondant non pas tant à un assainissement qu'à la diminution des transactions.

TABLEAU III.

Mouvement du marché des cuirs, à Anvers.

QUANTITÉS (centaines de pièces).

Source : *Bulletins mensuels* de MM. Grisar & Co, courtiers.

	1930				1931				1932			
	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois
I	1.357	209	1.129	1.105	1.784	136	1.728	608	748	68	710	317
II	993	147	867	1.084	1.487	30	1.469	596	378	90	342	262
III	1.536	189	1.475	955	1.113	149	1.032	528	500	46	486	228
IV	1.312	169	1.161	936	1.394	72	1.332	518	620	31	522	294
V	1.375	417	1.171	723	1.600	97	1.400	621	505	56	469	275
VI	1.468	167	1.206	819	1.730	206	1.494	651	720	198	527	270
VII	1.879	222	1.589	887	1.003	88	834	732	423	185	261	258
VIII	1.953	355	1.718	766	1.319	159	1.024	869	830	158	639	291
IX	1.702	231	1.422	816	1.051	268	749	902	1.120	320	743	349
X	1.659	375	1.489	611	956	468	728	665	1.318	247	1.157	264
XI	2.028	68	1.742	828	997	343	775	545	1.145	267	634	508
XII	1.695	378	1.458	687	879	231	845	346	812	177	769	375

Les peaux indigènes sont produites en quantités insuffisantes pour alimenter l'industrie, qui doit recourir à de très nombreuses importations, oscillant autour de 50.000 tonnes (voir tableau IV).

Après une année d'importations très élevées en 1931 (48.000 tonnes) les importations de peaux brutes sont

retombées à 40.000 tonnes, tonnage sensiblement supérieur aux importations de 1927, 1929 et 1930.

Les importations de pelleteries brutes, comprenant en ordre principal des peaux de lapin, marquent un fléchissement graduel à partir de 1929. Cependant, elles se maintiennent au niveau de 1928 et au double de celles de 1927.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de peaux et pelleteries brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total
<i>Importations :</i>						
1927.....	37.463	2.370	39.833	570.590	142.712	713.302
1928.....	45.438	5.614	51.052	928.271	471.952	1.398.223
1929.....	38.978	7.719	46.697	632.113	493.018	1.125.131
1930.....	36.764	6.307	43.071	462.594	246.338	708.932
1931.....	48.474	6.350	54.824	355.908	152.020	507.928
1932.....	40.333	5.549	45.882	185.545	86.132	271.677
<i>Exportations :</i>						
1927.....	7.711	786	8.557	91.682	76.650	168.338
1928.....	9.545	2.507	12.052	151.403	251.456	402.859
1929.....	11.298	2.644	13.942	134.282	254.388	388.670
1930.....	9.617	1.961	11.578	103.099	124.696	227.795
1931.....	20.520	1.707	22.227	181.173	67.648	228.821
1932.....	17.666	912	18.578	73.850	23.275	97.125

(1) Cette rubrique se rapporte, en majeure partie, au commerce de peaux de lapins

Positions tarifaires : peaux brutes : no 22; pelleteries brutes : no 23.

Les importations de peaux préparées marquent depuis 1929 une réduction constante mais peu sensible. La diminution des importations de pelleteries a, par contre, été beaucoup plus grande. Elle avait atteint 291 tonnes en 1929; elle se réduit aujourd'hui à 94 T. :

on voit quels ont été les effets de la crise sur l'achat de fourrures.

Les exportations de peaux apprêtées et de pelleteries sont également fort affectées par la crise (v. tabl. V).

TABLEAU V. Importations et exportations de peaux préparées et de pelleteries apprêtées ou ouvrées.

ANNÉES	PEAUX PRÉPARÉES						PELLETERIES APPRÊTÉES OU OUVRÉES ET DÉCHETS DE PELLETERIES	
	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)			QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total		
Importations :								
1927.....	719	1.459	2.178	131.247	115.872	247.119	108	76.814
1928.....	726	1.368	2.094	146.855	110.008	256.863	158	105.314
1929.....	698	1.714	2.412	136.416	111.249	247.665	291	99.944
1930.....	668	1.782	2.450	129.205	113.199	242.404	231	57.652
1931.....	625	1.368	1.993	89.723	76.157	165.880	177	71.230
1932.....	636	1.176	1.812	63.127	45.362	108.489	94	17.945
Exportations :								
1927.....	1.301	6.699	8.000	169.707	233.841	403.608	791	152.634
1928.....	1.314	7.037	8.351	253.227	282.567	535.794	890	157.897
1929.....	1.290	4.947	6.237	242.860	204.509	447.369	1.106	196.396
1930.....	1.089	4.720	5.809	197.961	185.499	383.460	1.077	163.665
1931.....	955	3.848	4.803	135.145	139.646	274.791	596	67.738
1932.....	683	2.115	2.798	72.586	62.673	135.259	586	43.178

Positions tarifaires : peaux teintes ou maroquinées : n° 466; peaux vernies, laquées ou autrement préparées : nos 460 à 465 et 467 à 469; pelleteries apprêtées ou ouvrées et déchets de pelleteries : nos 489 à 491.

Nous ne commenterons pas les importations, d'ouvrages en peaux et cuirs : elles ne sont guère importantes (voir tableau VI). Par contre les exportations comptent bien davantage : elles ont atteint une valeur de 210 millions en 1928, de 202 millions en 1929, et elles occupent un nombreux personnel.

De 1931 à 1932, les exportations ont fléchi de 30 p. c. en tonnage. En 1928, elles avaient atteint un maximum de 1.738 tonnes.

La réduction est particulièrement marquée pour les gants comme conséquence de la politique protectionniste anglaise, et pour les sacs, valises, etc.

TABLEAU VI. Importations et exportations d'ouvrages en peaux ou en cuir.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total
Importations :										
1927.....	1	6	17	207	231	189	3.716	3.949	10.939	18.793
1928.....	2	11	22	204	239	323	6.574	5.148	12.625	24.670
1929.....	3	14	25	190	232	611	7.086	5.819	12.161	25.677
1930.....	3	13	34	191	241	480	6.609	6.554	11.983	25.626
1931.....	2	10	44	145	201	316	5.922	6.844	8.699	21.781
1932.....	2	11	42	112	167	221	4.105	5.633	5.398	15.357
Exportations :										
1927.....	316	96	351	768	1.531	53.784	42.741	43.033	38.425	177.983
1928.....	359	97	425	857	1.738	62.262	47.858	51.820	48.360	210.300
1929.....	324	109	304	927	1.664	57.874	51.897	40.470	52.616	202.857
1930.....	304	85	282	670	1.341	49.452	43.696	38.821	36.443	168.412
1931.....	272	110	229	467	1.078	34.532	61.567	28.682	26.310	151.091
1932.....	230	64	99	338	731	22.345	28.226	10.128	17.509	78.208

Positions tarifaires : peaux coupées en bandes pour chapeaux : n° 477; gants : n° 478; malles, valises, sacoches et maroquinerie : nos 485 à 487; ouvrages divers : nos 471 à 475, 478 à 484, et 488.

En valeur, les exportations d'ouvrages en cuir ont fléchi de 151 millions en 1931 à 78 millions en 1932.

Dans le cours de 1932, les fabricants de chaussures se sont plaints de la concurrence étrangère et, tout particulièrement, tchécoslovaque.

Il est certain que depuis 1927, les importations de chaussures de cuir, de tissu, de feutre et de caoutchouc (voir tableau VII) se sont fortement développées : par une progression constante, elles sont passées de 329 T. à 1.548 tonnes, doublant de valeur, alors qu'elles quinquuplaient en tonnage.

TABLEAU VII.

Importations et exportations de chaussures.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total
<i>Importations :</i>						
1927.....	136	193	329	17.186	9.745	26.931
1928.....	166	272	438	22.623	14.003	36.631
1929.....	193	495	688	26.670	26.392	53.062
1930.....	257	675	932	36.070	33.356	69.426
1931.....	301	720	1.021	35.964	25.874	61.838
1932.....	317	1.231	1.548	26.861	24.993	51.854
<i>Exportations :</i>						
1927.....	799	964	1.763	93.345	27.843	121.188
1928.....	868	2.054	2.922	126.908	54.220	181.128
1929.....	983	3.293	4.276	151.902	69.948	221.850
1930.....	511	3.136	3.647	77.032	72.513	149.545
1931.....	444	1.602	2.046	62.438	34.887	97.325
1932.....	101	401	502	12.313	8.646	20.959

Positions tarifaires : chaussures en cuir : nos 1156 à 1158; chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc : nos 1153 à 1155.

C'est d'ailleurs l'importation des chaussures en feutre et en caoutchouc qui a marqué la plus forte progression.

En 1932, le contingentement a permis de réduire les importations de chaussures en cuir; celles de chaussures en caoutchouc, etc., ont augmenté d'autant.

On tiendra compte également que si l'importation des chaussures de cuir a augmenté de 301 à 317 tonnes, le prix a fléchi de 36 à 27 millions de francs (en chiffres ronds). Les importations de chaussures étrangères ont donc contribué à l'abaissement du coût de la vie. Si elles ont été si préjudiciables aux fabriques belges, c'est que ces dernières, comme partout ailleurs, ont développé leur outillage au delà des possibilités normales de consommation.

Les exportations belges de chaussures de cuir ou de caoutchouc ont subi depuis quelques années une réduction formidable qui, en valeur, les ramène, en 1932, au dixième du maximum atteint en 1929.

En 1929, les exportations de chaussures de cuir s'élevaient à 983 tonnes; en 1932, elles sont réduites à 101; de 1927 à 1929, les exportations d'autres chaussures montent de 964 tonnes à 3.293 tonnes. Elles descendent ensuite rapidement, s'arrêtent à 1.602 tonnes pour 1931 et à 401 tonnes pour 1932. La valeur des exportations fléchit de 221 millions en 1929 à 97 millions en 1931 et 21 millions en 1932.

Augmentation légère des importations, chute considérable des exportations : il y a lieu de croire que l'industrie belge de la chaussure, malgré sa modernisation et sa mécanisation, ne s'est pas adaptée complètement à la situation nouvelle, née de la mise en marche d'usines géantes aux Etats-Unis et en Tchécoslovaquie, de la création de nombreuses succursales etc.

TABLEAU VIII.

Exportations de poils de lapin.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
1927.....	473	71.573
1928.....	1.674	321.094
1929.....	1.372	318.508
1930.....	1.646	220.400
1931.....	1.625	158.468
1932.....	1.443	100.534

Position tarifaire: no 26b.

Les exportations de poils de lapins (voir tableau VIII) se maintiennent bien en tonnage, mais les valeurs fléchissent considérablement. En 1929 l'exportation de 1.372 tonnes de poils représente une valeur de 318 millions. En 1930, le tonnage monte à 1.646 tonnes, ne représentant que 220 millions. En 1932, les 1.443 tonnes exportées ne valent plus que 100 millions.

Importations et exportations de cuirs et pelleteries et ouvrages en ces matières.

(Section VII du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	0,4	0,3	0,2	32	22	13
II	0,3	0,2	0,1	31	22	13
III	0,3	0,2	0,2	33	26	14
IV	0,3	0,2	0,2	29	26	13
V	0,3	0,3	0,2	37	30	14
VI	0,3	0,2	0,2	31	26	13
VII	0,3	0,2	0,2	29	21	11
VIII	0,3	0,2	0,2	25	22	13
IX	0,3	0,3	0,3	32	28	22
X	0,3	0,3	0,3	36	26	25
XI	0,3	0,2	0,3	30	20	18
XII	0,3	0,1	0,3	26	14	16
I à XII (*)	3,9	2,8	2,4	371	282	185
<i>Exportations :</i>						
I	1,0	0,6	0,9	54	41	24
II	1,0	0,7	1,0	45	48	35
III	2,0	1,0	0,7	83	53	24
IV	1,0	1,0	0,6	74	44	19
V	1,0	0,8	0,7	81	41	18
VI	1,0	0,8	0,9	51	39	20
VII	1,0	0,8	0,7	72	44	19
VIII	1,0	0,6	0,7	57	37	23
IX	1,0	0,8	0,9	68	47	24
X	1,0	1,2	0,8	64	43	24
XI	1,0	1,0	0,7	54	48	24
XII	1,0	0,8	0,5	45	34	19
I à XII (*)	14,7	10,1	9,1	749	520	273

(*) Remarque: Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

L'industrie du cuir est fort diversifiée et, par conséquent, les conditions sont fort différentes d'une spécialité à l'autre. Chacune a souffert pendant l'année 1932.

Les tanneries se groupent géographiquement : en 1932, la dernière exploitation des environs de Wavre a fermé ses portes; celles de la région de Soignies et de l'Est de la Belgique marquent la plus forte résistance, bien que l'abandon du tannage au tan cause des difficultés à celles des tanneries qui doivent encore s'adapter aux nouveaux procédés. En 1932, les prix des matières tannantes ont baissé de plus de 30 p. c.

Les fabriques de courroies et d'articles industriels en cuir se groupent dans la région de Verviers, proche du vieux centre de Malmédy-Stavelot, célèbre pour ses tanneries et ses cuirs militaires dès l'Ancien Régime.

Les trente fabriques de courroies de Verviers, alimen-

tées par six tanneries, occupent un millier d'ouvriers, fournissent 600 tonnes de cuir travaillé dont plus du tiers est exporté.

Les données statistiques commentées ci-dessus montrent que l'année 1932 a été difficile pour l'industrie de la chaussure, qui, dispersée dans tout le pays, compte cependant quelques centres importants où existent des usines employant des machines : le Borinage, Iseghem, Bruxelles, Verviers. De tous ces centres parviennent des plaintes sur le marasme du marché en 1932 et sur la faible importance des reprises saisonnières. La chute de production est estimée à 35 p. c. en 1932, malgré les mesures de contingentement. Les salaires ont été réduits de 7,14 p. c., soit de 14,28 p. c. depuis la période de prospérité. Les salaires moyens horaires ont été ramenés de fr. 5,43 à fr. 4,65. Mais le travail aux pièces demeure mieux rétribué.

X. — LE PAPIER ET LE LIVRE

A. — LES PAPETERIES.

Les différents indices que nous possédons montrent que la crise atteint surtout l'industrie belge du papier dans les prix; en quantités, la production, dans l'ensemble, se maintient assez bien.

Cependant, si l'on tient compte de trois facteurs: la chute des prix, le maintien de la production et l'extension du chômage, on arrive à déduire qu'il existe dans l'industrie du papier un suroutillage qui détermine du chômage technologique et diminue considérablement la rentabilité de cette industrie.

Le tableau I ne peut plus, malheureusement, nous donner d'indications précises sur la production des papiers et cartons.

L'association des fabricants de papier, qui nous communiquait fort obligeamment les renseignements qu'elle recevait elle-même de ses adhérents, n'obtenant plus d'informations statistiques de ces derniers, force nous est de suspendre la publication de chiffres fort intéressants. Pour autant qu'on puisse conclure de données statistiques incomplètes, la production totale a fléchi en 1932 par rapport à 1930 et 1931.

Mais, comme nous le disions plus haut, si la diminution de la production n'est pas considérable, celle des prix (voir tableau II) est profonde.

TABLEAU I.

La production des papiers et cartons en Belgique.

ANNÉES	PRODUCTION (milliers de tonnes)
1927	164
1928	181
1929	189
1930	173
1931	174
1932	108 (1)

(1) Production des neuf premiers mois. Les chiffres pour les mois suivants ne sont pas disponibles, les fabricants de papiers ne fournissant plus régulièrement les chiffres de leur production à leur Association.

TABLEAU II. Indices des prix de gros des produits des industries du papier.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	1.067	1.168	1.168	893	662
II ...	1.095	1.168	1.168	893	658
III ...	1.168	1.168	1.067	893	638
IV ...	1.168	1.168	1.067	861	622
V ...	1.168	1.168	1.067	819	622
VI ...	1.168	1.168	1.019	819	622
VII ...	1.168	1.168	1.019	772	609
VIII ...	1.168	1.168	1.019	745	577
IX ...	1.168	1.168	967	745	574
X ...	1.168	1.168	967	745	574
XI ...	1.168	1.168	927	715	574
XII ...	1.168	1.168	908	715	574
I - XII ...	1.153	1.168	1.030	801	609

Ce mouvement est d'autant plus sensible, que le maximum atteint en 1930 (1.068 en février) était fort élevé et dépassait l'indice général des prix de gros. La

chute a donc été rapide. On termine l'année 1932 à 574, soit une diminution de 594 points ou plus de 50 p. c. du maximum enregistré. La régression est de 200 points par an, en se basant sur les moyennes annuelles.

L'année 1932 a été marquée par des fluctuations sensibles de prix, orientées toutes vers la baisse; mais à partir de septembre, les prix se sont stabilisés à un niveau voisin de celui atteint par l'indice général des prix de gros. Le chômage a augmenté fortement en 1932 ainsi que le prouvent les chiffres du tableau III.

On peut considérer qu'il a doublé de 1931 à 1932: le nombre des journées perdues passe de 709 à 1.442. Le mouvement est d'ailleurs assez irrégulier, sans que les fluctuations soient caractéristiques. Le chômage des industries du papier est surtout intermittent: le chômage complet passe de 0,6 p. c. en 1930 à 3,6 p. c. en 1931 et 10,5 en 1932; le chômage intermittent s'élève de 4,1 p. c. en 1929 à 10,4 p. c. en 1930, à 25,3 p. c. en 1931 et à 42,6 en 1932.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries du papier.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année
et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1921	2.970	255	382	31,8	1.081	
1922	4.396	60	68	4,3	185	
1923	2.522	4	44	1,4	35	
1924	3.655	5	61	1,9	48	
1925	3.558	27	113	3,6	108	
1926	4.058	17	101	0,4	2,7	84
1927	3.328	9	172	0,3	5,1	113
1928	3.380	3	126	0,1	3,7	79
1929	3.381	5	136	0,1	4,1	78
1930	4.177	22	387	0,6	10,4	269
1931	4.319	141	987	3,6	25,3	709
1932	4.137	436	1.749	10,5	42,6	1.442

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues
par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	78	85	45	745	1.323
II	83	373	70	500	1.646
III	86	19	100	703	1.633
IV	95	30	72	525	2.390
V	42	7	294	460	1.339
VI	39	27	156	523	1.500
VII	39	22	333	690	1.317
VIII	208	92	471	594	1.494
IX	87	64	424	1.062	1.429
X	57	96	295	843	710
XI	38	31	371	960	1.258
XII	96	94	592	906	1.269
I - XII	79	78	269	709	1.442

C'est que l'industrie du papier est une industrie qualifiée où l'on s'efforce de conserver le plus longtemps possible les ouvriers spécialisés.

Les statistiques de l'importation des matières premières (voir tableau IV) nous confirment dans notre impression que la crise dans l'industrie papetière est surtout une crise de surcapitalisation: le total des importations de matières premières s'élève à 215.892 T., contre 233.310 T. en 1928, année où les importations ont atteint un maximum. En 1929, année très favorable encore, les importations se chiffrent à 217.276 tonnes.

Mais si l'on compare les importations de 1929 et de 1932, identiques quant au poids, on constate que leur valeur a fléchi de 50 p. c. : de 252 millions à 125 millions de francs, soit une réduction proportionnelle au mouvement des prix de gros. D'ailleurs la pâte bisulfite, qui se paie actuellement 86 francs la tonne cif Anvers, se payait 200 à 210 francs il y a deux ans. La pâte mécanique (râpures de bois) a fléchi de 110-120 francs à 48 francs. Mais cette réduction du prix de la pâte accroît l'importance proportionnelle des frais généraux, des salaires, des transports et des impôts.

TABLEAU IV. Importations de matières premières pour la papeterie.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total
1927.....	49.201	161.852	211.053	3.998	212.688	216.682
1928.....	52.381	180.929	233.310	10.527	238.858	249.385
1929.....	37.202	180.074	217.276	10.760	241.273	252.033
1930.....	39.266	148.483	187.749	9.687	195.100	204.787
1931.....	13.431	190.424	203.855	3.310	171.480	174.790
1932.....	45.158	170.734	215.892	10.111	115.211	125.322

Positions tarifaires: bois en grume pour la fabrication de pâte à papier, n° 835. Pâte à papier et déchets de papier, nos 722b et 723.

Considérons maintenant le mouvement des importations et exportations de produits fabriqués, tel qu'il résulte du tableau V. (Voir également, à ce sujet, les chiffres du tableau VIII.)

TABLEAU V. Importations et exportations de produits fabriqués.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total
<i>Importations :</i>										
1927.....	19.128	7.780	9.136	2.581	38.625	116.174	28.980	20.150	32.657	197.961
1928.....	23.841	9.844	14.654	3.066	51.405	141.144	36.727	30.886	40.322	249.079
1929.....	27.042	14.970	20.759	3.184	65.955	163.050	52.965	44.371	42.613	302.999
1930.....	38.087	15.166	22.071	3.271	78.575	174.924	51.109	47.051	43.996	317.080
1931.....	27.448	12.550	20.092	3.168	63.258	137.449	37.571	36.900	41.274	253.194
1932.....	28.121	11.688	27.342	2.915	70.066	108.463	35.974	37.897	31.634	213.968
<i>Exportations :</i>										
1927.....	13.822	30.078	6.200	2.578	52.678	74.278	116.022	19.122	23.373	232.795
1928.....	14.916	28.736	6.903	2.608	53.163	89.872	134.681	19.700	26.543	270.796
1929.....	15.884	26.523	7.255	2.457	52.119	110.161	133.430	22.309	27.151	293.051
1930.....	22.688	22.325	5.095	2.230	52.338	116.720	122.351	14.256	26.369	279.696
1931.....	25.921	18.949	3.992	1.845	50.707	127.685	90.325	9.803	19.858	247.671
1932.....	16.564	12.620	1.593	1.151	31.930	78.698	52.755	2.943	12.269	146.665

Positions tarifaires: papiers et cartons divers, nos 728, 727, 735 à 740, 742 à 754; papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal, nos 728 à 733 papier pour journaux, n° 734; ouvrages en papier et carton, nos 755 à 774.

Une première constatation s'impose: les importations fléchissent de près de 40 p. c. en poids, de la même proportion en valeur. Ce sont les importations

de papier-journal qui augmentent le plus rapidement : de 1927 à 1932, elles montent de 9.136 tonnes à 27.342 tonnes, triplant de volume. La valeur de ces importations ne double pas cependant, passant de 20 millions à 27 millions. D'une manière générale, les importations de papier de tout genre marquent une tendance à l'augmentation : elles passent de 38.000 à 78.000 tonnes en 1930, pour fléchir à 63.000 tonnes en 1931 et remonter à 70.000 tonnes en 1932. Le mouvement des prix contrarie l'accroissement de valeur.

Le mouvement des exportations est différent : pendant cinq ans, il se maintient admirablement, l'année 1931 n'enregistrant qu'un fléchissement très faible. Mais, en 1932, la chute est considérable. En ce qui concerne la valeur de nos expéditions à l'étranger, le tonnage exporté restant constant, les fluctuations sont dues, d'une part au mouvement des prix, qui ne commencent à fléchir qu'en 1931, d'autre part aux variations de l'importance relative des diverses spécialités.

Les papeteries belges sont relativement nombreuses. Les plus importantes sont au nombre de vingt. Un certain nombre sont contrôlées par les grandes banques, mais la plupart restent encore des entreprises indépendantes, dont les titres, non cotés en Bourse, sont aux mains de particuliers ayant un intérêt direct dans l'entreprise.

Notre statistique des sociétés anonymes renseigne l'existence de quarante-trois sociétés de papeterie, au capital global de 485 millions et au capital moyen de 11 millions environ. En 1932, vingt-huit sociétés ont réalisé un gain de 33 millions; quinze autres, une perte de 3.721.000 francs. Le solde bénéficiaire est de 30 millions pour l'ensemble de l'industrie (ces résultats se rapportent en ordre principal à l'exercice 1931, beaucoup plus favorable que l'exercice 1932). Le dividende distribué a atteint 20.371.000 francs, soit 4,2 p. c. du capital versé (en 1931, le dividende s'était élevé à 30 millions, soit 6,54 p. c. du capital versé). La dette obligataire, de 10.844.000 francs, est extrêmement modérée.

On se souviendra que l'an dernier, nous avons relevé l'arrêt de certaines machines et l'inaction complète d'installations nouvelles, preuve d'un suroutillage que tant d'indices confirment. En 1932, ce mouvement s'est accentué : les Papeteries de Belgique ont mis en activité une usine à Langerbrugge produisant à bas prix un article, le « papier journal manufacturé », pour lequel les imprimeurs belges étaient jusqu'à présent tributaires de l'étranger. Cette usine utilise directement le bois comme matière première.

L'apparition de ce papier sur le marché était de nature à contrarier sérieusement l'écoulement des produits de l'usine de Duffel et des Papeteries Anversoises.

Mais, grâce à l'important intérêt que les Papeteries de Belgique possèdent dans le capital des Papeteries Anversoises, leur permettant une participation active dans la gestion de cette dernière, les deux sociétés ont mis sur pied un plan substituant à la collaboration qui

existait entre elles jusqu'à présent une fusion complète de leur situation.

Sera créée, à cette fin, une société unique, au capital de 150.000.000 de francs, dont les réserves s'élèveront à 30 millions de francs, après affectation de sommes importantes à des amortissements.

Bien que n'ayant pas de perte à combler, les deux sociétés ont réduit leur capital de 90 millions à l'occasion de la fusion : il s'agit d'une décapitalisation « destinée à rendre plus aisée la rémunération des capitaux en allégeant les charges d'amortissement ». La nouvelle société comprend les usines suivantes : l'usine de Langerbrugge (papier journal); l'usine de Duffel (papier d'impression parcheminé et affiches); les usines de Lembecq (papier fin et mi-fin ainsi que les pellicules transparentes); l'usine de Maresquel (Pas-de-Calais) (papier pour écriture et impression); l'usine d'Ensival (papier à usage industriel); enfin, des immeubles commerciaux de Bruxelles, Anvers et Paris, ainsi que les ateliers de transformation qui y sont annexés. D'autre part, la Papeterie du Pont de Warche, à Malmédy, qui détient la majorité des actions à la Société Anonyme des Papeteries de Rhode-Saint-Genèse, va absorber cette dernière.

Au cours de l'année 1932, un incendie a détruit une partie des installations des Papeteries Steinbach : les Papeteries du Pont de Warche, celles de Gastuche et les Papeteries Godin ont exécuté les commandes de la société sinistrée.

La résistance des papeteries à la crise est assez inégale. Les commandes de l'Etat ont contribué à assurer l'activité de certaines d'entre elles. Les papeteries de la région de Malmédy résistent fort bien à la dépression générale. Par contre, une compagnie a fermé une de ses usines et a licencié ses ouvriers pour transporter le matériel en Angleterre et y commencer la fabrication.

B. — L'INDUSTRIE DU LIVRE.

Cette industrie, qui compte une main-d'œuvre importante, est dans une situation assez médiocre, sans que l'on puisse parler de crise. Elle compte un grand nombre d'entreprises, allant de l'artisanat à la grande imprimerie capitaliste.

Les faillites sont donc assez nombreuses par suite de la surabondance des entreprises.

On compte 188 compagnies par actions, au capital total de 170 millions de francs environ, soit un capital moyen de 900.000 francs environ. La majorité des entreprises sont donc peu importantes, comme c'est d'ailleurs le cas dans de nombreuses industries de finissage. 123 entreprises ont réalisé un bénéfice de 21 millions; 65, par contre, ont perdu 7 millions 900.000 francs. Le solde bénéficiaire se ramène à 13.369.000 francs, et le dividende distribué atteint 13.354.000 francs, soit 7,83 p. c. du capital versé : le rendement compte parmi les plus élevés pour l'année 1932.

L'impression des journaux quotidiens marque un progrès constant; par contre, la crise a fait disparaître un grand nombre de petits quotidiens et hebdoma-

daires financiers lancés par des agents de change aux heures de prospérité. De même, la paralysie du marché des capitaux a arrêté l'impression des actions; la confection des obligations de l'Etat et du Crédit communal a compensé cet arrêt d'une activité réservée à quelques imprimeries spécialisées.

La Belgique a continué à imprimer pour des éditeurs étrangers et il est incontestable que l'édition belge est devenue assez active en français et en flamand. Des firmes nouvelles se sont créées, qui font une propagande active dans tous les milieux. La rivalité des différents groupements sociaux et politiques a fortement contribué à la diffusion de livres et de revues, notamment dans le domaine politique.

TABLEAU VI.

Le chômage dans les industries du livre.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	11.440	308	266	5,2	245	
1922.....	10.394	110	42	1,3	59	
1923.....	12.282	114	34	1,2	47	
1924.....	12.517	125	25	1,2	51	
1925.....	12.284	195	18	1,7	79	
1926.....	12.570	652	256	5,1	279	
1927.....	12.424	688	312	5,5	336	
1928.....	11.969	250	163	2,-	153	
1929.....	12.902	142	47	1,1	189	
1930.....	13.470	216	86	1,6	97	
1931.....	13.969	900	420	6,5	366	
1932.....	14.067	1.684	844	12,-	775	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	197	597	73	227	584
II ...	200	697	104	281	724
III ...	189	555	62	286	805
IV ...	127	45	65	307	800
V ...	108	32	60	284	800
VI ...	145	42	79	264	950
VII ...	122	66	97	405	873
VIII ...	125	61	122	456	887
IX ...	92	54	146	470	807
X ...	86	51	119	490	710
XI ...	201	34	107	463	710
XII ...	283	38	132	465	647
I - XII ..	153	189	97	366	775

Le tableau VI montre qu'en 1932, le chômage s'est fortement accentué, mais l'industrie du livre compte, en général, un pourcentage plus élevé de chômeurs que la moyenne des autres industries.

La crise du sterling a causé un tort certain à une section très spécialisée de l'industrie du livre : celle des cartes à jouer, localisée dans la province d'Anvers, à Turnhout. Les imprimeurs anglais peuvent dorénavant faire la concurrence aux fabricants belges. L'U. R. S. S. fabrique également des cartes à jouer qui sont vendues à très bas prix. Une grève est venue augmenter les difficultés de l'industrie turnhoutoise. Sur six bilans d'imprimeries de la région, on constate que : le premier accuse la distribution d'un dividende de 612.000 francs pour un capital de 3.500.000 francs et 2.405.000 francs de réserves; le deuxième, un dividende de 1.181.000 francs pour un capital de 2.240.000 francs et 9.600.000 francs de réserves; le troisième, un dividende de 600.000 francs pour un capital de 1.500.000 francs et 21.374.000 francs de réserves; le quatrième, un dividende de 1.477.000 fr. pour un capital de 2.240.000 francs et 69.300.000 francs de réserves; le cinquième, une perte de 378.000 fr. pour un capital de 700.000 fr. et 2.600.000 fr. de réserves; le sixième, un dividende de 260.000 francs, prélevé sur les réserves, pour un capital de 1.200.000 francs et 16 millions 478.000 francs de réserves. Ces quelques données sont instructives. Elles montrent combien, dans l'industrie moyenne, les réinvestissements jouent un rôle important, plus important en fait que le capital nominal. Comme pour les glacières, les imprimeries précitées accusent un rendement très élevé du capital nominal, mais le rendement devient fort modeste si on le compare au total des investissements.

En elle-même, cette politique est sage et a fait la force de l'industrie belge dans la mesure où, s'inspirant de son origine familiale, elle est restée fidèle à cette sage tradition.

Les exportations belges de livres et journaux (voir tableau VII) se sont bien maintenues en 1932, la diminution constatée ayant été assez faible; le fléchissement de valeur est cependant plus élevé que celui des tonnages. Les importations de journaux et livres étrangers en Belgique sont en augmentation constante. Le tonnage total passe de 5.497 tonnes en 1927 à 9.474 tonnes en 1932, avec une augmentation correspondante de valeur. L'accroissement des importations de livres est plus lent. (Cfr. aussi tableau VIII.)

TABLEAU VII.

Importations et exportations de livres, manuscrits et journaux.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux
<i>Importations :</i>						
1927.....	1.862	3.635	5.497	25.013	12.315	37.328
1928.....	2.108	4.526	6.634	36.179	19.030	55.209
1929.....	2.298	5.478	7.776	41.829	25.233	67.062
1930.....	2.451	6.473	8.924	46.626	30.319	76.945
1931.....	2.384	6.925	9.309	44.124	30.897	75.021
1932.....	2.327	7.147	9.474	40.324	34.577	74.901
<i>Exportations :</i>						
1927.....	1.413	452	1.865	21.750	2.322	24.072
1928.....	1.499	560	2.059	24.446	3.087	27.533
1929.....	1.294	506	1.800	27.016	3.069	30.085
1930.....	1.640	739	2.379	38.656	3.738	42.394
1931.....	1.687	512	2.199	40.701	3.405	44.106
1932.....	1.429	475	1.904	35.075	3.201	38.276

Positions tarifaires : livres et manuscrits, n° 775; journaux périodiques, n° 776.

TABLEAU VIII.

Importations et exportations
du papier et ses applications.
(Section XII du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	25	29	21	69	58	37
II	22	18	24	62	47	42
III	20	24	24	60	55	44
IV	17	17	19	57	46	39
V	24	22	21	63	53	36
VI	18	24	23	55	52	40
VII	18	23	19	55	49	36
VIII	21	21	18	56	46	33
IX	17	28	21	52	54	37
X	20	23	25	60	50	41
XI	20	21	24	54	45	52
XII	26	31	29	64	52	45
I à XII (*)	250	284	267	708	607	484
<i>Exportations :</i>						
I	7	6	6	42	37	28
II	5	7	6	39	41	26
III	7	8	5	51	44	31
IV	7	7	6	48	39	31
V	7	8	5	48	46	26
VI	6	8	6	38	46	29
VII	7	8	5	45	42	23
VIII	6	6	4	36	35	20
IX	7	6	5	42	35	24
X	7	7	6	43	38	25
XI	6	7	5	32	41	25
XII	7	6	5	46	33	25
I à XII (*)	80	85	63	521	479	315

(*) Remarque: Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Le mouvement des importations de périodiques s'explique par les liens culturels étroits qui existent entre la Belgique et la France et, dans une certaine mesure, entre la Belgique et la Hollande. La mode des grands hebdomadaires français s'est répandue en Belgique, après celle des quotidiens, et comme chaque parti, chaque tendance sociale, chaque groupe littéraire a le sien, le marché belge pour l'ensemble des périodiques français est fort large. Les hebdomadaires illustrés de Hollande et d'Allemagne ont également du succès dans les grandes villes. La publication anglaise reste chère et circonscrite à quelques milieux artistiques et scientifiques.

Il est inutile d'insister sur le grand besoin de lire qui a saisi les populations d'Europe. La Belgique a largement participé à ce mouvement, et on voit s'y multiplier les librairies, dont, naguère, on déplorait encore la rareté. Le livre belge a élargi son marché, comme le prouve l'existence de nouvelles maisons d'édition. Le livre français rencontre en Belgique son meilleur marché extérieur : en 1931 et 1932, les importations belges de livres français se sont élevées respectivement à 27.304.000 francs et 25.430.000 francs.

Dans les villes flamandes, le goût de la lecture a également fortement augmenté et les importations de livres néerlandais ont atteint 7.900.000 francs en 1931. Enfin, à Bruxelles et à Anvers, tout au moins, se sont créées des librairies consacrées aux livres étrangers, anglais et allemands. Elles rencontrent un grand succès.

Ainsi l'accroissement de bien-être a développé des besoins intellectuels impérieux qui persistent malgré la crise. Ces besoins intellectuels alimentent un commerce important, une industrie considérable, employant une main-d'œuvre nombreuse et des capitaux élevés.

XI. — LES INDUSTRIES D'ART, DE PRÉCISION ET DE LUXE

C'est dans ces industries que la crise fait sentir le plus cruellement ses effets. Dès 1930, le chômage (voir-tableau I) atteignait 1.546 journées perdues par mille assurés et par semaine; en 1931, ce nombre s'élevait à 2.625 et, en 1932, à 2.793. Vers la fin de 1932, on constatait cependant une légère amélioration, due à une reprise dans l'industrie du diamant.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries d'art et de précision.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1921.....	11.953	3.653	78	34,8	2.059	
1922.....	11.804	898	16	7,5	497	
1923.....	12.668	174	1	1,4	83	
1924.....	13.089	346	1	2,7	85	
1925.....	13.838	348	2	2,6	153	
1926.....	15.242	188	7	1,3	111	
1927.....	15.937	564	4	3,6	213	
1928.....	17.199	252	2	1,5	73	
1929.....	17.649	1.040	23	5,9	0,1	
1930.....	17.408	4.715	172	26,8	1,-	
1931.....	17.579	8.502	609	47,4	3,4	
1932.....	18.111	8.751	408	49,7	2,3	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	68	95	2.830	3.790	2.875
II.....	64	67	1.013	3.283	2.780
III.....	43	94	1.092	2.940	3.075
IV.....	88	65	2.710	2.787	3.340
V.....	105	98	1.585	2.135	3.220
VI.....	90	235	482	2.833	3.000
VII.....	122	264	567	2.487	3.478
VIII.....	65	256	1.068	2.110	3.128
IX.....	46	146	1.100	2.275	2.414
X.....	44	106	1.607	2.550	1.880
XI.....	66	639	1.854	2.160	1.990
XII.....	76	652	2.640	2.160	2.342
I - XII....	73	226	1.546	2.625	2.793

Les importations d'instruments de précision, de pièces d'horlogerie et d'instruments de musique ont subi une réduction très considérable en 1932 (voir tableau II).

Mais le mouvement des importations de pierres brutes et des exportations de pierres brutes taillées indique bien plus encore le marasme de la taillerie du diamant de Belgique. Les importations ont fléchi de près de 50 p. c. depuis 1931 et les exportations, tombées de 1.143 millions de francs à 484 millions, ont diminué de 58 p. c. environ.

TABLEAU II

Commerce de produits des industries d'art et de précision.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	IMPORTATIONS		Importations de pierres gemmes et pierres précieuses, brutes ou taillées non montées	Exportations de pierres précieuses et demi- précieuses, taillées
	Horlogerie, instruments et appareils de précision	Instruments de musique		
1927.....	62.192	36.049	—	—
1928.....	86.523	54.218	—	—
1929.....	107.968	80.687	—	—
1930.....	118.555	75.483	876.263	978.000
1931.....	110.283	42.736	768.578	1.143.726
1932.....	75.484	16.770	396.715	484.307

Positions tarifaires: Horlogerie, instruments et appareils de précision: section XVIII. Instruments de musique: section XIX. Pierres gemmes et pierres précieuses brutes: no 180. Pierres précieuses et demi-précieuses taillées: no 785.

L'industrie du diamant a été atteinte à la fois par la surproduction, effective ou potentielle, des mines, ainsi que par l'appauvrissement des meilleurs clients. A cet égard, la crise américaine et le marasme boursier qui sévit dans le monde entier ont causé les plus grands dommages à cette branche d'activité.

Cependant, à la suite de la restriction de la production des diamants, les prix ont haussé, en août et septembre, de 20 à 40 p. c. et le nombre des ouvriers au travail s'est élevé rapidement. A la fin de l'année, on comptait 7.000 diamantaires occupés, contre 5.000 en octobre, et 2.500 pendant les mois d'été. 80 p. c. des ouvriers avaient été sans travail au début de l'année. Au moment de la reprise, on n'en comptait plus que 60 p. c. Mais, au début de 1933, le chômage a recommencé. La place d'Anvers subit également la concurrence de nouvelles tailleries allemandes.

Métier hautement qualifié, la taillerie de diamant

paie normalement, des salaires élevés à ses ouvriers. Pendant les trois premiers trimestres de 1932, les salaires ont été très bas. Au cours du dernier trimestre, 1.000 ouvriers gagnaient 500 francs par semaine; 3.000 touchaient 300 francs et 2.500 recevaient de 150 à 200 francs.

Pour le plus grand nombre des ouvriers, les salaires n'étaient guère supérieurs à ceux de métiers exigeant moins de capacités et de responsabilité.

Le commerce de la bijouterie est dans une situation très difficile.

L'industrie cinématographique belge est presque complètement dépendante de la production étrangère, particulièrement de la France, de l'Allemagne et des Etats-Unis.

Au cours de l'année 1932, deux cents films nouveaux environ ont été projetés en Belgique.

La distribution des films, qui est aux mains de quelques grands organismes, demeure très active. Au cours des deux dernières années, en ne tenant compte que des grandes agglomérations telles que Bruxelles, Anvers et Gand, 12.000 nouvelles places ont été mises à la disposition des amateurs de cinématographie. L'application de la projection sonore, commencée en 1926, s'étendait, à fin 1930, à 82 salles; en juin 1931, à 190 salles et, à fin 1931, à 240 salles. L'industrie ne connaît guère la crise; cependant, la fréquentation des salles diminue et les musiciens souffrent très sérieusement de la concurrence du film sonore. La sonorisation des salles de cinéma s'applique avec rapidité en province, notamment dans les centres industriels du Hainaut et de la province de Liège. Il y a lieu de croire que le nombre des places mises à la disposition des spectateurs dépasse, dès à présent, la demande.

XII. — LE TABAC

Grande importatrice de tabac, la Belgique produit cependant le cinquième environ de sa consommation : 5.500 tonnes sur 27.000 tonnes mises en œuvre annuellement (voir tableau I).

Le tabac indigène, produit sur les collines argileuses de la Semois, dans les régions d'Obourg, Harle-

beke et Appelterre, est consommé principalement dans la pipe : il ne sert qu'accessoirement à la fabrication de cigares et cigarettes de seconde qualité. Depuis cinq ans, la superficie consacrée à la culture diminue lentement et faiblement, mais les rendements marquent une augmentation graduelle.

TABLEAU I.

L'industrie du tabac en Belgique.

ANNÉES	Superficie des cultures (hectares)	Milliers de plants récoltés	Production approximative de tabacs (tonnes)	Rendement moyen par hectare (Kgs)	Importations de tabacs (tonnes)	Exportations de tabacs (tonnes)	Consommation de tabacs	Livraisons à la consommation			
								Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac non fabriqué (tonnes)
								(millions de pièces)			
1927	3.063	76.593	5.138	1.677	20.680	819	24.999	274	279	4.830	13.185
1928	3.067	74.930	5.509	1.802	21.008	975	25.542	275	286	5.540	12.815
1929	3.012	83.385	5.813	1.930	21.914	1.372	26.354	289	331	6.108	12.624
1930	2.947	91.894	6.398	2.368	22.464	1.234	27.628	283	347	6.799	12.464
1931	2.834	75.502	5.345	2.316	22.729	1.668	26.406	275	334	6.838	12.691
1932					20.806	1.109					

La consommation annuelle de tabac s'est accrue jusqu'en 1930, passant de 24.999 tonnes en 1927 à 27.628 tonnes en 1930. En 1931, la consommation a fléchi à 26.406 tonnes. Pour 1932, les seuls chiffres connus, ceux des importations et exportations, indiquent un nouveau et sensible fléchissement. La crise exerce ici, comme ailleurs, son influence restrictive. La consommation des cigares a fléchi en 1931 au niveau

des quantités consommées en 1927 et 1928 : 275 millions de pièces, après une augmentation légère en 1929 et 1931; la consommation des cigarillos et surtout celle des cigarettes marquent, au contraire, une progression sensible. Quant à la consommation du tabac non fabriqué, pour la pipe, elle se maintient difficilement; la crise, cependant, lui fait reprendre un peu plus d'importance.

TABLEAU II.

Importations et exportations de tabacs.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués			Total	Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués			Total
		Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers			Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	
<i>Importations :</i>										
1927	20.210	15	13	36	64	183.038	2.997	1.367	1.061	5.425
1928	20.748	23	24	37	84	194.015	4.350	2.688	1.168	8.206
1929	21.859	25	35	52	112	208.028	4.386	3.400	1.788	9.634
1930	22.212	35	47	47	129	215.095	5.635	4.320	1.540	11.495
1931	22.553	27	48	45	120	206.926	4.299	3.666	1.380	9.345
1932	20.730	23	27	25	75	170.190	3.279	2.556	780	6.615
<i>Exportations :</i>										
1927	32	29	470	139	638	253	2.345	18.382	2.347	23.074
1928	38	22	665	94	781	458	1.804	23.342	1.560	26.706
1929	46	17	1.089	78	1.184	283	1.603	30.835	1.344	33.782
1930	166	22	447	136	605	373	1.698	19.336	2.068	23.102
1931	311	13	488	69	570	634	1.091	21.399	1.513	24.003
1932	250	2	803	144	949	391	332	23.138	1.146	24.616

Positions tarifaires : tabacs non fabriqués : no 277; cigares et cigarillos : no 278a; cigarettes : no 278b; tabac à fumer, mâcher, priser et divers : no 278c.

Les importations de tabac (voir tableau II) sont fort importantes : elles oscillent entre 225 et 175 millions annuellement. Elles portent surtout sur des tabacs non fabriqués, les importations de produits manufacturés n'ayant jamais dépassé 11 millions. Ces dernières portent sur des cigares de luxe, des cigarettes de choix ou satisfaisant des habitudes particulières : tels les produits de la Régie française. En 1932, les importations de tabacs manufacturés ont subi une régression considérable : de 120 à 75 tonnes. Si le public belge consomme avant tout des marques nationales de tabac, il convient de tenir compte également du fait que les grands trusts anglais et américains du tabac ont installé dans la région d'Anvers des fabriques qui importent les tabacs bruts et les « sauces » avec lesquelles on les aromatise, et procèdent à la confection sur place de cigarettes connues en Belgique sous des marques étrangères.

Les exportations belges de tabacs non fabriqués (voir tableau II) sont insignifiantes ; par contre, les exportations de tabacs fabriqués représentent une valeur non négligeable, dans laquelle les cigarettes interviennent pour plus des neuf dixièmes.

TABLEAU III.

Indices des prix de gros du tabac indigène.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	750	795	750	636	432
II	750	818	750	636	432
III	750	818	727	591	432
IV	750	818	705	546	455
V	750	818	705	546	455
VI	750	818	672	546	455
VII	750	818	672	546	455
VIII	750	818	672	500	455
IX	795	818	672	432	455
X	795	818	672	432	455
XI	795	818	672	432	455
XII	795	818	672	432	455
I - XII	765	816	695	523	449

L'indice des prix de gros du tabac indigène (voir tableau III) marque un fléchissement très sensible au cours des dernières années. Après s'être tenu à 818 pendant les onze derniers mois de 1929, il a fléchi jusqu'à 432, de septembre 1931 à mars 1932. Porté à 455 en avril, il s'est maintenu toute l'année à ce niveau. La façon dont évoluent les prix de gros du tabac confirme ce que l'on connaissait déjà de l'organisation de cette industrie : les grands acheteurs font les prix à l'achat de la matière première comme ils les imposent au détaillant. On sait que la pratique du prix fixe, si généralisée dans l'industrie du tabac, n'est pas acceptée sans résistance par le commerce de détail et qu'elle donne périodiquement lieu à procès pour bradage.

TABLEAU IV.

Le chômage dans les industries du tabac.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	11.223	2.104	1.246	30,6	1.253	
1922.....	10.748	679	394	9,5	436	
1923.....	10.092	390	280	6,2	208	
1924.....	9.238	460	316	8,2	305	
1925.....	8.585	388	545	10,5	354	
1926.....	7.988	701	1.050	8,6	12,8	620
1927.....	8.153	466	374	5,8	4,7	385
1928.....	8.130	244	337	3,0	4,1	209
1929.....	8.322	166	200	2,0	2,4	154
1930.....	8.595	301	572	3,5	6,8	303
1931.....	8.435	547	1.609	6,4	18,8	603
1932.....	8.481	1.084	2.297	13,1	27,7	1.400

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I ...	278	108	144	418	821
II ...	285	162	173	551	1.130
III ...	251	159	367	676	1.833
IV ...	313	111	314	805	1.820
V ...	257	110	419	855	1.787
VI ...	250	72	381	539	2.250
VII ...	157	128	395	615	1.692
VIII ...	207	354	410	687	1.306
IX ...	185	197	282	571	1.142
X ...	115	137	211	527	1.055
XI ...	113	100	215	402	1.103
XII ...	92	208	323	612	857
I - XII ...	209	154	303	603	1.400

Pendant l'année 1932, le chômage (voir tableau IV) a doublé approximativement par rapport à ce qu'il était en 1931 ; au cours de cette année, il avait déjà doublé au regard des chiffres de 1930.

Il semble que ce chômage est dû bien plus à la mécanisation de l'industrie qu'à la diminution de l'activité productrice.

Nous possédons, heureusement, des éléments, nous permettant de vérifier cette hypothèse : en effet, industrie soumise à l'accise, la fabrication du tabac, fait l'objet de statistiques très précises. Nous pouvons en tirer les données suivantes :

La nature du chômage dans l'industrie belge du tabac.

ANNÉES	Nombre d'ouvriers	Total des journées perdues (sur 6.000)	CONSOMMATION DE TABAC (en tonnes)			
			Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Total général
1929.....	8.322	154	289	331	6.108	26.354
1930.....	8.595	303	283	347	6.799	27.628
1931.....	8.435	603	275	334	6.838	26.406

Les fabrications qui exigeraient en principe le plus de main-d'œuvre restent stationnaires ou se développent; la main-d'œuvre assurée le reste également (on ne peut, en effet, faire état d'une augmentation de 300 assurés en trois ans). Mais de 1929 à 1930, le chômage augmente de 100 p. c., alors que la consommation totale du tabac augmente de 4 p. c. environ et celle des cigarettes, de 10 p. c. environ. De 1930 à 1931, le chômage augmente à nouveau de 100 p. c. environ, alors que la consommation de cigarettes augmente de 1/2 p. c. et que celle du tabac diminue de 4 p. c. environ seulement. Les données de 1932, qui marqueraient certainement du chômage cyclique pur, sont encore insuffisantes pour que nous en tenions compte.

Mais des données relatives aux années 1929-1931, il ressort à l'évidence qu'à côté du chômage cyclique, il existe incontestablement du chômage structurel et technologique.

L'étude de la situation des fabriques de tabac dans les différentes régions confirme les données statistiques : les petites fabriques de cigares, quasi artisanales encore, employant deux ou trois ouvriers (tel est le cas dans les deux Flandres) se meurent, par suite des difficultés qu'elles rencontrent dans les achats de matière premières, d'une présentation inférieure de la marchandise, par défaut de posséder une marque, condition quasi vitale dans une industrie de consommation populaire, telle celle du tabac. Il faut également tenir compte de la concurrence de la ciga-

rette qui marque une évolution sociale se répercutant sur la structure de l'industrie du tabac.

Seules prospèrent les fabriques achetant leurs tabacs en grande quantité, assurant la constance dans la qualité des mélanges, disposant de nombreux magasins de détail, d'un service de publicité et, enfin, d'un outillage perfectionné.

C'est dans l'industrie de la cigarette que les progrès de la production mécanique sont les plus impressionnants. Le développement de la consommation ne compense pas l'économie de main-d'œuvre remplacée par les machines, ce qui explique la contradiction apparente entre la statistique du chômage et celle de la consommation. L'industrie du tabac se concentre de plus en plus : deux trusts américain et anglais, une « holding » belge, contrôlant une dizaine de fabriques, quelques grandes firmes indépendantes arrachent leur clientèle aux artisans régionaux qui ne peuvent ni ne veulent suivre l'évolution des goûts et des mœurs. Or, le tabac étant un produit qui se prête admirablement à l'élévation des taxes fiscales, les fabricants, devant des prix qui deviennent de moins en moins élastiques, doivent, — pour à la fois satisfaire aux redevances fiscales et maintenir la consommation ainsi qu'une marge suffisante de profit, permettant la vie des entreprises — chercher à abaisser sans cesse le prix de revient; l'introduction d'une machinerie à grand rendement vise à produire ce résultat.

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

I. — LES CULTURES

L'agriculture belge a continué à travailler, en 1932, au milieu des difficultés causées par la prolongation d'une baisse vraiment excessive des prix et par le développement international des entraves douanières. La manière dont elle tient le coup en Belgique diffère en plusieurs points de la politique poursuivie, grâce à l'adhésion des gouvernements, dans la plupart des pays environnants. Ceux-ci se sont créés, pour leurs produits agricoles, des marchés intérieurs où les prix sont maintenus à des niveaux très supérieurs aux niveaux internationaux; ils ont, par le fait même, élevé leur prix de revient agricole, car leur industrie a joui des mêmes faveurs de soutien artificiel. Une telle politique a sans doute allégé les problèmes des dettes hypothécaires et des fermages excessifs stipulés autrefois, mais les résultats montrent qu'elle ne les a pas résolus. Elle ne peut évidemment arriver à donner une solution au problème agricole dans son ensemble.

En Belgique, la situation paraît moins défavorable à plusieurs points de vue. Socialement, l'agriculture est mieux organisée. La petite et la moyenne culture y dominent absolument. Or, le paysan propriétaire et le petit fermier possèdent des facultés de repli sur eux-mêmes que n'ont pas les grands exploitants propriétaires de latifundia organisés avec une main-d'œuvre salariée. Financièrement, l'agriculture belge jouit aussi de cette prérogative d'être très peu hypothéquée; dans son ensemble elle possède même des réserves, ainsi qu'en témoignent les dépôts élevés du Boerenbond. Le crédit agricole a été surveillé par cet organisme et beaucoup de demandes inconsidérées ont pu être ainsi écartées; par contre les exploitations agricoles mises sur pied au cours des belles années au moyen de fonds empruntés, sont aujourd'hui dans une situation difficile. Enfin, l'agriculture belge jouit aussi, dans son ensemble, de terres meilleures que celles de certains pays environnants et a acquis des connaissances techniques et une organisation très satisfaisantes dans de nombreux domaines.

Cependant, les milieux agricoles ont réclamé diverses interventions gouvernementales en leur faveur. Devant

la gravité de la situation mondiale et à cause de la désorganisation complète des marchés internationaux, ils ont obtenu, depuis deux ans, gain de cause en plusieurs domaines. Ce furent d'abord des mesures tarifaires: augmentation du droit sur les avoines, suppression de l'accise pour le sucre indigène et, récemment, un droit sur les betteraves étrangères. Vinrent ensuite des contingentements et le mélange obligatoire d'une proportion de froment indigène; les dernières mesures datent surtout de 1932.

Il est utile de faire immédiatement une mise au point quant au résultat de ces interventions. La politique poursuivie jusqu'ici a eu surtout pour objet de prévenir de nouvelles dépréciations des denrées ou de mettre le marché belge à l'abri de mouvements d'importations extraordinaires provoqués par des fermetures de frontières étrangères. En fait de céréales et de betteraves, elles ont tendu à un léger relèvement des prix intérieurs. Dans l'ensemble, elles n'ont opéré jusqu'ici qu'un redressement des prix peu important, qui n'est nullement de l'ordre de grandeur des soutiens opérés à l'étranger. Ces observations n'excusent pas le recours aux contingentements: l'arme est beaucoup plus dangereuse que celle des droits de douane: elle a déjà donné lieu, malgré de faibles différences de prix intérieurs et extérieurs, à des répartitions de licences par voie administrative qui donnent lieu à critiques, cristallisent le commerce d'importation au profit des anciens importateurs et créent des sources illégitimes de profit; à certains moments, elles ont sensiblement relevé les prix; mais on doit constater que jusqu'à présent leur effet économique est resté modéré, en partie parce que la baisse sur le marché mondial a continué.

Sauf de rares exceptions, en matière de plantes industrielles, l'agriculture maintient son activité, subit la baisse des prix et parvient, grâce à celle-ci, à maintenir le volume de la consommation. Elle suit ainsi la politique de tous les pays à cultures variées et à population dense, où la jachère offre de sérieux inconvénients et s'avère socialement impossible. Aussi voit-on le maintien de la production aussi bien dans les spécialités d'exportation que pour l'approvisionnement du

marché intérieur. Au cours de 1932, ce dernier a d'ailleurs été bien fourni, car les récoltes ont atteint un niveau au-dessus de la moyenne pour presque tous les produits, avec des surfaces cultivées identiques; mais sa capacité d'absorption est véritablement accrue par la baisse des prix, car ce fait n'a nullement arrêté les importations de denrées coloniales, qui sont considérables depuis 1931.

Les emblavements de céréales de l'hiver 1931-1932 n'ont guère varié par rapport aux années antérieures; l'avoine n'est pas particulièrement favorisée, malgré les droits protecteurs de 1930. Les rendements ont tous été supérieurs à la moyenne (voir tableau I. A.). Les importations ont fléchi d'environ 10 p. c. par rapport

aux achats exceptionnels de 1930, mais restent encore d'autant au-dessus de 1927 et de 1930. Etant donné les récoltes antérieures, il semble donc que les besoins se maintiennent. Depuis deux ans, les achats de seigle sont en forte augmentation, tandis que ceux d'avoine diminuent: serait-ce en rapport avec les nouveaux droits? Les besoins de maïs sont également très élevés depuis 1931 et en rapport avec le maintien de la production avicole. Dans le domaine des céréales, les prix ont baissé d'une manière spécialement marquée: c'est ainsi que nos achats de froment nous ont coûté 2.426 millions en 1927 et 713 millions en 1932, pour des quantités sensiblement égales (cf. tableau II): tout le reste est à l'avenant.

TABLEAU I.

Répartition et rendement des principales cultures belges.

Source: Publications du Ministère de l'Agriculture.

A. — Céréales et farineux.

ANNÉES	SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)					TOTAL DES SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)
	Froment	Avoine	Seigle	Epeautre	Orge d'hiver	
1928.....	165	270	232	16	29	719
1929.....	144	301	229	16	19	720
1930.....	166	273	232	15	30	725
1931.....	154	295	222	14	29	723
1932.....	156	288	227	14	31	726
Production en milliers de tonnes en 1932	418	760	601	30	92	—
Rendement moyen en kg. par hect. 1932.	2.679	2.637	2.642	2.175	2.950	—
Rend. moyen p ^r les années 1927 à 1931.	2.547	2.404	2.353	1.907	2.775	—

B. — Plantes industrielles.

C. — Plantes racines.

ANNÉES	SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)					TOTAL DES SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)			TOTAL DES SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)
	Lin, (graine et filasse)	Betteraves à sucre	Chlorocée à café	Tabac	Houblon		Betteraves fourragères	Pommes de terre	Navets, rutabagas et carottes en culture principale	
1928.....	24	64	7	3	1	100	77	166	7	250
1929.....	28	59	6	3	1	98	84	171	7	202
1930.....	23	57	6	3	1	90	81	163	6	250
1931.....	14	52	6	3	1	76	84	172	6	263
1932.....	8	53	7	3	1	72	84	176	5	266
Production en milliers de tonnes en 1932.....	12	1.736	227	6	0,5	—	6.183	4.439	220	—
Rendement moyen en kg. par hectare en 1932.....	711	32.473	31.545	2.325	1.212	—	73.293	25.221	44.000(1)	—
Rendement moyen pour les années 1927 à 1931.....	728	28.997	32.989	2.325	1.339	—	62.638	20.671	33.601	—

(1) Chiffre provisoire.

D. — Légumineuses et fourrages.

E. — Cultures dérobées.

ANNÉES	SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)					TOTAL DES SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)		TOTAL DES SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)
	Légumineuses		Fourrages				Navets et carottes (2 ^e récolte)	Spergule (2 ^e récolte)	
	Féveroles	Pois	Trèfles	Prairies fauchées	Luzerne				
1928.....	11	7	115	248	12	407	146	16	162
1929.....	13	8	99	244	9	388	130	12	142
1930.....	11	8	117	245	12	408	134	12	147
1931.....	13	9	117	248	12	413	135	14	150
1932.....	13	8	116	252	11	414	142	14	156
Production en milliers de tonnes en 1932...	35	21	705	1.117	60	—	3.079	172	—
Rendement moyen en kg. par hectare 1932.	2.766	2.064	10.489	4.438	5.275	—	17.244	11.905	—
Rendement moyen pour les années 1927 à 1931.....	2.445	2.184	10.061	4.240	5.217	—	16.990	11.870	—

TABLEAU II.

Importations de céréales et farineux (1)

ANNÉES	Froment	Avoine	Seigle	Orge et es- courgeon	Maïs	Total
QUANTITÉS (milliers de tonnes)						
1927.....	1.230	91	41	294	798	2.454
1928.....	1.198	109	7	278	509	2.160
1929.....	1.178	128	25	324	585	2.242
1930.....	1.207	156	71	401	586	2.424
1931.....	1.463	102	174	494	836	3.071
1932.....	1.269	55	129	425	854	2.732
VALEURS (millions de francs)						
1927.....	2.426	130	67	448	949	4.022
1928.....	2.045	179	12	418	826	3.482
1929.....	1.868	176	34	432	805	3.317
1930.....	1.585	123	59	374	583	2.726
1931.....	986	65	108	310	492	1.962
1932.....	713	36	69	235	425	1.478

(1) Les importations de riz figurent dans le tableau « denrées coloniales ».

Positions tarifaires: Froment, 51A; avoine, 51A; seigle, 51C; orge et escourgeon, 51F; maïs, 51K.

Les prix belges, précisant ce phénomène, sont recueillis au tableau III et mensuellement dans nos statistiques courantes. La baisse est de près des deux tiers pour le froment. Encore faut-il tenir compte du fait que la mouture obligatoire a relevé les prix intérieurs d'une dizaine de francs environ par rapport aux prix internationaux. Les prix des autres céréales sont solidaires, dans une large mesure, de ceux du froment.

TABLEAU III.

Moyennes des prix des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur Belge*.

ANNÉES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Œufs
1927	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	26,79	25,78
1928	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	28,88	25,67
1929	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	27,50
1930	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	24,—
1931	94,67	71,54	90,29	81,86	59,52	62,33	21,85	19,24
1932	75,73	69,02	87,24	80,30	34,75	56,38	19,19	15,86

La mouture obligatoire d'un pourcentage de blé indigène dans la farine n'a pas un caractère légal. Aucune loi ne permet au Gouvernement de l'imposer. La mesure a été réalisée d'accord avec les meuniers en avril 1932. Le pourcentage, d'abord fixé à 10 p. c., fut ensuite porté à 20 p. c. La mesure avait pour objet de soutenir l'agriculture belge, le blé étant repris à un prix fixe de 85 francs le quintal de qualité déterminée, c'est-à-dire avec une certaine marge par rapport aux prix du marché international. La mise au point fut délicate, car il fallait éviter toute apparence de hausse artificielle du pain, ce qui eût provoqué d'âpres récriminations. L'organisation pratique ne le fut pas moins, car le blé belge était très peu employé en meunerie et il fallut mettre au point les méthodes d'achat aux cultivateurs, pour éviter à la fois la fraude sur la nationalité de la marchandise et sur le prix effectivement payé au cultivateur; des fraudes durent être déjouées dans les deux domaines.

Il ne semble pas que la mesure prise ait poussé à l'augmentation des emblavements, ce qui serait certainement le cas si l'on introduisait le système détestable des bons de culture ou si l'on prétendait garantir un prix de vente correspondant au prix de revient. Or, il est contre-indiqué d'encourager la culture d'une céréale qui est déjà produite en excédent et à meilleur compte à l'étranger.

Parmi les plantes industrielles, il en est deux dont la culture a été fortement restreinte : le lin et le houblon. Toutes deux ont dû s'adapter aux besoins de l'industrie, qui diminue sa production devant la crise et souffrent, en outre, des restrictions douanières à l'étranger. Le recul traduit d'ailleurs en partie une évolution permanente : le lin perd du terrain au profit du coton; le houblon a des débouchés amoindris, tant en raison de la diminution de consommation de la bière que de l'évolution des procédés industriels. Les houblonnières belges souffrent particulièrement de ce dernier facteur. Elles ont été réduites au tiers de ce qu'elles étaient en 1928, soit 573 hectares contre 1.478 hectares. Il a été soutenu aussi que la question de qualité joue un rôle dans cette réduction.

Les superficies affectées aux betteraves à sucre sont maintenues à leur niveau antérieur. Ceci se comprend,

étant donné la nature de la protection accordée et le contrôle exercé par les sucreries. Cette culture est actuellement l'une des plus rémunératrices, mais il n'y a nul intérêt à l'étendre au delà de ce que peut absorber la consommation nationale.

La récolte de pommes de terre a été extrêmement abondante en 1932 : 44.000 kg. à l'hectare, contre 33.600 en moyenne. Ceci a eu pour effet une forte baisse des prix, de 60 à 35 francs en un an, par 100 kg. : mais il faut ajouter que la qualité a été inférieure. A la suite de cette récolte, les importations ont diminué de près de la moitié, tandis que les exportations sont en excédent.

Il y a eu *statu quo* des cultures, avec bonnes récoltes en légumineuses, fourrages et cultures dérobées.

La culture maraîchère, qui a pris une grande exten-

sion ces dernières années, est plus vulnérable que les autres activités agricoles, mais, par suite de son organisation sociale, elle ne s'en est pas tirée plus mal que celles-ci. Largement exportatrice, elle a été en butte aux droits et aux contingents étrangers, ceux de la France ayant été particulièrement durs et déroutants dans leurs modalités d'application : les transports par route ont été interdits, les contingents fixés par décade et par bureau de douane, les intéressés avertis à la frontière, au moment où ils arrivaient avec leur marchandise périssable. De ce côté, le gouvernement a toutefois obtenu un élargissement du commerce, grâce à un contingentement des primeurs institué comme mesure de rétorsion. D'autre part, la culture maraîchère dépend de l'industrie des conserves, qui a dû réduire sa production.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de légumes.
A. — Pommes de terre et légumes divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total
<i>Importations :</i>								
1927	104	30,4	32,8	166	81,8	28,1	52,0	162
1928	114	27,2	21,7	163	86,3	36,1	46,6	169
1929	219	45,1	22,7	287	120,8	50,4	54,9	226
1930	258	55,8	26,8	340	126,4	47,1	52,2	226
1931	296	54,0	60,3	410	181,9	60,3	67,8	310
1932	164	58,9	53,1	276	75,2	62,2	49,9	187
<i>Exportations :</i>								
1927	189	39,4	12,4	241	154,2	76,2	21,1	252
1928	382	43,9	6,8	431	212,5	96,8	17,2	327
1929	296	46,5	4,0	347	142,0	119,6	12,1	274
1930	265	60,0	4,0	329	119,8	94,1	8,9	223
1931	271	59,0	25,0	355	178,0	108,4	41,6	328
1932	272	55,8	29,7	357	137,8	83,6	36,8	258

(1) Y compris ceux repris au tableau B.

POSITIONS TARIFAIRES : Pommes de terre: no 70; légumes frais divers: no 71; légumes secs: no 72.

B. — Exportations de chicorées, choux-fleurs et tomates.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total
1927	21,3	9,5	1,9	32,7	47,4	9,4	6,5	63,3
1928	23,6	9,3	3,2	36,1	61,8	10,2	8,2	80,3
1929	30,7	6,0	2,9	39,7	84,1	9,6	9,2	102,9
1930	38,8	13,7	1,2	53,7	66,3	11,7	3,4	81,4
1931	37,8	13,8	1,0	52,5	83,4	10,8	1,6	95,9
1932	39,3	9,5	0,7	49,5	65,3	8,4	0,4	74,1

POSITIONS TARIFAIRES: Chicorée witloof: n° 71b; choux-fleurs: n° 71c; tomates: n° 71i.

Malgré ces tribulations et grâce à la pénétration sur de nouveaux marchés, le commerce extérieur de produits maraîchers a pu se maintenir : la cause en est surtout dans le progrès des chicorées-witloof, qui ne rencontrent guère de concurrence nationale. Par contre, le commerce de tomates est fort tombé (tableau IV).

Nos exportations de fruits frais ont augmenté, sans doute à cause d'une importante récolte de pommes. Les raisins de table sont en forte régression à l'exportation, à des prix en baisse. Par contre, la consommation intérieure a augmenté. A ces exportations en déficit s'opposent des importations hivernales de fruits exotiques qui sont considérables depuis trois ans et

bien supérieures à celles du temps de prospérité : le marché des oranges est actuellement stable, à des prix en baisse, tandis que celui des bananes et des pommes croît encore rapidement (tableau V). Dans diverses régions du pays, on procède à une extension des vergers et on enregistre un effort sérieux, encouragé par le *Boerenbond*, pour augmenter la qualité et la présentation de nos fruits indigènes.

TABLEAU V.

Importations et exportations de fruits.
A. — Exportations de fruits frais du pays.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total
1927.....	45,5	28,3	3,1	2,3	79,3	36,9	25,5	6,5	40,8	110
1928.....	29,3	16,8	4,8	2,9	53,8	34,9	19,6	9,6	50,1	114
1929.....	56,3	24,1	4,0	3,1	87,5	54,4	22,6	8,9	60,4	146
1930.....	31,7	21,9	3,9	2,8	60,2	40,0	24,7	5,6	59,2	129
1931.....	28,6	10,5	1,1	2,9	43,2	32,1	10,7	2,8	56,5	102
1932.....	21,5	42,0	0,4	1,6	65,5	23,3	33,2	1,0	25,0	83

Positions tarifaires : poires, no 93; pommes, no 95; prunes, no 96; raisins, no 98A.

B. — Importations de fruits exotiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total
1927.....	9,4	26,9	4,2	4,5	45,2	39,5	39,6	14,4	34,4	128
1928.....	11,0	36,5	3,3	5,1	56,1	54,6	58,2	10,4	27,9	151
1929.....	16,6	39,5	3,9	6,2	66,3	54,1	76,9	12,7	29,7	173
1930.....	21,0	71,7	3,6	5,9	102,3	62,5	133,1	11,1	27,0	234
1931.....	30,5	71,9	4,2	6,0	112,6	79,8	126,2	11,4	31,0	249
1932.....	37,4	71,2	4,0	5,7	118,3	74,3	102,5	9,0	25,3	211

Positions tarifaires : bananes, n° 76; citrons, oranges et similaires, n° 78; dattes et figues, nos 79 et 80; raisins secs, n° 98B

TABLEAU VI.

Importations et exportations de produits du règne végétal.
(Section II du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)				QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932		1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>							<i>Exportations :</i>						
I	424	337	369	694	440	361	I	58	65	108	127	123	118
II	285	357	345	564	428	361	II	46	74	100	87	145	133
III	339	423	318	658	495	313	III	74	71	120	105	148	140
IV	316	437	339	638	504	311	IV	61	72	104	144	139	116
V	318	366	364	628	450	310	V	37	71	76	91	125	83
VI	270	383	355	544	425	302	VI	62	100	71	105	156	91
VII	279	402	315	531	421	269	VII	89	108	90	116	149	83
VIII	333	355	298	500	365	260	VIII	36	72	60	82	110	74
IX	332	419	318	547	387	286	IX	47	105	66	111	150	95
X	414	476	386	588	408	347	X	56	119	84	130	152	111
XI	425	419	367	620	387	340	XI	76	111	77	129	146	106
XII	459	419	445	596	402	401	XII	64	87	45	113	130	91
I à XII ..*	4.284	4.796	4.221	7.065	5.114	3.863	I à XII ..*	706	1.057	999	1.430	1.676	1.241

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Le tableau VI résume la situation, mais avec quelque imprécision, car il contient un certain nombre de rubriques non alimentaires (Cfr. également les chiffres du tableau Vbis). On en dégagera toutefois les grandes lignes que voici. Les quantités importées ont fléchi un peu de 1931 à 1932, mais sont au niveau de 1930, qui était déjà élevé : le prix de ces achats est très fortement réduit depuis lors. Du côté des

exportations, l'agriculture parvient à placer ses excédents sur les marchés extérieurs, malgré toutes les entraves, puisqu'elle augmente ses ventes assez nettement. Elle ne parvient pas à empêcher le fléchissement du produit de ses ventes, en monnaie, mais celui-ci reste modéré dans son montant, sinon dans son taux unitaire.

TABLEAU Vbis.

Importations et exportations de graines, fruits et plantes industriels.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Graines et fruits oléagineux (1)	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total	Graines et fruits oléagineux (1)	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total
<i>Importations :</i>										
1927.....	170	188	0,4	2,0	361	466	46,3	0,5	70,9	583
1928.....	214	151	0,5	2,9	368	581	37,0	0,6	59,7	679
1929.....	221	91	0,1	3,0	315	608	19,7	0,1	49,0	677
1930.....	166	256	—	3,2	426	440	42,7	—	38,9	522
1931.....	271	34	0,3	3,9	309	351	2,8	0,3	41,0	395
1932.....	250	3	0,6	2,2	256	265	0,3	0,6	28,9	295
<i>Exportations :</i>										
1927.....	6,8	80	31,8	0,8	120	16	18,1	42,0	16,0	92
1928.....	9,4	155	36,7	0,6	201	24	34,6	56,0	9,0	123
1929.....	10,9	71	40,7	0,2	123	29	13,8	57,2	1,7	102
1930.....	4,1	26	34,9	0,2	65	9	2,1	39,9	1,3	53
1931.....	16,3	3	39,2	0,1	59	27	0,3	36,4	0,8	65
1932.....	14,1	—	22,5	0,2	37	18	—	20,2	1,7	40

(1) Dont notamment les noix palmistes.

Positions tarifaires : Grains et fruits oléagineux : 105; betteraves : 129; racines de chicorées : 130; houblon : 131.

II. — LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Plus encore qu'en temps de prospérité, l'élevage joue actuellement un rôle important dans l'agriculture belge. En effet, si les prix sont tombés au cours de l'année dernière, la baisse a été moins forte que pour les grands produits de culture; elle a surtout été moins uniforme.

Les variations de prix n'ont pas amené de modifications sensibles dans la composition du cheptel belge (voir tableau VII); il est même assez étonnant que le prix des porcs n'accusent pas de plus grandes différences, étant donné le fait que le cycle des prix y est intimement lié à un cycle inverse de l'élevage.

Cependant, les abatages ont subi de nombreux à-coups dans les abattoirs belges. Ainsi, l'année 1932, le gros bétail y est passé en nombre sensiblement accru, exactement comme en 1929, alors qu'en 1931 les chiffres étaient restés très bas; il en va de même des veaux, qui ont eu cette dernière année la faveur des consommateurs. Ces mouvements sont en corrélation inverse avec ceux de la consommation de viande de porc. De ce côté, les abatages avaient été très élevés en 1931, en rapport avec les prix très bas et on enregistre actuellement une restriction des besoins, avec des prix en hausse.

TABEAU VII.

Statistique du cheptel belge.

(Milliers de têtes.)

Source : Ministère de l'Agriculture.

ANNÉES	Espèce chevaline (chevaux employés pour l'agriculture)	Espèce bovine	Espèce porcine
1927.....	256	1.739	1.124
1928.....	253	1.750	1.139
1929.....	249	1.738	1.237
1930.....	246	1.759	1.250
1931.....	242	1.768	1.235
1932.....	238	1.784	1.245

TABEAU VIII.

Abatages en 1931. — Nombre de bêtes abattues par province.

Sources : Statistiques Banque Nationale et Ministère de l'Agriculture.

PROVINCES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%
Brabant ..	58.389	77.194	76	4.851	5.960	81	93.528	103.541	90	188.756	364.246	51	49.298	57.213	86
Anvers ..	28.151	45.089	62	239	530	45	12.507	46.285	27	26.616	136.789	19	6.849	17.630	39
Fl. orient..	14.425	61.464	23	1.268	2.627	48	6.591	14.332	46	24.378	305.302	8	5.763	15.582	37
Fl. occid...	7.271	41.021	18	72	890	8	4.207	24.331	17	7.427	165.448	4	1.276	15.770	8
Hainaut...	8.044	63.625	13	3.692	9.739	38	7.993	49.211	16	22.585	196.275	12	4.012	26.578	15
Liège	9.837	29.136	34	201	1.667	12	13.722	61.914	22	56.925	314.135	18	10.864	21.705	50
Limbourg.	1.518	9.935	15	1	264	—	1.092	10.219	11	9.361	127.730	7	487	3.610	13
Namur ..	—	13.154	—	—	588	—	—	13.136	—	—	81.130	—	—	10.326	—
Luxemb...	—	8.917	—	—	68	—	—	8.661	—	—	72.445	—	—	8.780	—
Royaume.	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44

TABLEAU IX.

Abatages de 1927 à 1932. — Nombre de bêtes abattues.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Ministère de l'Agriculture.*

ANNÉES	GROS RÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B. N. de B.	Min. agric.	%	B.N.deB.	Min. agric.	%
1927	126.368	348.699	36	8.062	15.800	51	158.335	347.936	45	291.610	1.457.759	20	92.871	197.144	47
1928	162.388	414.276	39	9.608	18.689	51	180.044	397.020	46	293.206	1.501.165	20	107.153	212.803	50
1929	172.779	448.964	38	14.826	30.143	49	171.976	404.065	43	234.675	1.299.402	18	109.619	220.916	50
1930	143.152	384.325	37	15.174	29.412	52	143.990	334.166	43	272.861	1.518.396	18	89.789	192.064	47
1931	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44
1932	175.067	—	—	10.062	—	—	156.744	—	—	299.114	—	—	67.125	—	—

C'est ce que traduisent les tableaux VIII et IX. Ceux-ci ne correspondent pas aux tableaux publiés l'an dernier, parce qu'ils donnent le dernier état des statistiques établies mensuellement par la *Banque Nationale* et que celles-ci ont été élargies récemment.

La consommation de viande n'a pas encore pu être calculée pour 1932, mais il semble que malgré la crise et à la faveur des bas prix, elle doive se maintenir élevée. Les chiffres de 1931 (voir tableau X) accusent une augmentation sensible de la consommation de viande de boucherie, à 42,3 kilos par tête d'habitant contre 38,4 en 1929. Si l'on considère la statistique des abatages, on doit arriver à la conclusion que l'année 1932 n'a guère pu amener de fléchissement. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la crise ne semble pas atteindre le volume de la consommation belge : au contraire, la baisse des prix provoque nettement des

achats plus considérables. C'est la vérification d'une loi économique bien connue, et l'une des voies par lesquelles les crises s'atténuent et se guérissent. Si cette augmentation de la consommation est accompagnée d'une réduction dans le prix de revient, l'équilibre se trouvera rétabli.

Le mouvement des prix de la viande pour l'agriculteur se traduit dans les cotations du marché de Cureghem. Pour les bovidés, le kilo de poids vif se traitait à fr. 7,25 en 1930 et à fr. 5,91 en 1931 ; il était à fr. 5,04 en décembre 1931, tombe à fr. 4,15 en février 1932, remonte à fr. 5,12 en mai et se trouve à fr. 4,63 en novembre. Le prix des porcs, qui était de fr. 10,32 en 1930 (prix très élevé), tombe à fr. 4,71 en février 1932 et se relève depuis lors, atteignant déjà le taux de 7 francs en octobre 1932.

TABLEAU X.

La consommation de viande fraîche et congelée en Belgique.

QUANTITÉS (milliers de tonnes).

Source : *Publications du Ministère de l'Agriculture.*

ANNÉES	Bêtes		Bêtes		Bêtes		Total	Consommation par tête d'habitant, de viande fraîche et congelée (kilogr.)	Consommation de viande congelée en % de la consommation totale
	bovines	porcines	ovines	caprines	chevales				
1927	152	130	4,7	0,4	14,6	303	38,2	13,7	
1928	143	142	5,8	0,4	14,9	306	38,2	7,9	
1929	152	131	5,5	0,4	20,1	310	38,4	7,3	
1930	144	154	4,8	0,4	19,9	324	39,8	6,5	
1931	144	181	4,7	0,3	15,2	354	42,3	6,3	

Le commerce international des produits de l'élevage a vécu, plus que jamais, sous le signe des entraves commerciales, comme celui des autres produits agricoles. L'agriculture belge a ainsi vu ses débouchés normaux entravés, enlevés, soumis à des restrictions vexatoires dans leurs modalités, sans qu'on puisse le plus souvent opposer une action efficace à leur encontre. En même temps, elle a obtenu, dans ce domaine, des mesures de protection : le contingent-

ment, avec un système de licences d'importation, existe pour les animaux vivants, les viandes et le beurre, depuis le 24 avril 1932. L'arme employée est évidemment dangereuse, puisque son efficacité dépend en grande partie de la politique de celui qui la manie et des exigences souvent accrues des intéressés. Il faut cependant reconnaître qu'en l'occurrence, le redressement des prix obtenu par ce moyen n'a pas été exagéré et que, pour le beurre, il n'y a même qu'une

simple stabilisation à des niveaux abaissés. On ne peut, en l'occurrence, faire état de ce que les prix belges n'aient pas suivi les prix internationaux, car les contingentements étrangers avaient dérouté les marchés internationaux et enlevé aux prix sur ces marchés tout caractère représentatif; or, les prix auxquels une entreprise économique quelconque doit s'adapter, selon la théorie classique, sont des prix formés sur des marchés libres, des prix qui laissent le

producteur le plus efficace en bénéfice. Ce ne sont pas des prix déterminés par une brusque défaillance du marché par suite de décisions à caractère politique. En fait de viande et de beurre, une autre considération doit être ajoutée : c'est que les importations ne doivent faire face qu'à un petit déficit de la production nationale; il n'y aurait pas moyen de provoquer une forte hausse artificielle des prix sans amener une surproduction interne.

TABLEAU XI.

Importations et exportations de produits du règne animal.

A. — Animaux vivants.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total
<i>Importations :</i>								
1927.....	10,1	1,0	6,1	17,4	53,0	7,4	30,3	90,8
1928.....	4,2	1,2	5,1	10,5	21,8	9,5	24,2	55,6
1929.....	7,1	2,2	4,6	14,0	38,3	18,8	21,6	78,7
1930.....	20,9	2,2	7,3	30,5	148,0	18,6	32,7	199,4
1931.....	24,3	1,5	9,0	34,8	126,0	8,0	38,5	172,6
1932.....	21,3	3,5	3,3	28,1	58,1	10,8	12,4	81,3
<i>Exportations :</i>								
1927.....	0,4	2,5	11,6	14,4	3,2	20,2	116,3	139,6
1928.....	0,6	2,7	12,0	15,3	4,0	19,8	117,1	140,9
1929.....	0,3	1,1	11,7	13,1	2,7	10,0	113,0	125,7
1930.....	0,2	2,0	13,1	15,3	1,3	15,0	114,9	131,1
1931.....	0,5	2,8	13,8	17,1	4,0	18,1	110,0	132,1
1932.....	0,5	3,0	9,1	12,6	2,6	16,0	62,4	81,0

Positions tarifaires: Espèce bovine, n° 1A. Espèces caprine, ovine, porcine et asine, nos 1B, 1C, 1D, 1E. Espèce chevaline, n° 1F.

B. — Viandes fraîches;

lapins, gibier, volaille tués; poissons, crustacés et mollusques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total
	frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)				frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)			
<i>Importations :</i>										
1927.....	51,0	16,0	0,02	47,4	114	294	83	0,3	56,9	434
1928.....	33,5	16,3	0,02	45,8	96	223	91	0,4	66,8	382
1929.....	29,3	24,0	0,04	38,9	92	204	178	0,6	72,0	454
1930.....	27,2	32,4	0,07	42,7	102	178	275	1,0	96,7	551
1931.....	24,9 (2)	39,4 (2)	0,09	55,8	120	108 (2)	254 (2)	1,1	99,2	462
1932.....	14,4	29,4	0,11	57,4	101	42	106	0,9	78,3	227
<i>Exportations :</i>										
1927.....	3,0	6,9	3,6	20,9	39	54	74	47,0	32,8	209
1928.....	3,6	6,8	4,2	20,2	40	58	71	51,5	32,0	212
1929.....	5,9	3,3	3,6	21,8	35	44	35	55,8	42,9	178
1930.....	5,5	2,8	3,6	19,2	31	42	25	55,0	48,5	171
1931.....	3,4 (2)	3,1 (2)	4,4	39,3	49	20 (2)	23 (2)	59,5	52,7	158
1932.....	0,5	2,2	2,4	22,1	27	4	13	27,2	34,2	76

Positions tarifaires: Viandes fraîches: frigorifiées (1), n° 2B; non frigorifiées (1), n° 2C. Lapins, gibier, volaille, nos 3-4-5. Poissons, crustacés et mollusques, n° 6.

(1) A partir du 27-11-31, les rubriques 2B et 2C sont dénommées respectivement: viandes fraîches congelées, et viandes fraîches, même réfrigérées.

(2) Chiffres pour onze mois.

C. — Graisses animales.
(Comestibles et à usage industriel.)

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Graisses d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total	Graisses d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total
<i>Importations :</i>								
1927.....	13,4	7,3	10,3	31,0	87,3	73,0	56,3	217
1928.....	12,1	6,5	9,4	28,1	81,8	66,3	52,0	201
1929.....	10,3	8,8	9,6	28,7	71,9	85,9	57,4	215
1930.....	9,2	6,3	14,6	30,1	56,0	57,5	84,3	198
1931.....	6,6	4,1	43,7	54,4	25,5	29,6	142,1	197
1932.....	7,2	5,6	38,3	51,1	22,0	28,2	58,2	108
<i>Exportations :</i>								
1927.....	2,1	1,3	0,1	3,6	12,6	13,6	0,6	27
1928.....	3,5	0,9	0,3	4,7	23,9	10,2	0,9	35
1929.....	1,8	1,5	0,3	3,7	10,9	15,7	1,1	28
1930.....	1,7	0,9	0,4	3,0	10,5	7,3	1,5	19
1931.....	2,8	0,6	25,8	29,2	11,7	4,4	63,0	79
1932.....	2,0	0,4	30,1	32,5	7,7	2,4	52,9	63

Positions tarifaires : graisses d'animaux, etc., n° 15; saindoux naturel : n° 16a; huiles, etc.: n° 19.

D. — Produits de la ferme.

ANNÉES	QUANTITÉS			VALEURS (millions de francs)			
	Beurre (milliers de tonnes)	Fromages (milliers de tonnes)	Œufs en coques (millions de pièces)	Beurre	Fromages	Œufs en coques	Total
<i>Importations :</i>							
1927.....	1,2	16,6	12	31	203	9	243
1928.....	1,3	17,8	11	38	227	9	274
1929.....	4,4	21,0	18	131	270	16	417
1930.....	10,3	23,2	21	254	305	15	574
1931.....	18,8	22,5	9	379	268	5	653
1932.....	21,2	20,7	7	351	212	3	566
<i>Exportations :</i>							
1927.....	1,3	0,5	479	32	4	394	430
1928.....	1,7	0,4	682	42	3	572	617
1929.....	1,3	0,4	718	36	4	659	699
1930.....	1,2	0,4	515	29	4	418	451
1931.....	1,2	0,4	573	25	4	389	419
1932.....	0,8	0,3	622	15	2	286	303

Positions tarifaires : Beurre : n° 9; fromages : n° 10; œufs en coques : n° 12a.

Le commerce d'animaux vivants est en forte diminution quant aux valeurs, surtout aux importations. Ceci correspond en ordre principal à des réductions de prix pour les animaux bovins, car le fléchissement des quantités est faible. Aux exportations, les chevaux sont en recul, tant en nombre qu'en valeurs (cf. tableau XI, A).

Les viandes fraîches sont aussi en recul, chose évidente avec un régime de contingentements. Cependant, le pays doit encore faire appel à l'étranger pour

sa consommation, malgré un certain développement de l'élevage depuis 1929. Pour les valeurs, le recul est cependant très accusé, car la baisse a été particulièrement forte en 1932. Le commerce de poisson, qui figure dans le tableau XI, B), est encore en léger progrès à l'importation, le contingentement datant de la fin de l'année; par contre, les exportations se heurtent déjà au contingentement français.

Les graisses animales (tableau XI, C) offrent moins d'intérêt, mais nous y constaterons également que le

pays a pu faire ses achats de 1932 à des conditions beaucoup plus favorables que ceux des années précédentes. Le fait est extrêmement marquant.

Les produits de ferme jouissent d'un commerce beaucoup plus étendu. Il est d'abord assez étonnant de constater que le déficit de la production beurrière par rapport aux besoins, continue à croître, malgré que le beurre ait moins souffert de la baisse des prix que beaucoup d'autres produits et bénéficie de plus fortes réductions dans les prix de revient. Nos besoins de fromage ont un peu baissé, mais restent encore élevés, à des prix en baisse sérieuse. Le résultat obtenu, à l'exportation, par la production avicole belge, paraît étonnant lorsqu'on sait comment ce commerce a été restreint en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne. Ces mesures draconiennes ont abouti à une baisse considérable du prix des œufs, mais à la faveur de celle-ci, les producteurs belges ont réussi à pénétrer sur les marchés plus éloignés et d'ailleurs aléatoires; c'est ainsi qu'ils ont remplacé les œufs français par des œufs belges en Espagne, les premiers ayant un prix de revient trop élevé dans le cadre de l'économie protégée de la France. Les exportations totales sont passées de 573 à 622 millions de pièces de 1931 à 1932, mais elles n'ont rapporté que 303 millions de francs, contre 419 millions l'année précédente.

Le commerce d'animaux vivants et de produits du règne animal, considéré dans son ensemble, a fort diminué en valeurs, mais non en quantités. Les importations, très fortes en 1931, sont revenues au niveau de 1930; les exportations restent sensiblement plus élevées qu'en 1930. Mais des deux côtés, les prix ont fléchi d'environ 50 p. c. depuis deux ans (cfr. tableau XII).

TABLERAU XII.

Importations et exportations d'animaux vivants et de produits du règne animal.

(Section I du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
<i>Importations :</i>						
I	48	44	40	383	305	214
II	41	38	50	369	253	214
III	47	51	58	363	326	211
IV	41	45	43	338	302	197
V	42	55	29	378	313	139
VI	38	43	28	344	262	138
VII	36	39	32	304	249	125
VIII	31	37	30	275	224	138
IX	38	44	32	266	211	143
X	41	43	38	280	218	180
XI	31	44	41	238	233	185
XII	42	41	46	314	208	218
I & XII (*)	477	527	468	3.830	3.104	2.102
<i>Exportations :</i>						
I	16	21	17	163	150	124
II	12	23	16	130	185	124
III	17	18	16	250	202	121
IV	14	14	15	227	185	118
V	14	14	15	221	165	125
VI	13	16	21	185	185	155
VII	13	18	14	182	178	121
VIII	10	17	13	144	161	106
IX	11	17	14	171	161	113
X	12	18	14	176	178	115
XI	11	23	13	164	179	101
XII	13	21	35	156	142	132
I & XII (*)	156	221	204	2.177	2.073	1.455

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

III. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, LA PÊCHE ET LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES

A. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

Parmi les industries alimentaires, la sucrerie occupe certainement, au point de vue industriel, la première place. Elle a continué à travailler, en 1932, sous un régime d'économie étroitement surveillée et dirigée : une protection nationale élevée du sucre, un cartel intérieur réglant les rapports avec les fournisseurs de betteraves et répartissant des zones d'achat, un cartel international déterminant la production et le stockage en sont les éléments.

L'année 1931 avait été favorable aux sucreries, qui avaient pu travailler une petite récolte à haute teneur de sucre, diminuer leurs stocks et restreindre leurs ventes, à des prix inférieurs, sur le marché international. Au contraire, la récolte de betteraves de 1932 fut exceptionnellement abondante et à faible teneur,

les arrivages aux usines furent irréguliers : les ventes à l'extérieur devront être plus nombreuses et atteindre 15 p. c. de la production. Sans être défavorable, le rendement financier sera sans doute affecté par ces facteurs ; de plus, les prix de vente sont en diminution de plus de 10 p. c. depuis un an. Le tableau XIII indique le redressement opéré dans la production du sucre brut et raffiné et le recul des stocks.

Le chiffre des déclarations en consommation est élevé à cause des droits d'accise introduits le 1^{er} janvier 1933, malgré les limitations imposées par le gouvernement. Les importations de sucres bruts, en vue de la réexportation après raffinage, ont remonté en 1932, mais n'atteignent pas encore les quantités antérieures à l'année 1931 (voir tableau XIIbis). Les exportations de raffinés contiennent toujours une part de sucre d'origine nationale.

TABLEAU XIII.

Les sucreries et fabriques de glucose.

ANNÉES	SUCRERIES				FABRIQUES DE GLUCOSE		
	Nombre de sucreries	Production pendant l'année		Stocks à la fin de l'année (milliers de tonnes)	Déclarations en consommation (milliers de tonnes)	Nombre de fabriques	Production pendant l'année (milliers de tonnes)
		sucres bruts (milliers de tonnes)	sucres raffinés (milliers de tonnes)				
1927	53	260	160	166	174	6	17,2
1928	51	257	185	202	190	5	17,9
1929	45	233	189	179	200	5	17,2
1930	44	258	176	208	211	5	17,9
1931	40	191	144	191	198	5	20,0
1932		242	161	160	236		

Sur l'activité des meuneries, il n'existe malheureusement aucune donnée statistique. Ceci est d'autant plus à déplorer, que cette industrie se plaint d'une assez forte diminution de production, chose assez paradoxale. Sans doute, les importations de froment sont réduites par rapport à 1931, mais cette année fut exceptionnelle : il semble d'ailleurs que les mesures adoptées, d'accord avec les meuniers, pour moudre le grain indigène, aient orienté les achats à l'étranger,

pour les besoins de la ferme, vers d'autres céréales. D'autre part, les indices des ventes des boulangeries coopératives suivent exactement la courbe du prix du pain, ce qui semble démontrer le maintien des débouchés intérieurs. Quant au débouché extérieur, il est insignifiant par rapport à la production : nos exportations nettes de farines n'ont d'ailleurs fléchi que de 3.000 tonnes (voir tableau XIIIbis).

TABLEAU XIIIbis.

Importations et exportations de produits des meuneries et sucreries.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Farines	Son	Sucres		Farines	Son	Sucres	
			bruts	raffinés			bruts	raffinés
Importations :								
1927.....	13,5	75,3	70,9	5,4	31,5	77,2	154	15
1928.....	17,6	70,0	70,4	7,8	36,7	78,5	142	18
1929.....	29,3	88,4	75,8	4,7	54,9	97,4	129	10
1930.....	14,5	107,0	65,5	2,2	22,2	80,8	104	4
1931.....	11,7	112,7	32,2	15,9	13,2	63,9	34	21
1932.....	8,0	105,3	54,4	13,4	7,5	52,7	43	16
Exportations :								
1927.....	40,6	6,0	1,5	103,9	100,3	7,1	4	312
1928.....	39,7	17,7	0,4	99,2	93,7	21,6	1	300
1929.....	32,6	10,8	0,6	114,6	73,4	13,4	1	302
1930.....	18,4	15,1	0,1	71,5	41,0	11,7	—	190
1931.....	20,1	28,6	—	52,4	32,9	23,5	—	124
1932.....	13,4	27,9	—	74,1	18,6	19,6	—	141

Positions tarifaires : Farines : no 53; son : no 56; sucres bruts et raffinés : no 235a, b et c.

Le fait d'un chômage industriel des machines et d'un certain chômage ouvrier (chômage partiel) est toutefois indéniable. Ne faut-il pas en rechercher la cause surtout du côté de la rationalisation et du développement corrélatif des moyens de production, dans une industrie dont les débouchés sont peu susceptibles d'expansion? Nous ne voulons pas résoudre la question, mais indiquer simplement la voie à suivre. Nous ajoutons qu'on signale fréquemment une tendance vers une moindre consommation individuelle du pain.

Au cours du printemps dernier, le consortium des meuneries a prêté son concours au gouvernement pour organiser un soutien modéré aux cultivateurs de froment. Ceci fut fait sous la forme d'une promesse de mouture de 10 p. c. de blé indigène, chiffre porté ultérieurement à 20 p. c. Ce blé indigène devait être acheté à 85 francs les 100 kg., indépendamment des fluctuations des cours internationaux : la prime était alors de 10 francs, mais devint plus considérable, le prix international étant tombé en moyenne à 68 francs les 100 kg. à la fin de l'année. Grâce à cela, le prix de la farine a été maintenu au même niveau à l'intérieur.

En maïserie, il a fallu réduire l'activité en 1932, par suite de l'établissement d'une surtaxe de 10 p. c. à l'importation en Angleterre. A cause de la restriction

des débouchés pour le produit principal, la demande des sous-produits n'a pas pu être satisfaite. Toutefois un contingentement a été établi pour réagir contre des prix abusifs faits par les maïseries du Nord de la France, grâce à une législation fiscale équivalant à l'octroi de primes à l'exportation.

L'amidonnerie reste privilégiée, mais plus autant qu'en 1931.

Après avoir bénéficié de deux années excellentes, tant pour les quantités vendues que pour les marges de bénéfices, la brasserie a également émis des plaintes au sujet de la restriction des débouchés. A vrai dire, celles-ci paraissent exagérées quand on considère les chiffres : 212.000 tonnes de farines déclarées en 1932, contre 226.000 tonnes en 1931. Mais il est probable que, là aussi, l'outillage a continué à se développer : les efforts à la concentration d'une part, les efforts des petits, d'autre part, pour reconquérir une clientèle locale, ont dû y tendre. La crise n'y a donc qu'un caractère relatif. Ceci est d'autant plus vrai, que les prix n'ont guère fléchi et que les salaires ont été maintenus sans changement depuis le début de 1930. Les importations de bières ont été restreintes d'une part, tandis que les exportations restaient insignifiantes (tableaux XIV et XV).

TABLEAU XIV.

Brasseries, distilleries et fabriques de levure.

ANNÉES	BRASSERIES						DISTILLERIES					FABRIQUES DE LEVURE — Quantités produites (milliers de tonnes)	
	Nombre de brasseries en activité	Quantités de farines impossibles (milliers de tonnes)	Bières produites	Bières importées	Bières exportées	Consommation	Nombre de distilleries en activité	Alcools et eaux-de-vie produits	Alcools et eaux-de-vie importés	Alcools et eaux-de-vie exportés	Consommation		
											alcools à bouche		alcools à usage industr.
			(milliers d'hectolitres)				(milliers d'hectolitres à 50°)						
1927.....	1.844	161	13.257	131	25	13.363	36	433	19	421	181	191	15
1928.....	1.693	189	14.928	170	24	15.074	30	432	23	525	204	190	14
1929.....	1.631	205	15.377	196	19	15.553	31	501	28	750	249	134	16
1930.....	1.556	227	16.662	228	10	16.880	32	461	28	440	258	108	14
1931.....	1.494	226	18.377	212	10	18.579	32	385	24	394	222	110	14
1932.....		212		156	8			295(1)					

(1) Chiffres pour onze mois.

TABLEAU XV.

Imports et exports de boissons.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers d'hectolitres)				VALEURS (millions de francs)			
	Bières	Vins	Eaux-de-vie et liqueurs	Total	Bières	Vins	Eaux-de-vie et liqueurs	Total
<i>Imports :</i>								
1927	131	414	19	564	28,0	214	23,5	266
1928	170	393	12	575	38,2	254	31,5	324
1929	197	424	15	636	47,0	269	40,3	356
1930	228	399	15	642	54,7	236	38,4	329
1931	212	339	13	564	51,3	187	32,0	270
1932	166	278	10	444	35,0	137	21,4	193
<i>Exports :</i>								
1927	25	30	95	150	0,1	15	15,7	37
1928	24	20	36	80	0,2	12	12,0	30
1929	19	15	83	117	4,9	8	26,8	40
1930	10	7	89	106	3,3	4	23,3	31
1931	10	5	69	84	2,8	3	13,3	19
1932	8	4	52	64	1,8	2	8,0	12

Positions tarifaires : Bières : n° 259; vins : n° 265; eaux de vie et liqueurs : nos 266 et 267.

La production d'alcools et d'eaux-de-vie a très fortement fléchi, en 1931 d'abord, puis encore en 1932. Il n'est pas possible de dire déjà si les débouchés industriels ou la consommation sont en cause. Les imports de vins sont en recul sensible (tableau XV).

La fabrication de la margarine est durement atteinte par la crise; les prix n'ont subi que des réductions

hors de proportion avec celles du prix du beurre et c'est un fait maintes fois constaté que ceci entraîne un déplacement de la consommation (tableau XVI). La situation a amené une réorganisation interne du trust de la margarine et a de nouveau suscité l'entrée en lice d'un « outsider ».

TABLEAU XVI.

Fabriques de margarine et autres beurres artificiels.

ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Consom- mation	Exportation
1927	20	40,2	39,0	5,1
1928	17	44,4	38,3	8,0
1929	15	49,3	47,3	5,1
1930	16	44,3	43,4	4,7
1931	25	34,9	35,4	2,9
1932		28,2	27,2	1,0

Vinaigreries et fabriques d'acide acétique.

ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Importation	Exportation	Consom- mation
1927	58	266	11	24	253
1928	54	282	141	16	407
1929	57	253	182	16	419
1930	48	237	144	24	357
1931	52	237	102	42	297

Les vinaigreries se maintiennent assez bien, les imports supportant la charge de la réduction de consommation (tableau XVI).

Les fabriques de conserves ont fait en 1932 des achats beaucoup moins considérables à la culture maraîchère, en raison des stocks de la campagne pré-

cedente qui leur restaient à écouler. Les débouchés intérieurs n'ont subi qu'une restriction modérée, tandis qu'à l'exportation, les affaires ont été beaucoup plus difficiles : une réduction de 40 à 50 p. c. se constate de 1931, année normale à cet égard, à 1932 (tableau XVII). Celle-ci affecte plus les usines récentes que les vieilles marques connues sur le marché.

TABLEAU XVII.

Importations et exportations de préparations diverses.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt
<i>Importations :</i>								
1927.....	29,9	4,4	3,8	11,9	161	28,1	34,3	35,6
1928.....	32,0	4,6	1,9	15,4	182	30,9	16,5	49,4
1929.....	40,4	6,5	3,1	18,7	292	43,9	27,9	56,5
1930.....	43,5	5,8	3,7	27,7	311	32,8	31,9	73,8
1931.....	41,3	5,8	3,4	21,3	205	30,8	27,6	51,4
1932.....	41,4	5,3	2,2	18,5	206	25,5	15,1	42,3
<i>Exportations :</i>								
1927.....	5,3	10,7	4,8	1,8	65	53,0	40,0	3,6
1928.....	5,0	15,8	5,8	1,7	78	88,2	51,0	4,5
1929.....	4,5	13,6	5,1	0,9	77	76,7	44,8	2,5
1930.....	4,9	11,0	4,7	0,6	93	61,5	42,6	1,3
1931.....	6,1	12,8	2,9	4,0	88	63,5	22,5	6,5
1932.....	3,2	7,3	1,3	4,1	57	33,4	8,6	5,9

Positions tarifaires : Préparations de viandes et de poissons : 209 à 219; conserves de légumes : 233 et 234; beurres artificiels : 245; malt : 52.

Les chiffres du chômage dans les industries alimentaires, quoique modérés au regard de l'ensemble des industries, ont encore augmenté très nettement jusqu'en septembre 1932. Ils sont supérieurs à ce qu'on pourrait inférer de l'allure de marche des industries alimentaires en général : mais il faut tenir compte de deux éléments qui viennent gonfler les chiffres. D'une part, l'outillage a été augmenté et, pour une même production globale, la stabilité de l'activité individuelle des entreprises est moins assurée qu'autrefois, ce qui peut provoquer du chômage partiel; d'autre part, il y a un afflux d'ouvriers d'autres professions, qui peuvent être embauchés, même s'il y a des chômeurs dans la profession (tableau XVIII).

TABLEAU XVIII.

Le chômage dans les industries alimentaires

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921.....	12.860	538	373	7,3	261	
1922.....	13.369	204	166	2,6	111	
1923.....	14.121	82	101	1,3	42	
1924.....	15.852	72	129	1,4	46	
1925.....	14.471	92	184	1,9	45	
1926.....	13.001	111	243	0,7	1,6	
1927.....	12.547	149	256	1,0	1,8	
1928.....	13.688	90	157	0,6	1,1	
1929.....	14.274	114	163	0,8	1,0	
1930.....	15.196	229	302	1,5	2,0	
1931.....	16.480	729	709	4,8	4,6	
1932.....	17.309	1367	1405	14,3	8,6	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	102	87	74	272	500
II.....	79	144	85	342	512
III.....	47	50	80	308	499
IV.....	36	23	80	251	534
V.....	31	15	50	210	498
VI.....	25	22	53	266	570
VII.....	34	23	92	306	559
VIII.....	28	30	73	252	553
IX.....	21	20	91	245	579
X.....	34	20	94	317	418
XI.....	34	24	126	308	522
XII.....	50	46	179	367	545
I - XII....	43	42	90	287	524

TABLEAU XIX.

Indices des prix de gros des produits destinés à l'alimentation.

Base : 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1928	1929	1930	1931	1932
I.....	889	875	658	528	472
II.....	873	886	618	520	470
III.....	896	848	603	528	477
IV.....	895	836	635	543	482
V.....	914	793	609	529	466
VI.....	899	773	605	542	469
VII.....	874	804	604	525	456
VIII.....	850	767	595	504	452
IX.....	857	751	561	501	464
X.....	882	743	585	502	401
XI.....	865	731	554	498	456
XII.....	854	723	543	492	443
I - XII....	879	794	597	518	404

L'indice des prix de gros des produits alimentaires est encore orienté à la baisse, mais celle-ci n'est plus forte depuis mai 1932. L'indice moyen de 1932 (464) n'est plus à la moitié de celui de 1927 (938); mais il se réfère surtout aux céréales et aux denrées coloniales: il n'est donc pas représentatif de l'ensemble de l'alimentation (tableau XIX).

Le commerce de l'ensemble des produits alimen-

taires, boissons et tabacs (section IV de la statistique) (voir tableau XX) témoigne de la même stabilité que les divers chiffres examinés: les importations de 1931 ont été très fortes et l'on retourne simplement à la situation de 1930. Aux exportations, il y a un mouvement en sens inverse. De part et d'autre, les valeurs sont en baisse accusée.

TABEAU XX.

Importations et exportations de produits des industries alimentaires; boissons, tabacs.
(Section IV du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)				QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932		1930	1931	1932	1930	1931	1932
Importations :							Exportations :						
I	44	33	36	149	93	71	I	14	15	12	58	48	35
II	40	31	33	120	90	74	II	12	19	15	51	60	41
III	37	39	31	122	101	77	III	19	16	14	76	54	38
IV	38	33	35	120	102	80	IV	13	15	15	56	50	35
V	38	32	27	127	97	64	V	11	13	11	53	48	30
VI	29	39	35	98	105	67	VI	14	15	17	62	55	42
VII	39	38	36	123	99	70	VII	16	14	12	59	53	29
VIII	31	39	40	109	92	72	VIII	16	15	14	62	52	34
IX	33	36	36	130	97	73	IX	19	15	16	81	51	40
X	47	66	51	139	102	82	X	20	16	20	63	53	37
XI	49	97	66	118	95	93	XI	29	14	31	60	44	42
XII	46	55	57	115	92	113	XII	25	16	45	57	48	58
I à XII (*)	473	540	485	1.472	1.156	942	I à XII (*)	210	183	223	740	616	400

(*) Remarque: les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

B. — LA PÊCHE MARITIME.

La pêcherie belge s'est débattue jusqu'en juillet 1932 dans de grandes difficultés; à ce moment, elle a obtenu du gouvernement un contingentement des importations qui a redressé sa situation pour autant qu'une mesure de ce genre puisse le faire. En effet, l'intervention a été énergique, restreignant les importations de moitié et les limitant à certaines catégories de gros poissons. En faveur de nul autre produit on n'en était encore venu à l'interdiction complète. Les prix haussèrent et l'on entendit des récriminations sur les marchés intérieurs.

Quelle est la nature de la crise de la pêcherie? Les statistiques de la minque d'Ostende aident à éclairer la question. Les apports totaux ont fléchi de 1928 à 1931, mais dans une proportion restreinte, un huitième environ, ce qui n'est qu'un tribut modéré à la crise; le produit total des ventes avait varié dans la même mesure. On ne peut qu'être étonné de ces chiffres, alors que la France avait établi un contingentement sévère et enlevé à Ostende un débouché important. Les contingentements ont suscité les apports, qui dépassent, malgré la faiblesse du premier semestre, ceux de 1928, et ils ont élevé le produit des ventes un peu au-dessus de celui de 1931 (voir tableau XXI).

TABEAU XXI.

La flottille de pêche et le produit de la vente de poisson à la minque d'Ostende.

ANNÉES	CHALUTIERS OU NAVIRES A VAPEUR			NAVIRES ET GRANDES CHALoupES A VOILES			CHALoupES A MOTEUR			POISSONS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE (milliers de francs)	DIVERS (Vente de petits poissons et poissons provenant du pays, ainsi que poissons d'eau douce (milliers de francs)	TOTAUX	
	Nombre	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Nombre	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Nombre	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)			Apports totaux (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)
1927	56	11.031	36.375	38	1.139	4.677	153	3.630	13.870	429	1.051	16.308	56.402
1928	57	10.318	35.503	20	545	2.534	173	4.831	19.269	264	948	16.099	58.518
1929	50	9.310	31.445	7	205	818	192	5.501	24.476	214	978	15.345	57.930
1930	36	6.313	23.540	3	49	215	223	6.705	30.472	532	830	13.528	56.432
1931		5.458	15.807		20	103		7.987	33.763	664	647	13.916	50.983
1932		5.396	12.540		1	3		10.355	37.492	676	522	16.273	51.236

La crise de la pêche, doit surtout être cherchée dans d'autres directions. Au cours des dernières années, l'outillage a été profondément modifié, les chaloupes à moteur venant remplacer les chaloupes à voiles et même les chalutiers à vapeur; ces derniers ne rapportent plus la moitié du poisson qu'ils amenaient en 1927. Cette transformation a requis de nombreux capitaux et a été l'occasion d'une forte concentration des exploitations. Aussi les chaloupes sont-elles maintenant en surnombre et la rémunération des capitaux est-elle extrêmement difficile. Presque seules dans les groupes alimentaires, les valeurs des entreprises de pêche ne rapportent pas de dividende.

L'excès d'outillage et des charges financières a amené les armements à se consacrer outre mesure à certaines pêches spéciales, sans se soucier de la surproduction. Ainsi, la pêche à l'esprot a rapporté dans la saison 1929-30 2.670 tonnes de poissons, au prix moyen de 1.800 francs; en 1931-32, les apports ont été de 6.152 tonnes, à 290 francs. Dans le cas envisagé,

la baisse des prix ne doit pas être attribuée à des facteurs extrinsèques.

Actuellement, une bonne partie de la flottille de pêche est de nouveau en activité, grâce à la rigueur du contingentement.

On se trouve donc ici devant la forme de contingentement la moins défendable : il ne s'agit pas d'une industrie atteinte inopinément par des mesures arbitraires prises par des Etats étrangers; on se trouve au contraire devant une industrie qui, dans son outillage, a commis des erreurs manifestes et se trouve par là hors d'état d'exploiter avec bénéfice.

C. — LE COMMERCE DE DENRÉES COLONIALES.

Nos importations de denrées coloniales sont restées élevées, bien supérieures à celles des années 1929-1930, mais inférieures à 1931. La consommation d'aliments paraît s'être développée depuis le début de la crise; on en trouvera d'autres exemples, à titre de confirmation, dans les importations de produits exotiques recensées au tableau XXI).

TABLEAU XXII.

Importations de denrées coloniales et épices.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Riz	Café (torréfié ou non)	Cacao	Epices	Total	Riz	Café (torréfié ou non)	Cacao	Epices	Total
1927.....	44,8	41,5	5,8	0,8	92,9	99,7	538	65,9	18,6	722
1928.....	46,3	39,6	6,6	0,7	93,3	90,2	570	71,5	19,9	752
1929.....	39,7	39,3	8,2	0,8	88,1	85,1	547	75,1	20,4	727
1930.....	47,5	47,5	7,5	0,8	103,3	94,0	455	61,1	14,6	625
1931.....	61,2	61,2	13,2	0,8	136,5	71,4	369	59,5	11,2	511
1932.....	54,8	51,4	12,0	0,8	119,0	48,3	345	38,0	8,2	440

Positions tarifaires : Riz : 516; café : 63; cacao : 62; épices : 64.

Troisième Partie

LES TRANSPORTS ET LE TOURISME

I. — LES TRANSPORTS TERRESTRES

La Société Nationale des Chemins de fer belges a, pour la première fois depuis sa création, connu une année déficitaire. Le coefficient d'exploitation a atteint 107,19, alors qu'en 1931, bien que déjà mauvais, il n'était que de 97,84. L'excédent de 67 millions en 1931 a fait place à une perte de 168 millions en 1932.

n'ayant pas encore été publié, les quelques indications données ci-dessous ont dû être extraites des statistiques mensuelles. La situation financière est résumée par le tableau I. Une réduction d'environ 14 p. c. des dépenses n'a pu suffire, comme on le voit, à compenser les diminutions de recettes, qui sont de l'ordre de 14 p. c. pour les voyageurs mais de 23 p. c. pour les marchandises.

Le rapport de la Société pour l'exercice écoulé

TABLEAU I. **Activité de la Société Nationale des chemins de fer belges.**
Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

ANNÉES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927	695	2.125	68	2.889	2.475	414	85,65
1928	780	2.221	68	3.070	2.576	494	83,92
1929	865	2.602	80	3.547	3.067	480	86,46
1930	975	2.483	71	3.529	3.208	320	90,93
1931	887	2.157	67	3.091	3.024	67	97,84
1932	747	1.653	52	2.452	2.620	- 168	107,19

Si les recettes dues au transport des voyageurs se sont réduites, le nombre de personnes transportées a décliné dans une proportion encore plus considérable. L'abstention des villégiateurs étrangers est une des raisons de ce déclin, mais il faut constater aussi la

régression nette, due au chômage, du chiffre des abonnements ouvriers, ainsi que le déclassement, provoqué par la crise, des voyageurs usant auparavant des compartiments de première et de deuxième classe. Le tableau II présente le résumé du trafic général.

TABLEAU II. **Statistique du trafic.**
Trafic général.

ANNÉES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs-kilom. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-kilom. (millions) (1)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928	228.662	6.254	81.398	2.865	589	3.096	1.258	7.808
1929	238.094	6.477	88.313	3.023	699	3.304	1.360	8.386
1930	235.735	6.501	79.596	2.649	504	2.782	1.197	7.132
1931	222.222	5.810	69.523	2.305	430	2.444	847	6.027
1932	182.222	5.035	55.597	1.760	—	1.831	943	4.534

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

En ce qui concerne les marchandises, on remarque que les nombres des tonnes transportées et des tonnes-kilomètres atteignent en 1932 un niveau nettement inférieur à celui de toutes les années précédentes. Les quantités et les parcours moyens sont moindres qu'auparavant, et l'on doit accuser de ce recul tant la dépression du commerce et de l'industrie à l'intérieur même du pays, que les mesures douanières imposées par nos voisins : une diminution de 25 p. c. du service international des marchandises est en effet une des caractéristiques de l'année écoulée. Il nous faut signaler avec satisfaction l'accroissement de l'activité des transports ferroviaires depuis le mois d'août : un excédent fut même obtenu pour les mois de septembre, octobre et novembre, et s'il y a de nouveau une perte en décembre et janvier, elle est beaucoup plus

faible que pour les mois correspondants de l'année précédente. Cette reprise résulte évidemment de la hausse des prix de l'automne dernier et du stimulant qu'elle procura à l'économie nationale.

Les tableaux III et IV ne nous retiendront guère; ils donnent, l'un, les chiffres des transports de marchandises en service intérieur, répartis en neuf catégories; l'autre, ceux des wagons fournis à l'industrie. Ils ne font que confirmer les commentaires faits ci-dessus. Une remarque cependant : la statistique des transports de marchandises en service intérieur ne relevant pas les transports de la Compagnie du Nord belge, ne tient pas compte de l'important trafic de minerai des lignes de cette compagnie : de là, la faible valeur relative que le tableau III donne aux transports des produits de cette catégorie.

TABLEAU III. Transports de marchandises en service intérieur.

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles bruts et goudrons	Divers	Totaux
1929	4.489	16.179	911	4.006	6.624	7.404	486	1.801	549	3.582	46.031
1930	4.970	13.509	817	3.409	6.042	7.187	420	1.581	555	3.329	41.819
1931	4.245	13.622	398	2.884	4.820	6.027	304	1.410	543	2.655	36.906
1932	3.987	13.328	182	2.285	3.603	4.317	211	1.278	484	2.025	31.700

TABLEAU IV.

Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

ANNÉES	A	B	C	A + C
	(milliers de wagons)			
1928.....	5.887	1.536	2.048	7.935
1929.....	6.217	1.581	2.176	8.393
1930.....	5.712	1.352	1.863	7.575
1931.....	5.170	1.356	1.507	6.677
1932.....	4.347	1.173	1.095	5.442

Le tableau V donne le détail des transports pour les charbons, les produits métallurgiques et les minerais.

TABLEAU V. Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers) (1)								
	Charbons			Produits métallurgiques			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service international	Transit	Service intérieur et mixte	Service international	Transit	Service intérieur et mixte	Service international	Transit
1928	18.124	5.532	5.137	5.250	3.692	516	1.104	5.343	1.038
1929	19.271	7.207	6.012	5.512	3.780	378	1.387	5.438	1.263
1930	16.288	6.599	5.243	4.741	3.624	385	1.145	4.687	1.007
1931	16.211	6.832	4.041	3.954	3.074	251	658	4.201	799
1932	14.647	5.982	2.367	1.476	2.386	1.849	147	3.812	51

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

Les rapports pour 1931 de la Société Nationale des Chemins de fer belges et de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux attiraient déjà l'attention sur la concurrence faite par le trafic sur route au trafic

ferroviaire. La seule statistique des véhicules automobiles existant en Belgique (voir tableau VI) traduit le grand développement du trafic routier dans notre pays.

TABLEAU VI.

Véhicules automobiles en Belgique (1).

ANNÉES	Véhicules servant au transport des personnes		Véhicules servant au transport des marchandises		Total des voitures automobiles	Nombre d'habitants pour une auto (de personnes ou de marchandises)
	Voitures privées ou de location	Autobus et autocars	Légers	Lourds		
1927.....	62.662	1.111	26.849	6.236	96.858	82
1928.....	78.950	934	33.059	7.385	120.328	67
1929.....	92.169	1.306	40.250	9.611	143.336	56
1930.....	99.303	1.544	46.204	10.987	158.038	51
1931.....	109.849	1.527	51.310	11.988	174.654	47

(1) D'après le *Bulletin* trimestriel du Ministère de l'Intérieur

Comme les années précédentes, le nombre des automobiles s'est accru considérablement en 1931. Six mille nouveaux véhicules servirent au transport des marchandises. Quant aux autobus et autocars, le *statu quo* reflète sans doute la régression du tourisme.

Quelques chiffres — extraits d'une conférence donnée le 28 mars 1933 à la Société d'Economie politique, par M. Forthomme, Ministre des Transports, — prouvent que la concurrence entre le rail et la route s'avive chaque année tant au point de vue du transport des voyageurs que des marchandises. En effet, 320 lignes d'autobus sont actuellement en service et 155 demandes sont à l'étude : l'ensemble des lignes autorisées et sollicitées représente un réseau de 9.000 à 10.000 kilomètres. Les transports par autobus pour 1932 sont estimés à 360.000.000 de voyageurs-km.,

tandis que les camions et camionnettes auraient véhiculé quelque deux milliards de tonnes-km. de marchandises. Le problème du rail et de la route, quoique moins pressant chez nous que dans d'autres pays, a incité la Société Nationale des Chemins de fer belges et la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux à améliorer leur matériel roulant, à commander à notre industrie des véhicules plus rapides et plus confortables et à étudier les possibilités d'électrification d'une partie du réseau.

Ces mesures s'avèrent de plus en plus nécessaires si les transports ferroviaires veulent conserver leur clientèle (1).

(1) Cfr. Les efforts de réorganisation des chemins de fer britanniques. La concurrence de la route. *Bulletin B. N.*, 25 février 1933.

II. — LES TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

Le réduction d'activité subie en 1931 par les transports de marchandises par mer s'est encore accentuée en 1932. L'état général de dépression des affaires et les entraves mises au commerce international en sont les causes.

Le tableau VII donne la composition de la flotte marchande belge. On peut constater que son importance est fortement en recul : la diminution est de 21 navires d'un tonnage brut de 71.000 tonnes et d'un

tonnage net de 50.000 tonnes environ. Huit de ces bâtiments sont passés à des armateurs étrangers ; les autres ont été vendus pour être détruits. On peut attribuer ce déclin à la mauvaise tenue du marché des frets.

Le tableau VIII relève le mouvement de la navigation maritime, réparti entre les différents ports : il permet de déterminer l'amplitude du recul enregistré cette dernière année.

TABLEAU VII. Situation de la flotte marchande belge.

Sources : *Rapports de l'Union des Armateurs et Publications de l'Administration de la Marine.*

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES	TONNAGE BRUT (milliers de tonnes de jauge)	TONNAGE NET (Milliers de tonnes de jauge)			
			Bateaux à vapeur	Bateaux à moteur	Bateaux à voile	Total
1927.....	149	450	301	12	2	315
1928.....	148	453	291	22	2	315
1929.....	153	509	316	33	2	351
1930.....	142	503	309	37	2	348
1931.....	141	500	308	37	2	347
1932.....	121	429	258	37	2	297

TABLEAU VIII. Mouvement de la navigation maritime.

Tableau par port d'entrée (1).

Source : *Bulletins du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PORTS									TOTAL GÉNÉRAL POUR LE PAYS ENTIER (1)
	Anvers	Gand	Bruxelles	Bruges	Zeebrugge	Ostende		Nieuport	Selzaete	
						paquebots- poste	autres navires			
<i>Nombre de navires :</i>										
1928.....	12.335	2.244	474	692	747	853	791	377	164	18.678
1929.....	11.973	2.568	522	790	815	874	820	547	149	19.058
1930.....	11.672	2.428	535	586	807	901	797	568	119	18.413
1931.....	11.256	2.172	646	473	919	880	738	338	133	17.555
1932.....	9.520	1.674	584	297	766	862	471	188	191	14.553
<i>Tonnage net (en milliers de tonnes de jauge) :</i>										
1928.....	24.320	1.900	185	297	925	654	337	74	267	28.960
1929.....	24.262	2.537	224	328	927	680	388	102	305	29.754
1930.....	23.579	2.517	231	282	1.001	790	386	96	232	29.114
1931.....	22.412	2.138	286	503	1.071	1.045	337	64	238	27.793
1932.....	19.507	1.621	301	207	998	1.065	266	41	311	24.317

(1) Pour établir ce mouvement, un navire n'est compté qu'une seule fois, même s'il a visité plusieurs ports

Ainsi que le prouve le tableau IX, le mouvement du port d'Anvers est en régression sensible. Les chiffres mensuels qu'on trouvera *in fine* dans nos statistiques courantes traduisent une reprise assez nette durant le dernier trimestre de l'année; ils restent néanmoins inférieurs à la moyenne mensuelle de 1931.

L'examen du mouvement des principales marchandises fait ressortir nettement que les trois quarts environ de la diminution des quantités transportées résultent du ralentissement des importations et exportations de minerais, de combustibles et de métaux : la crise qui accable l'industrie lourde, d'une part, et les contingentements sur les charbons, d'autre part, en sont les grands responsables.

Non seulement le développement de l'outillage et des installations dépasse aujourd'hui considérablement les besoins, mais il pose des problèmes financiers fort difficiles à l'administration communale,

Une comparaison entre les mouvements des ports d'Anvers, de Rotterdam et d'Hambourg en 1932 indique que la dépression a eu sur chacun d'eux des répercussions proportionnellement égales. Quand le mouvement maritime reprendra, il est certain que notre grand port continuera de tenir sa place parmi les concurrents étrangers.

En attendant, l'exemple d'Anvers montre que, pour le moment, il n'est pas indiqué d'augmenter encore nos installations maritimes.

TABLEAU IX.

Le port d'Anvers.

A. — Mouvement du port.

Source : Administration du port d'Anvers.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1928 ...	11.333	23.605	—	9.610	1.659	—	43.487	12.162	—	43.072	11.911	—
1929 ...	11.582	24.327	—	9.694	1.928	—	41.944	12.617	—	41.487	12.313	—
1930 ...	11.002	23.465	10.478	9.204	1.789	11.627	44.203	12.877	4.388	43.786	12.649	2.396
1931 ...	10.569	22.388	10.523	8.954	1.564	10.288	45.725	13.838	4.391	44.686	13.239	2.881
1932 ...	9.407	19.667	9.365	7.815	1.600	8.064	43.418	13.012	3.209	43.450	12.824	2.962

Source : Bulletins du commerce avec les pays étrangers.

B. — Mouvement des principales marchandises.

1° Entrées.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries alimentaires; bois., etc.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Section XII Papier et ses applications	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées	Totaux de toutes les entrées
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1928.....	366	4.612	6.447	370	37	788	277	1.430	56	15.071
1929.....	404	4.871	8.292	421	36	807	290	1.658	80	17.701
1930.....	309	4.553	6.381	315	28	749	246	1.228	77	14.866
1931.....	347	5.694	5.758	357	25	626	297	999	76	14.904
1932.....	319	5.316	4.472	387	23	600	272	589	42	12.574
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1928.....	3.930	10.260	3.535	1.387	1.192	676	506	3.337	802	28.421
1929.....	4.191	9.801	3.879	1.471	1.131	717	538	4.186	1.437	30.355
1930.....	3.316	7.636	2.943	1.223	904	654	453	3.683	1.277	24.881
1931.....	2.477	5.922	2.332	1.108	699	615	446	2.732	1.065	19.732
1932.....	1.764	4.833	1.505	888	515	442	345	4.383	677	17.227

2° Sorties.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., bois., etc.	Section V Produits chimiques et phar- maceu- tiques	Sect. VIII Produits de l'industrie textile	Sect. XIV Verre et ouvrages en verre	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVI Machines, engins méca- niques, etc.	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1928.....	105	1.701	5.329	264	1.122	132	329	6.056	200	16.621
1929.....	93	1.780	5.718	261	1.156	127	361	6.050	236	16.463
1930.....	87	1.581	4.883	188	1.072	99	242	4.973	173	14.023
1931.....	85	2.083	4.647	176	996	88	199	4.236	118	13.071
1932.....	78	2.216	3.914	188	768	67	155	3.251	77	11.026
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1928.....	1.330	3.696	1.818	1.283	1.573	3.616	1.190	8.741	1.518	27.983
1929.....	1.386	3.603	1.887	1.250	1.773	3.762	1.331	9.712	1.900	30.290
1930.....	1.175	2.823	1.806	1.129	1.504	2.925	899	8.383	1.727	25.503
1931.....	767	2.545	1.390	869	1.402	2.464	680	6.309	1.094	20.022
1932.....	487	2.216	1.019	652	1.362	1.529	475	4.055	701	13.619

TABLEAU X.

Le port de Gand.

A. — Mouvement du port.

Source : *Administration du port.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Entrées			Sorties			Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1928.....	2.617	2.256	—	2.622	2.261	—	—	—
1929.....	2.882	2.934	—	2.879	2.925	—	—	—
1930.....	2.761	2.939	3.977	2.755	2.927	1.584	2.903	1.477
1931.....	2.540	2.574	2.544	2.551	2.600	1.900	2.705	1.387
1932.....	2.117	2.140	2.160	2.128	2.154	1.318	1.820	1.302

B. — Mouvement des principales marchandises.

Source : *Bulletins du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES			
	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Totaux de toutes les entrées	Section II Produits du règne végétal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>								
1928.....	137	2.036	476	3.188	62	22	938	2.311
1929.....	170	5.191	566	6.580	72	20	811	2.546
1930.....	157	5.367	801	6.879	49	17	1.055	3.061
1931.....	132	3.925	577	5.249	94	21	1.180	3.287
1932.....	130	3.142	392	3.980	107	9	725	2.619
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>								
1928.....	967	443	424	2.973	405	513	866	2.481
1929.....	1.004	1.077	280	3.595	451	503	797	2.649
1930.....	936	1.305	342	3.503	288	390	1.016	2.744
1931.....	450	838	345	2.358	235	385	1.008	2.581
1932.....	139	543	164	1.500	182	98	506	1.407

La navigation fluviale connaît elle aussi une période de dépression grave. Elle se caractérise par une baisse prononcée du taux des frets et par la diminution du nombre des transports. La baisse des frets rend notamment difficile l'exploitation des bateaux qui ne sont pas à traction mécanique. Des circonstances extérieures aggravent encore la situation de la batellerie belge, notamment : l'accord franco-belge

du 26 août 1932 limitant strictement les transports tolérés sur territoire français pour les bateaux belges, et la régression considérable des transports de charbons allemands par notre flottille rhénane.

Le chômage dans l'industrie des transports s'est encore développé en 1932; c'est ce que révèle le tableau XI.

TABLEAU XI.

LE CHÔMAGE DANS LES INDUSTRIES DU TRANSPORT.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1921	30.464	1.609	4.257	26,5	963	
1922	30.604	536	5.502	21,3	681	
1923	29.868	195	2.240	8,4	190	
1924	29.432	132	1.968	7,1	147	
1925	21.112	112	2.500	11,4	240	
1926	23.116	122	2.373	0,6	10,8	
1927	24.777	217	3.134	0,9	13,2	
1928	24.668	165	2.816	0,7	12,2	
1929	24.680	89	3.299	0,4	14,6	
1930	29.116	505	6.804	2,1	28,2	
1931	26.325	2.825	10.173	10,4	37,2	
1932	36.136	9.399	8.957	31,1	30,0	

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1928	1929	1930	1931	1932
I	376	282	464	1.231	2.205
II	634	820	732	1.520	2.380
III	427	735	790	1.383	2.390
IV	367	118	757	1.554	2.441
V	352	47	890	1.625	2.400
VI	192	190	853	1.638	2.412
VII	70	320	702	1.635	2.605
VIII	36	193	851	1.510	2.416
IX	167	249	868	1.625	2.476
X	180	201	872	1.745	2.060
XI	195	219	902	1.634	1.925
XII	184	212	923	1.812	2.100
I - XII	265	299	800	1.576	2.317

III. — LE TOURISME ET L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

La situation, déjà défavorable en 1931, s'est encore aggravée pour l'industrie hôtelière en 1932. Il faut cependant signaler une reprise générale au mois d'août, due uniquement au temps extrêmement propice aux villégiatures.

Les caractéristiques de la saison 1931 se sont maintenues et même amplifiées durant l'année écoulée : déclassement général des touristes, dépenses individuelles fort réduites, diminution importante du nombre de visiteurs étrangers et surtout anglais, durée plus brève des séjours. Ce sont les stations balnéaires de la partie nord de notre littoral qui ont subi les pertes les plus lourdes. Tous les hôtels avaient pourtant baissé leurs prix dans des proportions atteignant dans certains cas 50 p. c., et ce sont encore les plus modestes qui ont le mieux résisté. Quelques chiffres prouveront les pertes endurées par ces localités. La taxe de séjour rapporta à Ostende 810.694 fr. en 1932, soit une diminution de 306.600 francs comparativement à 1931; à Heyst-sur-Mer, 112.083 francs, soit une diminution de 33.497 francs; à Knocke-s/-Mer, 377.000, soit une diminution de 44.900 francs.

La saison ne fut pas aussi défavorable pour les plages situées au sud d'Ostende : elles reçoivent, en général, des villégiateurs belges ou français, et se ressentent donc relativement peu des perturbations monétaires internationales.

Les Ardennes ont eu moins à se plaindre de la saison que nos plages : un bel été a favorisé les randonnées automobiles, à tel point même que les environs de Malmédy, par exemple, signalent pour 1932 plutôt une augmentation du tourisme. La crise a empêché beaucoup de Belges de passer leurs vacances à l'étranger; ils se sont bornés à visiter leur propre pays et ont ainsi atténué les pertes provoquées par l'abstention des touristes hollandais, anglais et allemands.

Le nombre des villégiateurs n'a donc diminué de façon importante que pour nos grandes stations balnéaires, mais l'industrie hôtelière a souffert partout de la baisse violente des prix, à laquelle elle a dû s'astreindre pour maintenir sa clientèle. La crise qu'elle subit est encore accentuée par les lourdes charges financières fixes (loyer, dettes hypothécaires) qui accablent les exploitants. Un moratoire a été réclamé par certains d'entre eux; il va de soi que cette mesure d'exception en faveur d'une seule catégorie de débiteurs est essentiellement inapplicable.

La propagande touristique en faveur de notre pays pourrait être grandement amplifiée : on est en effet frappé en visitant les pays étrangers, par l'infériorité de notre organisation comparativement à celle de tous nos voisins.

Quatrième Partie

LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX

I. — LES COMPENSATIONS ET LES CHÈQUES POSTAUX

Les opérations effectuées dans les chambres de compensation (v. tableau I) ont continué à fléchir en 1932. Ce recul a été encore plus ample qu'en 1931: il résulte à la fois de l'absence de toute activité spéculative en Bourse de Bruxelles et de la dépression dont souffrent nos industries.

Quant aux comptes chèques postaux (v. tabl. II), le

nombre de comptes et l'avoir global inscrit se sont accrus comme les années précédentes, témoignant ainsi de la vogue croissante de ce mode de paiement. Sous l'influence de la baisse générale des prix et du ralentissement des affaires, le mouvement général a encore décliné et ce dans une proportion de 10 p. c. environ.

TABLEAU I. Activité des chambres de compensation en Belgique.

ANNÉES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres (à fin d'année)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de partici- pants (à fin d'année)	Montant des liquidations (millions de francs) (1)	Montant des liquidations (millions de francs) (1)
1928	38	4.521	443.228	2.037	299.179	190	200	8.104	4.532
1929	38	4.910	483.519	2.178	324.820	243	250	15.160	3.654
1930	38	4.723	454.012	2.087	309.180	247	250	7.608	1.880
1931	38	4.383	373.388	1.940	256.689	242	250	5.386	1.189
1932	38	4.143	292.943	1.941	202.436	246	250	4.076	880

(1) Dans ces montants, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

TABLEAU II. Mouvement des chèques postaux en Belgique.
(millions de francs.)

ANNÉES	NOMBRE DE COMPTES (à fin d'année)	AVOIR GLOBAL (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		MOUVEMENT GÉNÉRAL	Pourcen- tage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928	224.997	1.613	41.632	100.711	41.333	100.690	284.367	86,7
1929	249.121	1.900	48.989	117.347	48.613	117.424	332.373	87,1
1930	274.438	2.070	49.529	117.842	49.374	117.927	334.670	87,1
1931	296.777	2.179	46.313	108.216	45.916	108.311	308.756	86,6
1932	313.978	2.359	42.335	98.256	41.803	98.363	280.768	86,2

II. — LE COMMERCE DE DÉTAIL

Les seuls renseignements directs concernant le commerce de détail sont les indices des ventes à la consommation en Belgique. Ils ne s'appliquent qu'à quelques entreprises et ne peuvent donner une image générale exacte de la situation du commerce de détail dans notre pays.

La baisse des prix de détail (v. tabl. III) influence nettement ces indices : c'est ce qui se manifeste avec le plus de précision en ce qui concerne la boulangerie. On peut constater cependant que la baisse de l'indice des ventes de vêtements est plus prononcée que celle des prix correspondants, tandis qu'en matière d'alimentation, l'inverse se produit. Les classes populaires, clientes des coopératives et des magasins à succursales, n'ont donc pas restreint leur consommation de produits alimentaires.

Il faut remarquer également que les coopératives et magasins patronaux subissent moins les conséquences de la crise que les grands magasins : pour les vêtements, notamment, leur chiffre d'affaires en 1932 représente encore les 83 p. c. de ce qu'il était en 1929, tandis que pour les grands magasins, il n'est plus que de 72 p. c. du chiffre de 1929.

Les chiffres que nous possédons ne permettent pas de conclusions quant au développement des grandes entreprises de distribution au détriment des autres. Il est regrettable à cet égard qu'on ne possède aucun renseignement concernant le chiffre d'affaires des petits détaillants. Parmi ceux-ci, le net recul du commerce de luxe, et le maintien approximatif du commerce d'alimentation sont sans doute les caractéristiques principales de l'année 1932.

TABLEAU III.

Indices des ventes à la consommation en Belgique.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

ANNÉES	GRANDS MAGASINS			MAGASINS A SUCCURSALES	COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX		
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers	Alimentation	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1928	113	122	119	117	96	117	127
1929	125	140	133	133	94	134	153
1930	118	139	143	135	87	134	154
1931	103	111	137	126	63	122	146
1932	90	99	132	116	56	116	128

Des indications sur le mouvement du commerce de détail et de la consommation intérieure sont données plus haut au chapitre de l'agriculture et de l'alimen-

tation, entre autres au sujet des abatages de bétail et des importations de denrées exotiques.

III. — LES PRIX

La baisse générale des prix qui s'est manifestée depuis 1929 a continué à affecter notre pays pendant la première moitié de l'année. Un mouvement de reprise s'est produit à la fin de l'été, mais il a été de courte durée. Cependant, aucune tendance nette à la

baisse ne s'est manifestée dans la suite, et les prix sont restés au-dessus du minimum de juillet-août.

Le tableau IV fournit les différents indices du mouvement général des prix.

TABLEAU IV.

Indices des prix.

(Moyennes annuelles.)

ANNÉES	INDICES DES PRIX DE GROS (Base : avril 1914)		INDICES SIMPLÉS DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COÛT DE LA VIE, 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)
	en fr.-nouv.	en fr.-or. (1)	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		
							en fr.-nouv.	en fr.-or. (1)	
1928	843	122	861	868	817	813	820	118	207
1929	851	123	919	928	868	870	875	126	220
1930	744	107	911	925	859	861	874	128	228
1931	626	90	824	836	768	774	798	115	203
1932	532	77	754	755	692	691	720	104	183
Décembre 1932	522	75	754	756	688	700	722	104	188

(1) Sur la base du taux de stabilisation.

L'indice des prix de gros, après avoir atteint 512 en juillet, son point minimum, s'est relevé pendant les mois d'août et de septembre, pour se laisser grignoter dans la suite et rester stationnaire aux environs de 522 en décembre 1932 et janvier 1933. Une évolution parallèle a été observée dans la plupart des autres pays et, partout, la baisse des prix de gros, de 1931 à 1932, est de l'ordre de 12 à 18 p. c. L'Angleterre, pour des raisons monétaires, fait naturellement exception à cette règle et le fléchissement n'y atteint même pas 2 p. c.

Si, pendant les premiers mois de l'année, les prix de détail ont continué à baisser, comme en 1931, avec plus de lenteur que les prix de gros, ils se sont dans la suite redressés, suivant ainsi la conjoncture générale. Il faut cependant signaler que cette hausse a été amplifiée par l'application en Belgique d'une série de mesures douanières et de contingentements destinés surtout à protéger l'agriculture, les charbonnages et

quelques branches secondaires de l'industrie. Voici des chiffres qui traduisent l'influence de ces mesures sur certains prix de détail : l'indice du pain est passé de 493 en juillet 1932 à 532 en janvier 1933; celui du beurre, de 715 à 811; celui du charbon, de 852 à 980. Il est à croire cependant que la période des nouveaux contingentements est close et que, sous la pression des protestations de l'opinion publique, certaines atténuations seront même apportées au régime actuellement en vigueur.

La baisse du coût de la vie s'est poursuivie en 1932 dans la même proportion qu'en 1931 (v. tabl. V), atteignant spécialement les articles d'alimentation et les vêtements. Pour les autres dépenses, le fléchissement est très faible. Subissant également l'influence de la nouvelle politique commerciale de notre pays, les indices du coût de la vie se sont relevés à la fin de l'année, ainsi qu'en témoignent les chiffres de décembre 1932, supérieurs, surtout pour l'alimentation, à la moyenne générale de l'année.

TABLEAU V.

Indices du coût de la vie, 3^e catégorie.

(Ménages ouvriers disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 fr. par unité de consommation et par quinzaine).

Base : 1921, indice 100.

(Moyennes annuelles.)

DATES	Nourriture	Habitation, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux	Indice général
1928	208	209	171	246	167	207
1929	220	224	195	260	170	220
1930	210	395 (1)	205	265	173	226
1931	177	408	187	252	174	203
1932	151	404	176	237	173	188
Décembre 1932	160	403	178	233	173	188

(1) L'augmentation résulte de l'application de la loi sur les loyers.

Le groupement des prix de gros d'après divers critères dans le tableau VI permet certaines remarques. Contrairement aux constatations découlant des chiffres de 1932, la baisse a été plus nette pour les prix des produits fabriqués que pour ceux des matières premières : l'adaptation se fait donc progressivement ; le décalage entre les deux indices est en effet beaucoup moindre en 1932 qu'en 1930 et 1931. Cette baisse plus nette des produits finis se répercute sur l'indice des produits exportés, qui tombe de 18 p. c. environ

comparativement à 1931, alors que celui des produits importés n'accuse qu'une baisse de 14 p. c.

Enfin, un signe favorable se dégage du mouvement des prix sensibles : il est parallèle, en 1932, à celui des prix de gros en général, tandis qu'en 1930 et 1931, il avait subi un fléchissement beaucoup plus prononcé que ce dernier. On trouvera dans les statistiques courantes, à la fin du présent travail, les indices mensuels des prix et les prix de quelques produits industriels.

TABLEAU VI.

Moyennes annuelles des indices des prix de gros de certaines catégories de marchandises.

Base : 1914 = 100.

ANNÉES	Produits importés	Produits exportés	Produits de l'intérieur du pays	Matières premières et produits bruts	Produits demi-finis et produits finis	Prix stabilisés	Prix sensibles
1928	851	841	828	855	855	781	935
1929	893	846	849	835	906	868	837
1930	782	741	752	677	834	852	670
1931	686	631	644	577	739	770	525
1932	595	518	529	490	601	660	449
Janvier 1933	579	522	526	487	605	636	430

IV. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le volume du commerce extérieur (v. tableau VII) a fléchi considérablement tant en quantité qu'en valeur. Le recul de 1931 à 1932 est en effet, pour les importations de 19 p. c. en quantités et de 32 p. c. en valeurs, ainsi que, respectivement de 21 et 35 p. c. pour les exportations: la baisse des prix est mise en évidence par ces chiffres. Aucune constatation attendue: ce sont les matières premières qui souffrent le plus parmi nos importations, les produits fabriqués parmi nos exportations.

Quant à la balance commerciale, elle accuse un déficit de 1.294 millions de francs, beaucoup plus grand que celui de l'année précédente: il faut cependant

tenir compte de deux facteurs; d'abord, l'excès d'importations à la fin de l'année et surtout en décembre à cause de la crainte de l'adoption d'un nouveau tarif douanier; et ensuite la hausse des prix de gros pendant l'automne se reflétant sur nos importations de matières brutes.

Notre déficit est encore nettement inférieur à ceux des années 1929 et 1930, mais cette situation est due principalement au décalage entre les prix des matières premières et ceux des produits finis, dont ne peut que profiter un pays transformateur comme le nôtre.

TABLEAU VII.

Mouvement commercial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec l'étranger
(d'après les cinq groupements établis par la convention de Bruxelles du 31 décembre 1913.)

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)						VALEURS (millions de francs)						Excédent (+) ou déficit (—) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations, en %
	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux		
<i>Importations :</i>														
1928... ..	11	3.237	35.546	1.074	0,005	39.868	62	6.832	17.098	7.985	85	32.060	—	—
1929.....	15	3.492	40.317	1.251	0,046	45.074	88	7.251	18.590	9.601	93	35.624	—	—
1930.....	32	3.797	37.076	1.128	0,008	42.032	217	6.787	14.575	9.349	120	31.047	—	—
1931.....	40	4.504	33.233	900	0,012	38.676	218	5.571	10.858	7.096	222	23.964	—	—
1932.....	30	3.989	26.652	706	0,014	31.376	103	4.158	7.203	4.795	165	16.424	—	—
<i>Exportations :</i>														
1928.....	17	920	18.502	7.311	0,098	26.749	155	2.527	10.436	17.764	74	30.954	— 1.106	96,5
1929.....	15	870	18.001	6.954	0,146	25.840	144	2.536	10.242	18.861	96	31.880	— 3.744	89,5
1930.....	17	719	16.840	6.171	0,112	23.747	153	1.933	7.979	15.995	91	26.152	— 4.895	84,2
1931.....	22	1.035	17.843	5.719	0,119	24.619	214	2.015	7.888	13.010	109	23.236	— 729	97,0
1932.....	17	981	14.193	4.367	0,162	19.558	152	1.429	5.309	7.929	311	15.130	— 1.294	92,1

Le tableau VIII sépare nos importations et exportations par catégories de marchandises: il permet de remarquer que le recul est tout à fait général cette année tant en quantités qu'en valeurs. Une seule

exception: nos exportations de produits alimentaires augmentent en quantité malgré un sérieux déclin en valeur.

TABLEAU VIII.

Détail, par catégories de marchandises, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, avec les pays étrangers.

(D'après les XXI sections du tableau du commerce extérieur.)

ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES																	Total général pour les 21 sections (1)
	Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits alimentaires, boissons, tabacs	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VII Cuir et pelettes et ouvr. en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et confectios	Section X Bois et ouvrages en bois — Liège	Section XII Papier et ses applications	Section XIII Ouvr. en pierre et aut. mat. minér., poteries	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI. Machines, engins méc. Mat. ch. fer et élect.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées			
1926 ...	370	3.589	26.258	380	656	3	40	8	1.697	206	216	30	737	90	27	34.305		
1927 ...	431	3.914	29.420	450	698	3	53	9	1.713	222	152	22	852	86	20	38.061		
1928 ...	413	3.698	30.811	439	643	4	50	10	1.934	262	230	21	1.195	97	44	39.868		
1929 ...	448	3.861	35.228	404	678	4	51	10	2.091	277	335	29	1.387	130	56	45.074		
1930 ...	477	4.195	32.530	471	573	4	54	8	1.862	249	378	24	983	145	55	42.032		
1931 ...	527	4.796	28.813	540	736	3	45	6	1.586	284	240	19	911	88	60	38.676		
1932 ...	468	4.221	23.119	485	465	2	32	6	1.420	267	200	14	566	50	39	31.376		
<i>Exportations :</i>																		
1926 ...	175	729	13.468	342	1.619	15	142	10	194	70	1.733	357	4.121	161	23	23.203		
1927 ...	167	719	13.051	282	1.776	17	145	12	214	76	1.994	375	5.136	190	24	24.222		
1928 ...	187	1.003	15.028	287	1.988	16	153	14	209	83	2.037	396	5.074	195	31	26.749		
1929 ...	184	861	14.710	271	2.023	13	147	17	234	82	1.379	409	5.208	202	47	25.840		
1930 ...	156	707	13.850	209	1.795	15	130	17	217	80	1.431	274	4.612	165	40	23.747		
1931 ...	221	1.057	14.669	183	2.084	10	126	18	170	85	1.384	235	4.185	118	33	24.619		
1932 ...	204	999	11.280	223	1.896	9	89	12	112	63	660	172	3.731	69	19	19.558		

A. — Quantités importées et exportées, en milliers de tonnes.

B. — Valeurs, en millions de francs, des importations et exportations.

<i>Importations :</i>																	
1926 ...	3.182	7.245	4.633	978	780	242	1.337	161	855	478	119	48	1.295	945	299	23.063	
1927 ...	4.558	8.495	5.721	1.233	976	366	1.942	187	1.046	536	142	56	1.740	1.244	375	29.139	
1928 ...	4.740	8.358	6.152	1.359	991	419	2.023	218	1.339	662	181	66	2.585	1.614	728	32.060	
1929 ...	4.762	8.310	7.036	1.556	1.043	406	2.192	271	1.613	741	248	81	3.448	2.228	943	35.624	
1930 ...	3.853	7.068	5.887	1.471	963	372	1.881	265	1.376	707	276	86	2.756	2.448	873	31.047	
1931 ...	3.104	5.114	4.703	1.156	1.001	283	1.407	221	978	607	197	76	2.034	1.657	762	23.964	
1932 ...	2.102	3.863	3.108	942	654	185	884	188	699	484	182	54	1.105	1.010	486	16.424	
<i>Exportations :</i>																	
1926 ...	2.051	1.241	1.748	688	806	495	3.077	369	237	316	1.833	965	4.556	797	266	19.999	
1927 ...	2.837	1.777	1.982	818	1.084	761	3.953	540	357	433	2.035	1.153	6.661	1.142	389	26.697	
1928 ...	3.146	2.122	2.338	920	1.292	970	4.492	645	394	508	2.757	1.394	7.109	1.342	560	30.954	
1929 ...	3.216	1.909	2.571	935	1.487	892	4.165	659	411	551	2.425	1.505	7.712	1.480	796	31.880	
1930 ...	2.176	1.430	2.409	739	1.267	749	3.424	632	354	521	1.457	1.020	6.885	1.390	670	26.152	
1931 ...	2.073	1.676	2.469	616	1.503	520	2.947	548	258	479	1.515	834	5.393	1.028	523	23.236	
1932 ...	1.455	1.241	1.744	460	1.079	273	1.607	225	137	315	670	574	3.961	622	256	15.130	

(1) Les sections VI (cires, savons, huiles grasses); XI (caoutchouc); XVIII (horlogerie et appareils divers); XIX (instruments de musique); XX (armes) et XXI (compositions diverses), étant trop peu importantes, n'ont pas été relevées.

Le tableau IX révèle les principaux pays avec lesquels l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise fait le commerce. La note dominante est le déclin général de nos exportations vers les pays à structure économique développée, et surtout vers nos grands voisins. Nos exportateurs se sont par contre efforcés d'amplifier nos relations avec les nations plus éloignées. Un tableau plus détaillé permettrait de relever une amélioration de notre commerce vers d'autres pays tels que l'Irlande et la Perse et, au moins pour

les œufs, l'Espagne; il est à constater également que s'il y a recul, il est néanmoins faible vers le Brésil et les Indes britanniques. Nous assistons donc à une tentative d'élargissement de nos débouchés, tentative qui, dès la première année, semble avoir obtenu un certain succès.

Du point de vue importations, nos fournisseurs de produits alimentaires enregistrent la diminution la plus faible: témoin les chiffres du Danemark, du Canada et de l'Argentine.

TABLEAU IX.

Liste des principaux pays avec lesquels l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a fait le commerce en 1931 et 1932.

(Millions de francs.)

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1931	1932	Augmentation ou diminution en %	1931	1932	Augmentation ou diminution en %
Congo Belge.....	421	195	- 53,7	979	638	- 34,8
Pays d'Europe :						
France.....	4.125	2.980	- 27,8	4.172	2.649	- 36,5
Royaume-Uni.....	4.915	2.346	- 52,3	1.958	1.436	- 26,7
Pays-Bas.....	2.967	1.948	- 34,3	3.516	2.327	- 33,8
Union douanière allemande.....	2.389	1.551	- 35,1	4.048	2.754	- 32,0
Suisse.....	691	611	- 11,6	319	101	- 40,1
Italie.....	499	323	- 35,3	264	181	- 31,4
Suède.....	364	216	- 40,7	252	198	- 21,4
Danemark.....	378	207	- 45,2	318	277	- 12,9
Espagne.....	168	153	- 8,9	201	153	- 23,9
Norvège.....	185	144	- 22,2	191	121	- 36,6
Finlande.....	77	54	- 29,9	328	234	- 28,7
Russie.....	56	33	- 41,1	470	367	- 21,9
Roumanie.....	37	44	+ 11,9	309	188	- 39,2
TOTAUX.....	16.851	10.610	- 37,0	16.346	11.076	- 32,2
Pays d'Outremer :						
Etats-Unis.....	1.149	715	- 37,8	2.102	1.422	- 32,4
Indes britanniques.....	467	423	- 9,4	444	296	- 33,3
Argentine.....	407	305	- 25,1	1.255	1.036	- 17,5
Chine.....	349	210	- 39,8	40	28	- 30,0
Canada.....	202	145	- 28,2	207	183	- 11,6
Bésil.....	143	123	- 14,0	241	158	- 34,4
Australie.....	41	54	+ 13,2	372	247	- 33,6
TOTAUX.....	2.758	1.975	- 28,4	4.661	3.370	- 27,7
TOTAUX POUR LES PAYS CONSIDÉRÉS.....	20.030	12.780	- 36,2	21.986	15.084	- 31,4
TOTAUX GÉNÉRAUX DU COMMERCE SPÉCIAL.....	23.236	15.130	- 34,9	23.965	16.424	- 31,5

Nous avons établi par le tableau X le détail de notre commerce, en valeurs et par sections, avec nos cinq principaux clients et notre colonie. Un premier examen des chiffres globaux montre un recul presque parallèle de nos importations ayant pour origine chacune de ces six sources. C'est la France cependant qui subit la diminution la plus considérable (37 p. c. de 1931) et la Grande-Bretagne, dont le commerce est le moins défavorisé (27 p. c. seulement). Quant aux exportations, le fléchissement est également parallèle, sauf pour deux pays : le Congo et la Grande-Bretagne. La crise particulièrement sévère qui atteint la colonie et le ralentissement de son développement nuisent évidemment à nos exportations ainsi qu'il ressort des chiffres correspondant aux expéditions d'ouvrages métalliques et de machines. Il est à noter également que le ralentissement de nos importations d'origine coloniale résulte de la seule rubrique des métaux et ouvrages en métaux, à cause de la chute du cuivre et de

l'énorme réduction de la quantité importée de ce métal.

Vis-à-vis de la Grande-Bretagne, l'adoption par celle-ci des nouveaux tarifs douaniers a été particulièrement néfaste à notre commerce d'exportation; le décalage entre les chiffres de 1931 et 1932 a d'ailleurs été encore amplifié par l'excès d'importations qui a caractérisé les derniers mois de 1931. Il est à espérer pour notre industrie en général, que la Grande-Bretagne ne persiste pas dans cet accès de protectionnisme.

Pour nos quatre autres grands clients, une seule conclusion s'impose : notre commerce d'importation et d'exportation avec eux s'est réduit d'un tiers environ en valeur sous presque toutes les rubriques. Aucune branche industrielle n'a été épargnée : la dépression a été totale et toutes les mesures douanières et de contingentements qui ont été adoptées par la quasi totalité des États n'ont fait qu'aggraver encore le marasme du commerce international.

TABLEAU X.

Tableau, par principaux pays de provenance et de destination, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

VALEURS (millions de francs).

PAYS	ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES																	Totaux généraux pour les 21 rubriques
		Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boissons, etc.	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VII Cuir et pelletteries et ouvrages en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et conf. de toute espèce	Section X Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège	Section XII Papiers et ses applications	Section XIII Ouvrages en pierres, etc.	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI Machines, engins mécaniques, etc.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées			
IMPORTATIONS																			
France	1930	773	479	800	309	307	127	941	74	143	130	51	21	508	479	169	5.515		
	1931	461	323	733	251	408	95	683	55	76	116	32	17	332	311	120	4.172		
	1932	295	198	509	182	246	58	426	36	43	96	22	11	175	158	84	2.649		
Pays-Bas	1930	795	1.112	1.134	304	73	28	93	14	43	71	25	10	125	147	31	4.022		
	1931	725	944	920	293	95	20	78	7	31	59	20	6	132	128	42	3.516		
	1932	463	759	418	222	51	15	51	7	25	49	18	4	99	110	19	2.327		
Grande-Bretagne	1930	574	172	663	90	52	48	429	23	15	46	24	3	264	296	44	2.832		
	1931	389	124	442	75	45	31	302	19	11	38	15	2	143	174	80	1.957		
	1932	374	70	296	54	34	21	183	16	6	31	11	1	106	119	66	1.436		
Union douanière alle- mande	1930	250	231	1.341	73	349	137	236	97	111	218	112	35	601	1.042	76	5.171		
	1931	202	198	1.044	64	295	114	200	95	82	178	77	29	428	716	89	4.048		
	1932	101	137	715	52	209	80	136	95	58	130	75	24	284	414	65	2.754		
Etats-Unis d'Amérique.	1930	55	1.185	522	264	37	22	8	15	139	14	4	2	83	166	531	3.106		
	1931	37	606	359	166	40	14	8	9	105	11	3	2	162	132	409	2.102		
	1932	26	466	283	121	24	7	5	4	78	8	1	—	50	101	226	1.422		
Congo Belge	1930	3	124	157	—	—	—	—	—	1	—	—	—	899	—	—	1.186		
	1931	14	110	239	—	—	—	—	—	2	—	—	—	612	—	—	979		
	1932	12	121	235	—	—	—	—	—	2	—	18	—	244	—	—	638		
EXPORTATIONS																			
France	1930	521	415	1.122	108	191	113	147	53	43	82	176	59	653	258	29	4.117		
	1931	615	563	1.094	113	197	74	108	35	45	89	178	58	520	233	38	4.125		
	1932	421	417	778	96	180	42	62	22	28	65	92	36	509	106	14	2.980		
Pays-Bas	1930	162	130	312	50	204	67	390	196	110	59	435	91	542	186	305	3.345		
	1931	187	167	311	41	223	38	326	151	87	56	391	90	435	133	253	2.967		
	1932	108	125	223	40	205	28	230	99	53	41	98	47	396	81	130	1.948		
Grande-Bretagne	1930	338	424	131	164	180	148	1.008	181	68	114	132	257	1.463	119	29	4.995		
	1931	303	371	270	140	294	136	1.021	220	50	112	136	245	1.269	97	15	4.915		
	1932	160	252	198	64	138	47	213	29	18	42	65	161	823	43	3	2.346		
Union douanière alle- mande	1930	676	236	202	22	248	214	371	22	8	20	19	12	768	55	22	2.986		
	1931	612	276	123	23	249	126	238	10	5	12	59	6	547	28	16	2.389		
	1932	461	209	103	11	178	69	138	5	4	10	18	4	289	24	12	1.551		
Etats-Unis d'Amérique.	1930	93	23	113	11	58	47	219	8	12	24	442	59	145	20	6	1.293		
	1931	49	23	111	4	133	39	236	6	5	20	345	46	114	6	2	1.149		
	1932	17	13	57	2	80	23	223	3	2	17	135	16	108	4	—	715		
Congo Belge	1930	10	12	28	33	20	3	63	49	15	15	6	5	196	135	68	693		
	1931	8	16	14	29	17	2	40	26	6	10	3	2	120	81	27	421		
	1932	5	7	9	17	9	1	28	12	2	5	1	1	32	49	5	195		

V. — LES ACCORDS COMMERCIAUX A LA DATE DU 1^{er} MARS 1933

Le tableau publié dans le Bulletin spécial de 1932 et reproduisant les accords commerciaux conclus par la Belgique avant la guerre, en son nom propre, ou, depuis la mise en vigueur de la Convention d'union douanière, au nom de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, a été mis à jour à la date du 1^{er} mars 1933. On notera l'adjonction des deux avenants à l'accord commercial entre la France et la Belgique concernant la déconsolidation de certains droits français et belges, ainsi que de la prorogation, jusqu'au 15 décembre 1933, de la convention provisoire entre la Belgique et la République de Salvador.

A. — Conventions bilatérales.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
ALBANIE : Arrangement provisoire	19-2-1929	10-6-1929	Traitement général réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
ALLEMAGNE : Accord commercial provisoire	4-4-1925	1-10-1925	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits spécifiés ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Les derniers droits différentiels prévus dans l'accord ont cessé leurs effets le 1 ^{er} octobre 1926.
Accord concernant le trafic frontalier ...	15-7-1926	7-6-1927	Facilités douanières pour le petit trafic frontalier.	L'accord ne s'applique pour le moment qu'à la frontière belgo-allemande, et non à la frontière luxembourgo-allemande.
Arrangement concernant la frontière commune à la Belgique et à l'Allemagne.....	7-11-1929			
AUTRICHE : Traité de commerce ..	14-12-1923	13-9-1924	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits autrichiens énumérés dans une liste annexée ont été soumis provisoirement à des droits différentiels.	Le traitement différentiel prévu par le traité à l'égard de certains produits autrichiens a cessé ses effets le 1 ^{er} janvier 1926.
Protocole additionnel .	7-7-1926	7-6-1927	Le protocole apporte quelques modifications au tarif annexé pour l'entrée de certains produits de l'Union en Autriche.	
BOLIVIE : Traité d'amitié, de commerce et de navigation	18-4-1912	3-5-1913	Traitement de la nation la plus favorisée.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
BRÉSIL :				
Accord commercial provisoire	14-1-1932	14-1-1932	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
BULGARIE :				
Accord commercial provisoire	8-2-1926	8-2-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
CANADA :				
Convention de commerce	3-7-1924	22-10-1924	Traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime préférentiel réservé par le Canada aux produits de l'Empire britannique.	
CHILI :				
Accord commercial provisoire	14-12-1931	14-12-1931	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
CHINE :				
Traité préliminaire ...	22-11-1928	28-2-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	
DANEMARK :				
Traité de commerce et de navigation	18-6-1895	26-6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ÉGYPTE :				
Accord commercial provisoire	28-5-1930	28-5-1930	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	
ÉQUATEUR :				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation	5-3-1887	10-4-1888	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ESPAGNE :				
Modus vivendi commercial	26-10-1925	1-11-1925	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés; annexes tarifaires.	Echange de notes.
Arrangement commercial	15-12-1928	1-1-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	Modifie partiellement le modus vivendi commercial du 26 octobre 1925.
ESTHONIE :				
Traité de commerce et de navigation	28-9-1926	5-6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :				
Traité de commerce et de navigation	8-2-1875	11-6-1875	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ÉTHIOPIE :				
Traité de commerce..	6-9-1906	25-8-1908	Traitement de la nation la plus favorisée.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
FINLANDE :				
Accord commercial provisoire	9/12-1924	12-7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés dans les listes annexées.	
Echange complémentaire de lettres .	16-9-1925 3-10-1925	23-10-1925	Le traitement de la nation la plus favorisée est étendu à tous les produits.	
FRANCE :				
Echange de déclarations	30-1-1892	1-2-1892	La Belgique accorde le traitement de la nation la plus favorisée; la France, le bénéfice de son tarif minimum.	
Accord commercial ..	23-2-1928	15-4-1928	Traitement de la nation la plus favorisée avec tarifs annexés.	
Arrangement additionnel	28-3-1929	15-4-1929 (pour certains dégrèvements douaniers, 28-10-1929)	Déclassements douaniers et certaines modifications tarifaires. Clauses coloniales et clauses de navigation.	Complète et précise l'accord commercial du 23 février 1928.
Avenant à l'accord commercial et à l'arrangement additionnel.....	15-4-1931	doit encore être soumis aux Parlements respectifs.	Contingents agricoles, déclassements douaniers et certaines modifications tarifaires.	
Avenant	29-10-1932	—	Déconsolidation de certains droits français.	
Avenant.....	3-12-1932	—	Déconsolidation de certains droits belges.	
GRANDE-BRETAGNE :				
Echange de notes....	27-7-1898	30-7-1898	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'application dans tous les territoires constituant l'Empire britannique, à l'exception des Dominions (Canada, Union Sud-Africaine, Australie, Nouvelle-Zélande), qui font bénéficier les produits de l'Empire d'un régime douanier préférentiel.
GRÈCE :				
Accord provisoire	10-9-1926	12-9-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
GUATÉMALA :				
Traité de commerce et de navigation	7-11-1924	29-6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
HONDURAS :				
Traité de commerce et de navigation	25-3-1909 30-8-1909	20-8-1910	Traitement de la nation la plus favorisée.	
HONGRIE :				
Accord provisoire ...	30-9-1924	26-7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
ITALIE : Traité de commerce et de navigation	11-12-1882	1-1-1883	Traitement de la nation la plus favorisée.	
JAPON : Traité de commerce et de navigation	27-6-1924	1-8-1925	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LETTONIE : Traité de commerce et de navigation	7-7-1925	25-8-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LIBÉRIA : Traité d'amitié, de com- merce et de naviga- tion	1-5-1885	1-4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LITHUANIE : Convention commer- ciale provisoire	16-8-1928	16-8-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LUXEMBOURG : Convention d'Union économique	25-7-1921	6-3-1922	Union douanière entre les deux pays.	La suppression des droits de douane, dans les échanges entre les deux pays, a été effective- ment réalisée le 1 ^{er} mai 1922.
MAROC : Traité d'amitié, de com- merce et de naviga- tion	4-1-1862	18-5-1862	Traitement de la nation la plus favorisée.	
NICARAGUA : Traité d'amitié, de commerce et de navi- gation	8-5-1858	1-4-1860	Traitement de la nation la plus favorisée.	
NORVÈGE : Traité d'amitié, de commerce et de navi- gation	24-6-1910	5-10-1911	Traitement de la nation la plus favorisée.	
PAYS-BAS : Convention de com- merce et de naviga- tion	12-5-1863	14-7-1863	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'ap- plication dans les possessions coloniales néerlandaises.
Convention addition- nelle	7-12-1865	8-5-1866	Traitement de la nation la plus favorisée.	Complète, par une disposition concernant les personnes, la con- vention précédente.
PERSE : Convention de com- merce et de naviga- tion	9-5-1929	9-12-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	
POLOGNE : Traité de commerce..	30-12-1922	6-10-1923	Traitement de la nation la plus favorisée.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
PORTUGAL :				
Déclaration	11-12-1897	1-8-1898	Bénéfice réciproque du tarif minimum pour tous les produits intéressant l'exportation des deux pays.	
Déclaration complémentaire	22-1-1920	28-2-1920	Fixe la limite de force alcoolique au delà de laquelle les vins portugais importés en Belgique seront considérés comme liqueurs au point de vue de l'application des droits.	
Arrangement commercial.....	6-1-1927	8-5-1927	Vise l'application de la loi sur les appellations d'origine aux vins portugais importés dans l'Union et stipule le traitement réciproque de la nation la plus favorisée en matière de navigation et de licences d'importation.	Echange de notes.
ROUMANIE :				
Accord commercial provisoire	28-8-1930	1-9-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
SALVADOR :				
Convention provisoire.	21-3-1906	24-4-1907	Traitement de la nation la plus favorisée.	Dénoncée le 9-12-1930; cessera ses effets le 15-12-1931; prorogée pour un an du 15-12-1932 au 15-12-1933.
SIAM :				
Traité de commerce et de navigation.....	13-7-1926	25-3-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
SUÈDE :				
Traité de commerce et de navigation	11-6-1895	27-6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
SUISSE :				
Traité de commerce..	26-8-1929	15-7-1930	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
TCHÉCOSLOVAQUIE :				
Traité de commerce..	28-12-1925	1-1-1926 (dispositions douanières seulement) 2-10-1926 (autres dispositions.)	Traitement de la nation la plus favorisée. Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Le régime différentiel a pris fin le 30 septembre 1926.
Protocole additionnel.	30-8-1926	25-10-1929	Concerne l'importation des chevaux et des armes de l'Union en Tchécoslovaquie.	
2 ^e protocole additionnel.....	21-2-1928	15-11-1929	Concerne l'importation en Tchécoslovaquie de la soie artificielle.	

PAYS et désignation de l'accord	Date de la conclusion	Date de la mise en vigueur	Traitement douanier	Observations
TUNISIE : Echange de déclara- tions	2-1-1897	23-3-1897	Déclaration réglant les relations commerciales entre la Belgique et la Tunisie, sur la base du trai- tement de la nation la plus favo- risée, à l'exclusion du régime spécial accordé à la France par la Tunisie.	
TURQUIE : Traité de commerce et de navigation	28-8-1927	12-11-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	Les consolidations tarifaires du traité ont été abrogées à la de- mande de la Turquie.
VENEZUELA : Traité d'amitié, de commerce et de navi- gation	1-3-1884	8-4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
YOUgoslavIE : Traité de commerce et de navigation	16-12-1926	9-2-1928	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
ZANZIBAR : Convention provisoire d'établissement, de commerce et de na- vigation	30-5-1885	3-12-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	

B. — Conventions plurilatérales.

1923 :

*Convention internationale pour la simplification
des formalités douanières.*

Conclue à Genève le 3 novembre 1923; a pris effet,
pour la Belgique, le 2 janvier 1925.

1927, 1928, 1929 :

*Convention internationale du 8 novembre 1927 pour
l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importa-
tion et à l'exportation et Protocole.*

*Accord complémentaire (et Protocole) du 11 juillet
1928 à la Convention internationale pour l'abolition
des prohibitions et restrictions à l'importation et à
l'exportation.*

*Protocole du 20 décembre 1929 concernant la mise
en vigueur de la Convention internationale pour
l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importa-
tion et à l'exportation et de l'Accord complémen-
taire à la dite Convention.*

Faute de ratification par l'une des Parties con-
tractantes, cette Convention n'a pu entrer en vigueur
entre tous les Etats signataires à la date prévue du
1^{er} juillet 1930. Un certain nombre de ces Etats,
notamment la Belgique, ont repris à cette date, leur
liberté d'action en la matière.

1928, 1929 :

*Arrangement international du 11 juillet 1928 relatif
à l'exportation des peaux.*

*Protocole du 11 septembre 1929 concernant la mise
en vigueur de l'Arrangement international relatif à
l'exportation des peaux.*

En vertu de ces deux actes internationaux, les pays
signataires ont supprimé toute entrave à la libre
sortie des peaux de leur territoire à partir du 1^{er} oc-
tobre 1929.

1928, 1929 :

*Arrangement international du 11 juillet 1928 relatif
à l'exportation des os.*

*Protocole du 11 septembre 1929 concernant la mise
en vigueur de l'Arrangement international relatif à
l'exportation des os.*

En vertu de ces deux actes internationaux, les pays
signataires ont établi la libre sortie des os de leur
territoire à partir du 1^{er} octobre 1929 et fixé les taux
maxima des droits de sortie pouvant être appliqués,
à partir de cette date, sur les os.

1930 :

*Convention internationale du 14 décembre 1928, con-
cernant les statistiques économiques.*

Cette convention, qui est entrée en vigueur entre un
certain nombre de pays, n'a pas encore été ratifiée
par la Belgique.

*Convention de rapprochement économique et Proto-
cole signés à Oslo le 22 décembre 1930.*

Cette Convention, signée par les représentants des
Gouvernements belge, au nom de l'Union belgo-luxem-
bourgeoise, néerlandais, danois, norvégien et suédois,
constitue une marque de solidarité nouvelle entre un
groupe de pays qui pratiquent une même politique
commerciale libérale. Sans modifier rien au régime
douanier actuel des Parties contractantes, elle donne
des garanties contre des aggravations douanières éven-
tuelles, par l'institution d'une procédure spéciale de
notification et de recours. Elle est accessible à d'autres
Etats que les pays signataires. Elle est entrée en
vigueur le 7 février 1932.

LES FINANCES

I. — LA MONNAIE, LES CHANGES ET LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Les fluctuations de nombreuses devises en 1932 ont fait contraste avec la stabilité du belga, dont la couverture métallique n'a cessé de se renforcer. Cette couverture ne comprend plus de devises. La Belgique reste au régime de l'étalon-or-lingots ou « Gold Bullion standard ».

Au cours de l'année 1932, ce régime a librement joué. Les demandes de métal ont été faibles et ont été largement compensées par des apports d'or.

La thésaurisation des billets, constatée en 1931, s'est atténuée en 1932, comme l'ont prouvé le retour à la Banque Nationale de quantités importantes de grosses coupures, une réduction sensible de la circulation, et des versements en billets à l'occasion des souscriptions aux emprunts.

* * *

Quant aux produits des capitaux à court terme, l'année 1931 avait été caractérisée par un extrême bon marché des taux créditeurs. Sous diverses influences, il s'est produit, en 1932, un renchérissement modéré et graduel de l'argent en banque.

Si le taux à vue est resté fixé à 1 p. c. depuis mai 1930, tout au moins dans les grandes banques bru-

xelloises, les taux de dépôts de quinzaine et ceux des dépôts à six mois, après avoir poursuivi en 1931 une baisse peu caractéristique, ont commencé à se relever en janvier 1932 pour marquer en fin d'année une certaine fermeté. C'est ainsi que le taux des comptes à six mois passe de 2,20 p. c. à 2,75 p. c., celui des taux de quinzaine, de 2,05 p. c. à 2,34 p. c. Le relèvement est donc assez sensible; il est vraisemblable que la diminution des dépôts dans les établissements de crédit fait jouer la loi de l'offre et de la demande et que les taux des dépôts varient également en corrélation avec le relèvement des rentes nationales.

Les capitaux ont afflué à la Caisse d'Épargne, malgré la réduction des revenus et l'appauvrissement résultant du chômage: rares ont été les mois où il y a eu excédent de retraits. Les incertitudes de la période actuelle augmentent, comme toujours, le prestige de cette institution; en outre, ces mêmes incertitudes déterminent ceux qui le peuvent à augmenter leurs réserves par l'épargne. Enfin, il faut faire une part au ralentissement des affaires.

On verra plus loin le mouvement des dépôts dans les banques.

II. — LES BANQUES

L'année 1932 a été peu caractéristique en ce qui concerne la vie des banques. Le mouvement de fusions s'est considérablement ralenti.

Au début de 1932, une banque régionale d'importance moyenne et deux petites banques, à Gand, ont fermé leurs guichets; dans la région de l'Est, Liège, Verviers, la situation des banques, assez inquiétante en 1931, s'est sensiblement améliorée, bien que le calme parfait ne soit pas revenu.

Dans le courant de l'année 1932, certaines banques de province ont eu à faire face à des retraits de dépôts parfois élevés : elles s'en sont fort bien tirées.

La Belgique apparaît aussi, dans l'effondrement du

crédit, parmi les pays assez rares dont le système bancaire résiste admirablement à des secousses très violentes.

* * *

Les statistiques relatives aux banques sont publiées avec un retard considérable; nous ne pouvons donc faire état du bilan global des banques belges au 31 décembre 1932, mais au 31 décembre 1931. Force nous est, pour donner une impression approximative du mouvement des banques à fin 1932, de donner (voir tableaux I et II) des statistiques relatives à quelques établissements de crédit très importants et ayant déjà publié leur bilan.

TABEAU I.

Relevé des principaux postes de quelques banques belges.

	DÉPÔTS		PORTEFEUILLE COMMERCIAL		COMPTES COURANTS DÉBITEURS		OBLIGATIONS, ACTIONS ET PARTICIPATIONS	
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Société Générale ...	4.233.887	3.896.754	873.746	838.068	2.547.102	2.495.917	2.520.367	2.351.971
Banque de Bruxelles .	3.236.975	2.608.833	617.480	450.387	1.185.442	932.333	1.095.769	889.501
Algemeene Bankver.¹.	1.192.148	1.111.372	293.370	241.729	627.247	516.721	348.939	330.524
	8.663.010	7.616.959	1.784.596	1.530.184	4.359.791	3.944.971	3.965.075	3.571.996

TABEAU II.

Dépôts dans les banques et établissements de crédit.

ANNÉES	CAISSE D'ÉPARGNE	CHÈQUES POSTAUX	CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT DU BOERENBOND BELGE	ENGAGEMENTS DES BANQUES		TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPÔTS (non compris les comptes courants de la Banque Nationale de Belgique)
	Montant des dépôts sur livrets et en comptes courants	Total des avoirs à fin d'année	Montant des dépôts à vue et à terme	à terme fixe	immédiats ou indéterminés	
	(En millions de francs)					
1927	3.573	1.262	960	4.810	18.691	29.304
1928	4.324	1.725	1.098	4.866	21.481	33.495
1929	5.626	2.087 (2)	1.274	8.238	22.198	39.423
1930	7.880	2.225 (2)	1.481		33.152 (3)	44.738
1931	9.387	2.335 (2)	1.706		29.863 (4)	43.291
1932	9.637 (1)	2.461 (2)	1.617			

(1) Au 31 août.

(2) Evaluation.

(3) Engagements à vue et à terme.

(4) Crédoiteurs et comptes courants divers, dépôts à vue et à terme, obligations et emprunts hypothécaires.

On remarquera la réduction du montant des dépôts. Cette diminution, à laquelle il y a naturellement des exceptions, est due à la baisse générale des valeurs; elle est attribuable aussi à l'influence psychologique de difficultés bancaires à l'étranger. Dans cet ordre d'idées, la thésaurisation des billets, contre laquelle il est peu de moyens de lutter, est la contre-partie de la réduction des dépôts.

TABLEAU III.

Situations de la Banque Nationale de Belgique
(milliers de francs).

DATES	Encaisse-or	Traites et disponibilités or sur l'étranger	Total de l'encaisse	Rapport du total de l'encaisse aux engagements à vue %
1926 — 29 décembre.	3.101.232	2.234.821	5.336.053	53,15
1927 — 29 décembre.	3.592.734	2.623.295	6.216.029	55,05
1928 — 27 décembre.	4.517.124	2.833.054	7.350.178	57,59
1929 — 26 décembre.	5.875.918	2.888.545	8.764.463	59,75
1930 — 31 décembre.	6.861.648	4.852.251	11.713.899	65,48
1931 — 17 septembre	8.129.906	4.156.799	12.286.699	67,25
24 septembre	12.460.504	—	12.460.504	67,05
30 décembre.	12.748.777	—	12.748.777	65,09
1932 — 29 décembre,	12.979.939	—	12.979.939	67,53

Le tableau III donne la situation de l'encaisse de la Banque Nationale de Belgique.

Les réserves d'or de la Belgique sont actuellement très élevées. Si, depuis les premiers mois de 1927, la Banque Nationale a poursuivi systématiquement une politique d'or, elle n'a pourtant pas cherché à attirer l'or aux dépens des marchés étrangers et au risque de les troubler. Au contraire, la politique de l'escompte, les avertissements donnés à l'encontre de l'endettement public et privé à l'étranger, constituent des preuves suffisantes de la réserve qui a été apportée dans la politique de l'or.

Celle-ci n'en a pas moins été féconde, en assurant au pays une parfaite stabilité monétaire et de fortes réserves au milieu d'une crise sans précédent.

La situation monétaire de la Belgique ne peut être menacée par des retraits de capitaux étrangers. En fait, la Banque Nationale a réagi contre ces investissements; ces capitaux sont relativement peu importants: étant peu abondants, ils n'ont pas servi à favoriser une excitation malsaine de la spéculation; ils ne priveront pas le pays de disponibilités sur lesquelles il aurait, plus ou moins, assis son économie.

TABLEAU IV.

Situation des établissements de crédit au 31 décembre (1).

POSTES DU BILAN	1927		1928		1929		1930		1931	
	Millions de francs	P. c. du total	Millions de francs	P. c. du total	Millions de francs	P. c. du total	Millions de francs	P. c. du total	Millions de francs	P. c. du total
ACTIF										
Immobilisé	338	1,19	343	1,03	440	1,10	572	1,33	493	1,30
Prêts	2.080	7,35	2.738	8,23	3.339	8,36	2.692	6,24	—	—
Portefeuille-titres	4.197	14,83	5.097	15,31	5.956	14,92	7.200	16,69	7.651	20,18
Portefeuille-effets	5.281	18,66	5.954	17,88	6.910	17,31	8.385	19,43	7.626	20,12
Comptes courants	12.909	45,61	15.205	45,94	18.461	46,23	19.570	45,35	(2)17.592	(2)46,40
Encaisse	3.030	10,71	3.341	10,03	4.066	10,18	4.345	10,07	4.118	10,86
Actionnaires	467	1,65	524	1,58	757	1,90	379	0,88	413	1,09
Pertes	—	—	1	—	—	—	2	0,01	20	0,05
	28.305	100,—	33.297	100,—	39.932	100,—	43.149	100,—	37.912	100,—
PASSIF										
Capital versé	2.164	7,65	3.282	9,86	4.352	10,90	4.961	11,50	4.198	11,07
Capital à verser	467	1,65	524	1,58	757	1,90	379	0,88	413	1,09
Réserves	1.542	5,45	2.373	7,13	3.473	8,70	3.778	8,76	2.919	7,70
Engagements à terme	4.810	17,—	4.866	14,61	8.238	20,63	33.152	76,83	29.863	78,77
Engagements à vue	18.691	66,03	21.481	64,51	22.108	55,59				
Bénéfices	629	2,22	768	2,31	911	2,28	877	2,03	519	1,37
	28.305	100,—	33.297	100,—	39.932	100,—	43.149	100,—	37.912	100,—

(1) On trouvera un exposé sur la situation des banques belges dans le Bulletin n° 6, vol. II, année 1932.

(2) Comptes courants, avances, prêts sur titres.

Le tableau IV donne la situation des établissements de crédit au 31 décembre des années 1927 à 1931. Les données relatives à 1932 accentueront le mouvement de contraction générale des valeurs, sauf en ce qui concerne le capital versé: en effet, en 1932, les réductions de capital et les liquidations de banques ont été peu importantes. De même, on ne constatera pas de

réduction du portefeuille-titres, malgré la baisse considérable des cours des valeurs mobilières; on sait que les évaluations comptables de ces postes sont généralement très inférieures aux cours; en outre, plusieurs banques ont étendu leurs participations industrielles en acquérant à bon compte les valeurs des entreprises qui les intéressent.

III. — LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Au cours de l'année 1932, les compagnies par actions n'ont guère eu recours au marché des capitaux. Leurs émissions ont atteint la moitié de celles de 1931, le septième de celles de 1929.

TABLEAU V. **Emissions apparentes de capitaux frais par les compagnies par actions.**
(en milliers de francs.)

ANNÉES	Constitutions, augmentations et obligations (1)	Apports (2)	Emissions sans les apports (3) = (1) — (2)	Emissions des banques, assurances et opérations financières (sans les apports) (4)	Emissions apparentes de capitaux frais (5) = (3) — (4)
1927.....	6.328.223	1.442.609	4.885.614	960.157	3.925.457
1928.....	12.262.980	1.955.792	10.307.188	3.974.232	6.332.956
1929.....	14.965.943	3.065.222	11.900.721	5.968.423	5.932.298
1930.....	5.356.325	1.781.588	3.574.737	677.076	2.897.661
1931.....	4.403.790	1.774.820	2.628.970	604.291	2.024.679
1932.....	2.152.057	1.218.587	933.470	302.565	630.905

Les capitaux frais obtenus par les sociétés (voir tableau V) ne se sont élevés qu'à un total très modeste: 630 millions. Si l'on oppose ce chiffre aux réductions de capital (1.425 millions), aux liquidations (795 millions) et aux pertes relevées dans les bilans (2.047 millions), on constate qu'il s'est produit une véritable décapitalisation, qui est fort onéreuse mais qui tend à rétablir l'équilibre entre prix et volumes de la production, d'une part, et le montant des investissements d'autre part.

Les émissions des banques, des sociétés d'assurance et les opérations financières ont été fort réduites.

De 1929 à 1932, les émissions des entreprises financières (v. tableaux X et XI) se sont contractées dans une mesure plus considérable encore que l'ensemble des émissions: elles sont, en effet, tombées de 5.968 millions à 302 millions.

En 1932, les fusions ont porté sur 597 millions contre 777 millions en 1931; les liquidations ont porté sur 795 millions contre 1.082 millions et les réductions de capital sur 1.425 millions contre 787 millions. Les primes d'émission ont atteint 49 millions contre 241 millions. Ce faible montant témoigne lui aussi de l'atonie du marché des capitaux.

Les apports figurent pour des montants importants dans les opérations financières. Ils s'élèvent à plus du double du chiffre des émissions apparentes de capitaux frais, acquérant ainsi une importance proportionnelle qu'ils n'avaient jamais eue. En 1931 encore, ils étaient légèrement inférieurs aux capitaux frais. Cette évolution est, elle aussi, significative: les producteurs réorganisent leurs entreprises.

Les émissions d'obligations sont redevenues difficiles: elles n'atteignent que 11,2 p. c. des opérations totales contre 18,5 p. c. en 1931.

De même, les émissions de sociétés belges par actions à l'étranger (v. tableau VI) ont été fort peu importantes.

Emissions à l'étranger de sociétés anonymes belges.

ANNÉES	Emissions belges à l'étranger (nominal)	Emissions intérieures des sociétés anonymes belges (Chiffres bruts)
(En millions de francs)		
1926.....	1.256	2.655
1927.....	412	6.328
1928.....	1.210	12.262
1929.....	482	14.965
1930.....	2.212	5.356
1931.....	360	5.356
1931.....	360	4.044
1932.....	40	2.112

Nous avons déjà rappelé que ce fut toujours la politique de la Banque Nationale de Belgique, de conseiller aux pouvoirs publics et aux entreprises privées de ne pas contracter de dettes envers les marchés étrangers. La force des événements donne une sanction à ces avertissements. A ce point de vue, il n'y a aucune raison de regretter la fermeture des marchés financiers extérieurs.

Les compagnies par actions ne sont évidemment pas les seules à se présenter sur le marché et elles ne représentent en ce moment qu'une fraction peu importante, après avoir dominé aux années de prospérité.

Le renversement des positions relatives des compagnies par actions, des pouvoirs publics et des débiteurs hypothécaires sur le marché des capitaux s'est accentué en 1932.

Le marché des hypothèques est sujet à moins de fluctuations que les autres, garde une stabilité relative bien que 1932 ait marqué un recul assez caractérisé. Cette stabilité relative tient à diverses causes : les inscriptions hypothécaires comportent un élément assez stable : les inscriptions d'office pour les soultes qui ne sont pas acquittées lors de la passation des actes de mutation. Ces inscriptions n'ont guère de signification économique, elles sont de courte durée. Par leur succession constante, elles constituent un élément assez fixe s'élevant à 11 p. c. environ du total des opérations.

Pour l'année 1932, il semble que la crise industrielle et la crise agricole ont diminué le recours au crédit hypothécaire; que la très grande activité dans la construction d'habitations a compensé ce ralentissement, mais en partie seulement parce que les personnes acquérant les immeubles le font surtout comme placement et, par conséquent, empruntent moins. C'est l'Etat, avec ses organismes subordonnés (voir tableau VII), qui est devenu le grand emprunteur : de 8,11 p. c. en 1929, sa part monte à 17,97 p. c. en 1930, à 31,50 p. c. en 1931 et à 49,58 p. c. en 1932.

TABLEAU VII.

Principaux emprunts de villes et titres y assimilés.

a) Emprunts intérieurs.

1932		Montant nominal	Taux d'intérêt	Taux d'émission
Janvier	Emprunt 1932. Obligations quinquennales	400.000.000	6 %	98,5 %
	Anderlecht	27.000.000	6 %	pair
Mars	Emprunt à lots 1932	1.000.000.000	5 %	pair
	Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux	72.500.000	6 %	pair
Avril	Schaerbeek	(1) 20.000.000	6 %	pair
Mai	Ville d'Anvers	75.000.000	6 %	pair
Juin	Ville d'Anvers	(1) 200.000.000	6 %	pair
	Bruxelles	150.000.000	6 %	99,5 %
	Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux	100.000.000	3 %	c. du jour.
Juillet	Crédit Communal de Belgique	200.000.000	6 %	95 %
Août	Crédit Communal de Belgique	(2) 1.000.000.000	5 %	(2)
Septembre	Bons du Trésor belge	(1) 830.000.000	5 %	97,5 %
	Gand	(1) 110.000.000	6 %	94 %
Novembre	Ville d'Anvers	(1) 32.000.000	6 %	pair
Décembre	Chemins de fer vicinaux du Congo	100.000.000	6 %	pair
		4.316.500.000		
Emissions continues	Société Nationale des Habitations à Bon Marché	—		

(1) Emprunt émis en partie contre espèces et en partie en échange d'un ancien emprunt venant à échéance.
 (2) Emprunt émis d'août 1932 à janvier 1933, une première tranche au pair, la seconde à 99 p. c.

b) Emprunts extérieurs.

1932		MONTANT NOMINAL		Taux d'intérêt	Taux d'émission
		Devises étrangères	Francs belges		
Juillet	Emprunt 1932 — francs français	francs français 800.000.000	1.127.100.000	5,5 %	95,9 %
Octobre	Emprunt Régie Télégraphes et Téléphones ..	Fl. P.-B. 15.000.000	216.800.000	5 %	87,5 %
			1.343.900.000		

Le tableau des rendements des compagnies par actions (v. tableau XII) ne traduit pas l'état actuel de l'industrie, mais rend compte d'une situation un peu antérieure: les bilans publiés en 1932 représentent

l'état de l'industrie en 1931 et, au plus, pendant le premier semestre 1932. C'est d'ailleurs pendant les mois de mars, avril et mai que se font les plus importants paiements de dividendes (1.400 millions sur 2.447 mil-

liens pour l'année entière), ce qui indique bien que c'est l'exercice 1931 qui influence les dividendes.

Le profit qui, de 1927 à 1930 va s'élevant, non seulement sous l'influence de la conjoncture mais par suite de la plus grande masse des capitaux investis, fléchit sensiblement en 1931, tout en ne marquant pas une réduction inquiétante. Mais en 1932, la situation s'aggrave brusquement : si de 1930 à 1931 le montant des profits se réduit d'un tiers environ, de 1931 à 1932, il fléchit des deux tiers. Pour 50 milliards de capital, le bénéfice est de 1.410 millions, soit moins de 3 p. c.

Si l'on tient compte de l'insuffisance des amortissements, des interprétations et évaluations influencées, dans les deux sens, par la crise, on arrive à la conclusion que, à l'heure actuelle, l'industrie considérée dans son ensemble travaille sans profit.

Mais, bien entendu, si, au lieu de l'ensemble, on examine les cas particuliers, les entreprises se divisent en deux groupes, celles qui réalisent encore des profits, celles qui sont en perte.

Sur 7.130 entreprises, 2.945 sont en perte et 4.185 en bénéfice, c'est-à-dire que bien près de la moitié des entreprises sont en déficit.

Il y a là une situation très sérieuse sur laquelle il convient d'attirer l'attention, d'autant plus qu'elle s'est aggravée de 1931 à 1932 et qu'il faut, en outre, tenir compte des réductions de capital, des liquidations et de l'importance des diverses affaires.

ANNÉES	Nombre total d'entreprises	Entreprises en bénéfice	Entreprises en perte	Perte totale
1928	5.063	4.177	886	332
1929	5.719	4.709	1.010	363
1930	6.668	5.349	1.319	719
1931	7.091	5.014	2.077	1.184
1932	7.130	4.185	2.945	2.047

Si les dividendes ont fléchi de 3.547 millions en 1931 à 2.477 millions en 1932, soit de 30,2 p. c., le total des dividendes et intérêts a fléchi de 5.964 millions en 1931 à 4.717 millions en 1932, soit 20,9 p. c. seulement. Il en résulte, comme nous l'avons signalé plus haut, que le revenu global des valeurs mobilières présente une stabilité que n'a pas celui des valeurs industrielles.

* * *

Si l'on compare le pourcentage des profits accusés en 1931 et en 1932, on constate que les industries et commerces les plus touchés ont été ceux qui sont en relation soit avec les biens de production, soit avec le marché extérieur. Au contraire, les entreprises qui travaillent pour le marché intérieur et, dans certains cas, ne sont pas soumises à la concurrence, accusent une prospérité relative : tel est le cas des industries alimentaires, des usines à gaz et à électricité, des tramways électriques et des autobus. Les assurances marquent également une grande stabilité quoique la prospérité soit inégale d'après la nature des portefeuilles.

Comme les années précédentes, nous avons établi au 1^{er} janvier courant, le relevé de la valeur globale, nominale et boursière, de l'ensemble des titres belges et coloniaux cotés à la Bourse de Bruxelles (v. tableaux IX, XIII et XIV).

Examinons d'abord le relevé de la valeur nominale (v. tableau XIII). Aux titres à revenu fixe, il y a une augmentation d'environ 1.300 millions de francs, résultat de 2.616 millions d'inscriptions nouvelles contre 1.327 millions de radiations et d'amortissements. Ces résultats sont inférieurs à ce que les émissions de titres à revenu fixe de 1931 et de 1932 auraient fait présumer. Ils sont attribuables surtout à une réduction des inscriptions nouvelles, car les amortissements et radiations ont été normaux en 1932 et nettement plus considérables qu'en 1931. Le pourcentage d'amortissement est très variable pour l'Etat et traduit évidemment mal l'amortissement réel de la dette publique, les titres des emprunts extérieurs, sauf un, n'étant pas cotés à Bruxelles. Pour les autres pouvoirs publics et les sociétés, le coefficient d'amortissement est satisfaisant, mais inférieur à celui des années de prospérité. Cette diminution est attribuable en partie au fait d'inscriptions récentes, évidemment massives par rapport aux émissions anciennes, vieilles presque toutes d'au moins dix ans.

Les résultats sont plus intéressants en ce qui concerne les actions. Leur valeur nominale globale a diminué d'environ 750 millions de francs, alors que précédemment l'augmentation était de règle. Ceci témoigne de l'emprise profonde de la crise sur les bilans des sociétés et de la liquidation qui s'opère en ce moment sous la pression des circonstances. Alors qu'il n'y a que 256 millions d'inscriptions nouvelles et 228 millions d'augmentations de capital, nous enregistrons 1.325 millions de radiations de titres et 369 millions de réductions de capital. Ces chiffres confirmeront ceux de notre statistique des rendements, qui indiquent un solde bénéficiaire global inférieur aux distributions de dividendes et ceux de la statistique des émissions, qui témoignent régulièrement de liquidations et de réductions de capital supérieures aux émissions nouvelles. En ce moment, la crise provoque un repli très net des sociétés anonymes.

Toute la vie économique du pays n'est cependant pas également affectée par ces phénomènes. Tant les statistiques des émissions que le relevé de la fortune mobilière, indiquent que les banques, les sociétés financières et les sociétés coloniales sont les plus touchées. On voit donc la nature essentiellement financière du phénomène : sans doute, parmi les petites sociétés, la liquidation entraîne parfois le démembrement de l'usine; mais ceci ne se produit pas encore dans les grandes entreprises industrielles. La masse des liquidations et des réductions est donc encore, d'une manière prépondérante, un phénomène financier.

Le tableau de la valeur boursière (tableau XIV) nous donne quelques aspects très différents de la situation. Tout d'abord, la valeur globale des titres à revenu fixe a augmenté d'environ 1.150 millions, alors que la

valeur nominale est en progrès de 1.300 millions. Il y a donc, depuis un an, une certaine stabilisation dans l'appréciation des titres. Dans le tableau qui précise l'évolution des titres à revenu fixe, on peut mieux se rendre compte de la portée de ce statu quo. Pour les titres de la dette belge, la différence entre la valeur nominale et la valeur boursière ajustée est faible, mais elle est négative; pour les sociétés, il en est de même; la différence en moins représente 2,5 p. c. du capital à la cote. Par contre, pour les provinces et les communes, il y a une légère plus-value cette année. Cela correspond à l'indice des cours, qui est plus ferme pour les emprunts des provinces et des communes que pour les autres.

TABEAU VIII.

Fluctuations des actions inscrites à la Cote de Bruxelles.

1 = 1.000.000	1-1-1930	1-1-1931	1-1-1932	1-1-1933
Valeur nominale	25.108	28.141	28.778	28.021
Valeur boursière.	87.200	66.943	45.348	46.507

Quant à l'évaluation boursière des actions après trois années de baisse sensationnelle, leur valeur globale a enfin augmenté quelque peu (v. tableau VIII). Sans doute, ce n'est guère que le statu quo, puisque l'on passe seulement de 45,3 à 46,5 milliards. Mais il n'y a plus de baisse, ce qui est significatif de la stabilisation des cours qui s'est opérée en 1932: ce l'est d'autant plus, que ce résultat a été atteint en une année où la valeur nominale est tombée de 750 millions de francs environ. Evidemment, pour apprécier ces chiffres, il faut tenir compte des éléments qui viennent troubler la comparaison; c'est ce que fait, avec une suffisante approximation, le tableau VIIIbis. Celui-ci met en relief une différence d'évaluation de 1.298 millions de plus, soit 2.91 p. c. d'amélioration; après des baisses de 31,7 p. c., de 26,6 p. c. et de 33,4 p. c.. C'est un résultat.

TABEAU VIIIbis.

Gains et pertes sur la valeur globale des actions.
(En millions de francs.)

	1928	1929	1930	1931	1932
Valeur globale au 1 ^{er} janvier de l'année suivante	118.389	87.201	66.944	45.345	46.507
—inscriptions valeurs nouvelles	— 8.598	— 7.114	— 1.940	— 625	— 293
—augmentations de capital	— 2.881	— 2.458	— 2.469	— 858	— 318 (1)
Valeur globale au 1 ^{er} janvier de l'année	89.224	106.910	77.629	62.535	43.862
—radiations et amortissements	— 3.684	— 4.728	— 2.008	— 1.052	— 747
	85.540	113.661	85.193	65.892	44.598
Différence (gain ou perte)	+ 21.370	— 36.032	— 22.658	— 22.030	+ 1.298
En % de la valeur au début de l'année	% + 24,98	% — 31,70	% — 26,60	% — 33,43	% + 2,91

(1) Différence entre les augmentations et les réductions de capital.

TABEAU IX.

Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles.

Base : 100 = 1^{er} janvier 1928; 30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable.

DATES	Rentes belges directes et indirectes	Tous titres à revenu fixe	Actions de banques	Actions de métallurgie	Actions de charbonnages	Valeurs coloniales	Tous titres à revenu variable
1928 1 ^{er} janvier	100	100	100	100	100	100	100
2 juillet	107	103	116	159	157	121	115
Maximum des titres à revenu variable (mai 1928).							125
1929 2 janvier	112	108	106	147	154	99	108
1 ^{er} juillet	116	111	87	155	187	84	98
Maximum des titres à revenu variable (février 1929)							117
1930 3 janvier	115	113	67	109	141	63	76
1 ^{er} juillet	124	117	57	91	116	58	67
Maximum des titres à revenu variable (février 1930).							77
1931 5 janvier	127	120	51	78	111	39	55
1 ^{er} juillet	126	120	49	77	94	42	54
Maximum des titres à revenu variable (mars 1931).							62
1932 1 ^{er} janvier	109	111	34	56	69	24	36
1 ^{er} juillet	108	110	28	41	51	20	30
Maximum des titres à revenu variable (mars 1932)							39
1933 1 ^{er} janvier	110	112	35	52	66	27	37
1 ^{er} mars	112	113	32	44	60	22	32

TABLEAU X.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

ANNÉE 1932.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations						Liquidations		Fusions		Nom-bre	Montant
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant				Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant		
Banques	5	117.050	63.050	—	—	9	474.250	147.183	118.340	2	2.000	15.100	156.963	33.416	13	112.200	6	393.000	5	445.920
Assurances	6	2.225	729	5	1.073	4	8.350	6.825	5.607	—	—	—	3.650	—	1	150	—	—	1	875
Opérations financières	68	182.926	82.891	41	2.526	41	243.354	93.980	75.158	7	11.351	250	100.362	—	33	131.999	3	3.192	18	329.179
Exportations, importations ..	5	2.740	1.660	3	255	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	5.700	—	—	2	2.750
Commerce de métaux	3	2.250	2.250	1	10	2	4.000	626	626	—	—	—	1.738	—	2	1.900	—	—	—	—
Comm. d'habil. et ameublem.	34	12.932	11.807	16	362	7	4.697	7.120	5.962	—	—	—	14.235	—	9	10.875	—	—	6	2.992
Comm. produits alimentaires.	25	14.566	13.816	20	1.288	5	7.965	2.410	1.385	1	500	—	11.529	—	11	13.515	1	1.300	2	2.390
Commerces non dénommés ..	156	50.470	40.447	91	4.569	34	20.080	18.676	13.611	1	350	375	23.202	—	72	38.195	1	1.000	18	21.195
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	106.000	—	—	—	1	455	—	—	—	—
Mouneries	2	1.600	1.600	—	—	1	750	2.000	400	—	—	—	1.585	—	1	172	—	—	1	500
Brasseries	11	14.700	14.300	—	—	4	14.350	10.428	10.428	—	—	—	18.560	—	4	1.760	1	750	—	—
Distilleries d'alcool	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	14	11.525	10.335	13	305	9	19.050	30.057	29.017	2	1.300	—	29.625	—	10	8.044	3	16.900	4	4.835
Carrières	6	2.260	2.052	—	—	4	12.250	2.870	2.720	—	—	—	1.940	—	6	11.645	—	—	3	10.820
Charbonnages	—	—	—	—	—	1	5.818	25.182	25.182	2	25.000	—	25.182	—	2	8.137	1	23.100	1	900
Mines et industries extractives	—	—	—	—	—	2	15.800	9.000	9.000	—	—	—	800	—	—	—	—	—	1	14.600
Gaz	3	150.800	148.865	—	—	3	354.500	37.500	17.500	2	65.000	—	160.878	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	1	126.400	126.400	—	—	—	—	—	—	1	8.000	—	128.400	—	1	500	—	—	—	—
Constructions électriques ...	6	4.070	3.858	5	725	5	14.500	8.925	7.465	—	—	—	4.478	—	2	250	1	500	5	7.592
Hôtels, théâtres, cinémas ..	23	12.057	9.897	20	558	5	14.800	3.085	2.823	—	—	—	6.782	—	7	7.805	1	1.000	4	11.022
Imprimerie, publicité	26	15.210	11.421	11	340	12	12.337	9.170	3.865	1	250	—	7.855	—	4	1.100	1	2.000	7	6.038
Textiles	25	174.966	174.133	3	388	20	72.700	83.087	80.377	—	—	5.583	193.865	35.398	16	27.297	3	23.000	20	63.445
Matériaux artif. et céramiques	6	4.745	4.417	1	53	4	9.340	5.580	4.190	—	—	—	4.025	—	9	45.910	—	—	2	5.873
Métallurgie, sidérurgie	12	13.045	11.833	2	655	16	48.813	24.937	23.837	—	—	3.375	16.832	—	31	103.935	2	8.000	14	80.698
Construction	20	25.181	18.449	7	290	10	13.045	22.650	21.690	—	—	—	30.722	—	6	5.000	2	3.400	4	25.367
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	2	200.500	30.750	30.500	—	—	—	30.000	—	1	200	1	39.780	1	80.000
Plant. et sociétés coloniales..	10	80.979	36.719	—	—	8	197.000	61.125	61.125	1	17.000	25.200	57.800	2.700	13	161.400	4	51.000	10	222.397
Produits chimiques	10	20.800	19.392	1	25	8	164.575	20.745	12.655	—	—	—	28.666	—	3	1.660	1	1.600	—	—
Industries du bois	7	3.085	2.054	1	210	3	2.750	2.850	2.730	—	—	—	2.045	—	12	12.900	1	500	2	950
Tanneries et corroiries	4	1.720	1.514	—	—	1	5.003	1.000	1.000	—	—	—	2.240	—	5	11.339	—	—	2	650
Automobiles	1	5.000	5.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4.000	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	1	2.000	400	400	—	—	—	—	—	1	150	—	—	1	2.000
Glaceries	1	122.569	122.569	—	—	—	—	—	—	—	—	—	122.470	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées...	22	12.942	9.899	3	211	17	36.910	34.107	26.791	2	4.500	—	27.198	—	25	45.620	3	24.500	22	82.352
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	1	1.200	3.600	3.600	—	—	—	3.600	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	12	7.945	6.667	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4.363	—	22	10.390	1	3.000	3	700
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4.000	—	—	—	—
Autobus	1	300	300	2	75	1	2.000	2.000	400	—	—	—	—	—	1	600	—	—	—	—
Transports non dénommés...	6	1.020	935	3	14	—	—	—	—	—	—	—	303	—	4	3.320	—	—	—	—
Divers non dénommés	4	2.550	1.286	12	386	3	8.190	2.210	1.010	—	—	—	710	—	2	3.400	—	—	—	—
Totaux	536	1.200.728	960.643	261	14.318	243	1.990.877	710.078	599.394	24	241.251	49.883	1.218.587	71.514	340	795.523	37	697.492	189	1.428.940

(*) Coopératives et Unions du Crédit: 56 sociétés dissoutes au capital minimum de 5.100.500 francs.

TABLEAU XI.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN 1932.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité
et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compr. dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUC- TIONS DE CAPITAL	
				Actions			Obligations					Liquid.	Fusions		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Capital ancien	Augm. nominale	Montant libéré	Nombre	Montant			Montant			Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique	526	1.119.749	923.924	233	1.789.177	636.353	525.669	23	224.251	24.683	1.148.187	634.123	524.492	1.202.468
En Belgique et à l'étranger	—	—	—	3	23.950	18.975	18.975	—	—	—	18.975	—	52.000	10.700
Au Congo Belge	10	80.979	36.719	7	177.750	54.750	54.750	1	17.000	25.200	51.425	161.400	21.000	212.772
TOTAL	536	1.200.728	960.643	243	1.990.877	710.078	599.394	24	241.251	49.883	1.218.587	795.523	597.492	1.425.940

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million	437	132.906	105.090	146	171.039	63.594	46.189	12	8.751	475	71.048	97.296	6.342	37.304
De plus de 1 à 5 millions	77	178.453	145.757	64	778.745	166.519	140.955	4	11.500	25.200	186.530	214.930	30.800	103.242
De plus de 5 à 10 millions	8	58.900	56.602	23	229.025	172.450	140.735	3	24.000	9.208	131.495	78.597	54.500	141.646
De plus de 10 à 20 millions	5	70.500	39.960	4	97.750	65.000	65.000	2	32.000	—	77.068	105.000	35.000	180.573
De plus de 20 à 50 millions	3	126.000	71.265	5	314.318	134.182	114.182	2	65.000	—	145.263	299.700	154.850	193.414
De plus de 50 à 100 millions	3	255.000	163.000	—	—	—	—	1	100.000	—	140.000	—	66.000	236.428
De plus de 100 millions	3	378.969	378.969	1	400.000	108.333	92.333	—	—	15.000	467.183	—	250.000	533.333
TOTAL	536	1.200.728	960.643	243	1.990.877	710.078	599.394	24	241.251	49.883	1.218.587	795.523	597.492	1.425.940

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

ANNEE 1932.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets					Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Coupons d'obligat. payables en 1932	Bénéfice distribué
			Bénéfice total		Perte totale		Solde				
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En % du capital versé
Banques	128	4.486.171	99	488.352	29	82.427	405.925	327.142	1.157.294	58.416	7,29
Assurances	117	137.133	94	44.131	23	2.463	41.668	26.626	—	—	19,42
Opérations financières.....	823	8.825.037	588	552.156	235	171.423	380.733	433.545	1.030.488	57.169	4,91
Exportations, importations..	102	190.251	58	6.071	44	24.080	— 18.009	3.404	—	—	1,79
Commerce de fer et métaux..	21	28.009	11	1.588	10	1.450	136	1.183	—	—	4,22
Commerce d'habil et d'ameub.	153	422.459	87	41.099	66	22.462	18.637	23.547	131.128	7.672	5,57
Commerce de produits aliment.	165	284.243	107	21.050	58	8.749	12.301	9.830	7.882	523	3,46
Commerces non dénommés ..	1.032	1.009.694	534	61.313	498	101.164	— 39.851	38.024	96.147	5.913	3,77
Sucreries	41	509.074	28	45.201	13	11.172	34.029	42.196	74.325	4.487	8,29
Meuneries.....	41	249.204	36	38.878	5	1.967	36.911	30.712	1.714	103	12,32
Brasseries	140	485.488	128	140.629	18	7.290	133.339	54.416	29.349	1.888	11,21
Distilleries d'alcool	16	42.126	12	3.347	4	454	2.893	2.317	—	—	5,50
Autres industr. alimentaires..	212	504.298	146	81.499	66	21.208	60.291	44.866	5.505	364	8,90
Carrières.....	144	428.007	76	61.976	68	16.299	35.677	31.155	47.532	2.935	7,28
Charbonnages	84	1.822.067	44	77.891	41	71.771	6.120	58.169	691.507	36.742	3,19
Mines et autres indust. extract.	51	1.120.215	21	25.250	30	136.214	— 110.964	18.654	257.633	13.698	1,67
Gaz	16	729.075	15	59.053	1	351	58.702	61.317	58.031	3.724	7,04
Electricité	78	2.861.945	69	322.141	9	11.050	311.091	281.577	856.039	47.582	9,84
Constructions électriques	97	597.238	53	92.143	44	13.855	78.288	74.916	272.949	15.887	12,54
Hôtels, théâtres, cinémas	228	312.548	146	20.521	82	13.524	6.997	8.824	6.635	259	2,82
Imprimerie, publicité	188	170.569	123	21.272	65	7.903	13.369	13.354	525	35	7,83
Textiles (lin, coton, laine, soie)	568	2.617.657	262	130.269	306	256.283	— 126.014	72.734	90.561	5.248	2,78
Matér. artif. et prod. céram....	247	1.219.228	148	62.260	98	29.154	33.106	38.559	114.105	7.752	3,16
Métallurgie, sidérurgie	500	3.932.008	253	148.030	247	332.721	— 184.694	71.373	1.807.244	105.846	1,82
Construction	186	647.473	114	68.488	72	10.370	58.118	26.681	21.430	1.210	4,12
Papeteries (industries)	43	485.467	28	33.871	15	3.721	30.150	20.371	10.884	740	4,20
Plantat. et sociétés coloniales	226	6.990.999	96	225.517	130	379.118	— 153.601	203.144	1.870.835	110.440	2,91
Produits chimiques	226	2.658.453	143	84.325	83	64.323	20.002	56.009	465.157	24.582	2,11
Industries du bois	102	182.590	51	11.004	51	23.011	— 11.907	4.261	1.914	114	2,33
Tanneries et corroiries	58	224.324	17	3.134	41	27.062	— 23.925	4.940	238	12	2,20
Automobiles	20	259.882	14	68.765	6	6.351	62.414	51.572	13.319	829	19,84
Verreries	78	944.230	33	46.158	45	16.128	30.030	39.176	3.399	171	4,15
Glaceries	10	54.755	7	49.231	3	231	49.000	35.529	141.289	7.778	64,89
Industries non dénommées ..	597	1.496.845	333	121.970	264	90.491	31.479	80.387	147.986	8.593	5,30
Chemins de fer.....	26	686.467	17	24.015	9	2.700	21.315	17.927	802.567	44.811	2,61
Chemins de fer vicinaux	4	4.806	4	1.901	—	—	1.901	1.027	1.176	23	21,37
Navigation et aviation	142	597.763	71	19.930	71	43.705	— 23.766	14.240	113.620	5.493	2,38
Télégraphe et téléphone.....	3	327.350	2	48.378	1	21	48.357	32.500	—	—	9,93
Tramways électriques	39	572.187	20	98.376	19	22.841	75.536	89.018	143.226	6.521	16,56
Autobus	14	27.200	7	3.126	7	1.651	1.475	2.964	—	—	9,90
Transports non dénommés ..	106	332.746	53	10.850	53	8.960	1.890	8.396	1.000	30	2,52
Divers non dénommés	51	62.192	36	2.019	15	1.656	363	691	4.000	160	1,11
TOTAL	7.130	49.539.473	4.185	3.457.185	2.945	2.047.674	1.409.511	2.447.003	10.478.633	587.650	4,94

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusque 1 million	3.800	1.690.753	2.244	222.431	1.556	161.675	60.756	108.048	—	—	6,39
De plus de 1 à 5 millions ..	2.124	5.345.381	1.231	663.416	893	403.091	260.325	409.416	—	—	7,66
De plus de 5 à 10 millions ..	506	3.769.899	272	332.051	234	246.328	85.723	200.021	—	—	5,32
De plus de 10 à 20 millions ..	289	4.279.859	162	297.784	127	297.086	698	207.797	—	—	5,86
De plus de 20 à 50 millions ..	230	7.327.179	148	494.658	82	390.591	104.067	345.145	—	—	4,71
De plus de 50 à 100 millions	90	7.077.646	58	403.241	32	238.019	165.222	270.173	—	—	3,82
De plus de 100 millions	91	20.068.758	70	1.043.604	21	310.884	732.720	906.403	—	—	4,52
TOTAL	7.130	49.539.473	4.185	3.457.185	2.945	2.047.674	1.409.511	2.447.003	—	—	4,94

Le relevé de la fortune mobilière en Belgique (Valeur NOMINALE).

(En milliers de francs.)

RUBRIQUES	1 ^{er} JANVIER 1932						1 ^{er} JANVIER 1933						
	Capital nominal global des titres inscrits	dont :					Capital nominal global des titres inscrits	Inscriptions nouvelles en 1932	Titres de sociétés ayant modifié leur capital				Titres inscrits sans changement pendant l'année 1932
		Titres rayés en 1932	Titres amortis en 1932	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres inscrits sans changement pendant l'année 1932			Capital nouveau		Montant de		
				Capital avant augmentat.	Capital avant réduction				après augment.	après réduction	l'augment.	la réduct.	
Rentes belges directes et indirectes	23.564.711	769.743	74.617	—	—	22.720.351	24.396.003	1.675.652	—	—	—	—	22.720.351
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots	4.055.652	273.408	10.109	—	—	3.772.135	4.532.935	760.800	—	—	—	—	3.772.135
Obligations de sociétés	2.842.928	133.952	65.498	—	—	2.643.478	2.823.083	179.605	—	—	—	—	2.643.478
Ensemble des titres à revenu fixe	30.463.291	1.177.103	150.224	—	—	29.135.964	31.752.021	2.616.057	—	—	—	—	29.135.964
<i>Actions :</i>													
Assurances, banques	4.526.565	774.000	—	160.000	—	3.592.565	4.167.565	215.000	260.000	—	200.000	—	3.592.565
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	704.777	—	—	19.420	365.000	320.357	517.357	10.000	37.000	150.000	17.580	215.000	320.357
Chemins de fer et canaux	6.484.703	—	1.183	—	—	6.483.540	6.483.556	16	—	—	—	—	6.483.540
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	474.020	8.978	698	—	—	464.344	464.344	—	—	—	—	—	464.344
Tramways et électricité (trusts)	2.142.841	—	—	85.000	—	2.057.841	2.174.250	27.500	88.909	—	3.909	—	2.057.841
Entreprises de gaz et d'électricité	1.602.271	—	1.394	15.000	—	1.585.877	1.616.877	—	30.000	—	15.000	—	1.585.877
Industries métallurgiques	2.546.859	39.151	—	55.900	—	2.451.838	2.574.838	—	123.000	—	67.100	—	2.451.838
Fours à coke	53.097	—	—	—	—	53.097	53.097	—	—	—	—	—	53.097
Charbonnages	1.305.274	40.265	—	111.955	11.500	1.141.554	1.352.120	—	201.366	9.200	89.411	2.300	1.141.554
Zincs, plombs, mines	697.910	25.000	—	12.500	30.000	630.410	645.010	—	14.600	—	2.100	30.000	630.410
Glaceries	51.461	—	—	—	—	51.461	51.461	—	—	—	—	—	51.461
Verreries	319.652	—	—	6.000	—	313.652	322.165	—	8.513	—	2.513	—	313.652
Distributions d'eau	48.250	—	—	—	—	48.250	48.250	—	—	—	—	—	48.250
Industries de la construction	880.230	33.000	—	52.200	—	795.030	858.070	—	63.040	—	10.840	—	795.030
Industries textiles et soieries	948.720	41.780	—	27.500	5.000	874.440	916.100	—	38.660	3.000	11.160	2.000	874.440
Produits chimiques	523.644	40.050	—	—	10.000	473.614	475.542	928	—	1.000	—	9.000	473.614
Valeurs coloniales	2.413.277	283.590	—	90.000	28.500	2.011.187	2.132.702	—	103.515	18.000	13.515	10.500	2.011.187
Valeurs de plantations caoutchoutières	646.582	30.000	—	—	109.250	507.332	539.457	—	—	32.125	—	77.125	507.332
Alimentation	351.542	—	452	—	—	351.090	353.740	2.650	—	—	—	—	351.090
Industries diverses	1.181.850	10.000	—	237.500	11.600	922.780	1.409.305	—	477.425	9.100	239.925	2.500	922.780
Papeteries	313.900	—	—	5.000	—	308.900	320.150	—	11.250	—	6.250	—	308.900
Pétroles	409.700	—	—	—	19.250	390.450	396.875	—	—	6.425	—	12.825	390.450
Sucreries	149.363	—	—	—	—	149.363	149.363	—	—	—	—	—	149.363
Ensemble des actions	28.776.568	1.325.814	3.707	877.975	590.100	25.978.972	28.021.194	256.094	1.557.278	228.850	679.303	361.259	25.978.972
Total général	59.239.859	2.502.917	153.931	877.975	590.100	55.114.936	59.773.215	2.872.151	1.557.278	228.850	679.303	361.250	55.114.693

TABLEAU XIV. Le relevé de la fortune mobilière en Belgique (valeur **BOURSIERE**) et l'indice annuel de l'ensemble des titres cotés à la Bourse de Bruxelles.
(En milliers de francs.)

RUBRIQUES	1 ^{er} JANVIER 1932					1 ^{er} JANVIER 1933.					INDICE			
	Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :				Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :				de janvier 1933			
		Titres rayés en 1932	Titres amortis en 1932	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans change- ment pendant l'année 1932	Inscript. tions nouvelles en 1932	Actions de jouiss. remplaçant des actions de capital amorties	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres inscrits sans change- ment pendant l'année 1932	sur janvier 1932	sur janvier 1933
				Valeur boursière avant augment.	Valeur boursière avant réduction					Valeur boursière après augmentat.	Valeur boursière après réduction.			
<i>Obligations :</i>														
Rentes belges directes et indirectes.....	19.302.526	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Emprunts des provinces, communes et valeurs à lots.....	(*) 3.170.184	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Obligations de sociétés.....	2.438.670	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ensemble des titres à revenu fixe.....	24.911.380	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<i>Actions :</i>														
Assurances-banques.....	7.587.030	526.780	—	164.800	—	6.895.459	7.651.779	282.350	—	363.600	—	7.005.829	101,60	34,71
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôte- lières.....	687.565	—	—	19.490	131.906	536.169	669.617	1.322	—	31.600	138.697	498.108	92,90	32,81
Chemins de fer et canaux.....	6.148.374	—	1.853	—	—	6.146.521	6.256.485	—	616	—	—	6.255.869	101,78	66,02
Tramways, chem. de fer économiques et vicinaux	1.244.280	24.314	838	—	—	1.219.128	1.195.514	—	433	—	—	1.195.081	98,03	29,92
Tramways et électricité (trusts).....	6.050.631	—	—	263.900	—	5.786.731	6.483.908	3.025	—	366.960	—	6.113.921	105,65	30,92
Entreprises de gaz et d'électricité.....	4.303.894	—	1.471	95.817	—	4.206.606	4.466.483	—	—	94.987	—	4.371.496	103,92	53,27
Industries métallurgiques.....	3.816.157	13.282	—	97.952	—	3.704.923	3.541.444	—	—	103.061	—	3.438.383	92,81	51,61
Fours à coke.....	47.369	—	—	—	—	47.369	30.840	—	—	—	—	30.840	65,11	16,53
Charbonnages.....	1.820.659	32.811	—	132.903	1.334	1.653.611	1.752.126	—	—	163.078	690	1.568.358	96,05	66,19
Zinc, plomb, mines.....	715.154	3.750	—	3.075	2.040	706.269	785.023	—	—	1.560	2.520	780.943	110,57	24,06
Glaceries.....	566.438	—	—	—	—	566.438	591.037	—	—	—	—	591.037	104,34	64,60
Verreries.....	503.455	—	—	26.587	—	476.868	453.048	—	—	37	—	453.011	95,—	46,32
Distributions d'eau.....	180.671	—	—	—	—	180.671	227.965	—	—	—	—	227.965	126,18	113,68
Industries de la construction.....	863.547	15.392	—	54.269	—	793.866	715.460	—	—	37.587	—	677.902	85,39	46,35
Industries textiles et soieries.....	1.067.988	11.962	—	66.950	725	988.351	1.072.210	—	—	54.000	650	1.017.560	102,96	29,12
Produits chimiques.....	617.188	41.852	—	—	3.350	571.986	556.316	5.297	—	—	3.350	547.669	95,75	21,43
Valeurs coloniales.....	5.459.814	54.521	—	28.050	5.625	5.371.618	6.318.721	—	—	100.342	5.775	6.122.604	113,96	27,15
Valeurs de plantations caoutchoutières.....	428.811	7.650	—	—	50.180	370.981	617.699	—	—	—	41.279	576.320	155,35	13,64
Alimentation.....	910.040	—	282	—	—	909.768	810.821	938	—	—	—	809.833	89,47	89,47
Industries diverses.....	1.309.566	10.348	—	314.830	4.058	980.330	1.308.448	—	—	378.868	1.835	927.745	94,64	20,56
Papeteries.....	257.664	—	—	6.700	—	250.864	252.020	—	—	13.162	—	238.858	95,21	53,81
Pétales.....	386.250	—	—	—	7.700	378.550	406.936	—	—	—	10.203	396.733	104,60	31,—
Sucreries.....	373.049	—	—	—	—	373.049	343.426	—	—	—	—	343.426	92,06	41,54
Ensemble des actions.....	45.345.523	742.662	4.444	1.275.323	206.918	43.116.176	46.507.453	292.932	1.049	1.798.932	204.999	44.209.541	102,54	37,16
Total général.....	(*)70.256.903						72.584.673							

(*) Chiffre rectifié.

IV. — LES FINANCES PUBLIQUES

Au cours d'une période de crise aussi intense et aussi prolongée que celle que nous traversons, les budgets de tous les Etats sont en déficit. Le principal objectif à atteindre au cours de ces conjonctures est de réduire les emprunts et les impôts nouveaux au strict minimum et de procéder avec rigueur à des réformes et à des économies rétablissant un rapport acceptable entre le revenu national et le revenu de l'Etat et de ses organismes, et aboutissant à l'équilibre budgétaire.

En période de crise, les documents relatifs au budget n'ont qu'une signification très restreinte. Les comptes de l'Etat ont une signification bien plus

grande, puisqu'ils consacrent un état de fait : nous ne disposons pas encore des comptes pour l'année 1932, puisque toutes les dépenses et recettes afférant à cet exercice ne sont pas clôturées.

Signalons simplement que, malgré des relèvements d'impôts portant sur toutes les catégories, les recettes ont été très inférieures aux évaluations : la moins-value a passé de 254 millions pour l'exercice 1930 à 349 millions en 1931 et à 1.746 millions pour les treize mois de l'exercice 1932. C'est en matière d'impôts directs (v. tableau XV) et de droits d'enregistrement que les moins-values sont les plus fortes ; les droits de douane et accises montrent une plasticité plus grande.

TABLEAU XV. Rendement des impôts (1)
(non compris les additionnels provinciaux et communaux.)
(Millions de francs.)

NATURE DES IMPOTS	EXERCICE 1929		EXERCICE 1930		EXERCICE 1931		EXERCICE 1932 (13 mois)	
	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires
<i>Contributions directes :</i>								
Contribution foncière					435	400	94	450
Taxe mobilière					839	925	585	725
Taxe professionnelle					713	855	367	745
Supertaxe (2)	3.076	2.425	2.285	2.490	—	—	—	—
Impôt personnel complémentaire (3)					100	300	47	200
Impôt sur le mobilier					13	27	5	20
Autres impôts directs	265	246	250	285	219	203	219	210
Recettes divers	332	150	333	225	358	335	202	202
TOTAL	3.673	2.821	2.868	3.000	2.678	3.046	1.520	2.552
<i>Douanes et accises :</i>								
Douanes	1.319	1.000	1.336	1.330	1.303	1.388	1.556	1.550
Accises	836	745	805	725	792	788	816	916
Taxes spéciales de consommation	155	121	169	145	237	156	241	264
Recettes diverses	10	8	22	10	7	11	57	108
TOTAL	2.320	1.874	2.332	2.210	2.339	2.343	2.671	2.838
<i>Enregistrement :</i>								
Enregistrement et transcription	971	720	645	950	556	710	526	600
Hypothèques. — Droit d'inscription	15	9	17	10	16	20	13	17
Successions	430	270	484	200	257	200	211	250
Timbre et taxe de transmission	2.644	2.308	1.633	1.911	1.663	1.539	1.855	2.282
Autres impôts	31	26	27	29	28	29	28	29
TOTAL	4.091	3.333	2.856	3.100	2.521	2.498	2.633	3.178
TOTAL GÉNÉRAL	10.083	8.028	8.056	8.310	7.538	7.887	6.823	8.569
Excédent (+) ou déficit (—) des recettes sur les évaluations budgétaires	+ 2.055		— 254		— 349		— 1.746	

(1) L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante.

(2) Jusqu'en décembre 1930.

(3) A partir de janvier 1931.

Dans le courant de 1932, le Gouvernement a dû recourir à l'emprunt à long terme ainsi qu'aux bons du Trésor à court et moyen terme. L'état du marché national l'a obligé à recourir à l'emprunt extérieur. Du 31 décembre 1930 au 31 décembre 1932, la dette intérieure est passée de 24.646 millions à 28.678 mil-

lions, la dette extérieure consolidée de 26.766 millions à 26.398 millions, grâce aux amortissements rapides prévus dans les contrats. Mais il s'est reconstitué une dette flottante extérieure de 500 millions (voir tableau XVI).

DÉSIGNATION DES DETTES	DETTES EXTÉRIEURES PAYABLES EN :						DETTE AU 31 DÉCEMBRE 1932		
	Francs français	Livres sterling	Dollars Etats-Unis	Florins Pays-Bas	Francs suisses	Couronnes suédoises	Dettes intérieures	Dettes extérieures aux nouveaux pairs monétaires	
A. — Dette à long terme.									
Dette consolidée ancienne	Dettes à 2 ½ p. c.	—	—	—	—	—	219.959.631	—	
	Id. 3 p. c. 1 ^{re} série	—	—	—	—	—	434.050.975	—	
	Id. 3 p. c. 2 ^e série	—	—	—	—	—	2.440.503.882	—	
	Id. 3 p. c. 3 ^e série	—	—	—	—	—	202.321.900	—	
	Id. 3 p. c. 4 ^e série (jusqu'à 1939)	—	—	—	—	—	—	653.310.000	
	Id. 3 p. c. servitudes militaires	—	3.733.200	—	—	—	1.108.591	—	
	Dettes à 5 p. c. de la Restauration Nationale de 1919	—	—	—	—	—	1.614.421.500	—	
	Id. 5 p. c. à primes de 1920 (jusqu'à 1995)	—	—	—	—	—	2.387.375.000	—	
	Id. 6 p. c. de consolidation de 1921	—	—	—	—	—	2.071.479.900	—	
	Dettes à 5 p. c. 1925	—	—	—	—	—	1.856.887.100	—	
Dette consolidée nouvelle	Dettes envers le Fonds d'amortissement du chef de l'avance pour le remboursement anticipatif de l'emprunt à 7 ½ p. c.	—	—	—	—	—	1.155.617.750	—	
	Dettes envers la Banque Nationale de Belgique pour le retrait des marks	—	—	—	—	—	1.410.000.000	—	
	Obligations déconnales 5 p. c. de 1931	—	—	—	—	—	279.900.000	—	
	Emprunt à 5 p. c. de 1911 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	998.448.000	—	
	Id. 5 p. c. à lots de 1932 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	1.000.000.000	—	
	Id. 6 ½ p. c. de \$ 30.000.000 (1 ^{er} septembre 1949)	—	—	(1) 25.570.500	—	—	—	919.515.180	
	Id. 6 p. c. de \$ 50.000.000 (1 ^{er} janvier 1955)	—	—	35.935.100	—	—	—	1.292.229.196	
	Id. 7 p. c. de \$ 50.000.000 (1 ^{er} juin 1955)	—	—	(2) 45.408.000	—	—	—	1.632.871.680	
	Dettes contractées pendant la guerre envers le Gouvernement des Etats-Unis	—	—	161.780.000	—	—	—	5.817.608.800	
	Dettes contractées après l'armistice envers le Gouvernement des Etats-Unis	—	—	238.900.000	—	—	—	8.590.844.000	
Dette indirecte	Emprunt à 6 ½ p. c. de 400.000.000 francs français (15 août 1943)	327.041.500	—	—	—	—	—	460.752.417	
	Id. 5 ½ p. c. de 800.000.000 de francs français	800.000.000	—	—	—	—	—	1.127.080.000	
	Frais d'internement en Hollande des troupes belges	—	—	—	19.544.000	—	—	282.410.800	
	Crédit anglais de Reconstruction Nationale	—	9.000.000	—	—	—	—	1.575.000.000	
	Emprunt à 7 p. c. de stabilisation de 1926	—	8.033.600	47.238.500	—	30.234.000	8.511.000	3.396.403.905	
	Id. 4 ½ p. c. de 45.000.000 de florins	—	—	—	45.000.000	—	—	650.250.000	
	Actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges	—	—	—	—	—	—	4.984.181.500	
	Annuités pour rachats de chemins de fer (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	362.627.372	
	Annuités à payer au Crédit Communal (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	597.226.624	
	Emprunt Crédit Communal à 6 p. c. de 300.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	296.267.500	
Lloyd Royal Belge (obligations à 4 p. c. et à 6 p. c.)	—	—	—	—	—	—	90.480.000		
Dette indirecte	Emprunt à 4 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1921	—	—	—	—	—	997.625.000	—	
	Id. 5 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1922	—	—	—	—	—	997.785.000	—	
	Id. 5 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1923	—	—	—	—	—	995.950.000	—	
	1 ^{er} emprunt à 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants	—	—	—	—	—	—	1.054.690.000	
	2 ^e emprunt à 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants	—	—	—	—	—	—	262.450.000	
	3 ^e emprunt à 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants	—	—	—	—	—	—	129.964.000	
	1 ^{er} emprunt à 6 p. c. de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché	—	—	—	—	—	—	110.000.000	
	2 ^e emprunt à 6 p. c. de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché	—	—	—	—	—	—	300.000.000	
	TOTAL DE LA DETTE	1.127.041.500	20.766.800	554.832.100	64.544.000	30.234.000	8.511.000	27.241.221.225	26.398.272.978
	B. — Dette à court et moyen termes.								
Bons du Trésor 5 p. c. à 5 ans (échéance 1 ^{er} octobre 1937)	—	—	—	—	—	—	53.639.494.203	—	
Obligations du Trésor 6 p. c. à 5 ans	—	—	—	—	—	—	830.000.000	—	
Bons du Trésor à court terme	—	—	—	—	—	—	249.070.000	—	
Dotations des combattants	—	—	—	—	—	—	358.150.000	—	
Bons du Trésor à court terme en devises	—	—	—	21.000.000	28.000.000	—	278.177.000	497.770.000	
TOTAL DE LA DETTE	1.127.041.500	20.766.800	554.832.100	85.544.000	58.234.000	8.511.000	1.715.397.000	497.770.000	
TOTAL DE LA DETTE	1.127.041.500	20.766.800	554.832.100	85.544.000	58.234.000	8.511.000	28.956.618.225	26.896.042.978	
							55.852.661.203		

La dette flottante et à moyen terme (v. tableau XVII), accusée au 31 décembre 1932, atteignait 1.437 millions à l'intérieur et 500 millions à l'étranger.

TABLEAU XVII. Dette publique belge.

NATURE DES DETTES	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE (millions de fr.)					
	1927	1928	1929	1930	1931	1932
I. Dette intérieure :						
a) consolidée	21.200	21.091	20.946	23.866	25.233	27.241
b) à court et moyen termes (1)	4.006	3.370	2.342	780	771	1.437
TOTAL	25.206	24.461	23.288	24.646	26.004	28.678
II. Dette extérieure :						
a) consolidée	28.624	28.220	27.668	26.766	25.630	26.398
b) à court et moyen termes...	162	—	—	—	—	498
TOTAL GÉNÉRAL.	53.992	52.681	50.956	51.412	51.634	55.574

(1) Non compris la Dotation des combattants

Le tableau XVIII permet de se rendre compte de l'amortissement rapide de notre dette libellée en monnaie étrangère. Il est d'autant plus regrettable qu'en cette période de troubles monétaires, nous ayons été obligés de recourir à nouveau à l'emprunt extérieur, contrariant ainsi l'effet de nos amortissements.

TABLEAU XVIII.

Dette consolidée extérieure.

NATURE DES DETTES	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE					
	1927	1928	1929	1930	1931	1932
I. Dette envers les Gouvernements étrangers :						
Etats-Unis (milliers de dollars)	413.580	411.130	408.180	404.730	400.680	400.680
Angleterre (milliers de livres sterling) ..	9.000	9.000	9.000	9.000	9.000	9.000
Pays-Bas (milliers de florins P.-B.)	34.812	32.052	29.153	26.107	22.907	19.544
II. Autres dettes :						
Milliers de dollars ..	226.177	223.190	215.615	180.927	158.639	164.152
Milliers de liv. sterl..	14.876	14.298	13.698	13.078	12.436	11.767
Milliers de fr. fr....	400.000	400.000	383.459	365.843	347.081	1.127.041
Milliers de fr. suisses.	32.000	31.680	31.354	31.007	30.630	30.234
Milliers de florins P-B	—	—	—	45.000	45.000	45.000
Milliers de Kronor ..	9.000	8.915	8.823	8.726	8.622	8.511

APERÇU D'ENSEMBLE

L'année 1932 n'a pas différé fondamentalement de celle qui l'avait précédée : elle aussi fut caractérisée dans sa plus grande partie par la chute de tous les indices économiques et par la contraction de tous les marchés. Ce resserrement n'est pas la conséquence d'une politique arbitraire préconçue, impossible d'ailleurs à exécuter dans un pays demeuré, dans l'ensemble, assez fidèle au libéralisme économique et à l'initiative privée. Elle résulte de larges mouvements et des secousses de l'économie internationale qui, depuis quatre ans, cherche, sans le trouver, son équilibre. Cette baisse généralisée ne s'est cependant pas marquée également dans tous les domaines, ce qui a déterminé certains décalages et certaines difficultés qui ont été moins sensibles en 1932 qu'en 1931. En outre, dans la seconde partie de l'année, une tendance meilleure a commencé à se faire sentir, malheureusement contrecarrée à la fin de l'exercice. En attendant, un assainissement accentué de l'économie belge commence à se marquer : Nous avons déjà constaté, pour 1931, l'importance des ajustements : nous pouvons dire aujourd'hui que de nouveaux progrès ont été réalisés dans cette voie. Au moment où les difficultés de gestion des meilleures entreprises s'accroissent, où le chômage constitue un fardeau aussi lourd à porter par ceux qui en sont les victimes immédiates que par l'économie nationale, il peut paraître excessif de parler d'assainissement. Telle est cependant la conséquence favorable du douloureux processus de réadaptation, d'autant plus douloureux d'ailleurs que la fièvre de prospérité avait été plus élevée.

L'influence de la contraction de la production et de la chute générale des prix s'est fait sentir, et très nettement, sur la circulation monétaire, sur les dépôts en banque, sur les opérations de crédit et enfin sur les salaires et les revenus.

Il n'est pas sans intérêt d'établir quel pourrait être le degré de contraction de la production et du revenu national.

La réduction du volume des affaires depuis 1929 peut se mesurer à certains indices (1).

1° La production de fonte, en juin 1932, était en recul de 31 p. c. sur la moyenne de 1929 et de 17 p. c. sur

l'été de 1931; celle d'aciers finis, de 46 p. c. et de 22 p. c. respectivement.

2° L'indice de la production industrielle accusait une diminution, aux mêmes dates, de 38 p. c. et de 18 p. c.

3° En juin 1932, les transports intérieurs étaient en recul de 42 p. c. par rapport à 1929 et de 23 p. c. par rapport à l'été de 1931.

4° Le volume des importations de matières brutes a diminué de 35 p. c. et de 24 p. c. respectivement; celui des exportations de produits fabriqués, de 34 p. c. et 17 p. c.

5° Le degré d'emploi, calculé d'après les chiffres officiels du chômage, était de 99,2 p. c. en juin 1929, de 88,8 p. c. en juin 1931 et de 76,2 p. c. en juin 1932, soit des aggravations équivalant à 23 p. c. et 12,6 p. c. de la capacité de travail.

Le fléchissement dans la grande et la moyenne industrie serait de 35 p. c. par rapport à 1929 et de 20 p. c. par rapport à l'été de 1931; le fléchissement a été moins considérable dans la petite industrie, dans l'agriculture et dans les professions libérales.

Ces données, établies pour la fin du premier semestre 1932, sont, dans l'ensemble, valables pour l'année tout entière, sauf en ce qui concerne le chômage qui s'est accentué légèrement.

A une aussi forte réduction de l'activité productrice correspond un fléchissement analogue du revenu national. On ne peut l'apprécier qu'en passant rapidement en revue le revenu de certaines classes sociales.

Les dividendes répartis aux actionnaires sont en diminution sensible : de 30 p. c. de 1929 à 1932. Mais ce chiffre n'est pas représentatif de l'ensemble des revenus mobiliers. Le revenu nominal de la dette de l'Etat est toujours inchangé et son pouvoir d'achat a augmenté dans la proportion où l'index des prix a fléchi, soit de 1929 à 1932, de 18 p. c. Les émissions d'obligations par les sociétés anonymes ont augmenté d'un tiers environ la dette obligataire de l'industrie privée et le revenu s'en est trouvé accru. En 1930, les paiements de coupons d'obligations ont porté sur 333 millions, en 1931 sur 510 millions et en 1932 sur 588 millions. Le tableau ci-après nous indique que le fléchissement global du revenu des actions et obligations est de 9 p. c. seulement.

(1) Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques, Louvain, août 1932, p. 383.

	1929		1930		1931		1932	
	(En millions et en p. c. de 1929.)							
Dividendes	3.479	100	4.028	116	3.547	102	2.447	70
Obligations de sociétés	204	100	334	164	511	251	588	288
Pouvoirs publics (emprunts intérieurs).....	1.504	100	1.554	103	1.557	104	1.683	112
	5.187	100	5.916	114	5.615	108	4.718	91

Il faut naturellement tenir compte de ce que les revenus distribués en 1932 ont été gagnés en 1931.

Le revenu des obligations présente une stabilité plus grande que celui des seules valeurs industrielles. De même, les revenus des baux agricoles, des créances hypothécaires n'ont pas sensiblement fléchi et les loyers urbains demeurent élevés, si les immeubles se louent à l'heure actuelle assez difficilement.

Quant au revenu des employés et salariés, la situation varie. Pour les fonctionnaires, le revenu n'a été abaissé que par la suppression de l'augmentation qui avait été accordée en 1930 et par l'effet de l'échelle mobile. Pour le salaire des ouvriers, la diminution unitaire varie de 20 à 25 p. c.

En ce qui concerne les traitements des employés de l'industrie et du commerce, les réductions ont été générales. Dans beaucoup de cas, il y a eu des compressions massives de 20 et de 25 p. c., correspondant à peu près, comme pour les salaires ouvriers, à la baisse de l'indice. Mais à la réduction des traitements unitaires, il faut ajouter la perte sur les primes et le volume de la production, sur les participations de bénéfices et gratifications, et enfin les interruptions et pertes de travail.

On peut donc considérer que le revenu collectif de l'ouvrier et des employés de l'industrie a diminué de 20 à 30 p. c.

Mais les indemnités de chômage contribuent à maintenir le pouvoir d'achat de la classe ouvrière, considérée dans son ensemble.

Cette résistance relative du revenu national, dans une conjoncture extrêmement défavorable, explique certains phénomènes, obscurs à première vue : maintien de la consommation courante de produits alimentaires, activité du bâtiment et des industries alimentaires, contraste entre la résistance relative du marché intérieur et l'effondrement des exportations, formation de capital libre et thésaurisation de billets.

Mais il s'en faut que ces données d'ensemble traduisent les situations individuelles : Les revenus des professions libérales sont fortement diminués ; en matière de compagnies par actions, 2.440 sur 6.177 sociétés recensées enregistrent une perte de 1.593 millions sur l'exercice écoulé ; les réductions de capital, les liquidations privent des groupes sociaux de tout emploi, de tout capital, de tout revenu.

Cette contraction du revenu national explique la réserve des consommateurs : celle-ci s'est fort bien marquée en 1932. Vers la fin de l'été s'était produit un relèvement assez général des prix des matières premières entraînant une légère accélération du rythme de la production. Les stocks du commerce étant alors très réduits, détaillants et grossistes ont passé des commandes à l'industrie et notamment aux entreprises textiles. Mais les commerçants n'ont pas été suivis par les consommateurs qui n'ont pas développé le volume de leurs achats sous l'influence des mouvements de prix.

La contraction de la production et la baisse des profits industriels expliquent et justifient la réserve dans laquelle se cantonnent les capitalistes qui hésitent encore à investir des capitaux frais, alors que la surcapitalisation et le suroutillage sont patents. Ainsi donc, le dernier arbitre de la reprise économique : le particulier, à la fois consommateur et épargnant, se réserve encore, ne se présente ni chez le détaillant, ni au marché des capitaux.

On peut y voir l'effet de deux causes fondamentales : La première paraît devoir persister : la déflation universelle du crédit et la décapitalisation de l'industrie indiquent que le revenu individuel moyen s'établira longtemps encore à un niveau sensiblement plus bas que pendant les années de prospérité : la Belgique est moins riche qu'on l'a cru. Elle ne peut vivre sans s'imposer des restrictions constantes. Enfin, elle devra payer les anticipations, les prélèvements faits sur son patrimoine. Les illusions que l'on a pu entretenir sur la possibilité d'élever rapidement le niveau de vie par des expériences en vase clos, par des manipulations habiles des prix, par un gonflement artificiel des revenus, par les excès du crédit, et notamment du crédit à la consommation, s'évanouissent les unes après les autres. La société humaine doit reprendre sa voie traditionnelle de progrès lents, faits d'efforts persévérants d'économie et même de privations. C'est qu'en définitive, les prix sont conditionnés par des catégories marginales d'acheteurs, placés en dehors de la production industrielle et capitaliste, ne disposant que de ressources limitées et se repliant dans leur économie-nature dès que les produits de l'économie-argent deviennent trop onéreux pour eux.

La seconde cause de la réserve des consommateurs est d'un tout autre ordre et bien plus contingente : la baisse spectaculaire des prix de gros, tombant pour la plupart en dessous des niveaux d'avant guerre ou même du début du siècle, amène à croire que les prix de détail, beaucoup plus rigides, sont encore trop élevés, que les profits du commerce sont excessifs. D'où une méfiance, un désir de peser sur le détaillant par l'abstention.

Les prix de détail sont discutés, les bénéfices des diverses catégories de détaillants sont mis en question, les quelques prix de monopole relevés en Belgique font l'objet de vives critiques.

L'attitude actuelle des consommateurs, qui fait contraste avec leur soumission au détaillant, et leur ostentation de dépenses au cours des années de prospérité excessive ne sont pas sans causes réelles. Nombre de prix de détail, et notamment ceux de la viande et du charbon, sont trop élevés. Cependant, comparer les prix de détail à ceux de gros, surtout à l'heure actuelle, est de nature à induire en erreur. Les prix de détail sont composés d'éléments multiples, tels : les frais fixes qui se répètent selon le nombre, parfois difficilement compressible, des intermédiaires ; les frais de transport, les charges fiscales, les loyers, le courant électrique, constituent une charge fixe pour une exploitation commerciale, charge fixe dont la part propor-

tionnelle devient d'autant plus lourde que les prix et les salaires sont plus bas.

L'abstention actuelle des consommateurs a des conséquences qu'il importe de signaler : si, dans une certaine mesure, les détaillants parviennent, à tort ou à raison, à tenir leurs prix, les producteurs, eux, ne peuvent pratiquer cette politique : de plus en plus, ils vendent à perte. Après une baisse salutaire, il s'en produit aujourd'hui une autre qui atteint la vitalité des meilleures entreprises.

Il est incontestable que, dans l'ensemble, la baisse actuelle des prix de gros est excessive, aux niveaux atteints en 1932, elle affaiblit dangereusement l'industrie. C'est là une question sur laquelle il n'est pas sans intérêt de présenter quelques réflexions.

Les premiers phénomènes qui frappent dans l'état actuel de l'industrie, ce sont évidemment la réduction du volume de la production et le chômage ouvrier. Ce sont des données simples et mesurables ; le chômage ouvrier attire tout particulièrement l'attention parce qu'il s'y introduit un élément humain, émotif, dont il n'y a pas lieu de faire abstraction, même dans un exposé objectif, puisque la vie sociale comporte un bon nombre de relations de cette nature. C'est cet élément qui détermine la reconnaissance de la nécessité morale du soutien des chômeurs involontaires : cette unanimité n'est point si ancienne qu'il ne convient plus d'y insister. Les relations industrielles et le sentiment du devoir social sont aujourd'hui devenus tels que la société n'admettrait plus que dans un pays comme la Belgique, 400.000 travailleurs, soit 1.600.000 personnes environ, puissent se trouver privées de toutes ressources régulières et refoulées vers la charité. C'est pourtant ce dernier régime qui prévalait encore sans difficultés il y a quelques années et notamment avant la guerre.

Certains abus se sont produits dans la dispensation de ces secours. Une fois le principe de l'assistance-chômage entré dans les mœurs, ce qui est désormais le cas dans la plupart des pays, on peut s'attacher à rechercher systématiquement et à réprimer les abus, les erreurs inévitables de toute institution nouvelle, née sous la pression de circonstances extrêmement mobiles. Cette rationalisation de l'assurance et de l'assistance aux chômeurs involontaires ne peut être une œuvre unilatérale, émanant exclusivement du pouvoir central : une coopération très large des organismes intéressés — associations patronales et ouvrières, bourses du travail, administrations locales, etc. — est nécessaire. C'est pourquoi on peut considérer comme appréciable un ralliement aux principes qui, précisément, est de nature à assurer, à une œuvre aussi ardue que nécessaire, la collaboration des organismes ouvriers.

Mais à côté de ces phénomènes de crise aisés à constater : réduction de la production et chômage, il en est d'autres, plus insidieux, plus difficiles à observer et, à la longue, tout aussi inquiétants.

Nous avons en vue : le chômage de l'outillage, le chô-

mage technologique, la baisse des rendements rendant impossibles des amortissements normaux, la décapitalisation violente.

Nous avons donné l'an dernier des précisions sur l'activité des entreprises par rapport à leur capacité réelle de production. La situation ne s'est guère modifiée en 1932 : elle s'est légèrement aggravée ; elle est fort critique en ce moment, car un outillage énorme resté inemployé se déprécie.

Dans certains cas les erreurs commises en sont la cause ; mais dans d'autres cas c'est avant tout à la crise qu'il faut s'en prendre. Dans l'industrie belge des engrais azotés par exemple, l'outillage disponible non utilisé s'élève à 80 p. c. du total. Il existe, en Belgique, 20 émailleries, et 2 suffisent aux besoins du marché ; dans l'industrie cimentière belge, par rapport à la production maxima atteinte, le suroutillage est de 30 p. c. au moins. Malgré la désaffectation de plusieurs usines, il reste six usines d'asbeste-ciment en activité en Belgique. Or, une seule de ces entreprises (la plus importante, il est vrai) pourrait facilement faire face aux besoins maxima des marchés ouverts à l'industrie belge. Dans l'industrie verrière, le pourcentage d'utilisation de l'outillage est très réduit.

Ce serait une erreur de croire que les machines inactives attendent, bien graissées, la reprise : le progrès technique se poursuit, les inventions se succèdent et le réveil de l'activité ne se fera pas exclusivement par le rappel à la vie des outillages aujourd'hui arrêtés : de nouvelles machines plus puissantes seront, à leur tour, mises en action et une partie, non négligeable mais indéterminée, d'un outillage non amorti sera réformée, vendue à des producteurs marginaux, gardée en réserve, etc.

En fait, et les ingénieurs le savent bien, nous avons vécu depuis 1914 une ère de révolution technique comparable dans ses effets à la révolution industrielle allant de 1750 à 1850. La guerre a été un stimulant prodigieux de l'esprit d'invention, la science pure a multiplié les découvertes que la science appliquée a accaparées et mises en œuvre, grâce à la mobilisation et l'accumulation de capital, dans des proportions inconnues jusqu'ici. Un autre phénomène s'est produit : la guerre mondiale a arrêté temporairement le flot des marchandises fournies par les nations industrielles entraînées dans le conflit. Leurs clients d'outre-mer ont cherché ailleurs.

Les entrepreneurs indigènes ont vu là une source d'action et de profits : ils ont créé des industries nouvelles et, celles-ci une fois sur pied, les nationalismes militants se sont évertués à défendre ces créations d'une période exceptionnelle. Signalons, dans cet ordre d'idées, la croissance rapide et méthodique du capitalisme japonais qui, tout en se taillant de vastes marchés sur le continent asiatique, refoule, en gagnant vers l'Est, les marchandises européennes et américaines.

L'industrie, à la fois féodale et étatisée, du Japon, prélevant une part considérable du revenu national

grâce à un protectionnisme rigoureux, acceptant une crise agraire intense et des conditions de vie très basses pour sa main-d'œuvre ouvrière, concurrença les produits des vieux pays industriels : aciers, ciments, verres, glaces, poteries, cotonnades, soieries, machines même.

La révolution technique à laquelle nous assistons se produit aussi dans un marché infiniment plus saturé et moins bien organisé.

En réalité, deux tendances concurrentes se font jour : l'industrialisation généralisée, d'une part, une rénovation complète de nombreuses techniques, d'autre part.

Par un choc en retour, bien connu de tous les observateurs des choses économiques, à la concurrence se substituent les ententes, les fusions compromissaires, les secours de l'Etat. Voilà pourquoi la révolution technique actuelle est enfantée avec tant de douleur. Un de ses aspects les plus saisissants est le chômage technologique, que l'évidence des faits ne permet plus de nier aujourd'hui. En certains pays, tels l'Allemagne et les Etats-Unis, il est considérable, il a envahi le domaine social où il se pose comme un très grave problème.

La Belgique en avait jusqu'ici été relativement préservée et l'an dernier, c'était pour nous un sujet de satisfaction que d'en reconnaître la portée limitée, circonscrite à quelques industries; verrerie, glacierie, fabrication d'automobiles.

Les réformes techniques se sont-elles précipitées? La crise, en entamant la résistance de l'industrie nationale, a-t-elle mis à jour des phénomènes cachés jusqu'alors par des circonstances provisoirement favorables? Toujours est-il que, de la comparaison du mouvement de la production et du chômage, compte tenu, naturellement, des réserves qui s'imposent, il résulte qu'il existe désormais du chômage technologique dans les industries des verres et glaces, des métaux non ferreux, des bouteilles, des textiles, du papier, de la chaussure, du tabac et même dans celle du bâtiment. Nous en avons fourni quelques preuves.

A ce phénomène qui affecte la main-d'œuvre s'en ajoute un autre, atteignant, lui, le capital, que nous considérons ici dans son rôle économique : la baisse des profits a atteint une ampleur dangereuse pour la vie des entreprises.

Certes, la diminution des profits entrave les investissements nouveaux et à cela, à l'heure actuelle, il n'y a pas grand mal : c'est même une des conditions de l'assainissement consécutif aux excès de la période de prospérité.

Mais la crise empêche les amortissements réguliers, de même qu'elle impose des réductions de capital qui signifient qu'un outillage presque neuf est à jamais perdu du point de vue de l'économie nationale.

Ainsi, les réformes entreprises dans l'industrie du verre paraissent devoir aboutir à la fermeture d'un nombre non négligeable de puissantes usines, dont la construction s'échelonne de 1923 à 1930 : la perte est

donc grande, car jusqu'ici on n'a point immobilisé de capitaux pour les amortir en sept ans.

L'insuffisance des amortissements par baisse des profits est générale; elle est particulièrement sensible dans la métallurgie, dans l'industrie cimentière et dans les charbonnages.

Ce phénomène dépasse certainement, en importance, les mouvements cycliques : il touche à l'organisation industrielle elle-même. C'est pourquoi, comme nous l'indiquons plus haut, la baisse des prix de gros, aujourd'hui excessive, est si dangereuse pour les entreprises, et tout particulièrement pour celles qui ont conservé une activité normale : celles qui ont fait faillites, ont été liquidées, etc. sont reprises à un prix de famine par des entrepreneurs nouveaux qui, grâce à cet amortissement initial et brutal de l'outillage, peuvent abaisser les prix et obtenir les commandes. Tel est le cas de l'industrie de la construction métallique en Allemagne, où les cascades de liquidations se sont succédées.

Quant aux petits producteurs, aux exploitants d'industrie à domicile, la crise, — et tel est le cas pour le textile et la fabrication des cigares — leur retire brutalement leurs commandes et les réduit à un niveau de vie excessivement bas.

Cette situation exerce sur la concentration des entreprises une influence facile à établir.

Pendant la période de prospérité, les fusions avec apport d'importants capitaux frais furent un engouement qui atteignit les entrepreneurs et les spéculateurs. De grands cartels furent formés. Des entreprises nombreuses, gérées jusque là par des particuliers, furent, enfin, transformées en compagnies par actions.

Vint la crise, et avec elle, la contraction de la production, des prix et le marasme du marché des capitaux. Les fusions n'en furent point arrêtées. Mais elles prirent un caractère différent : elles ne comportèrent plus des évaluations surfaites des apports et des souscriptions faciles de capitaux frais. Au contraire, la plupart des fusions que nous observons aujourd'hui sont l'occasion de procéder à un assainissement par décapitalisation. On rencontre ces fusions dans le domaine bancaire comme dans l'industrie.

	Nombre de fusions	Importance des fusions	Apports
(En milliers de francs)			
1931	53	777.422	(1) 1.774.820
1932	37	597.492	(1) 1.218.587

(1) Le chiffre des apports se rapporte à toutes les constitutions et augmentations de capital.

La crise a entraîné des réorganisations, par concentration, de la production dans les unités les mieux placées du groupe. Telle a été notamment la politique suivie, en Belgique, dans les industries du sucre brut et raffiné, dans celle de la filature de lin, par les Cimenteries et Briqueteries Réunies, par les Fabriques

Réunies de Fibro-Ciment, par l'Union des Verreries mécaniques, l'Union Chimique, les Fabriques belges d'Allumettes, Overpelt-Lommel et Corphalie.

Les cartels et ententes ont été durement secoués par la prolongation de la crise.

Voici quel a été le sort des cartels au cours des trois dernières années :

a) Cartels ayant résisté et continuant à fonctionner : Comptoirs charbonniers, divers Comptoirs dans l'industrie des carrières (grès, porphyre, petit granit), zinc laminé, locomotives, fers à cheval, câbles, tuiles, briques, verres opales, allumettes, savon, meuneries, bière, margarine, « La Textile », tissages de jute, filatures de lin, etc.

b) Cartels renouvelés, transformés en 1930-1932 : Bandages et essieux, fontes phosphoreuses, fil machine, tréfileries, tubes feuillards, boulonneries (Comptoir remplacé par la Société anonyme Gilsoco), wagons émailleries (Comptoir dissous à la suite de l'absorption des principales émailleries par les Laminiers de Thiméon), glaceries, verreries (évolution du Comptoir général des Verreries Mécaniques Fourcault, constitué en 1927, à l'entente Glaver-Union des Verreries Mécaniques, en 1932), Union des Gobeleteries (constituée en 1929, relâchement des conditions d'entente début 1931), comptoir des engrais azotés, soie artificielle (de l'accord de prix Obourg-Alost-Tubize, en 1928, à la constitution de la Fabelta, en 1931 1932), etc.

c) Cartels dissous ou mis en veilleuse :

Entente cimentière pour le marché néerlandais (1932); Petite-Entente (Harmignies-Cronfestu) (1931); tôles (dissous le 11 décembre 1932), acide sulfurique (1931), câbles d'extraction pour charbonnages (1931), cartel des usines sidérurgiques, cartel des apprêteurs et teinturiers (existence nominale).

Signalons encore les deux seules créations nouvelles de cartels relevées depuis la crise : le Comptoir des spécialités gobeletières (1930) et le Comptoir des bouteilleries belges (1931).

Ententes internationales : les ententes en matière de tubes, de fil machine, de tréfilerie, de fonte, de wagons, de glaces et d'azote ont été renouvelées à l'échéance ou transformées. Ont résisté : les cartels internationaux des bouteilles (Belgique non participante), des rails, du sulfure de sodium et du sulfate de soude, des allumettes, de la chaux azotée, des colorants (Belgique non participante), de l'aluminium (Belgique non participante), du zinc laminé (Belgique, Allemagne), etc.

Plusieurs arrangements nouveaux ont vu le jour : carrières (Belgique-France, 1932), métaux non ferreux (Société Générale des Minerais-Allemagne, mai 1930), verrerie (Belgique-Tchécoslovaquie, 1932), sucre (1931), soie viscosée (Belgique-Allemagne, etc.), cellulose (Belgique non participante, 1930), pétrole (id. 1932), soie à l'acétate (Belgique-France-Italie), etc.

Renseignons, pour mémoire, la participation des armements belges à divers pools de navigation et les arrangements internationaux dans diverses branches

(charbon et verre, par exemple), nécessités par les contingentements.

Enfin, le cartel de l'acier (E. I. A.) vient d'être réorganisé sur de nouvelles bases et comportera désormais des comptoirs de vente.

Malgré les pressions auxquelles sont exposés tous les organismes collectifs en période de crise et de dépression, il ne semble pas qu'en Belgique, il y ait eu, depuis 1930, des dissolutions de groupements à l'exportation importants.

Par ailleurs, peu de groupements nouveaux ont vu le jour : CBR-Exportation (1931), extension de la Socobelge dans l'industrie des feuillards (1931), constitution de la Semi-Steels Products Corporation of Belgium (vente de demi-produits en Grande-Bretagne).

La place nous fait défaut pour parler ici longuement de l'agriculture. En fait, son évolution a présenté en 1932 moins de traits caractéristiques que celle de l'industrie. La situation des paysans ne s'est pas améliorée, au contraire, mais du point de vue de l'abondance et de la qualité de la récolte, l'année a été exceptionnellement prospère. Hélas, le niveau des prix n'a pas permis aux agriculteurs de recueillir les fruits de la conjonction de leurs efforts et de la température favorable!

En 1932 s'est accentuée, en Belgique comme dans le reste de l'Europe, une tendance fort intéressante : l'agriculture prend, dans les préoccupations économiques, sociales et politiques, une importance croissante. C'est la conséquence d'une double cause : la crise agraire et la crise industrielle.

La première montre toute l'importance économique et sociale de l'agriculture, son influence sur le crédit; la seconde, en tant qu'elle est caractérisée par la perte des débouchés extérieurs, rend plus importants le marché intérieur et, sur ce dernier, le rôle des paysans.

L'Angleterre donne l'exemple de ce renversement progressif des relations entre l'agriculture et l'industrie.

La spécialisation agricole, qui, après 1895, avait sauvé les cultivateurs belges d'une crise terrible, ne leur a guère servi depuis 1930. L'année 1932 a vu se confirmer et s'intensifier la concurrence des spécialistes : elle est aussi vigoureuse, aussi implacable pour les œufs, le beurre, les légumes, les fruits, la viande que pour les céréales et les pommes de terre. La concurrence se porte même sur les primeurs dont le trafic international est arrêté par des dispositions administratives et douanières, comme c'est le cas en Angleterre.

Faut-il parler une fois de plus des contingentements : tout a été dit à leur sujet, et leur influence sur le coût de la vie et leur caractère arbitraire, et la démoralisation commerciale qu'ils provoquent. Malheureusement, au cœur de l'année 1932, le régime des contingentements s'est encore étendu. Les agrariens réclament aussi une réduction des fermages, par voie administrative ou judiciaire. Ce mouvement, qui a pris une certaine ampleur, a abouti au dépôt d'un projet de loi.

Nous voudrions dire quelques mots de trois phénomènes sociaux importants constatés en 1932.

Le premier est l'aggravation des charges de l'Etat à la suite du chômage, le deuxième est la grève du Borinage de juillet-septembre, et le troisième est le réveil des classes moyennes devant leur appauvrissement et leur affaiblissement relatifs.

A mesure que la crise se prolonge, les charges causées par le chômage s'aggravent et pèsent sur un budget, affecté par d'importantes moins-values.

Comme nous le disions plus haut, personne ne songe plus aujourd'hui à discuter le principe de l'assistance-chômage. Mais l'opinion publique, considérant que le revenu national a subi une contraction importante, et dont nous avons donné quelque idée, voudrait proportionner le revenu de l'Etat à celui de la collectivité et ajuster les sommes consacrées au chômage sur ces mêmes bases. Une législation nouvelle s'élabore sur ce principe et en 1932 on a pu en constater les premières manifestations.

Les grèves du Borinage ont été longues et violentes; elles se sont étendues à la plupart des bassins charbonniers et à d'autres industries, et l'opinion publique s'est alarmée de l'âpreté des conflits: la troupe a dû intervenir à plusieurs reprises. Qu'il y ait une poussée communiste, à la faveur du mouvement de grève et des manifestations publiques qu'il comporte, cela n'est pas douteux. Mais cette action n'a pas été très efficace. Malgré quelques violences, profondément regrettables, la grève n'a pas eu, dans l'ensemble, un caractère révolutionnaire. Les ouvriers, comme leurs dirigeants, sont conscients du marasme de la production et savent que les patrons ne sont pas responsables de la situation.

La misère très réelle dans certains districts charbonniers du Borinage, un projet maladroit de relèvement du prix du pain pour venir en aide aux cultivateurs de froment et la menace d'un nouvel abaissement du niveau de vie furent pour les ouvriers mineurs le signal de cette résistance passionnée.

Au cours de l'année 1932 s'est précisé un mouvement social dont l'importance ne doit pas être sous-estimée: les classes moyennes ont poursuivi leur organisation et ont déterminé leurs revendications: dans le domaine du crédit professionnel et artisanal, des baux commerciaux, de la fiscalité. Leur attitude à l'égard de la concentration industrielle et commerciale a également été définie: elle est, on s'en doute, peu favorable aux grandes entreprises qui leur font une dure concurrence. Certains programmes électoraux traduisaient clairement ces préoccupations.

Les classes moyennes, qui sont les plus menacées par l'évolution, font preuve d'une grande résistance. Elles ont connu depuis la guerre une très réelle prospérité; elles ont renforcé leur situation et accumulé de sérieuses réserves. En outre, elles résistent plus facilement à la crise parce que leurs frais généraux sont

moindres. Par contre, les institutions de crédit, créées à leur intention, n'ont pas été toujours gérées avec la prudence nécessaire.

Dans plusieurs cas les dépôts, aisément détenus en temps d'abondance, ont été dangeusement immobilisés. De là, lorsque la période de contraction est venue, des suspensions et des difficultés. L'intervention gouvernementale s'est traduite par la création de la Caisse centrale du petits crédit professionnel.

* * *

Signalons, en terminant cette revue des faits les plus saillants de la vie économique en 1932, qu'au cours de cette année, le gouvernement belge a pris une décision d'une importance considérable: il a notifié au gouvernement des Etats-Unis que la Belgique ne pouvait reprendre les paiements de ses dettes de guerre, alors qu'elle se trouvait, à la suite du moratoire Hoover et des accords de Lausanne, devant la carence de l'Allemagne.

L'année 1932 et les premiers mois de 1933 ont vu se renforcer assez lourdement les divers impôts établis en Belgique.

Décidé à assurer l'équilibre budgétaire compromis par la situation générale, le gouvernement a fait voter une contribution nationale de crise (pour 1933 seulement), consistant en une taxe professionnelle spéciale sur tous salaires, traitements, pensions, émoluments quelconques, profits des professions libérales, revenus des capitaux et des propriétés immobilières. Il a fait voter aussi une taxe sur les bénéficiaires exceptionnels résultant du régime spécial des licences: il a fait relever les droits d'enregistrement, les droits de succession, les droits de timbre, l'impôt complémentaire sur le revenu global et a imposé une contribution extraordinaire aux agents de l'Etat. Il a également procédé à un reclassement des communes destiné à obtenir un rendement plus élevé de la taxe professionnelle. Enfin, le gouvernement a majoré les droits de douane et d'accise sur la margarine, le sucre, les alcools, le tabac, les eaux minérales, les boissons fermentées mousseuses, les allumettes, la bière, le vinaigre, les huiles minérales, le café, le cacao, le thé. La réforme du cadastre a entraîné un relèvement de l'impôt foncier.

Le rendement de ces charges nouvelles a été estimé à 1.450 millions de francs. Des mesures de compression de dépenses — estimées à 350 millions — ont accompagné ces nouveaux impôts, mais il est certain qu'elles devront être complétées pour assurer l'équilibre du budget.

* * *

Telles semblent être les caractéristiques principales de l'année 1932. On aura trouvé dans le corps du travail des analyses de détail sur l'activité économique de la Belgique au cours d'une des années les plus dures de son histoire.

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (2)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
<i>a) la dernière quinzaine :</i>									
6 avril 1933	3,50	4,—	4,50	2,625	3,125	1,50	1,—	6,50	6,—
7 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	1,—	1,—	6,50	6,—
8 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	0,875	0,875	6,50	6,—
10 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	1,—	1,—	6,50	6,—
11 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	0,875	1,—	6,50	6,—
12 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	1,—	1,—	6,50	6,—
13 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	1,—	1,—	6,50	6,—
18 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	0,875	1,—	6,50	6,—
19 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	0,75	1,—	6,50	6,—
20 —	3,50	4,—	4,50	2,50	3,125	1,—	1,—	6,50	6,—
<i>b) les derniers mois (1) :</i>									
1931	2,50	3,—	3,50	2,318	2,6478	0,9845	1,0427	5,08	4,58
1932	3,46	3,96	4,46	3,12	3,6565	1,202	1,2741	6,35	5,86
1932 Janvier	3,50	4,—	4,50	2,9137	—	1,140	1,290	6,—	5,50
Février	3,50	4,—	4,50	3,305	3,875	1,625	1,780	6,—	5,50
Mars	3,50	4,—	4,50	3,36	3,875	1,825	2,265	6,50	6,—
Avril	3,50	4,—	4,50	3,262	3,875	1,019	1,139	6,50	6,—
Mai	3,50	4,—	4,50	3,207	3,88	0,974	0,937	6,50	6,—
Juin	3,50	4,—	4,50	3,1575	3,9375	0,913	0,880	6,50	6,—
Juillet	3,50	4,—	4,50	3,1712	3,50	1,038	0,967	6,50	6,—
Août	3,50	4,—	4,50	3,1226	3,50	1,471	1,466	6,50	6,—
Septembre	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,240	1,250	6,50	6,—
Octobre	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,—	1,086	6,50	6,—
Novembre	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,016	1,028	6,50	6,—
Décembre	3,50	4,—	4,50	2,942	3,279	1,158	1,202	6,50	6,—
1933 Janvier	3,50	4,—	4,50	2,885	3,25	1,065	1,070	6,50	6,—
Février	3,50	4,—	4,50	2,781	3,297	0,917	0,984	6,50	6,—
Mars	3,50	4,—	4,50	2,618	3,153	0,963	0,972	6,50	6,—

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque au 20 avril 1933.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,33	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging ...	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse. Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	3,— (1)	2,—

(1) Suivant décision de la Caisse d'Épargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1933 ont été relevés de deux dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

III. — Moyennes annuelles et mensuelles des taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
1931.....	1,—	2,11	2,20	2,30	2,30	3,10	3,35	3,—	2,—
1932.....	1,—	2,30	2,35	2,45	2,65	3,65	3,90	3,—	2,—
1932 Janvier.....	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Février.....	1,—	2,15	2,20	2,30	2,50	3,50	3,75	3,—	2,—
Mars.....	1,—	2,28	2,30	2,40	2,65	3,50	3,75	3,—	2,—
Avril.....	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,60	3,85	3,—	2,—
Mai.....	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin.....	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet.....	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août.....	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre.....	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre.....	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre.....	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Décembre.....	1,—	2,34	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1933 Janvier.....	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Février.....	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mars.....	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenné des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées au tableau précédent.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Épargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1932 ont été relevés de deux dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,080 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,822 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kc. = 21,3086 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,821 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.
6 avril 1933 .	24,5075	28,19125	7,165	289,37	138,47	60,67	36,66	129,75	125,25	109,375	21,43	5,92	169,15	80,50
9 —	24,4825	28,185	7,1685	289,35	138,41	60,70	36,72	129,90	125,25	109,25	21,40	5,93	166,80	80,475
10 —	24,515	28,215	7,172	289,44	138,56	60,775	36,72	129,80	125,50	109,25	21,40	5,93	169,—	80,50
11 —	24,45	28,225	7,1639	289,37	138,53	60,71	36,70	129,34	125,50	109,10	21,38	5,93	169,94	80,50
12 —	24,4075	28,245	7,1605	289,50	138,675	60,86	36,74	129,20	125,—	108,975	21,40	5,94	170,—	80,50
13 —	24,4425	28,2425	7,1605	289,56	138,67	60,875	36,745	129,175	126,—	109,075	21,40	5,94	169,78	80,375
18 —	24,58	28,23625	7,12875	289,69	138,59	61,025	36,82	130,025	126,—	109,75	21,40	5,96	170,04	80,35
19 —	24,71	28,205	6,95	289,37	138,34	61,175	36,66	130,25	126,625	110,10	21,40	5,925	169,025	80,325
20 —	24,73	28,265	6,35	288,725	138,55	61,425	36,85	130,10	128,—	110,70	21,43	5,64	167,—	80,60

N. B. — En raison des dispositions prises en matière de devises en Autriche, en Hongrie et en Lettonie, la cotation des changes sur ces pays est suspendue à la Bourse de Bruxelles

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin
1931 { I-VIII.....	34,881	28,133	7,1774	288,73	139,23	68,502	37,352	192,22	170,68*
{ X-XII.....									
1932.....	25,174	28,222	7,1857	289,62	139,44	57,890	36,822	132,87	170,75
1932 Janvier.....	24,649	28,233	7,1866	288,89	140,20	60,479	36,276	138,13	169,95
Février.....	24,804	28,248	7,1728	289,56	139,92	55,906	37,123	138,56	170,47
Mars.....	26,016	28,208	7,1751	289,06	138,74	54,685	37,164	142,55	170,84
Avril.....	26,792	28,152	7,1395	289,17	138,76	54,988	36,732	136,94	169,56
Mai.....	26,213	28,132	7,1283	289,07	139,40	57,995	36,704	133,67	169,68
Juin.....	26,188	28,251	7,1763	290,31	140,03	59,152	36,701	134,30	170,14
Juillet.....	25,601	28,253	7,2051	290,33	140,34	58,130	36,755	131,47	171,09
Août.....	25,071	28,243	7,2077	290,10	140,21	58,111	36,879	128,87	171,54
Septembre.....	25,038	28,261	7,2130	289,75	139,21	58,491	36,977	128,55	171,59
Octobre.....	24,442	28,252	7,1964	289,47	138,89	58,933	36,834	126,22	171,06
Novembre.....	23,598	28,250	7,2083	289,69	138,72	58,918	36,852	125,82	171,30
Décembre.....	23,680	28,180	7,2197	290,06	138,86	58,893	36,873	129,42	171,83
1933 Janvier.....	24,241	28,145	7,2104	289,76	139,01	59,014	36,903	132,01	171,42
Février.....	24,513	28,067	7,1553	288,23	138,62	59,031	36,603	130,78	170,53
Mars.....	24,625	28,156	7,1499	288,43	138,45	60,348	36,626	130,42	170,30

(*) Moyenne des sept premiers mois de l'année.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
8 avril 1933	R 0,0080	R 0,0120	D 0,0175	D 0,0125	D 0,0350	D 0,0250	pair	R 0,05
7 —	R 0,0080	R 0,0100	D 0,0250	D 0,0150	D 0,0350	D 0,0275	pair	R 0,10
8 —	—	R 0,0080	—	D 0,0200	D 0,0350	D 0,0280	pair	—
10 —	pair	R 0,0025	D 0,0300	D 0,0200	D 0,0350	D 0,0300	D 0,10	pair
11 —	pair	R 0,0030	D 0,0350	D 0,0250	D 0,0350	D 0,0250	D 0,10	pair
12 —	pair	R 0,0040	D 0,0300	D 0,0200	D 0,0300	D 0,0250	D 0,10	pair
13 —	R 0,0030	R 0,0050	D 0,0250	D 0,0150	D 0,0325	D 0,0250	D 0,10	pair
18 —	pair	R 0,0025	D 0,0300	D 0,0150	D 0,0400	D 0,0300	D 0,10	pair
19 —	D 0,0020	pair	D 0,0200	D 0,0150	—	D 0,0320	D 0,40	D 0,10
20 —	D 0,0020	pair	D 0,0240	D 0,0160	D 0,0500	D 0,0350	D 0,40	D 0,20
<i>à 3 mois :</i>								
6 avril 1933	R 0,0340	R 0,0380	D 0,0400	D 0,0300	D 0,0800	D 0,0700	pair	R 0,05
7 —	R 0,0200	R 0,0240	D 0,0600	D 0,0500	D 0,0800	D 0,0750	pair	R 0,10
8 —	R 0,0160	R 0,0200	—	D 0,0500	D 0,0850	D 0,0800	pair	—
10 —	R 0,0100	R 0,0150	D 0,0600	D 0,0500	D 0,0900	D 0,0800	D 0,10	pair
11 —	R 0,0110	R 0,0130	D 0,0650	D 0,0550	D 0,0900	D 0,0800	D 0,10	pair
12 —	R 0,0100	R 0,0130	D 0,0700	D 0,0600	D 0,0950	D 0,0850	D 0,10	pair
13 —	R 0,0180	R 0,0200	D 0,0600	D 0,0500	D 0,0900	D 0,0800	D 0,10	pair
18 —	R 0,0160	R 0,0200	D 0,0500	D 0,0400	D 0,0975	D 0,0900	D 0,10	pair
19 —	R 0,0060	R 0,0100	D 0,0500	D 0,0400	—	D 0,0940	D 0,40	D 0,10
20 —	R 0,0080	R 0,0120	D 0,0500	D 0,0400	D 0,1400	D 0,1300	D 0,60	D 0,40
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,1823	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1932	R 0,0917	R 0,0948	R 0,1239	R 0,1308	R 0,0027	R 0,0076	R 0,6460	R 0,8430
1932 Janvier	D 0,1180	D 0,1070	R 0,0610	R 0,0757	D 0,0360	D 0,0315	D 2,6290	D 2,4070
Février	D 0,0191	D 0,0233	R 0,0990	R 0,1103	D 0,0182	D 0,0143	D 0,9480	D 0,6444
Mars	R 0,1820	R 0,1940	R 0,1480	R 0,1580	R 0,0100	R 0,0150	R 0,3170	R 0,7680
Avril	R 0,0470	R 0,0500	R 0,0560	R 0,0690	D 0,0190	D 0,0170	R 0,0710	R 0,1450
Mai	R 0,0150	R 0,0210	R 0,0250	R 0,0320	D 0,0460	D 0,0390	R 0,0500	R 0,1700
Juin	R 0,0010	R 0,0035	D 0,0060	D 0,0010	D 0,0600	D 0,0470	R 0,0580	R 0,1400
Juillet	R 0,0460	R 0,0120	R 0,0440	R 0,0100	D 0,0120	D 0,0160	R 0,3060	R 0,0850
Août	R 0,1850	R 0,1840	R 0,2000	R 0,2000	R 0,0375	R 0,0410	R 1,7300	R 1,8500
Septembre	R 0,2460	R 0,2540	R 0,2420	R 0,2630	R 0,0510	R 0,0630	R 2,4400	R 2,7800
Octobre	R 0,1111	R 0,1240	R 0,1460	R 0,1590	R 0,0272	R 0,0320	R 1,5400	R 1,8400
Novembre	R 0,1723	R 0,1817	R 0,2049	R 0,2164	R 0,0400	R 0,0452	R 2,0225	R 2,2780
Décembre	R 0,2336	R 0,2440	R 0,2676	R 0,2783	R 0,0575	R 0,0623	R 2,8000	R 3,1080
1933 Janvier	R 0,1072	R 0,1142	R 0,0785	R 0,0871	R 0,0111	R 0,0142	R 1,2880	R 1,5610
Février	R 0,0748	R 0,0805	R 0,0017	R 0,0086	D 0,0150	D 0,0140	R 0,9708	R 1,1477
Mars	R 0,0496	R 0,0559	D 0,0441	D 0,0358	D 0,0885	D 0,0667	D 0,3923	D 0,2604

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communs.	Obligations 4 % impôt 15 p. c.	Obligations 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramw. ch. de fer écon. et vicinaux	Tramw. et électri- cité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal- lurgie	Char- bonnages	Zinc, plomb mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Colo- niales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.																		
1933 1 ^{er} mars.....	100	99	101	101	100	95	87	93	92	93	98	93	87	93	90	82	91	92
3 avril.....	99	100	98	99	99	93	96	95	97	94	90	92	93	99	95	92	97	94
Indice par rapport au 1-1-28:																		
1932 4 janvier.....	109	118	118	104	111	34	35	31	29	51	56	69	22	51	28	24	37	36
1 ^{er} février.....	108	118	120	105	112	34	35	33	31	53	56	67	25	53	29	28	40	38
1 ^{er} mars.....	109	115	118	104	111	34	34	34	32	52	54	65	25	55	32	30	40	39
1 ^{er} avril.....	110	118	118	105	112	32	33	33	29	51	50	60	23	53	28	27	38	36
2 mai.....	112	118	118	105	112	30	32	30	27	47	46	57	19	48	24	22	34	32
1 ^{er} juin.....	107	118	117	102	110	28	31	29	26	41	43	53	17	46	23	19	30	30
1 ^{er} juillet.....	108	116	117	102	110	28	28	29	25	44	41	51	14	45	24	20	30	30
1 ^{er} août.....	102	113	113	98	106	29	31	30	27	46	40	53	16	48	25	22	32	31
1 ^{er} septembre.....	104	114	116	101	108	33	36	34	33	52	51	67	25	55	30	27	37	37
3 octobre.....	107	116	116	103	110	34	34	31	32	53	51	70	26	56	31	26	37	37
2 novembre.....	106	119	117	104	111	32	31	29	29	51	46	68	23	55	28	23	33	35
1 ^{er} décembre.....	105	119	118	103	110	32	32	28	29	51	44	67	23	57	27	24	33	34
1933 3 janvier.....	110	120	117	104	112	35	33	30	31	53	52	66	24	65	29	27	35	37
1 ^{er} février.....	112	122	117	105	113	34	30	29	29	51	44	65	22	63	27	25	33	35
1 ^{er} mars.....	112	120	118	106	113	32	26	27	27	48	44	60	19	59	24	22	30	32
3 avril.....	111	120	115	104	112	30	25	25	26	45	39	55	18	58	23	20	29	30

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts (*)		l'est. Nat. 1919 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. net d'impôts (*)		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursables en 75 ans par 750 fr./500		D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots		Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35				
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. en égard au cours seul ¹	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en égard au cours seul ¹	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en égard au cours seul ¹	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1931 5 janvier.....	80,—	3,75	100,50	4,98	103,50	5,68	78,25	5,11	78,60	5,09	515,—	4,85	5,32	266,50	4,69	5,29	96,50	5,09	5,25
1932 4 janvier.....	71,—	4,23	82,75	6,04	92,—	6,39	61,50	6,50	64,—	6,25	450,—	5,56	6,25	237,—	5,27	5,99	77,25	6,34	7,72
1932 1 ^{er} février.....	69,75	4,30	81,40	6,14	93,—	6,32	64,—	6,25	63,90	6,26	448,50	5,57	6,27	240,25	5,20	5,91	73,75	6,64	8,27
1 ^{er} mars.....	68,—	4,41	84,50	5,92	92,—	6,39	61,10	6,55	63,—	6,35	460,—	5,43	6,12	238,—	5,25	5,96	76,—	6,45	7,91
1 ^{er} avril.....	68,50	4,38	83,75	5,97	94,90	6,20	62,75	6,37	63,—	6,35	458,—	5,46	6,14	235,25	5,31	6,04	79,25	6,18	7,43
2 mai.....	71,—	4,23	88,—	5,68	94,50	6,22	64,10	6,24	64,95	6,16	471,25	5,30	5,95	237,—	5,27	5,99	78,40	6,25	7,55
1 ^{er} juin.....	64,75	4,63	82,50	6,06	89,50	6,57	62,30	6,42	63,—	6,35	450,—	5,56	6,25	239,—	5,23	5,94	74,—	6,62	8,23
1 ^{er} juillet.....	64,75	4,63	83,—	6,02	89,50	6,57	64,90	6,16	63,—	6,35	447,50	5,59	6,27	243,—	5,14	5,84	77,50	6,32	7,68
1 ^{er} août.....	62,—	4,84	78,—	6,41	87,—	6,76	60,—	6,67	59,10	6,77	430,—	5,81	6,53	227,50	5,49	6,25	73,—	6,71	8,39
1 ^{er} septembre.....	63,75	4,71	79,75	6,27	88,75	6,63	59,—	6,78	58,—	6,90	432,50	5,78	6,55	222,—	5,63	6,41	72,50	6,76	8,48
3 octobre.....	63,50	4,38	81,—	6,17	90,50	6,50	60,10	6,66	61,—	6,56	442,50	5,65	6,38	229,50	5,45	6,20	76,05	6,44	7,91
2 novembre.....	68,25	4,40	80,25	6,23	89,90	6,54	62,15	6,44	63,—	6,35	430,—	5,81	6,58	222,25	5,62	6,40	75,25	6,51	8,03
1 ^{er} décembre.....	64,75	4,63	80,—	6,25	89,50	6,57	59,95	6,67	60,95	6,56	423,—	5,91	6,70	223,—	5,61	6,38	75,25	6,51	8,03
1933 3 janvier.....	66,25	4,53	86,—	5,81	91,50	6,43	62,—	6,45	62,40	6,41	475,—	5,26	5,90	233,—	5,36	6,10	81,50	6,01	7,24
1 ^{er} février.....	68,—	4,41	89,—	5,62	94,—	6,26	61,95	6,46	63,25	6,32	462,—	5,36	6,09	233,—	5,36	6,10	82,50	5,94	7,10
1 ^{er} mars.....	67,—	4,48	89,—	5,62	94,25	6,24	62,45	6,41	62,65	6,38	470,—	5,32	6,—	237,50	5,26	5,97	82,75	5,92	7,06
3 avril.....	67,25	4,46	85,25	5,97	94,70	6,21	61,95	6,46	61,55	6,50	472,50	5,29	5,96	234,50	5,29	6,05	81,25	6,03	7,27

(*) Net d'impôt à partir du 15 juillet 1930

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLÉS DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203
1932	plus haut	784	788	722	720	752	108	163	190
	plus bas	740	740	681	675	706	102	144	178
	moyenne	754	755	692	691	720	104	151	183
1932	Janvier	784	788	722	720	752	108	158	189
	Février	761	772	703	704	734	106	152	184
	Mars	760	760	695	695	725	104	149	182
	Avril	745	749	686	687	715	103	144	179
	Mai	746	748	683	683	712	103	145	179
	Juin	743	746	684	677	708	102	144	178
	Juillet	740	740	684	675	708	102	145	179
	Août	741	741	681	675	706	102	144	178
	Septembre	755	749	691	685	713	103	153	183
	Octobre	757	756	691	693	720	104	159	187
	Novembre	759	758	691	701	726	105	163	190
	Décembre	754	756	688	700	722	104	160	188
1933	Janvier	758	757	693	704	724	104	157	186
	Février	756	755	695	705	722	104	159	187
	Mars	745	747	682	703	715	103	153	183

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1931	plus haut	661	95	107	115	78	494	105
	plus bas	573	83	99	104	69	413	85
	moyenne	626	90	104	111	73	462	97
1932	plus haut	557	80	106	100	67	427	84
	plus bas	512	74	98	92	63	390	75
	moyenne	532	77	102	96	65	407	79
1932	Janvier	557	80	106	100	67	414	84
	Février	554	80	105	100	66	421	83
	Mars	548	79	105	100	66	427	82
	Avril	539	78	102	98	65	425	80
	Mai	526	76	101	97	64	421	79
	Juin	514	74	98	96	64	408	78
	Juillet	512	74	98	96	64	404	76
	Août	524	76	99	95	65	394	75
	Septembre	533	77	102	95	65	397	76
	Octobre	529	76	101	94	64	392	77
	Novembre	525	76	101	94	64	391	77
	Décembre	522	75	101	92	63	390	76
1933	Janvier	521	75	100	91	61	390	75
	Février	512	74	99	91	60	390	74
	Mars	504	73	98	91		385	72

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Nouvel indice pour 784 produits.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/4 gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charterol	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs						
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1931 Moyenne mensuelle	279,-	137,-	145,-	167,-	160,-	505,-	3-0-2	557,-	3-2-1	593,-	3-6-0	638,-	6-0-0	1356,-
1932 Moyenne mensuelle	271,-	120,-	116,25	147,50	117,50	323,-	2-2-0	428,-	2-2-11	437,-	2-5-2	456,-	5-18-1	1146,-
1932 Janvier	270,-	127,50	135,-	155,-	145,-	400,-	2-7-0	470,-	2-8-0	480,-	2-11-0	495,-	6-0-0	1150,-
Février	270,-	127,50	135,-	155,-	145,-	385,-	2-7-0	470,-	2-8-0	480,-	2-13-0	500,-	6-0-0	1150,-
Mars	270,-	127,50	135,-	155,-	145,-	335,-	2-6-0	455,-	2-7-0	465,-	2-8-6	480,-	6-0-0	1150,-
Avril	265,-	117,50	125,-	145,-	130,-	330,-	2-3-0	420,-	2-4-0	430,-	2-5-6	440,-	5-17-6	1150,-
Mai	265,-	117,50	120,-	145,-	120,-	330,-	2-2-0	410,-	2-2-6	415,-	2-3-6	425,-	5-17-6	1150,-
Juin	265,-	117,50	120,-	145,-	120,-	330,-	2-0-0	405,-	2-1-0	410,-	2-3-0	420,-	5-17-6	1150,-
Juillet	265,-	117,50	110,-	145,-	105,-	310,-	2-0-0	402,50	2-0-6	405,-	2-2-0	415,-	5-17-6	1150,-
Août	265,-	117,50	100,-	145,-	100,-	295,-	1-17-6	395,-	1-18-0	400,-	2-0-0	415,-	5-17-6	1150,-
Septembre	265,-	117,50	100,-	145,-	100,-	295,-	1-18-0	395,-	1-19-0	400,-	2-1-6	420,-	5-17-6	1150,-
Octobre	280,-	117,50	105,-	145,-	100,-	295,-	2-0-6	405,-	2-1-0	415,-	2-2-0	460,-	5-17-6	1150,-
Novembre	285,-	117,50	105,-	145,-	100,-	295,-	2-3-0	450,-	2-4-0	470,-	2-7-6	500,-	5-17-6	1150,-
Décembre	285,-	117,50	105,-	145,-	100,-	295,-	2-0-0	460,-	2-2-0	470,-	2-5-0	500,-	5-17-6	1100,-
1933 Janvier	285,-	117,50	105,-	145,-	100,-	290,-	1-17-0	430,-	1-18-0	440,-	2-2-0	475,-	5-17-6	1100,-
Février	285,-	117,50	105,-	145,-	100,-	295,-	1-17-0	435,-	1-18-0	445,-	2-2-0	485,-	5-17-6	1100,-
Mars	285,-	117,50	105,-	145,-	100,-	295,-	2-0-0	440,-	2-2-0	450,-	2-4-0	485,-	5-17-6	1100,-
Avril	260,-	115,-	105,-	140,-	100,-	295,-	2-4-0	450,-	2-5-0	460,-	2-7-6	500,-	5-17-6	1100,-

NOTE — Depuis le 21 septembre 1931, date de la suspension de l'étalon-or en Angleterre, les prix en £ représentent des £-or

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1931 Moyenne mensuelle	84,67	71,54	90,29	81,86	59,52	62,33	21,85	11,79	0,74
1932 Moyenne mensuelle	75,73	69,02	87,24	80,30	34,75	56,38	19,19	13,23	0,61
1932 Janvier	69,09	73,97	84,46	90,87	45,32	56,62	19,25	13,13	0,61
Février	70,30	74,18	84,59	92,02	46,80	49,27	19,27	13,38	0,49
Mars	75,07	78,23	90,89	94,82	47,65	50,67	18,33	13,-	0,39
Avril	80,11	86,-	98,32	97,46	49,-	61,02	16,97	12,56	0,32
Mai	81,26	83,82	98,48	95,32	50,20	57,25	16,23	12,88	0,34
Juin	81,70	75,06	97,76	90,89	40,51	55,85	16,11	13,-	0,40
Juillet	78,90	68,40	98,96	68,73	33,62	54,19	17,42	13,38	0,43
Août	66,93	60,44	75,81	68,55	24,61	57,38	18,63	13,69	0,50
Septembre	72,10	59,63	79,98	67,74	21,01	60,25	22,34	14,05	0,68
Octobre	78,32	58,06	80,50	66,38	19,72	57,95	22,58	13,63	0,86
Novembre	77,62	56,26	79,61	66,36	19,71	57,15	21,61	13,-	1,-
Décembre	77,32	54,24	77,51	64,47	18,83	58,93	21,54	13,-	0,79
1933 Janvier	77,87	53,94	78,27	64,86	17,98	61,62	21,37	13,19	0,59
Février	78,06	53,51	77,56	63,83	17,06	62,34	21,13	12,75	0,59
Mars	77,76	53,23	76,56	62,10	14,37	60,04	19,59	12,75	0,26

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN									
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL			
1931 Moyenne mensuelle	106.587	152.054	422	354	639	32	458	348	2.253	24,2	3.173	
1932 Moyenne mensuelle	90.495	130.143	298	263	502	24	370	327	1.784	20,8	3.146	
1932 Janvier	105.214	148.833	386	334	599	28	446	337	2.131	22,6	3.719	
Février	103.394	146.677	362	301	560	27	417	320	1.988	21,4	3.704	
Mars	101.392	144.073	390	320	600	27	444	328	2.108	22,7	3.790	
Avril	102.055	145.257	371	303	581	27	412	293	1.967	21,4	3.875	
Mai	100.684	143.493	329	279	524	24	385	287	1.828	19,9	3.930	
Juin	97.488	139.788	274	285	545	25	398	295	1.822	20,2	4.062	
Juillet	76.898	112.411	37	67	203	14	204	212	738	8,8	3.624	
Août	21.995	35.830	23	9	43	6	49	319	450	20,1	2.631	
Septembre	86.280	126.848	249	258	490	27	324	359	1.708	20,7	2.273	
Octobre	95.617	137.768	368	333	609	27	431	375	2.142	24,0	2.103	
Novembre	97.557	140.448	372	323	613	27	450	387	2.172	23,2	1.991	
Décembre	97.368	140.295	419	340	671	32	482	415	2.359	25,1	2.045	
1933 Janvier	96.030	138.021	377	325	632	30	460	395	2.219	23,6	2.153	
Février	93.475	134.132	333	301	587	27	409	366	2.023	22,0	2.306	
Mars	96.905	139.367	405	338	652	32	473	411	2.310	24,5	2.551	

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1931 Moyenne mensuelle	411	4.952	154	1.078	44 (2)	269	255	5,5	196	5,2
1932 Moyenne mensuelle	373	3.929	110	795	37 (2)	232	230	4,2	171	3,0
1932 Janvier	407	4.194	128	869	43	247	238	4,5	168	4,8
Février	374	4.064	124	881	43	244	242	4,3	170	5,6
Mars	409	4.180	131	857	43	249	246	4,4	176	2,3
Avril	388	4.216	117	847	40	245	247	4,9	189	3,0
Mai	386	4.070	103	817	40	247	239	4,2	175	2,0
Juin	371	4.016	101	765	38	235	229	4,6	168	2,5
Juillet	327	3.723	54	693	34	174	170	3,3	125	1,8
Août	341	3.591	60	520	33	217	218	3,5	165	2,3
Septembre	345	3.746	122	797	33	219	222	3,7	171	3,6
Octobre	367	3.773	130	838	34	225	229	3,6	178	2,4
Novembre	370	3.773	122	835	35	235	235	4,6	186	2,3
Décembre	389	3.801	128	820	37	247	243	5,0	184	2,7
1933 Janvier	379	3.814	119	820	37	249	241	4,1	183	3,4
Février	362	3.817	115	808	36	225	230	4,0	178	2,7
Mars	383	3.833	118	794	35	246	252	5,5	199	2,1

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la Revue du Travail.
 (2) Au 31 décembre

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	CORON Production semestr. de filés	LAINES		PAPIERS et CARTONS (4)	SUCRES			BRASSE- RIES Quantité de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools		
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée)	Stocks de peignés dans les pelgnages à façon (à fin de mois)		Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)			Déclara- tions en consom- mation	
					Sucres bruts	Sucres raffinés					
					(Tonnes)						(Hectol.)
1931 Moyenne mensuelle	25.400 (1) 26.300 (2)	2.380	2.223	14.501	15.904	12.030	130.811	16.511	18.890	32.068	
1932 Moyenne mensuelle	19.945 (1) 24.600 (2)	1.964	2.570		20.149	13.436	108.987	19.628	17.630	27.805	
1932 Janvier	26.300 (2)	1.989	1.386	12.709	—	10.892	171.101	16.640	14.615	29.139	
Février		1.886	1.826	12.386	351	10.042	155.166	15.562	16.951	22.606	
Mars		1.872	2.173	12.400	—	12.076	139.113	15.689	17.076	27.914	
Avril		1.827	2.408	12.200	22	13.563	118.228	17.300	17.419	28.742	
Mai	19.945 (1)	1.610	2.694	12.700	—	13.111	105.120	16.997	18.263	22.536	
Juin		1.708	2.956	11.375	52	13.060	77.720	21.175	18.122	25.302	
Juillet		2.249	3.112	11.800	—	13.789	68.975	21.266	18.717	23.470	
Août		1.962	3.152	11.000	—	13.291	60.358	18.600	20.143	22.310	
Septembre		2.700	3.022	11.700	—	13.964	39.155	27.474	17.025	27.101	
Octobre		1.984	2.735		57.670	13.293	64.087	19.711	17.484	31.935	
Novembre	24.600 (2)	1.841	2.661		117.778	17.274	148.681	15.330	16.700	34.289	
Décembre		1.936	2.715		65.910	16.876	160.139	30.798	19.056	38.316	
1933 Janvier		2.197	2.737		2.226	14.458	165.203	5.837	12.961	25.794	
Février		1.659	3.156		431	14.161	165.481	7.806			
Mars		1.936	3.682								

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT		
	Production	Déclara- tions en consom- mation	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Milliers de francs)			
					(Millions de tiges)					(Kilogrammes)	
1931 Moyenne mensuelle	2.910	2.951	234	4.999	1.736	3.248	1.160	4.249	440,6	619,6	
1932 Moyenne mensuelle	2.351	2.267	84	4.213	1.972	2.293	1.356	4.270	507,4	720,1	
1932 Janvier	2.278	2.157	108	4.189	1.842	2.298	1.059	3.651	492,9	678,0	
Février	2.374	2.066	307	4.125	2.133	2.260	1.358	4.478	478,5	637,0	
Mars	2.340	2.277	62	4.384	1.494	2.891	1.555	5.118	508,0	709,4	
Avril	1.936	1.906	39	4.079	1.542	2.330	1.088	3.445	470,5	653,9	
Mai	1.854	1.804	55	3.332	1.418	1.561	1.195	3.031	498,7	683,6	
Juin	1.800	1.732	65	3.192	1.863	1.626	984	2.623	516,9	725,9	
Juillet	1.933	1.887	44	2.864	1.460	1.764	1.091	3.073	532,5	749,3	
Août	2.090	2.036	62	3.795	2.056	2.032	1.567	4.330	551,9	797,6	
Septembre	2.831	2.763	60	3.879	1.970	2.688	1.424	4.867	508,4	751,6	
Octobre	2.759	2.699	74	5.263	2.298	2.699	1.709	5.684	525,4	773,5	
Novembre	2.845	2.763	78	5.387	2.402	2.660	1.602	5.125	513,6	763,5	
Décembre	3.177	3.118	59	6.073	3.188	2.706	1.644	5.810	491,9	727,8	
1933 Janvier	2.624	2.584	40	4.873	2.162	2.745	1.214	4.353	467,4		
Février	2.551	2.495	51	4.658	1.476	2.546	1.505	6.533	440,6		
Mars							1.598	6.673	504,2		

- (1) Du 1^{er} février au 31 juillet
(2) Du 1^{er} août au 31 janvier.
(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin.
(4) Depuis octobre 1932, nous ne possédons plus de chiffres de la production des papiers et cartons, ces renseignements n'étant plus fournis régulièrement par certains fabricants à leur association.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.
Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Avril	130	109	119	101	116	114	123	114	67	58	124	116	164	139
Mai	123	105	107	91	120	109	124	112	63	55	120	109	149	131
Juin	131	110	122	114	168	143	122	111	64	56	114	110	136	119
Juillet	86	68	86	74	135	120	136	119	63	54	125	113	127	107
Août	71	59	91	72	116	109	123	117	63	51	115	107	120	92
Septembre	101	86	120	101	138	125	118	117	58	55	114	112	141	122
Octobre	116	109	126	102	125	117	124	118	63	59	129	122	172	142
Novembre	85	79	88	88	147	156	126	117	58	57	115	115	137	127
Décembre	105	99	136	148	208	230	135	123	59	57	132	139	144	138
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933
Janvier	78	70	104	97	121	108	117	120	55	58	120	132	145	135
Février	73	64	90	86	123	133	110	98	55	53	114	113	118	111
Mars	101	103	101	105	120	124	120	114	56		119		149	

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)		Chevaux		Veaux		Porcs, porcelets		Moutons, agneaux, chèvres						
	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)					
		<i>(Nombre de bêtes abattues)</i>													
1931 Moyenne mensuelle	8.578	10.636	809	862	9.385	11.636	22.863	27.837	6.010	6.546					
1932 Moyenne mensuelle	11.938	14.589	792	833	10.430	13.062	20.081	24.926	5.039	5.594					
1932 Janvier	9.388	143.214	954	7.664	8.213	134.028	19.582	253.871	7.641	45.337					
Février	9.815		743		8.002		19.725		6.540						
Mars	12.653		787		11.760		21.808		5.738						
Avril	11.564		609		11.119		18.671		3.204						
Mai	10.282		502		12.018		22.025		2.197						
Juin	12.946		561		13.755		24.455		2.064						
Juillet	10.733		550		10.534		18.145		1.731						
Août	12.846		605		12.050		20.915		1.840						
Septembre	13.455		910		10.314		20.551		3.460						
Octobre	13.249		1.078		8.462		19.316		6.778						
Novembre	14.400		1.040		10.076		20.162		11.039		12.448				
Décembre	11.930		14.563		1.170		1.247		8.855		10.781	15.629	20.142	8.231	9.340
1933 Janvier	12.940		15.826		952		1.022		8.639		11.415	14.985	19.750	7.087	8.027
Février	11.358	13.752	899	957	8.840	12.291	13.001	16.996	4.224	4.697					
Mars	13.083	15.580	951	1.001	12.230	15.928	15.982	19.959	3.384	3.568					

(1) Chiffres incomplets (12 abattoirs).

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent, non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)			
IMPORTATIONS :														
1931 L'année	37,6	205,4	4.532	5.515	33.279	10.970	873	7.057	222,4	38.722	23.971	619		
1932 L'année	29,9	103,3	3.989	4.158	26.652	7.203	706	4.795	165,1	31.376	16.424	523		
1932 Janvier	3,0	10,5	331	379	2.072	645	52	407	—	2.458	1.441	586		
Février	3,8	13,1	299	397	2.388	718	69	464	10,4	2.759	1.603	581		
Mars	3,5	12,8	274	335	2.324	672	71	468	18,8	2.673	1.507	564		
Avril	2,6	8,6	316	363	2.188	571	57	381	13,7	2.564	1.336	521		
Mai	2,4	8,1	358	326	2.184	503	56	374	15,0	2.600	1.226	472		
Juin	2,2	6,6	353	331	2.193	534	62	394	26,3	2.610	1.292	495		
Juillet	2,0	6,9	327	309	2.043	479	55	326	5,4	2.428	1.126	464		
Août	2,5	9,3	308	295	2.070	499	48	344	22,6	2.428	1.170	482		
Septembre	1,6	6,3	296	303	2.182	559	53	374	12,8	2.532	1.255	496		
Octobre	1,7	6,1	363	358	2.278	671	57	422	17,6	2.700	1.474	546		
Novembre	2,7	8,2	339	339	2.188	615	60	406	13,5	2.590	1.381	533		
Décembre	1,9	6,7	421	419	2.554	735	65	438	8,7	3.042	1.607	528		
1933 Janvier	1,5	5,1	279	290	1.937	597	67	379	15,1	2.284	1.286	563		
Février	1,4	5,2	252	261	2.120	555	57	355	12,7	2.430	1.189	489		
Mars	1,9	6,6	351	320	2.470	605	66	407	33,1	2.889	1.372	475		
EXPORTATIONS :														
1931 L'année	19,4	156,0	1.035	2.010	17.852	7.898	5.711	13.005	109,3	24.617	23.178	942	— 792	96,7
1932 L'année	16,9	152,4	981	1.429	14.193	5.309	4.367	7.929	310,8	19.558	15.130	774	— 1.294	92,1
1932 Janvier	0,8	5,9	107	141	1.048	477	324	662	9,3	1.479	1.295	875	— 147	89,8
Février	1,2	8,9	95	140	1.176	527	373	738	92,2	1.645	1.506	916	— 97	94,0
Mars	1,5	10,5	113	152	1.172	454	342	661	7,4	1.628	1.284	789	— 222	86,3
Avril	1,5	10,8	100	136	1.129	485	396	716	13,8	1.627	1.361	837	+ 25	101,9
Mai	2,6	25,9	73	105	1.075	360	367	642	9,2	1.518	1.142	753	— 84	93,2
Juin	2,6	26,7	74	124	1.213	435	380	670	11,9	1.669	1.267	759	— 24	98,1
Juillet	2,8	29,8	87	105	988	336	341	597	6,0	1.419	1.074	757	— 52	95,4
Août	1,2	13,6	57	95	1.199	350	342	590	77,2	1.599	1.127	705	— 43	96,3
Septembre	0,9	7,0	64	105	1.266	430	341	603	9,0	1.672	1.154	690	— 102	91,9
Octobre	0,8	5,4	79	104	1.271	485	410	726	10,9	1.760	1.331	756	— 143	90,3
Novembre	0,6	4,0	74	109	1.368	426	359	659	8,5	1.802	1.207	670	— 174	87,4
Décembre	0,6	3,8	56	113	1.289	453	393	663	55,4	1.739	1.289	741	— 318	80,2
1933 Janvier	0,6	3,9	52	87	1.072	475	337	581	35,3	1.462	1.182	809	— 103	92,0
Février	0,6	4,3	68	101	1.115	406	352	598	13,8	1.535	1.124	732	— 66	94,5
Mars	0,8	6,2	75	105	1.288	446	411	704	15,4	1.774	1.276	719	— 96	93,0

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	
Mars	81.305	158.016	125.972	191.742	11,3	19,3	17,7	23,4	884	1.515	14,7	25,2
Avril	70.377	153.441	110.139	187.095	10,0	18,7	15,6	22,8	787	1.467	13,7	24,4
Mai	56.250	160.700	97.755	191.084	7,9	18,9	13,8	22,5	650	1.300	10,8	22,5
Juin	64.014	157.432	103.273	183.894	9,0	18,7	14,5	21,8	672	1.432	11,2	23,4
Juillet	64.754	169.411	117.404	174.646	9,0	19,6	16,4	20,3	775	1.437	12,9	24,0
Août	70.873	167.212	120.842	170.081	9,9	19,5	16,8	19,9	730	1.410	12,5	23,5
Septembre	75.222	163.048	121.674	168.120	10,2	18,3	16,5	18,9	810	1.387	13,5	23,1
Octobre	81.318	157.525	126.060	161.155	11,1	17,5	17,2	17,9	900	1.224	14,7	20,4
Novembre	97.807	157.206	140.776	145.547	12,6	17,5	18,1	16,2	940	1.238	15,1	20,6
Décembre	129.380	171.028	164.099	155.669	17,0	18,6	21,5	16,9	1.223	1.337	21,3	22,4
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933
Janvier	153.925	207.136	179.560	196.237	20,0	22,1	23,2	20,9	1.484	1.488	24,7	24,8
Février	168.676	201.305	194.509	185.052	21,0	21,0	24,3	19,3	1.514	1.593	25,2	26,5

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1931	1932	1933	1931	1932	1933
Première période	222	285	344	79	54	68
Deuxième période	174	306		48	110	
Troisième période	158	251		43	116	
Quatrième période	298	311		41	81	
Total pour l'année	852	1.153		211	361	

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise, à Anvers, Gand et Liège (ancienne statistique)			Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1931	3.191	9.012	12.203	10.595	17.910	28.505
Année 1932	3.544	7.670	11.214	12.696 (1)	15.585 (1)	28.281 (1)
1932 Janvier	285	489	774	—	—	—
Février	234	598	832	—	—	—
Mars	351	700	1.051	—	—	—
Avril	363	680	1.043	—	—	—
Mai	402	673	1.075	—	—	—
Juin	268	748	1.016	—	—	—
Juillet	304	658	962	—	—	—
Août	256	667	923	—	—	—
Septembre	309	611	920	—	—	—
Octobre	256	644	900	—	—	—
Novembre	222	642	864	932	1.287	2.219
Décembre	244	560	804	817	1.225	2.042
1933 Janvier	230	551	781	885 (1)	1.089 (1)	1.974 (1)
Février	305	526	831	1.023 (1)	1.193 (1)	2.216 (1)
Mars	303 (2)	645 (2)	948 (2)	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

(2) Bruxelles et Woluwe-St-Lambert manquent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs)

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1931 Moyenne mensuelle	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1932 Moyenne mensuelle	62,3	137,8	4,3	204,4	218,4	-14,0	106,87
1932 Janvier	59,4	139,5	5,9	204,8	237,1	-32,3	115,78
Février	49,8	140,2	4,1	194,1	237,1	-42,9	122,11
Mars	60,3	142,5	3,9	206,7	235,2	-28,5	113,78
Avril	54,9	143,3	4,2	202,4	223,4	-21,0	110,37
Mai	65,1	127,9	4,0	197,0	217,0	-20,0	110,14
Juin	56,9	131,1	3,7	191,8	213,2	-21,4	111,17
Juillet	70,9	112,5	4,4	187,8	211,1	-23,3	112,38
Août	79,4	127,2	3,7	210,3	212,4	-2,1	101,02
Septembre	75,7	141,4	4,1	221,2	212,7	8,5	96,14
Octobre	65,4	153,8	4,6	223,8	211,3	12,5	94,43
Novembre	52,5	151,4	3,9	207,8	207,2	0,6	99,72
Décembre	57,0	142,2	5,0	204,2	202,8	1,4	99,30
1933 Janvier	54,7	125,9	6,3	186,9	209,3	-22,4	111,96
Février	46,1	119,5	3,8	169,4	202,1	-32,7	119,28
Mars (chiffres provisoires)	48,7	139,0	3,7	191,4	209,8	-18,4	109,61

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
 B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
 C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations d'un réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A		B	C		A + C	
	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers		wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers
1931 Moyenne mensuelle	430.855	—	112.994	125.609	—	556.464	—
1932 Moyenne mensuelle	362.280	—	97.727	91.229	—	453.509	—
1932 Janvier	350.953	—	98.020	91.642	—	442.595	—
Février	355.052	—	100.440	97.300	—	452.352	—
Mars	375.369	—	101.280	98.635	—	474.004	—
Avril	363.775	—	92.937	97.655	—	461.430	—
Mai	330.620	—	86.062	89.155	—	419.775	—
Juin	349.167	—	84.380	88.399	—	437.566	—
Juillet	296.984	—	61.990	80.045	—	377.029	—
Août	326.357	—	79.920	81.214	—	407.571	—
Septembre	367.418	—	105.556	93.840	—	461.258	—
Octobre	408.115	—	119.013	96.006	—	504.121	—
Novembre	421.341	—	120.387	88.421	—	509.762	—
Décembre	402.214	—	122.742	92.437	—	494.651	—
1933 Janvier	345.280	351.881	108.826	79.911	88.639	425.191	440.520
Février	321.272	327.862	97.168	79.965	88.612	401.237	416.474
Mars	376.381	383.969	98.387	89.363	98.328	465.744	482.297

III. — Statistique du trafic.

1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)			
				Service intérieur.	Service internat.	Transit	Total
1931 Moyenne mensuelle	18.518	434	5.794	172	214	117	502
1932 Moyenne mensuelle	15.185	420	4.633	147	153	78	378
1932 Janvier	15.858	409	4.604	132	175	77	384
Février	14.885	388	4.619	136	170	82	388
Mars	15.770	429	4.712	149	166	71	386
Avril	14.558	393	4.617	140	166	79	385
Mai	16.284	451	4.234	122	153	72	347
Juin	14.880	413	4.422	129	155	77	361
Juillet	14.601	438	3.653	118	126	75	319
Août	15.475	492	4.054	143	131	78	352
Septembre	15.441	441	4.640	159	139	78	376
Octobre	15.421	418	5.251	180	147	84	411
Novembre	14.388	380	5.563	182	149	80	411
Décembre	14.661	393	5.228	170	154	90	414
1933 Janvier	15.244	396	4.438	137	150	82	369
Février	13.578	357	4.202	128	141	80	349

(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays.

2° Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais (*).

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1931 Moyenne mensuelle	1.252	704	301	166	237	204	11	448	12
1932 Moyenne mensuelle	1.221	498	197	123	199	154	12	318	4
1932 Janvier	1.226	526	194	114	217	140	19	392	8
Février	1.226	557	178	127	224	163	19	358	5
Mars	1.247	520	175	132	183	130	12	364	6
Avril	1.134	511	179	132	239	167	15	337	1
Mai	1.028	501	191	122	191	142	7	344	2
Juin	1.040	484	206	122	215	155	8	305	—
Juillet	810	374	193	93	141	153	9	230	8
Août	1.039	408	205	117	180	150	12	284	3
Septembre	1.316	512	203	120	199	159	13	266	2
Octobre	1.517	523	227	133	207	159	8	297	5
Novembre	1.527	530	199	128	193	157	11	310	10
Décembre	1.537	536	217	136	197	174	14	325	1
1933 Janvier	1.387	502	194	129	186	147	13	304	13
Février	1.266	444	183	117	184	175	10	316	6

(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays

3° Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1931 Moyenne mensuelle	354	1.135	33	240	402	502	25	117	45	221	3.075
1932 Moyenne mensuelle	332	1.111	15	190	300	360	18	107	40	169	2.642
1932 Janvier	274	1.088	17	186	276	306	19	118	46	187	2.517
Février	234	1.128	17	212	286	275	21	156	47	184	2.560
Mars	243	1.112	12	188	302	349	22	166	51	186	2.631
Avril	228	1.036	11	220	319	399	20	129	47	170	2.579
Mai	192	928	16	193	308	380	16	85	40	157	2.315
Juin	196	920	13	214	347	441	16	81	36	174	2.438
Juillet	205	709	14	128	261	388	13	72	28	128	1.946
Août	203	957	14	177	257	373	17	90	33	144	2.265
Septembre	219	1.241	10	190	316	386	20	86	36	183	2.687
Octobre	600	1.395	19	197	317	339	15	86	38	166	3.172
Novembre	927	1.403	18	184	320	338	15	93	39	164	3.501
Décembre	466	1.411	21	196	294	343	17	116	43	182	3.089
1933 Janvier	152	1.167	4	92	159	208	8	61	20	145	2.016
Février	137	1.042	4	78	151	209	8	59	16	142	1.846

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1931 Moyenne mensuelle ..	880	1.866	877	746	130	857	3.810	1.153	366	3.724	1.103	240
1932 Moyenne mensuelle ..	784	1.839	780	651	133	672	3.618	1.084	267	3.621	1.069	247
1932 Janvier	786	1.702	792	634	151	711	3.522	1.014	241	3.404	963	237
Février	818	1.606	754	710	111	645	3.432	1.108	256	3.336	999	241
Mars	751	1.577	649	631	123	642	3.564	1.110	272	3.645	1.086	218
Avril	735	1.595	736	641	121	707	3.653	1.096	238	3.867	1.173	238
Mai	769	1.636	737	607	118	614	3.466	1.008	238	3.508	1.044	247
Juin	747	1.611	787	621	126	675	3.645	1.046	261	3.788	1.085	264
Juillet	783	1.614	781	638	127	597	3.787	1.063	225	3.729	1.021	232
Août	784	1.669	728	676	119	585	3.635	1.019	280	3.600	1.014	238
Septembre	768	1.506	687	655	123	689	3.654	1.113	261	3.684	1.076	241
Octobre	824	1.724	825	670	148	712	3.725	1.195	323	3.612	1.123	225
Novembre	802	1.649	910	650	149	765	3.528	1.090	303	3.554	1.114	305
Décembre	840	1.777	977	682	184	721	3.807	1.150	310	3.723	1.126	278
1933 Janvier	784	1.686	825	638	142	698	3.341	1.054	264	3.012	931	234
Février	717	1.545	761	596	111	753	3.300	1.019	285	3.320	1.043	209
Mars	806	1.683		703	107		3.751	1.182		3.796	1.187	

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1931 Moyenne mensuelle.	212	214	212	213	217	158	225	116
1932 Moyenne mensuelle.	176	178	180	177	179	110	152	108
1932 Janvier	240	224	141	231	200	145	130	97
Février	194	177	184	214	207	165	181	121
Mars	200	181	209	190	173	114	150	97
Avril	185	172	153	195	177	109	157	85
Mai	145	147	183	143	155	96	129	103
Juin	154	164	166	153	158	101	143	138
Juillet	158	170	206	153	166	77	111	96
Août	169	191	102	172	197	106	152	95
Septembre	160	170	235	158	165	96	162	106
Octobre	185	207	213	179	199	156	162	118
Novembre	155	153	200	168	173	91	157	138
Décembre	172	185	193	172	184	62	184	107
1933 Janvier	165	193	209	161	182	59	92	80
Février	164	179	211	161	176	81	150	164
Mars	163	153		166	151			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations	Montant des liquidations
								(millions de francs)	(millions de francs)
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1932 Moyenne mensuelle	38 (2)	345	24.412	162	16.870	20	250 (2)	340	73
1932 Janvier	38	369	26.770	170	18.425	20	250	405	60
Février	38	347	24.966	162	16.798	20	250	337	80
Mars	38	353	29.758	167	20.546	21	250	438	152
Avril	38	360	24.774	168	16.866	21	250	285	72
Mai	38	338	22.034	160	15.101	19	250	273	39
Juin	38	339	21.763	159	14.611	22	250	290	39
Juillet	38	331	24.463	156	17.315	18	250	239	55
Août	38	330	23.126	155	16.237	22	250	369	61
Septembre	38	327	23.418	153	16.478	22	250	538	100
Octobre	38	345	24.656	161	17.516	20	250	285	82
Novembre	38	337	21.080	157	14.291	20	250	264	59
Décembre	38	368	26.136	173	18.250	21	250	354	82
1933 Janvier	38	355	24.979	171	18.041	21	250	379	83
Février	38	321	20.422	154	14.526	19	250	288	71
Mars	38	348	22.732	166	15.468	23	250	321	55

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1932 Moyenne mensuelle (*)	313.978	2.360	3.528	8.188	3.484	8.197	23.396	86,2
1932 Janvier	298.991	2.361	3.996	8.906	4.080	8.908	25.889	85,7
Février	301.158	2.474	3.529	8.760	3.676	8.768	24.733	87,3
Mars	303.161	2.382	3.935	9.080	3.778	9.088	25.881	86,6
Avril	304.225	2.350	3.761	8.833	3.857	8.841	25.293	85,7
Mai	305.739	2.323	3.123	7.690	3.203	7.693	21.710	86,2
Juin	307.266	2.325	3.205	7.740	3.156	7.747	21.848	86,3
Juillet	308.210	2.431	3.479	8.077	3.359	8.089	23.004	86,2
Août	309.096	2.281	3.065	7.514	3.236	7.521	21.336	86,3
Septembre	310.293	2.197	2.987	6.964	2.962	6.979	19.893	85,5
Octobre	311.798	2.316	3.801	8.118	3.608	8.136	23.663	85,6
Novembre	313.380	2.410	3.259	7.863	3.348	7.871	22.342	86,2
Décembre	313.978	2.464	4.196	8.711	3.539	8.722	25.166	86,6
1933 Janvier	315.680	2.474	3.880	9.339	4.339	9.357	26.915	86,1
Février	315.082	2.534	3.201	7.988	3.207	7.997	22.392	86,9
Mars	316.559	2.576	3.426	8.267	3.243	8.274	23.209	86,7

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1930	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
Année 1931	3.170.650	1.949.576	1.221.074	9.114.550	5.126.978
1932 Janvier	350.912	195.557	155.355	9.269.905	
Février	288.727	196.784	91.943	9.361.848	
Mars	227.964	242.754	— 14.790 (4)	9.347.058	
Avril	273.677	183.520	90.157	9.437.215	
Mai	246.169	184.731	61.438	9.498.653	
Juin	218.483	192.765	25.718	9.524.371	
Juillet	218.899	203.756	15.143	9.539.514	
Août	175.648	221.414	— 45.766	9.493.748	
Septembre	178.717	211.183	— 32.466	9.461.282	
Octobre	208.163	192.318	15.845	9.477.127	
Novembre	173.809	190.036	— 16.226	9.460.901	
Décembre	248.132 (3)	217.380 (3)	30.752 (3)	9.800.000 (3)	
1933 Janvier	292.799 (3)	202.345 (3)	90.454 (3)	9.890.454 (3)	
Février	198.753 (3)	175.721 (3)	23.032 (3)	9.913.486 (3)	
Mars	193.966 (3)	225.166 (3)	— 31.200 (3)	9.882.286 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1930 et 1931 et celui de décembre 1932 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

(4) Retraits pour souscription à l'emprunt 5 p. c. à lots.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.450.902	310.996	4,17
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87
1932 Janvier	122.862	11.627	9,46	759.671	31.715	4,17
Février	117.357	11.975	10,20	840.257	31.885	3,79
Mars	138.625	13.263	9,57	930.088	32.796	3,53
Avril	146.166	12.969	8,87	907.156	29.963	3,30
Mai	138.563	11.466	8,27	881.803	27.975	3,17
Juin	129.964	11.240	8,65	1.053.122	24.823	2,36
Juillet	116.475	10.824	9,29	703.830	22.716	3,23
Août	109.931	10.092	9,18	834.861	20.110	2,41
Septembre	109.893	9.197	8,37	862.826	17.443	2,02
Octobre	117.788	9.064	7,70	755.251	17.384	2,30
Novembre	116.516	9.106	7,81	822.068	17.284	2,10
Décembre	122.410	9.986	8,16	893.199	20.121	2,25
1933 Janvier	116.867	10.018	8,57	747.279	19.521	2,61
Février	100.575	9.974	9,92	702.829	17.814	1,77
Mars	102.297	8.661	8,47	1.175.284	17.092	1,45

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	OPÉRATIONS BANCAIRES : CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE						
		PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :			
			Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
		en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	milliers de fr.	milliers de fr.	millions	milliers de francs				
1931 Moyenne mens...	445.610	Année 1931	3.490.000	—	611.375	64.268	304.898	202.154
1932 Moyenne mens...	313.189	Année 1932	4.318.500	fr. fr. 800 fl. P. B. 15	392.311	86.474	334.185	254.259
1932 Janvier	397.820	1932 Janvier	427.000	—	65.599	4.745	17.342	34.256
Février	366.327	Février	—	—	34.274	6.354	16.263	29.171
Mars	420.719	Mars	1.072.500	—	32.216	10.973	28.208	23.542
Avril	355.503	Avril	20.000	—	33.649	2.366	24.427	20.935
Mai	360.435	Mai	75.000	—	23.184	1.139	31.588	26.099
Juin	353.990	Juin	450.000	—	23.211	2.709	36.470	16.913
Juillet	345.748	Juillet	200.000	fr. fr. 800	19.122	2.240	28.845	19.801
Août	308.954	Août	1.000.000	—	30.676	1.491	26.354	19.564
Septembre	284.203	Septembre	940.000	—	32.975	7.699	31.465	14.625
Octobre	294.965	Octobre	—	fl. P. B. 15	37.329	10.118	26.874	8.670
Novembre	282.275	Novembre	32.000	—	35.578	3.771	27.433	12.112
Décembre	287.323	Décembre	(3) 100.000	—	19.497	32.870	39.117	28.569
1933 Janvier	299.054	1933 Janvier	—	—	29.491	2.177	23.524	28.406
Février	262.397	Février	—	—	28.108	3.299	21.307	41.221
Mars	307.584	Mars	—	—	64.464	7.372	25.175	56.791

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à env. 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales
(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.
(3) Emprunt Chemins de fer vicinaux du Congo. 100 millions de francs 6 p. c. à 4 ans (émis au pair avec option de change en florins ou en francs français)

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1931 2 janvier	85/1 1/8	23.788,01	14 1/2	365,18	65,14
1932 4 janvier	122/2	23.792,34	20 3/8	357,49	66,55
1932 1 ^{er} février	120/2	23.876,11	20	358,00	66,69
1 ^{er} mars	118/10	23.926,38	19 3/4	358,25	66,79
1 ^{er} avril	108/4	23.695,26	17 7/16	343,61	68,96
2 mai	112/9	23.675,76	16 11/16	315,69	75,—
1 ^{er} juin	112/9	23.868,33	16 15/16	323,02	73,89
1 ^{er} juillet	115/0	23.760,—	16 11/16	310,61	76,49
2 août	117/0	23.853,48	17 1/4	316,83	75,29
1 ^{er} septembre	118/11	23.895,37	18 7/16	333,77	71,69
3 octobre	119/3	23.873,69	17 11/16	319,01	74,84
2 novembre	124/3	23.858,52	18 1/16	312,47	76,35
1 ^{er} décembre	127/8 1/2	23.968,29	17 9/16	296,95	80,71
1933 3 janvier	123/8	23.935,37	16 1/2	287,70	83,20
1 ^{er} février	121/2 1/2	23.788,37	17	300,58	79,14
1 ^{er} mars	121/11 1/2	23.786,07	17 1/16	299,80	79,34
1 ^{er} avril	120/4 1/2	23.789,30	17 1/4	307,12	77,46

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation
(2) L'once troy = 31,103481 grammes.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionnaires	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1931	7.091	49.385.578	5.014	5.542.880	2.077	1.184.794	4.358.086	3.547.291	9.078.122	510.756
Année 1932	7.130	49.539.473	4.185	3.457.185	2.945	2.047.674	1.409.511	2.447.003	10.476.633	587.650
2 premiers mois 1932	312	844.238	214	65.263	98	59.020	6.243	34.596	2.176.286	123.473
2 premiers mois 1933	317	983.584	174	68.439	143	88.652	20.213	43.808	2.298.358	129.824
1932 Janvier	124	446.135	89	40.883	35	18.236	22.647	18.724	1.531.497	85.911
Février	188	398.103	125	24.380	63	40.784	16.404	15.872	644.789	37.562
Mars	1.285	5.692.123	808	586.861	477	141.100	445.761	396.070	587.049	32.786
Avril	1.601	8.729.561	962	679.883	639	289.313	390.570	430.129	844.456	45.535
Mai	1.037	9.010.303	636	709.083	401	327.915	381.168	562.199	930.661	48.264
Juin	589	3.424.108	346	199.784	243	264.610	64.826	123.003	723.752	48.134
Juillet	389	5.702.352	208	334.134	181	174.547	159.587	286.295	1.646.561	92.594
Août	138	2.011.527	85	96.642	53	83.935	12.707	50.581	653.086	37.631
Septembre	261	1.037.184	129	81.333	132	45.813	35.520	53.477	575.965	28.675
Octobre	565	4.565.068	298	203.195	267	207.718	4.523	133.725	810.512	45.991
Novembre	272	3.986.388	148	227.525	124	207.743	19.782	163.695	835.395	43.340
Décembre	285	3.321.694	169	218.734	116	173.667	45.067	179.274	692.910	41.227
1933 Janvier	121	524.428	61	51.126	60	43.673	7.453	32.644	1.655.596	92.911
Février	196	459.156	113	17.313	83	44.979	27.666	11.164	642.762	36.913

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

(sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION	APPORTS EN NATURE compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS			OBLIGATIONS		Montant nominal				
				Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nombre					
Année 1931	578	1.396.938	1.057.572	327	5.341.752	2.192.956	1.738.889	70	813.896	4.403.790	241.190	1.774.820	2.076.727
Année 1932	536	1.200.728	960.643	243	1.990.877	710.078	699.394	24	241.251	2.152.057	49.883	1.218.587	632.584
2 prem. mois 1932	83	132.413	94.349	29	702.692	182.103	160.769	6	22.250	336.766	16.625	189.890	103.103
2 prem. mois 1933	94	82.520	68.168	36	105.504	41.153	25.219	6	16.892	140.565	440	56.719	54.000
1932 Janvier	40	36.534	31.286	19	603.655	166.853	148.602	2	19.000	222.387	15.375	145.527	68.736
Février	43	95.879	63.063	10	39.037	15.250	12.167	4	3.250	114.379	250	44.363	34.367
Mars	66	211.673	114.908	24	85.973	63.272	56.360	—	—	274.945	—	129.094	42.174
Avril	54	33.140	28.258	26	79.573	47.311	34.350	2	11.000	91.451	—	27.056	46.552
Mai	38	22.040	17.394	20	42.414	39.535	30.141	3	110.500	172.075	440	29.801	128.674
Juin	41	321.900	315.801	34	403.950	72.461	65.012	1	1.000	395.361	—	356.971	24.842
Juillet	29	127.370	114.843	13	93.575	41.452	13.782	1	15.000	183.822	—	113.807	29.818
Août	27	36.795	18.976	13	99.571	28.704	27.574	3	65.300	130.799	—	35.445	76.705
Septembre	38	24.875	16.821	8	17.635	12.285	7.405	2	6.350	43.510	25.200	9.121	45.655
Octobre	51	156.319	141.684	22	58.257	34.058	31.333	1	5.000	195.377	100	155.995	22.122
Novembre	40	18.142	16.144	15	53.789	57.781	53.739	2	1.851	77.774	3.375	49.262	25.847
Décembre	69	116.061	82.465	39	353.448	131.116	118.929	3	3.000	250.177	5.143	122.445	87.092
1933 Janvier	45	44.309	37.850	14	49.602	21.728	10.282	4	15.142	81.177	—	25.398	37.876
Février	49	38.211	30.318	22	55.902	19.427	14.937	2	1.750	59.388	440	31.321	16.124

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »),

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs).

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1931	2.575	2.346	2.528	7.450	—
Année 1932	2.373	2.666	2.634	7.673	—
1932 Janvier	312	174	235	721	721
Février	206	297	209	712	1.433
Mars	225	219	251	695	2.128
Avril	279	196	209	683	2.812
Mai	220	175	199	594	3.405
Juin	167	186	204	556	3.961
Juillet	169	185	205	559	4.521
Août	148	216	190	554	5.075
Septembre	91	227	223	540	5.615
Octobre	156	276	229	681	6.276
Novembre	183	213	207	602	6.878
Décembre	219	303	273	795	7.673
1933 Janvier	360	192	239	791	791
Février	291	174	189	654	1.445
Mars	298	212	241	751	2.196

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 mars 1933 pour les exercices 1932 et 1933
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs)

	Exercice 1932		Exercice 1933		Mars 1933	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (3/12 ^{es})	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1932	l'exerc. 1933
I. Contributions directes	1.928	2.552	291	767	183	115
II. Douanes et Accises	2.673	2.838	562	733	1	211
dont douanes	1.556	1.550	324	379	—	122
accises	818	918	194	265	1	73
III. Enregistrement	2.633	3.178	668	741	—	241
dont enregistrement et transcr. .	526	600	129	132	—	44
successions	211	250	36	71	—	10
timbre, taxe de transm. . .	1.855	2.282	490	527	—	182
Total	7.234	8.569	1.521	2.242	184	567
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	— 1.335		— 721			

NOTE. — L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres, pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires,

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	21- 4-1932	23- 3-1933	30- 3-1933	6-4-1933	13- 4-1933	20- 4-1933
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	12.608.708	13.338.964	13.346.204	13.354.010	13.354.376	13.354.813
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger (*)	603.712	4.673.292	4.014.918	4.021.146	3.969.663	3.951.530	3.893.369
Avances sur fonds publics	57.901	289.423	215.074	237.381	239.627	269.472	277.401
Bons et annuités du Trésor belge (**)	—	1.440.000	1.813.918	1.813.918	1.813.918	1.813.918	1.813.918
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	18.224.121	17.034.175	17.793.038	18.193.339	18.187.284	18.055.173
Comptes courants particuliers	88.333	1.003.426	1.562.417	1.307.628	1.344.916	1.439.004	1.535.692
Compte courant du Trésor	14.541	127.897	655.113	693.981	348.568	217.021	205.307
Total des engagements à vue ..	1.152.636	19.355.444	19.851.705	19.884.647	19.886.823	19.843.909	19.796.172
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	65,14 %	67,19 %	67,12 %	67,15 %	67,30 %	67,46 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics ...	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 ½	4,50 %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

(*) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'Etranger ».

(**) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge » Lois du 27-12-30 et du 19-7-32).

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(milliers de francs).

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons et annuités du Trésor belge (Loi du 27-12-1930)	Billets en circulation	COMPTES-COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1931	8.893.145	3.129.917	4.076.300	209.064	1.455.926	16.740.648	1.007.997	146.981	17.895.626
Année 1932	12.842.935	—	4.083.543	323.763	1.613.428	18.303.675	786.707	168.650	19.259.032
1932 Janvier	12.721.169	—	4.670.647	275.789	1.440.000	18.450.201	893.850	46.194	19.390.245
Février	12.657.446	—	4.676.330	374.396	1.440.000	18.575.396	758.857	129.233	19.463.486
Mars	12.568.239	—	4.705.830	406.590	1.440.000	18.347.815	533.575	574.132	19.455.522
Avril	12.608.155	—	4.717.263	301.343	1.440.000	18.311.743	909.004	187.501	19.408.248
Mai	12.657.060	—	4.694.372	312.988	1.440.000	18.172.409	1.087.418	94.504	19.364.331
Juin	12.777.551	—	4.494.329	312.927	1.437.000	18.105.492	1.177.006	103.142	19.385.640
Juillet	12.990.220	—	4.115.315	303.765	(1) 1.527.589	18.485.826	700.150	144.917	19.330.893
Août	13.109.016	—	3.407.107	303.978	1.835.358	18.365.747	634.869	113.649	19.114.265
Septembre	12.979.219	—	3.307.735	315.910	1.835.358	18.250.958	565.440	94.224	18.910.622
Octobre	13.031.609	—	3.483.893	274.987	1.835.358	18.271.522	787.116	37.723	19.096.361
Novembre	13.058.980	—	3.440.315	318.287	1.835.358	18.206.568	735.666	181.116	19.123.350
Décembre	12.974.597	—	3.476.767	359.279	1.832.358	18.182.424	700.184	234.591	19.117.199
1933 Janvier	13.013.846	—	3.809.509	229.794	1.813.918	18.190.681	974.953	194.437	19.300.051
Février	13.093.800	—	3.887.220	206.336	1.813.918	17.761.397	1.316.433	410.801	19.488.631
Mars	13.295.867	—	3.983.526	228.319	1.813.918	17.741.458	1.424.695	618.087	19.784.240

(1) Comprend en outre, depuis le 28 juillet 1932, les titres d'obligations du Trésor belge (loi du 19-7-1932).